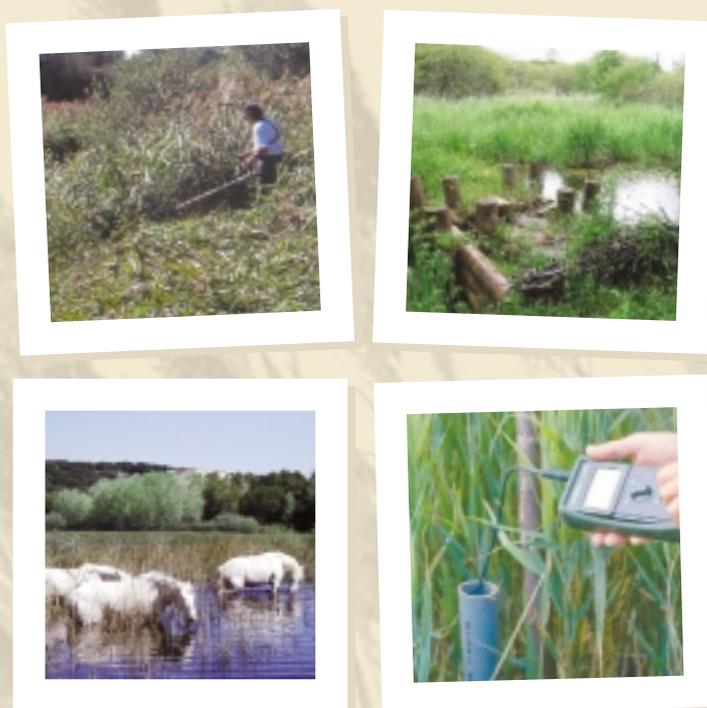


Collection
**EXPERIMENTER
POUR AGIR**



Parcs
naturels
régionaux
de France



*R*ecueil d'expériences en matière de gestion de roselières



Les zones humides remplissent de nombreuses fonctions hydrologique, biologique, économique, sociale et culturelle, qui ont des incidences positives sur l'environnement et les activités humaines.

Dans le but de susciter et accompagner davantage les initiatives locales en faveur de la gestion durable des zones humides en relayant et démultipliant les objectifs et moyens vers les gestionnaires de terrain, le ministère de l'écologie et du développement durable a mis en place six pôles-relais thématiques qui ont pour mission principale la centralisation et l'échange de données et d'expériences concernant la gestion de ces zones.

Bénéficiant de son expérience pour la promotion des sites français inscrits à la Convention de Ramsar, la Fédération des Parcs naturels régionaux de France assure, depuis son instauration en 2001, l'animation du pôle-relais « zones humides intérieures », dont le pilotage est assuré par la Direction régionale de l'environnement de Champagne-Ardenne.

Les roselières, habitat original et typique des zones humides, remplissent des fonctions écologiques essentielles et favorisent la pratique de divers usages socio-économiques. Leur gestion pose cependant de nombreuses questions, les données sur le sujet étant dispersées et pas toujours suffisantes en France. Aussi, tant pour répondre à un besoin réel exprimé par les acteurs de terrain que pour combler un déficit d'informations, le pôle-relais « zones humides intérieures » a entrepris en 2002 la réalisation d'un recueil d'expériences en matière de gestion de roselières. Ce document présente des exemples de gestion mise en œuvre, dans un contexte environnemental et socio-économique particulier et pour répondre à des objectifs préalablement définis. Il ne s'agit en aucun cas d'un « livre de recettes » à appliquer tel quel, chaque cas étant unique. Cet ouvrage devrait susciter le dialogue et les échanges entre les différents gestionnaires de zones humides et de roselières.

André BERNE
Directeur régional de l'environnement
de Champagne-Ardenne

Gérard MOULINAS
Directeur de la Fédération des Parcs naturels
régionaux de France

SOMMAIRE

INTRODUCTION	P. 5
--------------------	------

INDEX

INDEX PAR OBJECTIFS DE GESTION	P. 10
INDEX PAR TECHNIQUES DE GESTION	P. 11

FICHE/MODE D'EMPLOI	P. 12
---------------------------	-------

SITES

01 ÉTANG CHAPELIER	P. 13	44 MARAIS DE GRANDE BRIÈRE MOTTIÈRE	P. 70
01 RN DES MARAIS DE LAVOURS	P. 15	44 LAC DE GRAND-LIEU	P. 72
02 RN DES MARAIS D'ISLE	P. 17	45 RN ILE DE SAINT-PRYVÉ-SAINT-MESMIN	P. 74
03 ÉTANG DE SAINT BONNET	P. 19	46 MARAIS DE BONNEFONT	P. 75
07-26 RÉSERVE DE PRINTEGARDE	P. 20	47 RN ÉTANG DE LA MAZIÈRE	P. 76
13 CAMARGUE	P. 21	50 RN MARE DE VAUVILLE	P. 78
13 ESPACES NATURELS DE SOLLAC MÉDITERRANÉE	P. 23	50 RN DE LA TOURBIÈRE DE MATHON	P. 79
13 DOMAINE DE LA PALISSADE	P. 25	51 FORÊT DOMANIALE DE CHATRICES	P. 81
13 RN DE CAMARGUE	P. 26	51 ÉTANG DES LANDRES	P. 82
13 MARAIS DU VIGUEIRAT	P. 27	51 MARAIS DE SAINT GOND	P. 84
14 CAMP ROMAIN	P. 28	55 ÉTANG D'AMEL	P. 86
15 LE JOLAN	P. 29	55 ÉTANG DE ROMAGNE	P. 88
17 MARAIS DE BROUAGE	P. 30	57 DOMAINE DE LINDRE	P. 89
17 MARAIS DE MARANS	P. 32	58 ÉTANG DE MARVY	P. 91
17 RNV DU MARAIS DE PAMPIN	P. 33	59 MARAIS DE LA CANARDERIE	P. 93
19 ÉTANG NEUF	P. 35	59 COULÉE VERTE DE MARDYCK	P. 95
25 RN LAC DE REMORAY	P. 36	59 RN DE LA DUNE MARCHAND	P. 96
25 RN DU LAC DE REMORAY	P. 37	59 PRAIRIES DE L'ESCAUT	P. 97
26 RNV DE L'ÉTANG SAINT-LOUIS	P. 38	59 GRANDE TOURBIÈRE DE MARCHIENNES	P. 99
26 MARAIS DES BOULIGONS	P. 39	59 RNV DE LA TOURBIÈRE DE VRED	P. 100
27 RÉSERVE DE LA GRAND'MARE	P. 41	61 MARAIS DU GRAND HAZÉ	P. 102
27-76 RN DE L'ESTUAIRE DE LA SEINE	P. 43	62 BOIS D'ÉPINOY	P. 104
28 ÉTANG DE L'ISLE	P. 45	67 RNV DU RIED DE SELESTAT	P. 105
29 ÉTANG DE TRUNVEL	P. 46	68 GIESSEN	P. 107
29 ROSELIÈRE DE PENANTREIN	P. 47	68 ROTHGERN	P. 109
30 CENTRE DU SCAMANDRE	P. 48	68 SEE	P. 110
32 LE POUY	P. 50	71 PRAIRIES D'OUROUX	P. 111
33 LAGUNE DU GAT-MORT	P. 51	73 SUD DU LAC DU BOURGET : ROSELIÈRES LACUSTRES	P. 112
33 PARC ORNITHOLOGIQUE DU TEICH	P. 53	73 SUD DU LAC DU BOURGET : LES MOTTETS	P. 114
34 RN DU BAGNAS	P. 55	73 SUD DU LAC DU BOURGET : ÉTANG DES AIGRETTES	P. 115
34 RN DE L'ESTAGNOL	P. 56	78 RN DES ÉTANGS DE BONNELLES	P. 116
34 SITE NATUREL PROTÉGÉ DU MEJEAN	P. 57	78 DOMAINE DE FLICOURT	P. 118
36 ÉTANG BÉNISME	P. 59	78 PRAIRIE DE LA GRAVELLE	P. 119
37 MARAIS DE TALIGNY	P. 60	78 RN DE SAINT QUENTIN-EN-YVELINES	P. 121
38 MARAIS DE CHARAMEL	P. 62	80 MARAIS DU PENDE	P. 123
41 ÉTANG DE BEAUMONT	P. 64	83 ÉTANGS DE VILLEPEY	P. 124
41 ÉTANG DE MALZONÉ	P. 65	89 MARAIS DE LA VALLÉE DE LA DRUYES	P. 125
41 MARAIS DE MOLINAS	P. 66	91 MARAIS DE MISERY	P. 127
42 ÉTANG BIGOT	P. 67	93 MARAIS DU PARC DU SAUSSET	P. 129
42 ÉTANG DAVID	P. 69	CH GREVES DE FONT	P. 131

ABRÉVIATIONS	P. 133
--------------------	--------

INTRODUCTION

Créé en 2001 dans le cadre du Plan national d'action en faveur des zones humides, le pôle-relais « zones humides intérieures » a entrepris en 2002 la réalisation d'un recueil d'expériences en matière de gestion de roselières en réponse à un besoin exprimé par les acteurs des zones humides.

LE PLAN NATIONAL D'ACTION EN FAVEUR DES ZONES HUMIDES

Face au constat de la disparition de plus de la moitié des zones humides en France depuis 1960 (rapport d'évaluation sur les zones humides, P. Bernard, 1994), le gouvernement adopte en 1995 un Plan national d'action pour les zones humides qui s'ordonne autour de 4 axes :

1. inventorier les zones humides et renforcer les outils de suivi et d'évaluation
2. assurer la cohérence des politiques publiques
3. engager la reconquête des zones humides
4. lancer un programme d'information et de sensibilisation

La mise en œuvre de ce Plan se traduit notamment en 1997 par le lancement d'un Programme National de Recherches sur les Zones Humides (PNRZH : <http://www.pnrzh.org>) et par la création d'un Observatoire National des Zones Humides (ONZH : <http://www.ifen.fr/onzh/onzh.htm>).

Ce dispositif national est complété en 2000 par la constitution de 6 pôles-relais, qui ont pour missions :

- de recueillir et mettre à disposition les connaissances sur les divers aspects de la gestion et du développement des zones humides, d'établir un annuaire des référents et de synthétiser et mettre à disposition ces informations,
- de promouvoir une gestion durable en suscitant et en appuyant les politiques locales favorables, en encourageant l'émergence de gestionnaires potentiels de zones humides, en apportant conseils et assistances et en incitant les gestionnaires à engager concertations et partenariats,
- d'évaluer les résultats et collaborations aux mesures de niveau national du Plan d'action en participant aux travaux de l'ONZH, en procédant à une évaluation périodique des actions engagées, en informant des problèmes rencontrés et en proposant des solutions pour y remédier.

LES 6 PÔLES-RELAIS

TYPE DE ZONES HUMIDES	STRUCTURE D'ACCUEIL	CONTACT
Lagunes méditerranéennes	Station biologique de la Tour du Valat	Aura PENLOUP : 04 90 97 29 56 penloup@tourduvalat.org
Marais littoraux de l'Atlantique, de la Manche et de la Mer du Nord	Forum des Marais Atlantiques	Laure CALLENS : 05 46 87 08 00 lcallens@forum-marais-atl.com
Mares et mouillères	Institut Européen du Développement Durable	Bertrand SAJALOLI : 01 60 72 19 61 mares@iedd.org
Tourbières	Espaces Naturels de France	Francis MULLER : 03 81 81 78 64 pole.tourbieres@enf-conservatoires.org
Vallées alluviales	Conseil Supérieur de la Pêche	Romuald BERREBI : 01 45 02 20 41 romuald.berrebi@csp.environnement.gouv.fr
Zones humides intérieures	Fédération des Parcs naturels régionaux de France	Cécile BIRARD : 01 44 90 86 20 cbirard@parcs-naturels-regionaux.tm.fr

La Fédération des Parcs naturels régionaux de France a été choisie par le Ministère en charge de l'environnement pour mettre en place, animer et coordonner le pôle-relais « zones humides intérieures » (<http://www.parcs-naturels-regionaux.tm.fr/zones-humides/>).

Ce pôle est co-piloté par la Direction Régionale de l'Environnement (DIREN) Champagne-Ardenne, en collaboration avec la DIREN Rhône-Alpes et les Agences de l'eau Seine Normandie et Rhin Meuse. Il s'appuie également sur un comité de pilotage et un conseil scientifique et technique.

EXEMPLES D' ACTIONS MENÉES PAR LE PÔLE-RELAIS « ZONES HUMIDES INTÉRIEURES »

Les zones humides intérieures concernent aussi bien les régions d'étangs, lacs et réservoirs que les plans d'eau ponctuels, les marais continentaux et arrière-littoraux, les bordures de lac, les zones humides de création récente ainsi qu'une multitude de zones humides ponctuelles et dispersées sur l'ensemble du territoire (source ONZH).

1. Recueil et mise à disposition des connaissances

- Création et mise à disposition de 3 bases de données : une base documentaire et bibliographique, un annuaire des acteurs et de leurs compétences, et une base simplifiée des zones humides intérieures françaises
- Réponses aux sollicitations et questions des acteurs et du grand public sur des aspects tant techniques, juridiques que financiers
- Réalisation de différents recueils, référentiels, synthèses (ex. : état des lieux des formations initiales et continues dans le domaine des zones humides en France métropolitaine, état des lieux des techniques employées pour lutter contre les dégâts causés par le Grand Cormoran,...)
- Animation du site Internet (http://www.parcs-naturels-regionaux.tm.fr/zones_humides/)

2. Promotion d'une gestion durable des zones humides

- Rencontre avec les acteurs des zones humides afin de recueillir leurs expériences, attentes et besoins, et de relayer localement les mesures prises au niveau national
- Organisation de rencontres thématiques nationales annuelles (2001 : délimitation, indicateurs et protocoles de suivis, outils juridiques et fiscaux appliqués sur les zones humides ; 2002 : développement durable des zones humides : quels enjeux économiques ? ; 2003 : diversité d'usages sur les grands plans d'eau ; 2004 : enjeux de la biodiversité des zones humides intérieures)
- Réalisation de documents de promotion pour une gestion durable des zones humides intérieures
- Relais de l'information relative aux manifestations organisées dans le cadre de la Journée mondiale des zones humides

3. Collaboration aux mesures de niveau national du Plan d'action

- Contribution aux projets de loi relatifs à l'eau et aux zones humides
- Membre du groupe d'experts « zones humides » et du comité de rédaction de Zones Humides infos
- Travail en étroite collaboration avec les 5 autres pôles-relais et l'ONZH

LE RECUEIL D'EXPÉRIENCES EN MATIÈRE DE GESTION DE ROSELIÈRES

OBJECTIF

Dans le cadre de ses missions, le pôle-relais « zones humides intérieures » consulte un maximum d'acteurs intéressés et concernés par les étangs, lacs, marais, retenues, gravières... afin de prendre en compte leurs besoins et leurs attentes.

Ainsi, quasi unanimement, les acteurs rencontrés ont exprimé un manque de partages et de retours d'expériences relatives au fonctionnement et à la gestion des roselières. C'est pour répondre à ce besoin que le pôle-relais « zones humides intérieures » a entrepris en 2002 la réalisation de ce recueil d'expériences.

La finalité de ce document est de favoriser les échanges et les contacts entre les acteurs des zones humides en présentant, pour quelques sites à roselières, les opérations de gestion mises en œuvre pour répondre à des objectifs préalablement définis.

DÉMARCHE

Dans un premier temps, le pôle-relais a cherché à identifier, à l'aide des DIREN, Agences de l'eau et Parcs naturels régionaux, un maximum d'acteurs susceptibles d'intervenir sur les zones humides en général, et les roselières en particulier.

Parallèlement, un questionnaire a été élaboré en étroite collaboration avec Jean-Marc SINNASSAMY et André MAUCHAMP de la Tour du Valat, auteurs du guide technique édité par l'Atelier Technique des Espaces Naturels (ATEN) sur les roselières (2001) et animateurs du groupe thématique sur les roselières mis en place par Réserves Naturelles de France (RNF) : le « Rezo du rozo », et Carol FOUQUE, responsable du réseau national « Oiseaux d'eau et Zones humides » à l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage (ONCFS) et coordinatrice de l'inventaire des roselières de France réalisé en lien avec les Fédérations départementales des chasseurs.

L'objectif de ce questionnaire était de recueillir, pour chaque site, les informations relatives aux roselières, à leurs gestionnaires, aux objectifs et opérations de gestion mises en œuvre.

Ce questionnaire a été envoyé aux gestionnaires concernés par la gestion des roselières et intéressés pour participer au recueil, qu'il s'agisse de structures et/ou personnes publiques et/ou privées. Pour les réseaux de gestionnaires, il nous semblait indispensable de travailler étroitement avec les têtes de réseaux : Réserves Naturelles de France, Espaces Naturels de France, la Fédération Nationale des Chasseurs et l'Union Nationale des Centres Permanents d'Initiatives pour l'Environnement.

Les résultats de ce recueil ne sont pas représentatifs de l'ensemble des roselières gérées. En effet, la plupart des fiches retournées correspondent à des sites gérés par des collectivités ou structures publiques. Pourtant, la majorité des sites à roselières appartiennent à des propriétaires privés. À ceci plusieurs explications : les propriétaires privés sont difficiles à identifier, parmi ceux contactés, peu interviennent sur leurs roselières, et ceux qui le font ne souhaitent pas toujours participer au recueil.

Ainsi, parmi les 350 personnes et structures contactées, près de 200 étaient concernées par la thématique « roselières » dont :

- 40%, uniquement propriétaires, non impliqués dans la gestion
- 25% en cours de réflexion ou d'élaboration d'un plan de gestion
- 35% concernés par la mise en œuvre d'actions de gestion et intéressés pour participer au recueil (soit 80 questionnaires retournés)

PRÉCISIONS

- Dans ce recueil, le terme « roselières » est à prendre au sens large ; il concerne toutes les hélrophytes : les phragmitaies aussi bien que les typhaies, cariçaies, scirpaies, phalaridaies...
- En accord avec les autres pôles-relais, le recueil traite des **roselières de l'ensemble des zones humides en France métropolitaine**. En effet, bien que les conditions, problématiques et enjeux ne soient pas toujours les mêmes, les opérations de gestion sur les roselières peuvent être adaptées à différents types de zones humides.
- L'objectif de cet ouvrage est de **recueillir les informations à disposition des gestionnaires**. Une certaine hétérogénéité entre les fiches est par conséquent constatée ; les champs, quand ils sont renseignés, le sont avec une précision plus ou moins grande. Par ailleurs, l'interprétation des « résultats » et « suivis » reste subjective et ne reflète que le point de vue du gestionnaire. Le contenu des fiches n'engage ainsi que leurs auteurs.
- La finalité de ce recueil est de **favoriser les échanges d'expériences et d'informations entre les acteurs et de valoriser leur travail**, via des exemples concrets de gestion de roselières. Il ne s'agit en aucun cas d'un « livre de recettes » à appliquer tel quel. Chaque cas est unique. Les objectifs et opérations de gestion éventuels sont à définir dans un contexte écologique, hydraulique, historique et socio-économique particulier.
- Le pôle-relais « zones humides intérieures » envisage de donner une suite à ce travail. Ce 2^{ème} tome fournirait un complément d'informations sur les fiches et un premier retour sur les suivis et évaluations des actions menées.

LE « REZO DU ROZO »

L'idée d'un groupe de travail thématique « roselières » au sein du réseau des Réserves Naturelles de France est née au cours de l'année 1997. À travers des échanges informels entre gestionnaires au départ, la constitution d'un groupe a été formalisée en juin 1998.

Les principaux objectifs du groupe sont de :

- partager et mettre en valeur le savoir-faire des réserves naturelles en matière de gestion et de suivi ;
- évaluer l'importance patrimoniale des roselières dans les réserves ;
- progresser dans la gestion des roselières.

Les moyens envisagés sont :

- des échanges techniques entre les gestionnaires ;
- la mise en place de protocoles communs de gestion et de suivi ;
- la constitution d'une base de données communes ;
- la valorisation des résultats sous forme de publications et de rapports ;
- l'organisation de formations techniques ou de séminaires avec l'Atelier Technique des Espaces Naturels (ATEN) ;
- l'élargissement à d'autres types d'espaces intéressés par la gestion des roselières en France et à l'étranger.

QUELQUES CHIFFRES...

À partir des 80 questionnaires renseignés, les informations suivantes ont pu être dégagées :

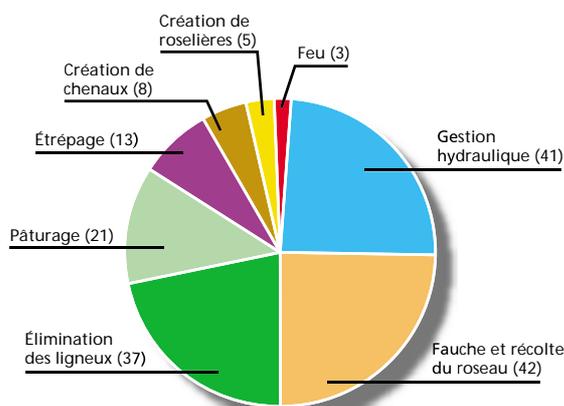
- 80% des propriétés concernées sont situées sur des terrains appartenant à des collectivités ou structures publiques.
- les 144 roselières renseignées sont composées majoritairement de phragmitaies (90%), de cariçaies (49%) et de typhaies (26%), sachant qu'au sein d'une même roselière peuvent cohabiter plusieurs espèces.
- les opérations de gestion sont multiples et dépendent essentiellement des objectifs de création, restauration, maintien et/ou élimination de la roselière, de ses caractéristiques et de son environnement.
Ainsi, dans 73% des sites, la gestion des niveaux d'eau est maîtrisée, mais pas forcément par les gestionnaires de la roselière ; près d'une quinzaine d'entre eux précisent d'ailleurs l'existence de conflits entre les usagers de l'eau.
Les opérations de gestion les plus souvent pratiquées sont la fauche (53%), la gestion hydraulique (51%), l'élimination des ligneux (46%), le pâturage (26%) et l'étrépage (16%), sachant que plusieurs opérations de gestion peuvent être engagées sur une même roselière.
- Les problèmes les plus fréquemment rencontrés sont les difficultés d'intervention dues à la faible portance du sol, les conflits entre usagers, la colonisation par les espèces envahissantes (Jussie, Baccharis, Ragondins, Rats musqués), la fermeture du milieu par les ligneux, les coûts d'intervention et le vandalisme sur les équipements de gestion (notamment les vannes).

LA GESTION

Pourquoi et comment gérer une roselière et avec quel(s) objectif(s) ?

Il n'existe pas de méthode « clé en main », chaque cas est unique. La définition des objectifs puis des éventuelles opérations de gestion à mettre en œuvre dépendra essentiellement des caractéristiques propres de la roselière, et du contexte écologique, hydraulique, historique et socio-économique dans lequel elle se trouve. Attention toutefois, car les objectifs ne sont pas tous compatibles !

OPÉRATIONS DE GESTION MISES EN ŒUVRE
ET NOMBRE DE FICHES CONCERNÉES



LES PRINCIPALES OPÉRATIONS DE GESTION CITÉES

Gestion des niveaux d'eau (41 fiches concernées)

Les variations des niveaux d'eau déterminent la composition et la distribution des roselières. Elles constituent un facteur essentiel pour leur gestion. Quand le contrôle des niveaux d'eau est possible, il est fonction des objectifs de gestion, écologiques (18 fiches concernées) ou économiques (17) via la pratique d'usages tels que la chasse, la pêche ou l'agriculture. Les exigences en eau étant spécifiques à chaque catégorie d'acteurs, la gestion des niveaux d'eau peut se révéler conflictuelle (ex. : Camargue, 13).

Fauche et récolte du roseau (42 fiches concernées)

La fauche peut avoir plusieurs finalités : l'exploitation économique du phragmite (7 fiches concernées), la restauration, le rajeunissement et/ou l'entretien de la roselière (32) ou au contraire son contrôle ou son élimination (7). Ces pratiques permettent la limitation de l'accumulation de litière dans la zone humide (à condition que la fauche soit suivie d'une opération d'exportation ou de brûlage). Selon l'objectif à atteindre, le gestionnaire pourra faire varier la hauteur de la coupe, la saison et la fréquence d'intervention, le matériel utilisé et la superficie à traiter (ex. : Marais de Grande Brière Mottière, 44).

Élimination des ligneux (37 fiches concernées)

Quand ils ne sont pas contrôlés, les ligneux (saules et aulnes principalement) conduisent à la fermeture du milieu, puis à l'atterrissement de la zone humide. Leur élimination et le contrôle des rejets (par coupe, dessouchage, broyage, traitement chimique sélectif, pâturage ou inondation) permettront à la roselière de se développer plus facilement (ex. : RNV des Marais de Pampin, 17).

Pâturage (21 fiches concernées)

La gestion par le pâturage vise en général à obtenir ou à maintenir un habitat ouvert. Elle présente de nombreux avantages : création d'une mosaïque de micro-milieus favorable à la biodiversité, frein à l'évolution vers des stades boisés, pression sélective faible sur le milieu, limitation de l'eutrophisation, valorisation économique... L'impact du pâturage varie en fonction de la nature de l'animal : chevaux (13 fiches concernées), taureaux (12) ou brebis (1), de la pression et de la durée du pâturage, de l'appétence et de l'accessibilité de la nourriture.

Étrépage (13 fiches concernées)

L'étrépage consiste à éliminer la couche superficielle du sol et à rehausser ainsi le niveau relatif de l'eau dans la zone humide. Cette opération sert en général à rajeunir la roselière, et est donc le plus souvent appliquée à de vieilles roselières (ex. : Grèves de Font, Suisse).

Création et réouverture de chenaux (8 fiches concernées)

Cette opération permet de créer de nouvelles écotones et d'ouvrir la roselière pour faciliter la circulation de la faune et des usagers (ex. : Étang de Beaumont, 41).

Création de roselières (5 fiches concernées)

Elle se fait par réimplantation de rhizomes, de tiges ou de graines de roseaux (ex. : Étang de Bénisme, 36).

Feu (3 fiches concernées)

Cette opération, utilisée en général pour redynamiser la roselière, semble être la plus facile à mettre en œuvre et la moins onéreuse, elle reste cependant très délicate à contrôler (ex. : Étang des Landres, 51).

D'autres opérations de gestion (précisées dans les fiches) peuvent être mises en œuvre pour restaurer, maintenir ou entretenir les roselières : décapage et broyage de la roselière, non intervention, entretien du réseau hydraulique, création de mares, de canaux, travaux de terrassement des berges...

PRÉCAUTIONS

La base de la gestion des roselières, et de tout milieu naturel, repose entre autres sur sa caractérisation (faune/flore, état dynamique, historique), la compréhension de son fonctionnement, l'identification des facteurs influençant son évolution et la connaissance du contexte dans laquelle elle se trouve, c'est pourquoi **un diagnostic préalable à tout choix d'opération de gestion est indispensable**.

De plus, **la mise en place de protocoles de suivis** (les inventaires notamment) **et d'indicateurs simples et pertinents est essentielle** pour pouvoir évaluer à long terme l'impact des opérations de gestion mises en œuvre au regard des objectifs initialement fixés.

Toute opération de gestion a un coût, il est possible de faire des demandes de financement auprès de diverses structures (pour les plans de gestion, les opérations et/ou pour les suivis), dont les Agences de l'eau (<http://www.eaufrance.com/>).

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES INDISPENSABLES

Sinnassamy J.M., Mauchamp A., 2001.
Roselières : gestion fonctionnelle et patrimoniale.
Cahiers techniques n°63. ATEN. 96 p.

Hawke C.J., José P.V., 1996.
Reedbed Management.
For commercial and wildlife interests.
RSPB publ. 212 p.

Ces deux ouvrages proposent chacun une bibliographie très complète sur la caractérisation et le fonctionnement des roselières, et les modes de gestion et leurs impacts.

INDEX PAR OBJECTIFS DE GESTION

MAINTENIR/ENTREtenir LA ROSELIÈRE

01 ÉTANG CHAPÉLIER	P. 13
13 CAMARGUE	P. 21
13 ESPACES NATURELS DE SOLLAC MÉDITERRANÉE	P. 23
13 DOMAINE DE LA PALISSADE	P. 25
13 RN DE CAMARGUE	P. 26
13 MARAIS DU VIGUEIRAT	P. 27
14 CAMP ROMAIN	P. 28
15 LE JOLAN	P. 29
17 MARAIS DE BROUAGE	P. 32
17 RNV DU MARAIS DE PAMPIN	P. 33
25 RN DU LAC DE REMORAY	P. 37
27-76 RN DE L'ESTUAIRE DE LA SEINE	P. 43
29 ÉTANG DE TRUNVEL	P. 46
30 CENTRE DU SCAMANDRE	P. 48
33 PARC ORNITHOLOGIQUE DU TEICH	P. 53
34 RN DU BAGNAS	P. 55
34 RN DE L'ESTAGNOL	P. 56
34 SITE NATUREL PROTÉGÉ DU MEJEAN	P. 57
37 MARAIS DE TALIGNY	P. 60
41 ÉTANG DE BEAUMONT	P. 64
41 ÉTANG DE MALZONE	P. 65
41 MARAIS DE MOLINAS	P. 66
42 ÉTANG DAVID	P. 69
44 LAC DE GRAND-LIEU	P. 72
46 MARAIS DE BONNEFONT	P. 75
50 RN DE LA TOURBIÈRE DE MATHON	P. 79
55 ÉTANG D'AMEL	P. 86
55 ÉTANG DE ROMAGNE	P. 88
61 MARAIS DU GRAND HAZÉ	P. 102
67 RNV DU RIED DE SÉLESTAT	P. 105
68 GIessen	P. 107
68 SEE	P. 110
71 PRAIRIES D'OUROUX	P. 111
73 SUD DU LAC DU BOURGET : ÉTANG DES AIGRETTES	P. 115
78 RN DES ÉTANGS DE BONNELLES	P. 116
78 RN DE SAINT QUENTIN-EN-YVELINES	P. 121
93 MARAIS DU PARC DU SAUSSET	P. 129
CH GRÈVES DE FONT	P. 131

RESTAURER LA ROSELIÈRE

01 RN DES MARAIS DE LAVOURS	P. 15
02 RN DES MARAIS D'ISLE	P. 17
07-26 RÉSERVE DE PRINTEGARDE	P. 20
19 ÉTANG NEUF	P. 35
26 RNV DE L'ÉTANG SAINT-LOUIS	P. 38
27 RÉSERVE DE LA GRAND'MARE	P. 41
29 ROSELIÈRE DE PENANTREIN	P. 47
33 LAGUNE DU GAT-MORT	P. 51
42 ÉTANG BIGOT	P. 67
51 ÉTANG DES LANDRES	P. 82
51 MARAIS DE SAINT-GOND	P. 84
58 ÉTANG DE MARVY	P. 91
59 RN DE LA DUNE MARCHAND	P. 96
59 PRAIRIES DE L'ÉSCAUT	P. 97
59 RNV DE LA TOURBIÈRE DE VRED	P. 100
62 BOIS D'ÉPINOY (PROJET)	P. 104
68 ROTHGERN	P. 109
73 SUD DU LAC DU BOURGET : ROSELIÈRES LACUSTRES	P. 112
73 SUD DU LAC DU BOURGET : LES MOTTETS	P. 114
78 RNV DES ÉTANGS DE BONNELLES	P. 116
80 MARAIS DU PENDE	P. 123
89 MARAIS DE LA VALLÉE DE LA DRUYES	P. 125
CH GRÈVES DE FONT	P. 131

RÉDUIRE/ÉLIMINER/CONTENIR LA ROSELIÈRE

25 RN LAC DE REMORAY (PHALARIDAIE)	P. 36
26 MARAIS DES BOULIGONS (PHRAGMITAIE, JONÇAIE)	P. 39
32 LE POUY	P. 50
33 LAGUNE DU GAT-MORT (CLADIAIE)	P. 51
34 SITE NATUREL PROTÉGÉ DU MEJEAN (TYPHAIE)	P. 57
44 MARAIS DE GRANDE BRIÈRE MOTTIÈRE	P. 70
50 RN MARE DE VAUVILLE (TYPHAIE)	P. 78
51 ÉTANG DES LANDRES (GLYCÉRIAIE)	P. 82
57 DOMAINE DE LINDRE	P. 89
73 SUD DU LAC DU BOURGET :	
ÉTANG DES AIGRETTES (ROSELIÈRE AQUATIQUE)	P. 115
78 PRAIRIE DE LA GRAVELLE (CARIÇAIE)	P. 119
78 RN DE SAINT QUENTIN-EN-YVELINES (TYPHAIE)	P. 121

DYNAMISER LA ROSELIÈRE

02 RN DES MARAIS D'ISLE	P. 17
17 MARAIS DE MARANS	P. 32
28 ÉTANG DE L'ISLE	P. 45
41 ÉTANG DE BEAUMONT	P. 64
45 RN ÎLE DE SAINT-PRYVÉ-SAINT-MESMIN	P. 74
47 RN DE L'ÉTANG DE LA MAZIÈRE	P. 76
51 MARAIS DE SAINT GOND	P. 84
59 MARAIS DE LA CANARDERIE	P. 93
59 GRANDE TOURBIÈRE DE MARCHIENNES	P. 99
83 ÉTANGS DE VILLEPEY	P. 124
91 MARAIS DE MISERY	P. 127

CRÉER UNE ROSELIÈRE

36 ÉTANG BÉNISME	P. 59
47 RN ÉTANG DE LA MAZIÈRE	P. 76
59 MARAIS DE LA CANARDERIE	P. 93
59 COULÉE VERTE DE MARDYCK	P. 95
78 DOMAINE DE FLICOURT	P. 118

MAINTENIR/DÉVELOPPER DES ACTIVITÉS LIÉES À LA ROSELIÈRE

01 ÉTANG CHAPÉLIER (PISCICULTURE)	P. 13
03 ÉTANG DE SAINT BONNET (PÊCHE)	P. 19
13 CAMARGUE (AGRICULTURE, ÉLEVAGE, RÉCOLTE DU ROSEAU, PÊCHE, CHASSE)	P. 21
13 ESPACES NATURELS DE SOLLAC MÉDITERRANÉE (RÉCOLTE DU ROSEAU)	P. 23
27-76 RN DE L'ESTUAIRE DE LA SEINE (RÉCOLTE DU ROSEAU)	P. 43
30 CENTRE DU SCAMANDRE (RÉCOLTE DU ROSEAU)	P. 48
38 MARAIS DE CHARAMEL (CHASSE)	P. 62
44 MARAIS DE GRANDE BRIÈRE MOTTIÈRE (RÉCOLTE DU ROSEAU, CHAUME)	P. 70
44 LAC DE GRAND-LIEU (AGRICULTURE, PÊCHE)	P. 72
51 FORÊT DOMANIALE DE CHATRICES (PISCICULTURE)	P. 81
57 DOMAINE DE LINDRE (PISCICULTURE)	P. 89
58 ÉTANG DE MARVY (PÊCHE)	P. 91

Remarque : plusieurs objectifs de gestion peuvent être définis pour un même site.

INDEX PAR TECHNIQUES DE GESTION

GESTION HYDRAULIQUE

01 ÉTANG CHAPELIER	P. 13
02 RN DES MARAIS D'ISLE	P. 17
03 ÉTANG DE SAINT BONNET	P. 19
13 CAMARGUE	P. 21
13 ESPACES NATURELS DE SOLLAC MÉDITERRANÉE	P. 23
13 RN DE CAMARGUE	P. 26
13 MARAIS DU VIGUEIRAT	P. 27
15 LE JOLAN	P. 29
17 MARAIS DE BROUAGE	P. 30
19 ÉTANG NEUF	P. 35
27 RÉSERVE DE LA GRAND'MARE	P. 41
27-76 RN DE L'ESTUAIRE DE LA SEINE	P. 43
30 CENTRE DU SCAMANDRE	P. 48
33 LAGUNE DU GAT-MORT	P. 51
33 PARC ORNITHOLOGIQUE DU TEICH	P. 53
34 RN DU BAGNAS	P. 55
34 SITE NATUREL PROTÉGÉ DU MEJEAN	P. 57
36 ÉTANG BÉNISME	P. 59
37 MARAIS DE TALIGNY	P. 60
38 MARAIS DE CHARAMEL	P. 62
42 ÉTANG BIGOT	P. 67
42 ÉTANG DAVID	P. 69
44 MARAIS DE GRANDE BRIÈRE MOTTIÈRE	P. 70
44 LAC DE GRAND-LIEU	P. 72
46 MARAIS DE BONNEFONT	P. 75
47 RN DE L'ÉTANG DE LA MAZIÈRE	P. 76
51 FORÊT DOMANIALE DE CHATRICES	P. 81
51 ÉTANG DES LANDRES	P. 82
55 ÉTANG D'AMEL	P. 86
55 ÉTANG DE ROMAGNE	P. 88
57 DOMAINE DE LINDRE	P. 89
58 ÉTANG DE MARVY	P. 91
59 MARAIS DE LA CANARDERIE	P. 93
59 COULÉE VERTE DE MARDYCK	P. 95
59 RNV DE LA TOURBIÈRE DE VRED	P. 100
68 ROTHGERN	P. 109
68 SEE	P. 110
73 SUD DU LAC DU BOURGET : ROSELIÈRES LACUSTRES ...	P. 112
73 SUD DU LAC DU BOURGET : ÉTANG DES AIGRETTES ...	P. 115
78 RN DES ÉTANGS DE BONNELLES	P. 116
78 RN DE SAINT QUENTIN-EN-YVELINES	P. 121

FAUCHE ET/OU RÉCOLTE

01 RN DES MARAIS DE LAVOURS	P. 15
02 RN DES MARAIS D'ISLE	P. 17
03 ÉTANG DE SAINT BONNET	P. 19
13 CAMARGUE	P. 21
13 ESPACES NATURELS DE SOLLAC MÉDITERRANÉE	P. 23
15 LE JOLAN	P. 29
17 MARAIS DE BROUAGE	P. 30
19 ÉTANG NEUF	P. 35
25 RN DU LAC DE REMORAY	P. 37
26 MARAIS DES BOULIGONS	P. 39
27 RÉSERVE DE LA GRAND'MARE	P. 41
27-76 RN DE L'ESTUAIRE DE LA SEINE	P. 43
29 ÉTANG DE TRUNVEL	P. 46
29 ROSELIÈRE DE PENANTREIN	P. 47
30 CENTRE DU SCAMANDRE	P. 48
34 RN DE L'ESTAGNOL	P. 56
34 SITE NATUREL PROTÉGÉ DU MEJEAN	P. 57
38 MARAIS DE CHARAMEL	P. 62
41 ÉTANG DE MALZONE	P. 65

41 MARAIS DE MOLINAS	P. 66
42 ÉTANG DAVID	P. 69
44 MARAIS DE GRANDE BRIÈRE MOTTIÈRE	P. 70
44 LAC DE GRAND-LIEU	P. 72
45 RN ÎLE DE SAINT-PRYVÉ-SAINT-MESMIN	P. 74
47 RN DE L'ÉTANG DE LA MAZIÈRE	P. 76
50 RN DE LA TOURBIÈRE DE MATHON	P. 79
50 RN MARE DE VAUVILLE	P. 78
57 DOMAINE DE LINDRE	P. 89
58 ÉTANG DE MARVY	P. 91
59 GRANDE TOURBIÈRE DE MARCHIENNES	P. 99
59 MARAIS DE LA CANARDERIE	P. 93
59 PRAIRIES DE L'ESCAUT	P. 97
61 MARAIS DU GRAND HAZE	P. 102
67 RNV DU RIED DE SÉLESTAT	P. 105
71 PRAIRIES D'OUROUX	P. 111
73 SUD DU LAC DU BOURGET : ROSELIÈRES LACUSTRES ...	P. 112
73 SUD DU LAC DU BOURGET : ÉTANG DES AIGRETTES ...	P. 115
78 RN DE SAINT QUENTIN-EN-YVELINES	P. 121
83 ÉTANGS DE VILLEPEY	P. 124
91 MARAIS DE MISERY	P. 127
93 MARAIS DU PARC DU SAUSSET	P. 129
CH GREVES DE FONT	P. 131

ÉLIMINATION DES LIGNEUX

02 RN DES MARAIS D'ISLE	P. 17
17 RNV DU MARAIS DE PAMPIN	P. 33
19 ÉTANG NEUF	P. 35
26 MARAIS DES BOULIGONS	P. 39
27 RÉSERVE DE LA GRAND'MARE	P. 41
27-76 RN DE L'ESTUAIRE DE LA SEINE	P. 43
29 ROSELIÈRE DE PENANTREIN	P. 47
30 CENTRE DU SCAMANDRE	P. 48
33 LAGUNE DU GAT-MORT	P. 51
33 PARC ORNITHOLOGIQUE DU TEICH	P. 53
34 RN DE L'ESTAGNOL	P. 56
37 MARAIS DE TALIGNY	P. 60
38 MARAIS DE CHARAMEL	P. 62
41 ÉTANG DE BEAUMONT	P. 64
41 ÉTANG DE MALZONE	P. 65
41 MARAIS DE MOLINAS	P. 66
44 LAC DE GRAND-LIEU	P. 72
46 MARAIS DE BONNEFONT	P. 75
47 RN DE L'ÉTANG DE LA MAZIÈRE	P. 76
50 RN MARE DE VAUVILLE	P. 78
50 RN DE LA TOURBIÈRE DE MATHON	P. 79
51 MARAIS DE SAINT GOND	P. 84
59 MARAIS DE LA CANARDERIE	P. 93
59 RN DE LA DUNE MARCHAND	P. 96
59 GRANDE TOURBIÈRE DE MARCHIENNES	P. 99
59 RNV DE LA TOURBIÈRE DE VRED	P. 100
61 MARAIS DU GRAND HAZE	P. 102
67 RNV DU RIED DE SÉLESTAT	P. 105
68 ROTHGERN	P. 109
68 SEE	P. 110
73 SUD DU LAC DU BOURGET : ROSELIÈRES LACUSTRES ...	P. 112
78 RN DES ÉTANGS DE BONNELLES	P. 116
78 PRAIRIE DE LA GRAVELLE	P. 119
80 MARAIS DU PENDÉ	P. 123
89 MARAIS DE LA VALLÉE DE LA DRUYES	P. 125
91 MARAIS DE MISERY	P. 127
93 MARAIS DU PARC DU SAUSSET	P. 129

PÂTURAGE

01 RN DES MARAIS DE LAVOURS	P. 15
13 CAMARGUE	P. 21
14 CAMP ROMAIN	P. 28
17 RNV DU MARAIS DE PAMPIN	P. 33
25 RN DU LAC DE REMORAY	P. 36
26 RNV DE L'ÉTANG SAINT-LOUIS	P. 38
26 MARAIS DES BOULIGONS	P. 39
27 RÉSERVE DE LA GRAND'MARE	P. 41
27-76 RN DE L'ESTUAIRE DE LA SEINE	P. 43
30 CENTRE DU SCAMANDRE	P. 48
34 RN DE L'ESTAGNOL	P. 56
34 SITE NATUREL PROTÉGÉ DU MEJEAN	P. 57
41 ÉTANG DE MALZONE	P. 65
44 MARAIS DE GRANDE BRIÈRE MOTTIÈRE	P. 70
44 LAC DE GRAND-LIEU	P. 72
50 RN DE LA TOURBIÈRE DE MATHON	P. 79
51 ÉTANG DES LANDRES	P. 82
51 MARAIS DE SAINT GOND	P. 84
61 MARAIS DU GRAND HAZE	P. 102
73 SUD DU LAC DU BOURGET : ROSELIÈRES LACUSTRES	P. 112
78 PRAIRIE DE LA GRAVELLE	P. 119

ETRÉPAGE

02 RN DES MARAIS D'ISLE	P. 17
27-76 RN DE L'ESTUAIRE DE LA SEINE	P. 43
29 ROSELIÈRE DE PENANTREIN	P. 47
51 MARAIS DE SAINT GOND	P. 84
59 COULÉE VERTE DE MARDYCK	P. 95
59 RN DE LA DUNE MARCHAND	P. 96
59 PRAIRIES DE L'ÉSCAUT	P. 97
59 GRANDE TOURBIÈRE DE MARCHIENNES	P. 99
68 ROTHGERN	P. 109
73 SUD DU LAC DU BOURGET : LES MOTTETS	P. 114
78 PRAIRIE DE LA GRAVELLE	P. 119
91 MARAIS DE MISERY	P. 127
CH GRÈVES DE FONT	P. 131

CRÉATION ET RÉOUVERTURE DE CHENAUX

17 MARAIS DE BROUAGE	P. 30
19 ÉTANG NEUF	P. 35
41 ÉTANG DE BEAUMONT	P. 64
42 ÉTANG BIGOT	P. 67
51 ÉTANG DES LANDRES	P. 82
57 DOMAINE DE LINDRE	P. 89
68 GIESSEN	P. 107
68 ROTHGERN	P. 109

CRÉATION DE ROSELIÈRES

36 ÉTANG BÉNISME	P. 59
47 RN DE L'ÉTANG DE LA MAZIÈRE	P. 76
59 MARAIS DE LA CANARDERIE	P. 93
59 COULÉE VERTE DE MARDYCK	P. 95
78 DOMAINE DE FLICOURT	P. 118

FEU

34 SITE NATUREL PROTÉGÉ DU MEJEAN	P. 57
51 ÉTANG DES LANDRES	P. 82
58 ÉTANG DE MARVY	P. 91

Remarque : plusieurs techniques de gestion peuvent être mises en œuvre sur un même site. Étant donnée la diversité des techniques utilisées, seules les principales sont mentionnées dans cet index.

FICHE / MODE D'EMPLOI

Département,
commune
NOM du SITE

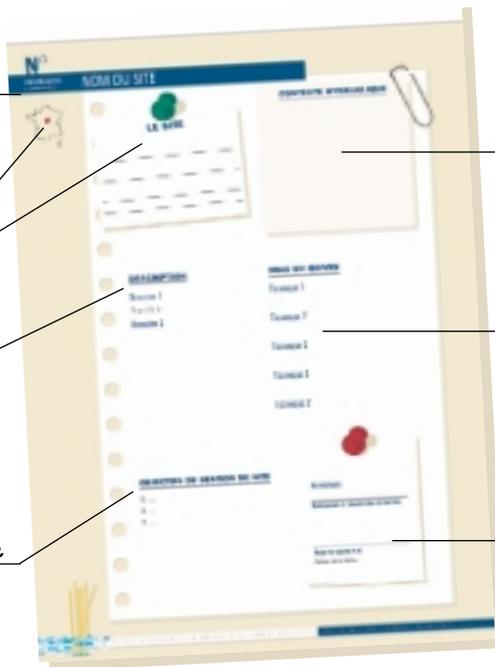
Situation Géographique

Descriptif du Site

Description de la roselière
et objectif de gestion

- M : maintien
- C : création
- R : restauration
- D : destruction

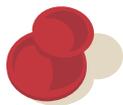
Objectifs de gestion du site



Contexte hydraulique du site

Techniques mises en œuvre pour
atteindre l'objectif 1,2, 3 ...

Informations utiles, contacts,
propriétaires et partenaires



LE SITE

Superficie de la zone humide : 43 hectares
(étang supposé créé en 1324)

Étang inclus dans un site de 56 hectares

Autres biotopes présents sur le site : bois, landes

Inventaire(s) et/ou statut(s) de protection
(recouvrant toute ou partie du site) :
PSIC, RCFS, ZNIEFF

Activité pratiquée sur le site : pisciculture

Aménagements d'entretien lors des "assecs"
(assèchements culturaux périodiques encore
pratiqués en Dombes) et ouverture des roselières
par la création de chenaux au bulldozer pour
augmenter le périmètre des lisières (contact
roselière - eau). La terre des chenaux est
repoussée devant la roselière de façon à
renforcer celle-ci.



Photo : J-Y. Fournier, ONCFS

CONTEXTE HYDRAULIQUE

Bassin versant de la source du Renon

Zone humide :

- inscrite au cœur de la Dombes
- située en tête de bassin
- alimentée par une source, un autre plan d'eau ("chaîne d'étangs"), les précipitations et par ruissellement
- présentant une eau mésotrophe, polluée par des rejets agricoles et de transports routiers

Gestionnaire des niveaux d'eau : ONCFS

Variations des niveaux d'eau de 20 cm environ

DESCRIPTION

ROSELIÈRE 1

Superficie : un peu plus d'1 hectare

Composition et sens de la gestion :
100 % de phragmitaie (M)

Espèces présentes : Blongios nain,
Héron pourpre, Rousserolle turdoïde,
Rousserolle effarvatte

ROSELIÈRE 2

Superficie : moins d'1 hectare

Composition et sens de la gestion :
100% de phragmitaie (M)

Espèces présentes : Butor, Blongios nain,
Rousserolle turdoïde, Rousserolle effarvatte

ROSELIÈRE 3

Superficie : un peu plus d'1 hectare

Composition et sens de la gestion :
100% de phragmitaie (M)

Espèces présentes : Blongios nain,
Rousserolle turdoïde, Rousserolle effarvatte

ROSELIÈRE 4

Superficie : moins d'1 hectare

Composition et sens de la gestion :
100% de phragmitaie (M)

Espèces présentes : Rousserolle turdoïde,
Rousserolle effarvatte

ROSELIÈRE 5

Superficie : moins d'1 hectare

Composition et sens de la gestion :
100% de phragmitaie (M)

Espèces présentes : Blongios nain,
Rousserolle turdoïde, Rousserolle effarvatte

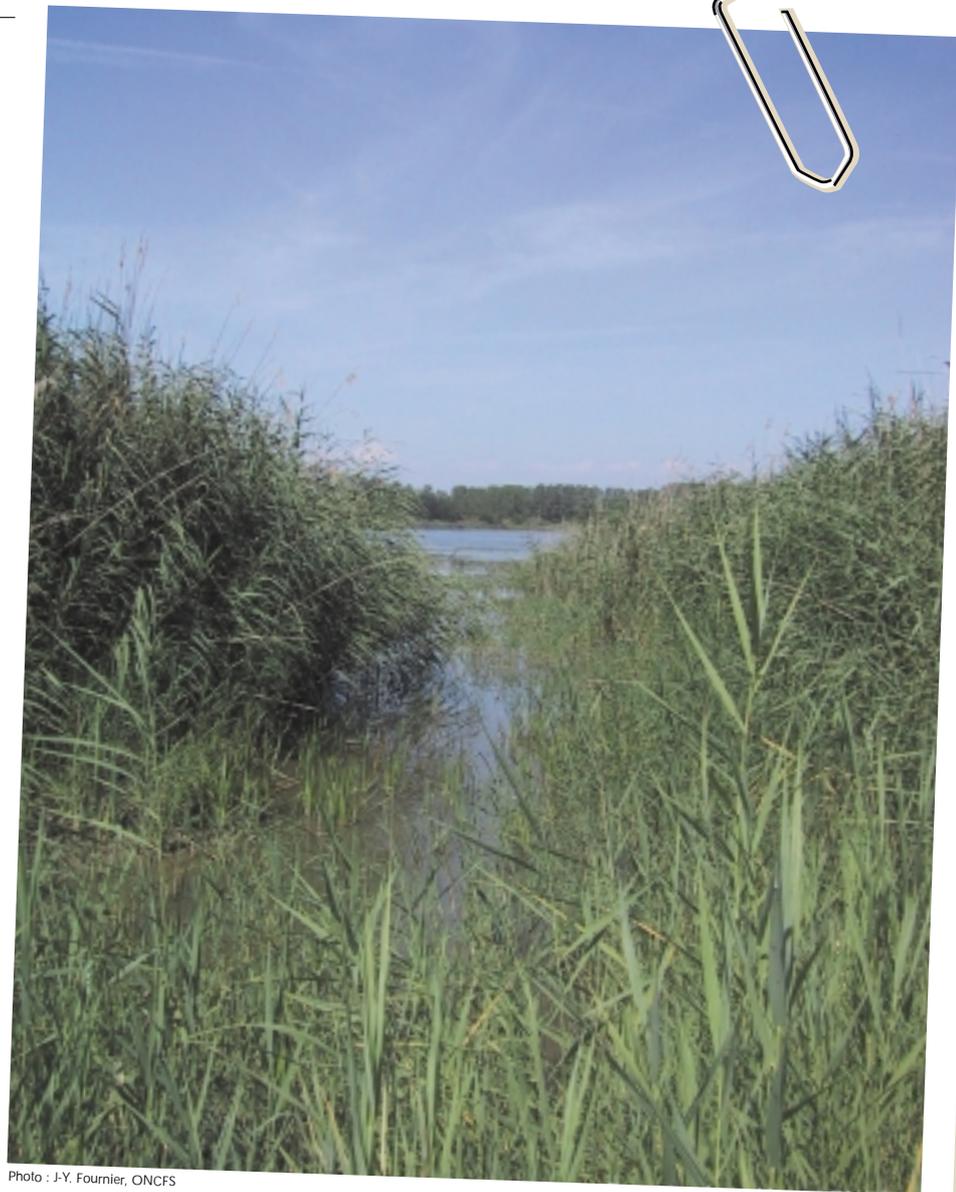


Photo : J-Y. Fournier, ONCFS

OBJECTIFS DE GESTION DU SITE

1. Maintenir la pisciculture sur l'étang
2. Entretien des milieux naturels et ouvrir la roselière

MISE EN ŒUVRE

TECHNIQUE 1

Vidange totale de l'étang, tous les ans, aux alentours de la mi-octobre jusque mi (à fin) novembre, sur une période de 1 mois.

Matériel : vannes

L'année où l'étang est mis en assec, on cultive "le fond" en avoine. Celle-ci est récoltée et la paille est si possible exportée (bottes).

Estimation du temps passé : vidange : 1 mois, pêche : 2 jours, remise en eau : 1 mois

Entretien du Bief et de la pêcherie : 1 830 euros

Résultats financiers : légèrement positifs

Suivis : pêche

Problème rencontré : vidange rendue parfois difficile par les fortes pluies d'automne.

TECHNIQUE 2

Décapage sur une partie de la roselière, tous les 5 ans, en juillet-août.

Espèces concernées : anatidés, hérons, rousserolles

Matériel : bulldozer

Produits épandus sur place.

Estimation du temps passé : 3 jours

Estimation du coût total : 15 000 euros

Résultats : positifs

Suivis : comptage anatidés, hérons, rousserolles

Problème rencontré : entretenir le site tous les 5 ans

PROPRIÉTAIRE

Fondation nationale pour la protection des habitats français et de la faune sauvage

PARTENAIRES ET CONVENTION DE GESTION

ONCFS
Contrat MAE 1997-2002

POUR EN SAVOIR PLUS

Auteur de la fiche : Jean-Yves FOURNIER
Office National de la Chasse
et de la Faune Sauvage
Délégation régionale de Rhône-Alpes
Montfort - 01330 Birieux
Tél. 04 74 98 31 94
j.y.fournier@oncfs.gouv.fr



LE SITE

Superficie de la zone humide :
1 800 hectares (dont 474 hectares en RN)

Marais, étangs, cours d'eau et tourbière
basse alcaline

Autres biotopes présents sur le site : bois,
prairies

Inventaire(s) et/ou statut(s) de protection
(recouvrant toute ou partie du site) :
ZPS, pSIC, RN, ZNIEFF

Activités pratiquées sur le site : chasse,
pêche, tourisme ; hors RN : agriculture,
populiculture

DESCRIPTION

ROSELIÈRE 1

(DATE DES ANNÉES 1960)

Superficie : 20 hectares

Composition et sens de la gestion :
67% de phragmitaie (R),
33% de cariçaie (R)

Espèces présentes :

Locustelle luscinoïde,
Rousserolle turdoïde,
Gorgebleue à miroir,
Grande Douve,
Rubanier nain,
Flûteau fausse-renoncule

ROSELIÈRE 2

(DATE DES ANNÉES 1960)

Superficie : 60 hectares

Composition et sens de la gestion :
100% de phragmitaie (M)

Espèces présentes :

Gorgebleue à miroir

CONTEXTE HYDRAULIQUE

Au débouché du bassin versant du Séran
(Valromey - Grand Colombier 1530 m d'altitude)

Zone humide :

- située en fond de vallée
- alimentée par la nappe, des sources, un cours d'eau et par ruissellement
- présentant une eau eutrophe, peu polluée par des rejets agricoles, industriels et domestiques

2 nappes phréatiques distinctes superposées : une nappe profonde dans les alluvions grossières séparée de la nappe superficielle contenue dans la tourbe par un horizon argileux étanche

Gestionnaires des niveaux d'eau : certains agriculteurs et la Compagnie Nationale du Rhône (aucune gestion active des niveaux d'eau)

Variations des niveaux d'eau entre -50 cm et 1m (lors d'inondations)



Photo : F. Darinot, RNML



Photo : Y. Beauvallet

OBJECTIF DE GESTION DU SITE

1. Restaurer la cariçaie et entretenir les milieux naturels (roselière 1)

MISE EN ŒUVRE

TECHNIQUE 1

Fauche, sur une partie de la roselière, en août, tous les ans.

Habitats concernés :
cariçaie à *Carex elata*, *moliniaie*

Matériel : tracteur à pneus larges gonflés basse pression

Balles vendues aux agriculteurs et invendus brûlés.

Estimation du temps passé :
1 mois plein pour 2 personnes

Estimation du coût et entretien du matériel :
600 euros/an en moyenne

Résultats : satisfaisants

Suivis : suivi floristique des prairies gérées (120 stations de relevés linéaires Daget-Poissonnet), STOC oiseaux, baguage oiseaux, suivi de populations de papillons

Problèmes rencontrés : problème d'exportation de la matière fauchée et de sa valorisation extérieure

Note : technique en cours d'amélioration, développement d'une filière "blache" (la blache est le nom local du foin de marais)

TECHNIQUE 1'

Pâturage, sur une partie de la roselière, d'avril à octobre, tous les ans.

Habitats concernés : cariçaie à *Carex elata*, *moliniaie*

Cheptel : chevaux de Camargue, bovins Highland
Vente des jeunes.

Estimation du temps passé : équivalent à 7 mois/an à temps plein (1 berger à mi-temps)

Estimation du coût et entretien du cheptel :
580 euros/hectare environ (toutes dépenses comprises)

Résultats : satisfaisants

Suivis : suivi floristique des prairies gérées (120 stations de relevés linéaires Daget-Poissonnet), STOC oiseaux, baguage oiseaux, suivi de populations de papillons

Problèmes rencontrés : problème de valeur nutritive de la végétation, de risques d'inondation des prairies ; coûts élevés du pastoralisme

Note : technique en cours d'amélioration, réorganisation de la gestion pastorale

AUTRE OBJECTIF

(EN COURS DE VALIDATION PAR LES ACTEURS DU MARAIS)

Rehausser le niveau de la nappe phréatique dans le marais (en préservant les cultures céréalières), grâce à la mise en place de batardeaux sur certains fossés du marais, de seuils sur les cours d'eau.

PROPRIÉTAIRES

Propriétaires privés
Communes de Culoz, Béon, Ceyzérieu, Flaxieu et Pollieu
État
Associations (ACCA locales, associations de protection de la nature et de gestion des cours d'eau)

PARTENAIRES ET CONVENTION DE GESTION

Compagnie Nationale du Rhône
MEDD
Conseil régional de Rhône-Alpes
Conseil général de l'Ain
Union européenne
Contrat Natura 2000 déposé en 2003

POUR EN SAVOIR PLUS

Auteur de la fiche : Fabrice DARINOT
Entente Interdépartementale
de Démoustication
BP 2
73310 Chindrieux
Tél. 04 79 54 21 58
rn.lavours.eid@wanadoo.fr



LE SITE

Superficie de la zone humide :
47,54 hectares

Marais et étangs inclus dans un site de
47,54 hectares.

Autre biotope présent sur le site : bois

Inventaire(s) et/ou statut(s) de protection
(recouvrant toute ou partie du site) :
RN, ZNIEFF

Aucune activité n'est pratiquée sur le site.

DESCRIPTION

ROSELIÈRE 1

Superficie : 0,21 hectare

Composition et sens de la gestion :
50% de phragmitaie (R), 33% de cariçaie (D),
15% de ligneux (D), 2% de typhaie (M)

Note : démarrage de la fauche en 2001

ROSELIÈRE 2

Superficie : 0,305 hectare

Composition et sens de la gestion :
50% de phragmitaie (R), 25% de cariçaie (D),
20% de ligneux (D), 5% de glycéraie (M)

Espèces présentes :
Cigüe vireuse, Gorgebleue

Note : démarrage de la fauche en 2002

ROSELIÈRE 3

Superficie : 0,12 hectare

Composition et sens de la gestion :
70% de phragmitaie (R), 20% de cariçaie (M),
10% de ligneux (D)

Espèce présente : Gorgebleue

Note : démarrage de la fauche en 2001

ROSELIÈRE 4

Superficie : 0,455 hectare

Composition et sens de la gestion :
50% de ligneux (D), 30% de cariçaie (M),
20% de phragmitaie (R)

Note : démarrage de la fauche en 2002

ROSELIÈRE 5

Superficie : 0,24 hectare

Composition et sens de la gestion :
50% de phragmitaie (R), 33% de cariçaie (D),
15% de ligneux (D), 2% de typhaie (M)

Espèce présente : Gorgebleue

Note : démarrage de la fauche en 2000

CONTEXTE HYDRAULIQUE

Bassin versant de la haute vallée de la
Somme

Zone humide :

- située en fond de vallée
- alimentée par la nappe, un cours d'eau et les précipitations
- présentant une eau eutrophe, polluée par des rejets agricoles et de transports routiers

Gestionnaires des niveaux d'eau :

service technique de la Communauté
d'agglomération de Saint-Quentin et Voies
Navigables de France

Variations des niveaux d'eau moyennes :
20 cm ; extrêmes : 40 cm

Aménagements : remplacement de la vanne
de la Somme en 1998 (retenue de l'eau dans
le marais) ; en projet : étude hydraulique et
hydrogéologique de la RN

OBJECTIFS DE GESTION DU SITE

1. Obtenir un débit permanent et minimum du cours de la Somme et fournir un complément à l'alimentation en eau du canal de Saint-Quentin
2. Limiter l'envahissement par les ligneux
3. Restaurer la dynamique des roselières
4. Favoriser l'inondation

MISE EN ŒUVRE

TECHNIQUE 1

Gestion hydraulique permise par l'utilisation de vannes automatiques et manuelles, avec, pour les vannes automatiques, la définition de côtes d'hiver et d'été.

Matériel : vannes manuelles et automatiques

Estimation du temps passé : indépendant du service environnement (il s'agit de vannes automatiques)

Résultats : pas d'épisode accidentel

Suivis : suivis d'échelles limnimétriques pour veiller à la fiabilité du système chaque jour. Suivi intégré à d'autres opérations quotidiennes.

Problèmes rencontrés : la définition des côtes d'hiver et d'été n'a pas apporté les résultats escomptés. La gestion des vannes en amont du site aurait une influence sur les niveaux d'eau relevés sur le site, ceci expliquerait pourquoi les côtes préconisées ne sont pas obtenues.



Photo : Communauté d'agglomération de St. Quentin

TECHNIQUE 2

Coupe de saulaie envahissante. Intervention annuelle, au début de l'automne, sur toute la roselière.

Espèces concernées : ligneux de la phragmitaie

Matériel : tronçonneuse, chemin de planches en contreplaqué marine

Produits exportés hors du site.

Estimation du temps passé :

25 jours homme/an :
10 jours homme/an pour la coupe de saules,
15 jours homme/an pour l'exportation

Estimation du coût total :
2 435 euros

Résultats : réduction des menaces d'envahissement des phragmitaies par les saules

Suivis : coupe de rejets systématique pendant les années qui suivent

Problèmes rencontrés : volumes à exporter très importants (donc brûlés dans une barge flottante) ; reprise des ligneux

Note : efficacité de la technique du tire-sève : sur un buisson à troncs ou branches maîtresses multiples, ne garder, par souche traitée, qu'une tige rabattue à 1 mètre du sol. Cela constitue un tire-sève sur lequel seront concentrées les repousses de la souche au sommet de la tige conservée. Puis chaque année, retailler ces repousses de manière à affaiblir la souche.

Note : 1 jour homme/an : 7h30min

TECHNIQUE 2'

Coupe de rejets. Intervention annuelle, au début de l'automne, sur toute la roselière.

Espèces concernées : ligneux de la phragmitaie

Matériel : serpes et haches, chemin de planches en contreplaqué marine

Produits exportés hors du site.

Estimation du temps passé : 15 jours homme/an

Estimation du coût et entretien du matériel :
443 euros

Estimation du coût total :
1 307 euros

Résultats : réduction du volume des rejets

Suivis : carrés de suivi de végétation permanent

Problèmes rencontrés : reprise des ligneux

Note : ne pas mécaniser les opérations sinon l'effet est limité

TECHNIQUE 3

Fauche exportatrice triennale, en layon par rotation. Intervention annuelle, au début de l'automne, sur toute la roselière.



Photos : Communauté d'agglomération de St-Quentin



Habitat concerné : phragmitaie

Matériel : débroussailluse à dos, chemin de planches en contreplaqué marine

Produits exportés hors du site.

Estimation du temps passé (en 2001) : fauche : 4 jours homme/an, exportation : 51,5 jours homme/an

Estimation du coût et entretien du matériel (en 2001) :
4 jours de débroussailluse/an

Estimation du coût total : 5 055 euros

Résultats : revitalisation sensible des phragmitaies et régression des espèces floristiques nitrophiles envahissantes

Suivis : méthode Marchyllie : méthode basée sur un échantillonnage aléatoire par placettes de suivis de la vitalité des phragmitaies (éléments mesurés : densité, diamètre des tiges, hauteur moyenne des tiges, % des tiges fleuries)

Problèmes rencontrés : volumes à exporter ; layons à matérialiser

Note : la limitation du piétinement et la gestion des niveaux d'eau sont des conditions nécessaires pour dynamiser la roselière

TECHNIQUE 4

Étrépage. Intervention annuelle, au début de l'automne, sur une partie de la roselière.

Habitat concerné : phragmitaie

Matériel : bêches, houes, mannes en osier, géotextile armé, chenillard

Produits exportés hors du site.

Estimation du temps passé : 5 jours homme/an

Estimation du coût et entretien du matériel :
1 jour de chenillard/an pour exporter les produits

Estimation du coût total : 480 euros

Résultats : très lents

Suivis : cartographie

Problèmes rencontrés : volumes à exporter, donc motorisation par chenillard type Honda HP 500 HK1 ; aménagement de passage en géotextile armé provisoire type A2X

PROPRIÉTAIRE

Ville de Saint-Quentin

PARTENAIRES ET CONVENTION DE GESTION

DIREN Picardie

Conseil régional de Picardie

Conseil général de l'Aisne

Agence de l'eau Artois-Picardie

CSN de Picardie (suivi scientifique de la RN

et plans de gestion quinquennaux)

Convention de gestion entre l'État et la

Communauté d'agglomération en cours

POUR EN SAVOIR PLUS

Auteur de la fiche : Vincent REVEL

Service Environnement de la Communauté

d'agglomération de Saint-Quentin

Hôtel de la Communauté d'agglomération

de Saint-Quentin

9, place La Fayette - BP 256

02106 Saint-Quentin cedex

Tél. 03 23 62 82 86

vincent.revel@agglo-saint-quentin.fr



LE SITE

Superficie de la zone humide : 60 hectares

Étang d'une superficie de 17 hectares (date du 13 ou 14^{ème} siècle)

Autre biotope présent sur le site : bois

Inventaire(s) et/ou statut(s) de protection (recouvrant toute ou partie du site) : pSIC, Réserve de chasse, ZNIEFF

Activités pratiquées sur le site : baignade, pêche, sylviculture, voile

Aménagements : zone de loisirs (voile, baignade, pêche, sentiers)



CONTEXTE HYDRAULIQUE

Bassin versant du Cher

Zone humide :

- située en tête de bassin
- alimentée par un cours d'eau
- présentant une eau oligotrophe, polluée par des rejets agricoles

Gestionnaire des niveaux d'eau : ONF

DESCRIPTION

ROSELIÈRE

Superficie : 7 hectares

Roselière en expansion d'après les pêcheurs, quasi inexistante dans les années 1950.

Composition et sens de la gestion :

70% de phragmitaie (M),
15% de phalaridaie,
9% de ligneux,
5% de cariçaie,
1% de scirpaie

OBJECTIFS DE GESTION DU SITE

1. Assurer une gestion hydraulique adaptée
2. Dégager les zones de pêche



PROPRIÉTAIRE

État, forêt domaniale de Tronçais
(10 500 hectares)

POUR EN SAVOIR PLUS

Auteur de la fiche : Yves LEJEAN
Office National des Forêts
Rue de la République
Avermes - BP 1722
03017 Moulins cedex
Tél. 04 70 46 82 00
sd.moulins@onf.fr



Source : ONF 03

MISE EN ŒUVRE

TECHNIQUE 1

Déversoir de trop plein et vidange périodique tous les 8-10 ans.

TECHNIQUE 2

Fauche manuelle sur 10% de la roselière.

Habitat concerné : phragmitaie dense

Matériel : fauche manuelle

Produits de fauche laissés sur place.

Estimation du coût total : travail bénévole

Résultats : création de micro-ouvertures

Suivi : suivi botanique des populations remarquables

Problèmes rencontrés : piétinement des berges (parfois favorable à Drosera)

Note : interventions réalisées par la société de pêche ; contrôle à venir dans le cadre de Natura 2000.



RÉSERVE DE PRINTEGARDE



LE SITE

Superficie de la zone humide : tronçon de fleuve de 17,5 km

Cours d'eau inclus dans un site de 750 hectares

Autres biotopes présents sur le site : bois, digues empierrées

Inventaire(s) et/ou statut(s) de protection (recouvrant toute ou partie du site) : site Natura 2000, ZPS

Activités pratiquées sur le site : activités nautiques, pêche professionnelle, transport maritime

Aménagements : barrage utilisé pour baisser le niveau d'eau lors de crues ; piège à gravier en amont du confluent de la Drôme

DESCRIPTION

ROSELIÈRE 1

Superficie : 7 hectares

Composition et sens de la gestion :

99% de phragmitaie (R, M),
1% de typhaie, ligneux (D)

Espèces présentes : Blongios nain,
Castor, rousserolles, anatidés

ROSELIÈRE 2

Superficie : un peu plus d'1 hectare

Composition et sens de la gestion :
100% de phragmitaie (R), ligneux (D)

Espèces présentes :
rousserolles, anatidés, rallidés

ROSELIÈRE 3

Superficie : moins d'1 hectare

Composition et sens de la gestion :
100% de phragmitaie (M)

Espèces présentes : anatidés, rallidés

OBJECTIF DE GESTION DU SITE

1. Restaurer les roselières et entretenir les milieux naturels

CONTEXTE HYDRAULIQUE

Bassins versants du Rhône et de la Drôme
Zone humide :

- située au niveau du lit du fleuve
- alimentée par un cours d'eau
- présentant une eau méso-eutrophe, polluée par des rejets agricoles, industriels, domestiques et de transports routiers

Gestionnaire des niveaux d'eau :

Compagnie Nationale du Rhône

Niveaux d'eau assez stables sur une année ;
variations de 20 cm environ en cas de crue



Photo : J-Y. Fournier, ONCFS

MISE EN ŒUVRE

TECHNIQUE 1

Décapage sur toute la roselière 1. Travaux ponctuels, en septembre, échelonnés sur 3 ans (1ère fois en 2002).

Espèces concernées : oiseaux paludicoles, anatidés

Matériel : pelle mécanique

Produits issus du décapage épandus à proximité sur le site.

Estimation du temps passé : 1 mois

Estimation du coût et entretien du matériel : matériel d'une entreprise

Estimation du coût total : 55 000 euros environ

Résultats : observation en cours

Suivis : comptage oiseaux, quadrats de végétation

Problèmes rencontrés : choix de la période de travaux en fonction des conditions climatiques et du changement de la faune

PROPRIÉTAIRE

État (Domaine public fluvial)

PARTENAIRES ET CONVENTION DE GESTION

Compagnie Nationale du Rhône
Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse
DIREN Rhône-Alpes
Conseil régional de Rhône-Alpes
DDAF
Contrat Natura 2000

POUR EN SAVOIR PLUS

Auteur de la fiche : Jean-Yves FOURNIER
Office National de la Chasse
et de la faune Sauvage
Délégation régionale de Rhône-Alpes
Montfort - 01330 Birieux
Tél. 04 74 98 31 94
j.y.fournier@oncfs.gouv.fr



Photo : J-Y. Fournier, ONCFS



LE SITE

Superficie de la zone humide : 40 000 hectares
Marais, étangs, lagunes et mares temporaires inclus dans un site de 86 300 hectares.

Autres biotopes présents sur le site : bois, pelouses, prés salés, dunes

Inventaire(s) et/ou statut(s) de protection (recouvrant toute ou partie du site) : site Ramsar, ZICO, ZPS, PNR, RN, site classé, site inscrit, ZNIEFF

Activités pratiquées sur le site : agriculture, chasse, élevage, pêche, tourisme



Source : PNR Camargue

CONTEXTE HYDRAULIQUE

Delta du Rhône

Zone humide :

- située en aval du bassin, près de l'embouchure
- alimentée par canalisation, pompage et précipitations
- présentant une eau oligotrophe, polluée par des rejets agricoles, domestiques et de transports routiers (ponctuellement)

Présence d'une nappe salée dans le proche sous-sol (gradient de salinité nord-sud).

Gestionnaires des niveaux d'eau :

principalement les agriculteurs, en maîtrisant les entrées artificielles d'eau dans le delta

Aménagements présents :

digues du Rhône et de la mer, systèmes d'irrigation et de drainage présents sur tout le delta

DESCRIPTION

ROSELIÈRE DU MARAIS DE LA GRAND MAR

Superficie : 2 316 hectares

Composition et sens de la gestion : phragmitaie (M), scirpaie (M), sansouire en bordure (M)

Espèces présentes :

Héron pourpré, Butor étoilé

Activités : chasse, coupe du roseau, élevage, protection de la nature

ROSELIÈRE DU BASSIN DE LA SIGOULETTE

Superficie : 2 230 hectares

Composition : phragmitaie

Activités : chasse, coupe du roseau, élevage

ROSELIÈRE DU PONT DE ROUSTY ET DU GRENOUILLET

Superficie : 838 hectares

Composition : phragmitaie, typhaie, sansouire en périphérie

Espèce présente : Glaréole à collier

Activités : chasse, élevage

ROSELIÈRE DES MARAIS DES SAINTES-MARIES

Superficie : 1 281 hectares

Composition et sens de la gestion : phragmitaie (M), sansouire et sol nu

Espèces présentes : Héron pourpré, Butor étoilé, Blongios nain, Ibis falcinelle

Activités : chasse, élevage, pêche, récolte du roseau

ROSELIÈRE DES MARAIS EST DU VACCARÈS

Superficie : 5 648 hectares

Composition et sens de la gestion : phragmitaie (M), sansouire (M)

Espèces présentes : amphibiens

Activités : chasse, élevage, gestion et protection de la nature

OBJECTIFS DE GESTION DU SITE

1. Assurer les activités économiques : production agricole (riz), production de sel de mer, loisirs (chasse, tourisme), protection de la nature (réserves)
2. Assurer la production et la valorisation économique du roseau, tout en préservant l'avifaune
3. Permettre la production fourragère et l'activité d'élevage
4. Réguler les espèces invasives



Source : PNR Camargue

MISE EN ŒUVRE

TECHNIQUE 1

Pompage et submersion des terres : drainage en automne et en hiver, et mise en eau du delta au printemps et en été pour les besoins des activités, et notamment de l'agriculture (culture du riz)

Matériel : pompes, canaux, vannes

Estimation du temps passé : équipements gérés par les associations syndicales d'arrosants et de drainants

Estimation du coût total : difficile à chiffrer, 1 million d'euros/an minimum

Résultats : amélioration des rythmes de submersion

Suivis : réseau de suivi des niveaux d'eau et de salinité des plans d'eau

Problèmes rencontrés : conflits d'usages, les besoins des usagers étant différents, notamment en matière de gestion de l'eau ; problèmes de maîtrise des entrées et des sorties d'eau dans les zones humides

TECHNIQUE 2

Coupe du roseau sur une partie de la roselière. Intervention annuelle ou bisannuelle, en hiver.

Espèces concernées : oiseaux nicheurs à forte valeur patrimoniale et en régression (Butor, Héron pourpré)

Matériel : machine spécifique : récolteuse munie de pneu basse pression et respectant la fragilité du rhizome. Roseaux vendus à l'exportation et déchets brûlés.

Estimation du temps passé : 3-4 mois (de décembre à mars)

Résultats : maintien des habitats pour les espèces menacées

Suivi : suivi scientifique de quelques roselières

Problèmes rencontrés : conflits d'usages entre éleveurs, chasseurs et récoltants de roseau

TECHNIQUE 3

Pâturage extensif sur une partie de la roselière. Période et fréquence d'intervention variables.

Espèces concernées : oiseaux nicheurs, notamment les ardéidés qui accompagnent les grands herbivores. L'élevage maintient des milieux semi-ouverts, habitats prioritaires à ce groupe d'oiseaux.

Cheptel : taureaux et chevaux

Estimation du temps passé : difficile à évaluer

Estimation du coût total : environ 150 euros/hectare/an

Résultats : meilleur accueil des oiseaux et notamment Héron bihoreau, Héron crabier

Suivi : suivi scientifique de quelques roselières

Problèmes rencontrés : les éleveurs ne maîtrisent que très rarement la gestion de l'eau

TECHNIQUE 4

Lutte contre les ragondins, sur l'ensemble du site, toute l'année.

Habitats et espèces concernées : milieux humides, ragondins

Matériel : cages pièges

Ragondins portés à l'équarrissage.

Estimation du temps passé : toute l'année, à raison de 20 heures/semaine

Estimation du coût total : 150 000 euros/an

Résultats : environ 2 000 ragondins capturés chaque année

Suivis : suivi des captures

Problèmes rencontrés : obtenir les autorisations des gestionnaires



PROPRIÉTAIRES

Publics et privés

PARTENAIRES ET CONVENTION DE GESTION

État (DIREN Provence-Alpes-Côte-d'Azur, DDAF)
Conseil régional de Provence-Alpes-Côte-d'Azur
Conseil général des Bouches-du-Rhône
Communes du PNR de Camargue
MAE milieux humides, CTE riziculture

POUR EN SAVOIR PLUS

Auteur de la fiche : Régis VIANET
Parc naturel régional de Camargue
Mas du Pont de Rousty - 13200 Arles
Tél. 04 90 97 10 40
camargue-parc.naturel.regional@wanadoo.fr



LE SITE

Superficie de la zone humide : 530 hectares
Marais doux inclus dans un site de 530 hectares.

Autres biotopes présents sur le site : bois humides, prés salés, prairies et mares temporaires méditerranéennes, cladiaies, marais à choin et molinie, sansouires

Inventaire(s) et/ou statut(s) de protection (recouvrant toute ou partie du site) : ZNIEFF

Activités pratiquées sur le site : animation et visite, chasse, écobuage, pâturage (élevage de chevaux), récolte du roseau

Aménagements : aménagements cynégétiques et pastorales, développement des activités industrielles en périphérie du site (sur les terrains du Port autonome de Marseille)

DESCRIPTION

ROSELIÈRE DU TRIANGLE (DATE DE 1975)

Superficie : 5 hectares environ

Composition et sens de la gestion :
100% de phragmitaie (M)

Espèces présentes :

Passereaux paludicoles (Mésange à moustaches, Lusciniole, Rousserolle effarvatte)

Note : pâturage interdit, problème avec le développement du Baccharis (mitage progressif en cours). Roselière suivie dans le cadre du programme roselière typologie des roselières méditerranéennes.

AUTRES ROSELIÈRES PRÉSENTES SUR LE SITE

Superficie :

20 hectares potentiellement disponibles

Composition et sens de la gestion :

70% de phragmitaie (M), 30% de cladiaie, scirpaie localisée, ligneux ponctuels

Espèces présentes :

Butor étoilé, passereaux paludicoles, Busard des roseaux, Blongios nain occasionnel



Photo : N. Beck, TdV

CONTEXTE HYDRAULIQUE

Zone humide :

- située en aval de la dépression du Vigueirat, partie sud du Grand Plan du Bourg, limite ouest de plaine de la Crau
- située en fin de bassin, en bordure maritime
- alimentée par la nappe phréatique de la Crau et des canaux
- présentant une eau douce, oligotrophe et fraîche

Risque de modification de la qualité de l'eau par les activités agricoles, les rejets industriels, domestiques et éoliens (envolés de poussières des crassiers et des stocks de minerais)

Gestionnaires des niveaux d'eau : les décisions sont prises en commun entre les acteurs présents sur le site lors des 3 comités de gestion/an. Opérateurs : société de chasse et éleveurs



Photo : N. Beck, TdV

OBJECTIFS DE GESTION DU SITE

1. Assurer une gestion hydraulique qui respecte au mieux le cycle naturel (assec estival, submersion hivernale)
2. Maintenir l'activité de récolte du roseau, en accord avec les objectifs de conservation (notamment de l'avifaune)
3. Limiter la prolifération de la Jussie
4. Étudier la compétition entre Baccharis, Cladium et Phragmites

MISE EN ŒUVRE

TECHNIQUE 1

Respecter au mieux les variations naturelles des niveaux d'eau, à savoir une inondation hivernale et un assec estival.

Matériel : entretien des ouvrages et infrastructures existants (remplacement des martelières et des buses, curage des canaux). Pas de matériel spécifique utilisé, les vidanges et les emplins se font par gravité par manipulation de martelières et de bâtards d'eau (planche en travers des buses).

Estimation du temps passé : 1 heure/mois (opération réalisée par les chasseurs)

Estimation du coût total : 15 245 euros en 2001 pour des curages de rousine (élimination des jussies qui ont colmaté le canal et des sédiments accumulés)

Résultats : satisfaisants, les niveaux d'eau ont baissé de 40 cm par rapport à la situation de crise et les assec estivaux ont pu être respectés l'été suivant

Suivis : suivis mensuels des niveaux d'eau et des conductivités depuis 1996

Problèmes rencontrés : manque de personnel technique sur le terrain ; suivi non assuré à long terme

TECHNIQUE 2

Récolte mécanisée du roseau sur une superficie variable selon les années (jusqu'à 20 000 bottes/an). La récolte débute en hiver après la chute complète des feuilles (décembre-janvier) et peut se prolonger jusqu'à début mars.

Habitat concerné : roselière plus ou moins pure (marisque et carex par endroit)

Matériel : engin à pneu basse pression

Les produits de fauche (bottes) sont exportés et les résidus (carex, cladium) sont brûlés sur place.

Estimation du temps passé : 8 à 15 jours/an pour 2 personnes

Estimation du coût total : voir avec les récoltants de roseaux

Résultats : satisfaisants selon les années mais contrôle de l'activité (secteurs, périmètres concernés) difficile. Il manque un suivi précis des surfaces réellement exploitées selon les années et des rendements.

Problème rencontré : implication fluctuante du sagneur (motivations, besoin de la ressource)

Suivis : 2 types de suivi (par transect et piézométrique) dans le cadre du programme roselière de la Tour du Valat, suivi aérien réalisé certaines années, dénombrement des bottes. Un SIG est en cours d'élaboration et les surfaces récoltées en 2003 devraient faire l'objet d'un suivi plus fin (contour au GPS puis saisie dans le SIG)

TECHNIQUE 3

Arrachage manuel pour limiter la Jussie, opération complétée par d'autres interventions mécaniques (filtres, curage) et chimiques (limitées). La lutte contre la Jussie se fait essentiellement dans les canaux pour permettre un fonctionnement hydrologique normal. Le colmatage de certains canaux a entraîné des niveaux d'eau anormalement élevés en été sur une grande partie du site. De fait, les assecs estivaux n'ont pu être respectés.

Espèce concernée : Jussie

Matériel : arrachage manuel

Produits stockés en tas et séchés.

Estimation du temps passé : 50 jours homme/an minimum pour un linéaire 1.5 km

Estimation du coût total : 4 575 euros pour les chantiers de bénévoles ; 7 620 euros en 2002



Photo : N. Beck, TdV

Résultats : satisfaisants, mais nécessite un contrôle et des actions à long terme

Suivis : suivis de la rentabilité (évolution du mètre linéaire d'une année à l'autre en fonction des opérations réalisées)

Problèmes rencontrés : manque de moyens techniques et humains ; interventions lourdes en temps et en coûts

TECHNIQUE 4

Recherche sur Baccharis, et plus particulièrement sur la compétition entre Baccharis, Cladium et Phragmites. Cette étude a été réalisée par un stagiaire (encadré par A. Mauchamp, pendant 6 mois), et concerne une partie seulement de la roselière. En 2003, projet d'étude de l'impact des écobuages sur le développement de la banque de graines des Baccharis dans la roselière et la cladiaie (expérience in situ et en conditions contrôlées).

Habitat concerné : cladiaie (pure ou en mélange avec le roseau) et phragmitaie

Matériel : exclos et bac (1 m²)

Estimation du temps passé : 6 mois (et 10 jours pour un chargé de recherche)

Estimation du coût total : 9 000 euros

Résultats : expérience en cours. Les premiers résultats montrent que l'ouverture du milieu par le feu provoque une germination en masse l'année n+2 après le feu et se poursuit les années suivantes.

Problèmes rencontrés : toutes les stations étudiées sont actuellement colonisées par des graines. Les banques de graines réalisées l'été 2002 montre des taux de 26 à 3800 graines au m² selon les sites. Autre problème : manque de moyens techniques et humains pour freiner les colonisations, les acteurs ne se rendent pas vraiment compte de l'impact des usages comme le feu sur la prolifération du Baccharis.

EN PROJET

En 2002, mise en place d'un suivi sur la qualité des eaux. **Problème** : la modification de la qualité des eaux est en mesure de transformer (dans une échance relativement courte) la composition des habitats (essentiellement des grandes émergentes). Contrairement au roseau, le Cladium paraît être particulièrement sensible à un enrichissement du milieu en azote par exemple.

PROPRIÉTAIRES

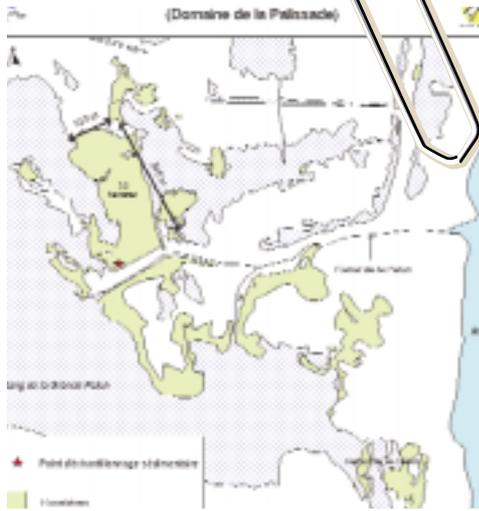
Sollac méditerranée - Site de Fos
Groupe ARCELOR

PARTENAIRES ET CONVENTION DE GESTION

Convention annuelle de gestion entre Sollac et la station biologique de la Tour du Valat
Des conventions de gestion sont réalisées entre Sollac et les chasseurs, éleveurs et récoltants de roseaux

POUR EN SAVOIR PLUS

Auteur de la fiche :
Nicolas BECK et Marc THIBAUT
Station biologique de la Tour du Valat
Le Sambuc - 13200 Arles
Tél. 04 90 97 20 13
beck@tourduvalat.org
thibault@tourduvalat.org



Carte : SMGDP

DESCRIPTION

ROSELIÈRE (DATE AU MOINS DE 1970,
AVEC DES ÉVOLUTIONS DANS SA SUPERFICIE)

Superficie : 5 hectares

Composition et sens de la gestion :
100% de phragmitaie (M)

Espèces présentes : Panure à moustache,
Lusciniolle à moustaches, Rousserolle
turdoïde, Rousserolle effarvatte, Bruant
des roseaux, Fauvettes communes (pas de
Blongios nain régulier, Butor étoilé de
passage seulement)

OBJECTIF DE GESTION DU SITE

1. Conserver les milieux naturels
et maintenir la roselière en l'état.

MISE EN ŒUVRE

TECHNIQUE 1

Maintenir la roselière par la
non-intervention, en la laissant
évoluer tel quel.

PROPRIÉTAIRE

Conservatoire du Littoral

PARTENAIRES ET CONVENTION DE GESTION

Conseil général des Bouches-du-Rhône
(pour le fonctionnement)
Commune d'Arles (pour le fonctionnement)
Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse
(pour des actions ponctuelles)
Conservatoire du Littoral
(pour des actions ponctuelles)
Conventions avec un éleveur de chevaux
camarguais, un pêcheur traditionnel
et un apiculteur

POUR EN SAVOIR PLUS

Auteur de la fiche : Gilles DESSOMME
Syndicat Mixte pour la Gestion du Domaine
de la Palissade
BP 5 Domaine de la Palissade
13129 Salin de Giraud
Tél. 04 42 86 81 28
palissade@free.fr

LE SITE

Superficie de la propriété : 702 hectares

Marais et lagunes inclus dans une zone humide de
1 200 hectares, elle-même incluse dans la Camargue,
80 000 hectares.

Autre biotope présent sur le site : sansouïres

Inventaire(s) et/ou statut(s) de protection (recou-
vrant toute ou partie du site) : site Ramsar, ZICO,
ZPS, PNR, site inscrit, ZNIEFF (ZSC en cours)

Activités pratiquées sur le site : apiculture, élevage,
pâturage, pêche, tourisme contrôlé
(chasse et tourisme balnéaire en périphérie)

CONTEXTE HYDRAULIQUE

Bassin versant de la Camargue

(bien qu'une grande digue isole le site de ce
bassin versant)

Zone humide :

- située en aval du bassin,
près de l'embouchure du Grand Rhône
- alimentée par le Rhône
- présentant une eau mésotrophe, polluée
par tout ce qu'on peut trouver dans un grand
fleuve dont les rives sont industrialisées

Eau saumâtre.

Depuis les 10 dernières années, il semblerait
que la qualité chimique de l'eau se soit
améliorée.

Gestionnaire des niveaux d'eau :

le Syndicat Mixte, sauf la lagune où se
développe la roselière. Cette lagune est reliée
au Rhône par un canal qui n'est pas équipé
de vanne. Le niveau dépend donc du niveau
du Rhône.

Variations des niveaux d'eau :

de l'assèchement partiel (déficit hydrique
important l'été) aux inondations généralisées
l'hiver

Note : tous les étangs sont reliés entre eux
et au Rhône par l'intermédiaire de canaux.
Certains sont équipés de vannes. Présence
de 12 km de digues plutôt basses





LE SITE

Superficie de la zone humide : 22 hectares
(6500 hectares pour le Vaccarès)

Étang(s) inclus dans un site de 13 117 hectares.

Autres biotopes présents sur le site : bois,
sansouires, lagunes, dunes, plages

Inventaire(s) et/ou statut(s) de protection
(recouvrant toute ou partie du site) : site
Ramsar, ZPS, PNR, RN, Réserve de biosphère,
site classé, ZNIEFF

Aucune activité n'est pratiquée sur le site.

DESCRIPTION

ROSELIÈRE (DATE DES ANNÉES 1950,
DÉBUT DE LA RIZICULTURE)

Superficie : 18,61 hectares

Composition et sens de la gestion :
100% de phragmitaie (M)

Espèces présentes :

Rousserolle effarvate,
Rousserolle turdoïde,
Mésange à moustache,
Héron cendré,
Butor étoilé,
Grèbe huppé,
Grèbe castagneux,
Busard des roseaux, ...

OBJECTIF DE GESTION DU SITE

1. Aussi longtemps qu'il existera un apport d'eau douce agricole, l'objectif sera de maintenir en état la roselière et son cortège d'espèces paludicoles

PROPRIÉTAIRE

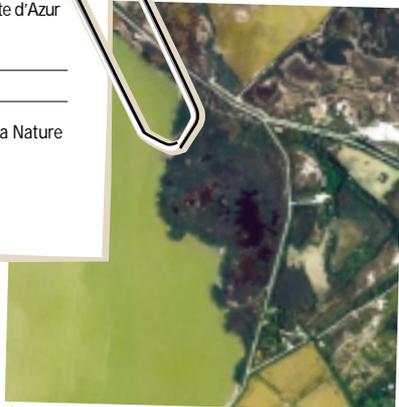
État

PARTENAIRES ET CONVENTION DE GESTION

MEDD
Conseil régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur
SNPN
Contrat Natura 2000 en cours

POUR EN SAVOIR PLUS

Auteur de la fiche : Yves CHÉRAIN
Société Nationale de Protection de la Nature
La Capelière
13200 Arles
Tél. 04 90 97 00 97
camargue-rn@espaces-naturels.fr



Source : SNPN

CONTEXTE HYDRAULIQUE

Bassin de drainage du Fumemorte

Zone humide :

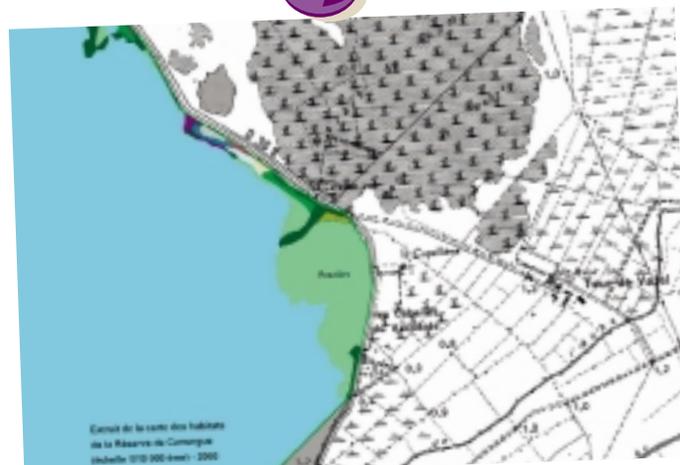
- située à proximité de l'exutoire
- alimentée par ruissellement
- présentant une eau mésotrophe, polluée par des rejets agricoles

La roselière est limitée par les variations de salinité du Vaccarès dont les eaux peuvent l'envahir.

Gestionnaire des niveaux d'eau : commission composée des représentants des agriculteurs, pêcheurs, scientifiques et protecteurs de la nature

Variations des niveaux d'eau de -0,3 à 0,3 mètres.

Aménagements : 2 canaux de drainage (eaux de rizière) s'écoulent dans l'étang du Vaccarès. Projet de limitation (voire d'arrêt) de ces rejets, accompagné d'une possibilité d'apport d'eau directe du Rhône



Carte : SNPN

MISE EN ŒUVRE

TECHNIQUE 1

Gestion hydraulique par manœuvre de vannes. Le niveau d'eau dans la roselière dépend du niveau général des étangs. Ces derniers sont gérés de manière à conserver une variabilité annuelle et inter-annuelle des niveaux et salinités. Il n'y a pas de gestion particulière pour la roselière.

Les décisions de gestion sont prises après avis de la commission exécutive de l'eau présidée par la DDAF. Dans la pratique, il s'agit de manœuvres de martellières entre les étangs et la mer visant soit à évacuer de l'eau vers la mer si les niveaux sont trop hauts, soit de faire entrer de l'eau de mer pour rétablir la salinité des étangs.

TECHNIQUE 2

Maintenir la roselière par la non-intervention, en la laissant évoluer tel quel.



LE SITE

Superficie de la zone humide : 983 hectares

Marais et étangs inclus dans un site de 983 hectares

Autres biotopes présents sur le site : roselières (Phragmites australis), scirpaies, sansouïres, pelouses, boisements (tamaris, ormes, peupliers)

Inventaire(s) et/ou statut(s) de protection (recouvrant toute ou partie du site) : ZICO, ZPS, ZNIEFF, site Natura 2000 (DOCOB en cours) (RN en cours)

Activités pratiquées sur le site : accueil du public, apiculture, élevage

Aménagements pour l'accueil du public : sentiers sur pilotis, observatoires, etc...

DESCRIPTION

ROSELIÈRE 1 (ROSELIÈRE DÉJÀ PRÉSENTE SUR LES PHOTOS AÉRIENNES DES ANNÉES 40)

Superficie : 200 hectares

Composition et sens de la gestion :
95% de phragmitaie (M), 5% de typhaie

Espèces présentes :
Héron pourpré, Butor étoilé, Blongios nain, grande Aigrette, Panure à moustaches, Lusciniole à moustaches, Héron cendré, Busard des roseaux, Rousserolle turdoïde, Rousserolle effarvatte, Rémiz penduline (hivernage)

ROSELIÈRE 2 (DATE DES ANNÉES 90)

Superficie : 50 hectares

Composition et sens de la gestion :
100% de phragmitaie (C)

Espèces présentes :
Héron pourpré, Butor étoilé, passereaux

PROPRIÉTAIRE

Conservatoire du Littoral

PARTENAIRES ET CONVENTION DE GESTION

Mairie d'Arles (partenaire financier)
WWF France (partenaire financier)
Conseil général des Bouches-du-Rhône (partenaire financier)
Conseil régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur (partenaire financier)
Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse (partenaire financier)
Bailleurs privés
MAE : 3 contrats en faveur de l'élevage extensif de taureaux et de chevaux de race Camargue

POUR EN SAVOIR PLUS

Auteur de la fiche :
Nathalie HECKER et Jean-Laurent LUCCHESI
Association des Amis du marais du Vigueirat
Marais du Vigueirat - 13104 Mas Thibert
Tél. 04 90 98 79 40
marais-du-vigueirat@wanadoo.fr

CONTEXTE HYDRAULIQUE

Bassin versant du Vigueirat

Zone humide :

- située en fin de bassin. Site entièrement endigué et bordé par deux grands canaux (canal du Vigueirat et canal d'Arles à Bouc) utilisés pour l'alimentation du site en eau
- alimentée par ces deux canaux
- présentant une eau eutrophe, polluée par des rejets agricoles, industriels et domestiques

Un des deux canaux d'alimentation du site provient du Rhône, l'eau est donc susceptible de contenir tous les polluants du fleuve.

Gestionnaire des niveaux d'eau :

Association des Amis du Vigueirat

Niveaux d'eau contrôlés, tout en respectant les variations climatiques inter-annuelles et intra-annuelles

OBJECTIF DE GESTION DU SITE

1. Assurer une gestion qui permette de favoriser et de maintenir le patrimoine naturel du site (en particulier l'avifaune)

MISE EN ŒUVRE

TECHNIQUE 1

En raison de son passé agricole, le site est divisé en une trentaine de bassins hydrauliques indépendants, ce qui permet de réguler les niveaux d'eau localement. La gestion de l'eau se fait en conformité avec le cycle climatique méditerranéen et avec le fonctionnement hydraulique passé du delta. Les mises en eau se font généralement entre octobre et mai, période correspondant autrefois aux crues du Rhône avant son endiguement. La période estivale, saison caractérisée par un fort déficit hydrique en région méditerranéenne, induit un assèchement naturel de 75 % des marais du site sur une durée pouvant varier chaque année en fonction des caractéristiques climatiques annuelles. Le reste des marais est en eau toute l'année ou ne présente qu'un très léger assèchement. Ce fonctionnement hydraulique, retraçant un fonctionnement naturel, est le plus favorable aux milieux humides du site.

Les roselières sont maintenues en eau en permanence. Le niveau baissant en été, la surface peut s'assécher. Un assec long (printemps et été) est réalisé tous les 5 à 10 ans pour permettre une bonne minéralisation de la matière organique et favoriser la germination des graines de roseaux.

Matériel : 2 pompes, nombreuses vannes. Irrigation majoritairement gravitaire, irrigation par pompage possible

Résultats : bons. Toute la mise en eau du domaine peut être contrôlée, on peut donc obtenir l'impact souhaité sur les milieux et les espèces (en associant la gestion de l'eau au contrôle de la végétation par le pâturage)

COMMENTAIRES

Pas d'autres modes de gestion de la roselière. Les bordures sont légèrement pâturées mais les massifs sont naturellement protégés du pâturage, car étant inondés en permanence, le sol est trop mou pour porter les bêtes. L'envahissement par *Ludwigia sp.* est contrôlé par arrachage. Des massifs des roselières en cours de création sont isolés des troupeaux par une clôture.

La zone humide ne présente aucun problème d'atterrissement ni de colonisation par les ligneux, même à long terme.



LE SITE

Superficie de la zone humide : 10 hectares

Marais inclus dans un site de 30 hectares

Autres biotopes présents sur le site : pelouses calcicoles, boisements calcicoles, prairies mésophiles

Inventaire(s) et/ou statut(s) de protection (recouvrant toute ou partie du site) : APPB, ZNIEFF

Aucune activité n'est pratiquée sur le site.



Photo : CFEN Basse Normandie

CONTEXTE HYDRAULIQUE

Bassin versant de la basse vallée de la Seulles

Zone humide :

- située en fond de vallée
- alimentée par un cours d'eau et par ruissellement
- présentant une eau oligotrophe à mésotrophe (aucune analyse n'a encore été réalisée)

Gestionnaire des niveaux d'eau : aucune donnée



DESCRIPTION

ROSELIÈRE

Superficie : 6 hectares

Composition et sens de la gestion :

60% de cariçaie (M),
40% de phragmitaie (M,D)

Espèces présentes :

Butôme en ombelle,
Carex rostrata,
Rubanier dressé

OBJECTIF DE GESTION DU SITE

1. Conserver et préserver une mosaïque d'habitats

MISE EN ŒUVRE

TECHNIQUE 1

Pâturage extensif sur toute la roselière, tous les ans, de mars à novembre.

Habitat concerné : prairie humide

Cheptel : bovins de race limousine

Estimation du temps passé : 8 mois environ

Résultats : mosaïque d'habitats toujours présente

Suivi : suivi visuel (gestion assez récente)

AUTRES OBJECTIFS

Entretien des milieux naturels et le fonctionnement hydraulique, et conserver le degré d'inondation de novembre à mars-avril.

La pose de barrage-seuil permet de contrôler les niveaux d'eau dans la prairie.



PROPRIÉTAIRES

Propriétaires privés

PARTENAIRES ET CONVENTION DE GESTION

Agence de l'eau Seine-Normandie
DIREN Basse-Normandie
Convention de gestion avec les propriétaires
CTE pâturage extensif contracté par l'exploitant

POUR EN SAVOIR PLUS

Auteur de la fiche : Pierre GAEL
Conservatoire Fédératif des Espaces Naturels de Basse-Normandie
10-18 Grand Parc - 14200 Hérouville-Saint-Clair
Tél. 02 31 53 01 05
cfn.bassenormandie@wanadoo.fr



LE SITE

Superficie de la zone humide :
55 hectares (créée vers 1975)

Lac et tourbière inclus dans un site de 216 hectares

Autres biotopes présents sur le site : landes, tourbières hautes actives, tourbières de transitions, mares de tourbières

Inventaire(s) et/ou statut(s) de protection (recouvrant toute ou partie du site) : site Natura 2000, ZNIEFF

Activités pratiquées sur le site : chasse, pêche, tourisme

DESCRIPTION

ROSELIÈRE

Superficie : 10 hectares

Composition et sens de la gestion :
85% de cariçaie (M),
12% de mixtes (M), 3% de typhaie (M)

Espèces présentes : flore : Andromède, Canneberge à gros fruits, Laïche des boubiers, Rossolis à feuilles rondes, Flûteau nageant ; faune : Leucchorine à gros thorax, Damier de la Succise

OBJECTIFS DE GESTION DU SITE

1. Éviter les vidanges et stabiliser les niveaux d'eau
2. Entretien des milieux naturels, éviter l'eutrophisation et reconquérir les espaces abandonnés par l'agriculture

MISE EN ŒUVRE

TECHNIQUE 1

Utilisation de batardeaux, à améliorer pour éviter les pertes et les infiltrations.

Baisse des niveaux d'eau en période estivale (-20 à 40 cm) pour permettre la fauche des prairies. Vidange du plan d'eau de temps en temps pour nettoyage.

Matériel : batardeaux

Problèmes rencontrés : pertes et infiltrations

TECHNIQUE 2

Fauche tardive sur 3 hectares, après le 15 août de chaque année, une fois tous les deux ans, soit trois passages en 6 ans (durée de vie du document d'objectifs avant évaluation).

Espèces concernées : plantes hydromorphes type Molinie bleue

Matériel : faux à main ou débroussailluse thermique. Certaines parties pourraient être fauchées à la rotative montée sur un tracteur agricole léger, à condition que ce soit une année très sèche et que ces parties fauchées soient celles proches des prairies mésotrophes.

CONTEXTE HYDRAULIQUE

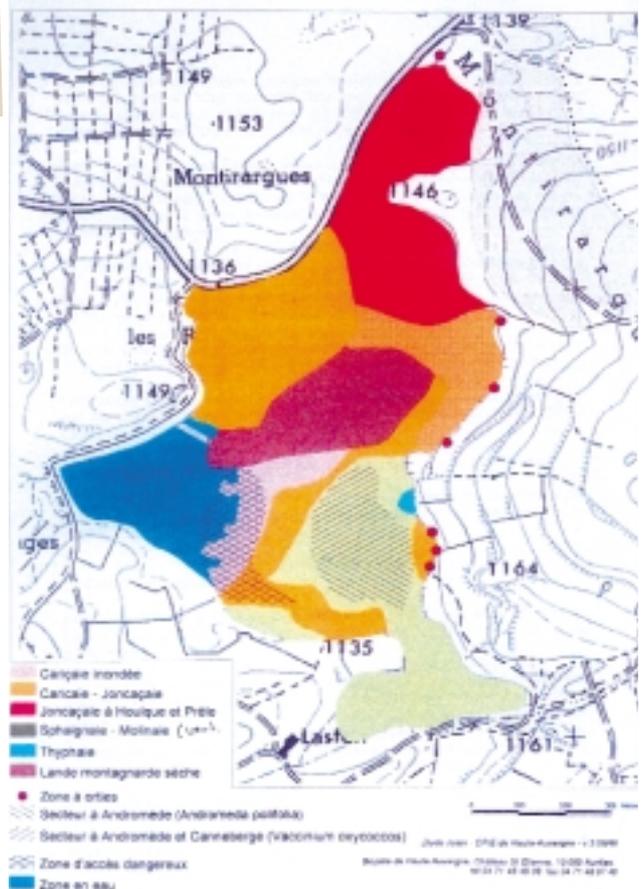
Bassin versant de la Santoire

Zone humide :

- située en tête de bassin
- alimentée par un cours d'eau et par ruissellement
- présentant une eau méso-eutrophe, polluée par des rejets agricoles.

Gestionnaires des niveaux d'eau : les agriculteurs du Jolan qui décident eux-mêmes des baisses du niveau d'eau (retrait des planches à l'exutoire) au printemps, sans organisation collective

Carte n°3 : Cartographie des formations végétales (tourbière du Jolan)



Produits de fauche exportés hors de la tourbière et utilisés comme litière pour les bovins ou brûlés.

Estimation du temps passé : 80 heures/hectare, soit 240 heures sur le Jolan.

Estimation du coût et entretien du matériel : pas d'achat de matériel. Action mise en œuvre par les exploitants agricoles intéressés avec leur matériel propre.

Estimation du coût total : la compensation financière correspond au travail pour la fauche, séchage et transport des matériaux, soit 80 heures/hectare : $7,62 \times 80 = 610$ euros/hectare

Résultats : action non mise en œuvre jusqu'alors (2002 : année pluvieuse ; 2003 : aucun financement obtenu pour cette action alors qu'il s'agissait d'une année favorable)

Suivis : transects fixes (1 372 euros)

Problèmes rencontrés : météorologie ; financements FGMM

PROPRIÉTAIRE

Commune de Ségur-les-Villas

PARTENAIRES ET CONVENTION DE GESTION

PNR des Volcans d'Auvergne

MEDD

FOGEM

CAD avec les agriculteurs du bassin versant en cours d'élaboration

POUR EN SAVOIR PLUS

Auteur de la fiche : Guy SENAUD
Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne
Montlosier - 63970 Aydat
Tél. 04 73 65 64 00
parc.volcans@wanadoo.fr

Commune de Ségur-les-Villas
Le Bourg - 15300 Ségur-les-Villas
Tél. 04 71 20 70 06



LE SITE

Superficie de la zone humide : 10 000 hectares

Les roselières sont incluses dans un site de 35 hectares de prairies sub-halophiles structurées par d'anciens marais salants.

Autres biotopes présents sur le site : prairies sub-halophiles principalement, anciennes îles sableuses et calcaires, marais salés

Inventaire(s) et/ou statut(s) de protection (recouvrant toute ou partie du site) : ZICO, ZSC, ZNIEFF

Activités pratiquées sur le site : animations nature, chasse, élevage, pêche

DESCRIPTION

ROSELIÈRE (PRÉSENTE AVANT ACQUISITION EN 1993 ET EN ÉVOLUTION CONSTANTE)

Superficie : 35 hectares

Composition et sens de la gestion : 100% de phragmitaie (M, R)

Espèces présentes : Rousserolle turdoïde, Gorgebleue, Butor étoilé, Marouette ponctuée, ...

Objectif : favoriser la diversité de la faune utilisant la roselière. Conserver les activités actuelles par manque de connaissance sur les dérangements.

CONTEXTE HYDRAULIQUE

Bassin versant de l'Arnoult

Zone humide :

- située en fin de bassin
- alimentée artificiellement par la rivière l'Arnoult
- présentant une eau méso-eutrophe, polluée par des rejets agricoles, domestiques et de transports routiers (faibles)

Gestionnaires des niveaux d'eau : Syndicat de marais et ponctuellement le CREN de Poitou-Charentes

Les niveaux d'eau peuvent varier fortement au cours de la saison du fait de l'alimentation artificielle du marais. La présence en aval de l'ostréiculture impose des contraintes de quantité et de qualité d'eau aux exutoires du réseau syndical et donc au réseau privé. La gestion d'eau en "dent de scie" contraint les gestionnaires à se différencier du réseau syndical ponctuellement en hiver et au printemps.

Aménagements : création d'ouvrages de régulation d'eau, restauration de fossés à l'intérieur des roselières

OBJECTIFS DE GESTION DU SITE

1. Améliorer la diversité faunistique et floristique des roselières par la gestion des niveaux d'eau et la restauration du système hydraulique
2. Favoriser les zones d'eau libre
3. Ouvrir le milieu, restaurer et préserver la roselière



Source : CREN Poitou-Charentes

MISE EN ŒUVRE

TECHNIQUE 1

Maintien des niveaux d'eau, sur une partie de la roselière (10 hectares). Intervention en août-septembre pour la pose d'un ouvrage hydraulique permettant le passage du poisson. Tuyaux d'un diamètre minimum de 300 mm constitués d'un clapet et d'un coude permettant de constituer un déversoir du surplus d'eau en hiver et printemps. En été, le clapet sera ouvert pour laisser la libre circulation à la faune halieutique. Cette intervention est couplée avec l'entretien du réseau hydraulique.

Matériel : pelleteuse à chenille, ouvrage en PVC (diamètre 315 mm), coude et réhausse

Estimation du temps passé : 4 heures

Estimation du coût total : 550 euros

Résultats : maîtrise des niveaux d'eau, limitation des fluctuations des niveaux d'eau

Suivis : suivi ponctuel des oiseaux d'eau

Problèmes rencontrés : vandalisme des ouvrages de gestion d'eau, réparations coûteuses

TECHNIQUE 2

Création et curage des fossés périphériques des roselières (sur 4 hectares) pour limiter l'intrusion des animaux domestiques, et ouverture des roselières denses en créant de petites rigoles peu profondes favorables aux amphibiens et jeunes poissons. Une seule intervention en août-septembre 2003.

Habitat concerné : roselière dense

Matériel : pelleteuse à chenille, intervention par une entreprise spécialisée dans les travaux de marais

Produits mis en bordure et sur les passages des animaux.

Estimation du temps passé : 16 heures

Estimation du coût total : 1 220 euros

Estimation de l'entretien :

305 euros/hectare les premières années et 76 euros/hectare ensuite pour l'entretien des fossés (curage) (de 1998 à 2002, 3 050 euros de curage et travaux divers pour 6 hectares de roselière, barrière ...)

Suivis : l'association CAMEO et le CREN réalisent des suivis ponctuels sur le site

TECHNIQUE 3

Fauche et ouverture partielle des roselières par rotation sur de petites surfaces (100 m²), sur une partie de la roselière (2 hectares). Intervention en février, mars ou décembre, lors du gel des surfaces en eau.

Habitat et espèce concernés : roselière, Rousserolle turdoïde

Matériel : faux

Produits de fauche utilisés par l'agriculteur comme paillage ou brûlés en périphérie du site.

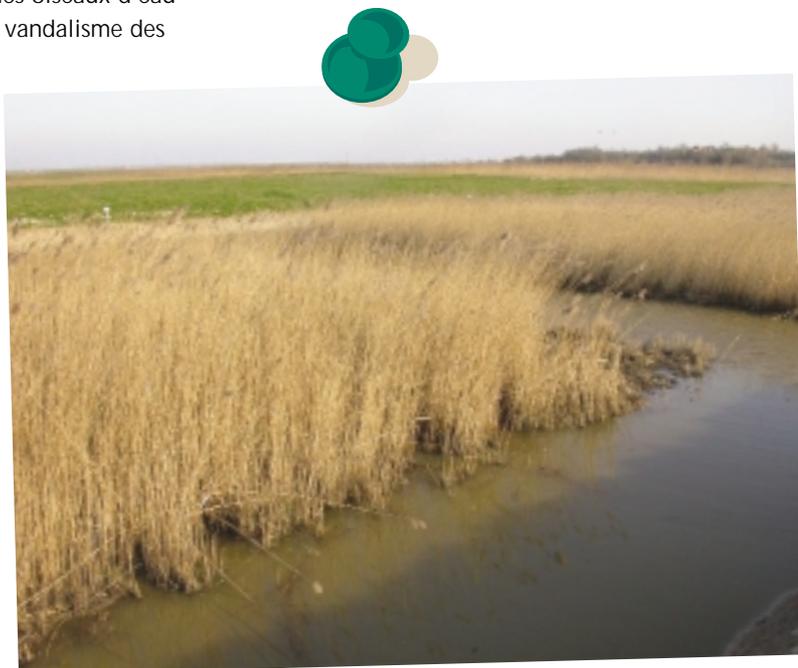
Estimation du temps passé : fauche : 3 jours

Estimation du coût total : chantier bénévole (association locale de mise en valeur du marais de Brouage : CAMEO)

Résultats : peu étudiés pour l'instant

Suivis : suivi ponctuel des oiseaux d'eau et densité de roseaux et pousse

Problèmes rencontrés : réaliser la fauche en dehors de la période de chasse (septembre au 31 janvier) et de mise à l'herbe des animaux (15 mars à octobre) ; coupe des roseaux durant le mois de février facilitée si gel des surfaces en eau pour l'accès aux roselières



Source : CREN Poitou-Charentes



PROPRIÉTAIRE

Conservatoire du Littoral

PARTENAIRES ET CONVENTION DE GESTION

ACCA de Hiers Brouage
Association CAMEO
Agence de l'eau Adour-Garonne
DIREN Poitou-Charentes
Union européenne
Opération locale agri-environnement jusqu'en 2003

POUR EN SAVOIR PLUS

Auteur de la fiche : Olivier ALLENOU
Conservatoire des Espaces Naturels de Poitou-Charentes
La Corderie royale - 17300 Rochefort
Tél. 05 46 87 30 58
conservatoire.espaces.naturels-17@wanadoo.fr



LE SITE

Superficie de la zone humide : 100 000 hectares (Marais Poitevin)

Marais estuariens inclus dans un site de 1,5 hectares

Autres biotopes présents sur le site : prairies sub-halophiles, prés salés peu ou pas pâturés

Inventaire(s) et/ou statut(s) de protection (recouvrant toute ou partie du site) : ZICO, ZPS, Parc interrégional du marais Poitevin, ZNIEFF

Note : les parcelles sont incluses au territoire de l'ACCA. Une partie du site est en réserve de chasse

CONTEXTE HYDRAULIQUE

Bassin versant de la Sèvre niortaise

Zone humide :

- située en fin de bassin
- alimentée par le marnage du fleuve en contact avec la mer
- présentant une eau méso-eutrophe, polluée par des rejets agricoles, industriels (faibles) et domestiques

Aucun gestionnaire des niveaux d'eau.



Photo : PNR HVC

DESCRIPTION

ROSELIÈRE

(DÉJÀ PRÉSENTE LORS DE L'ACQUISITION EN 1998)

Superficie : 1,5 hectare

Composition et sens de la gestion : 100% de phragmitaie (R)

Espèces présentes : Rousserolle turdoïde, Gorgebleue à miroir blanc, Oenanthe de Foucault, ...

Note : roselière pâturée en 1999 et 2000

OBJECTIF DE GESTION DU SITE

1. Permettre le développement rapide de la roselière

MISE EN ŒUVRE

TECHNIQUE 1

Mise en place d'exclos permanents de pâturage, sur une partie de la roselière. Action réalisée en février 2002.

Espèce concernée :

Rousserolle turdoïde, Gorgebleue à miroir blanc

Matériel : pelle, bois, fil barbelé

Estimation du temps passé :

curage de fossés : 3 heures ;

mise en place de barrières : 2 heures

Estimation du coût total : 457 euros

Résultats : recolonisation faible sur les parties hautes peu submersibles des digues

Suivis : suivi ponctuel des oiseaux d'eau, de la densité de roseaux et de la pousse

PROPRIÉTAIRE

CREN Poitou-Charentes

PARTENAIRES ET CONVENTION DE GESTION

Parc interrégional du Marais Poitevin
CTE (préservation des bandes rivulaires en roselière), zone non pâturée en 2001

POUR EN SAVOIR PLUS

Auteur de la fiche : Olivier ALLENOU
Conservatoire des Espaces Naturels de Poitou-Charentes
La Corderie royale - 17300 Rochefort
Tél. 05 46 87 30 58
conservatoire.espaces.naturels-17@wanadoo.fr



LE SITE

Superficie de la zone humide : 30 hectares
(dont 25 hectares réglementés)

Marais arrière-littoraux inclus dans un site
de 25 hectares.

Autre biotope présent sur le site : prairies

Inventaire(s) et/ou statut(s) de protection
(recouvrant toute ou partie du site) : ZPS, RNV,
ZNIEFF (site Natura 2000 en cours)

Activités pratiquées sur le site : animation,
démoustication, pâturage, suivi scientifique

Accès libre interdit sur le site réglementé.

DESCRIPTION

ROSELIÈRE (MORCELÉE OU EN LINÉAIRE DE FOSSÉS)

Superficie : 2 hectares

Composition et sens de la gestion :
phragmitaie essentiellement (M, R),
jonchaie, cariçaie, scirpaie, et sur le
pourtour : glycértaie et cariçaie

Espèces présentes : Gratiolle officinale,
Putois, ...

Note : la partie de la roselière pâturée subit
une dégradation tant rapide qu'alarmante ;
développement impossible de la roselière
(abrouissement et piétinement) conjugué
par endroit à un envahissement du jonc.

OBJECTIF DE GESTION DU SITE

1. Éradiquer un ligneux exogène invasif,
le *Baccharis halimifolia*



Photo : P. Garguil

CONTEXTE HYDRAULIQUE

Bassin versant de Laleu l'Houmeau

Zone humide :

- située dans une cuvette de retenue des eaux
- alimentée par la nappe salée et par ruissellement
- présentant une eau eutrophe, polluée par des rejets agricoles, industriels, de transports routiers et de démoustication

Eau essentiellement salée (dans les fossés) et saumâtre (dans les prairies humides), source en eau douce de faible débit.

Gestionnaire des niveaux d'eau : Entente
Interdépartementale de Démoustication

MISE EN ŒUVRE

TECHNIQUE 1

Différentes opérations d'éradication du *Baccharis halimifolia* : suivis de zones tests (levée de semis, essai phytosanitaire, coupe et re-coupe, arrachage, inondation, ...)

1. Individus reproducteurs de plus de 2 ans :
pour les individus isolés : intervention manuelle (tronçonnage et traitement phytosanitaire sur coupe fraîche au pinceau, année n) ; pour les populations denses : intervention au gyrobroyeur forestier année n, puis au gyrobroyeur plat selon la dynamique des rejets, années n+1 et n+2.

Individus reproducteurs en année n+1 : pour les individus isolés : arrachage manuel (dans la mesure du possible), ou coupe puis re-coupe ; pour les populations denses : gyrobroyage plat année n (post estivale), n+1 (post hivernale) et n+2 (post estivale) selon les zones.

2. Pâturage : efficacité sur 90% des plantules (selon accessibilité du troupeau) en surpression estivale à post estivale. Abrouissement printanier (ralentissement temporaire de croissance mais renforcement des rejets).

3. Intervention sur les sources extérieures au site protégé : accord de la commune voisine pour un arrachage des individus dans une haie côtière artificielle à proximité, et suivi d'une replantation d'espèces indigènes (dans le cadre de la "Trame verte" : financement des projets de plantation de la part de la Communauté d'Agglomération de la Rochelle)

4. Arrachage opportuniste de zones précises (front de roselière).

Ces opérations sont spécifiques au site et ont toutes leurs limites : les interventions lourdes (gyrobroyeur forestier) ont un impact évident et ne permettent pas l'évacuation de la matière produite ; problème éthique du traitement phytosanitaire (bien que très sélectif) ; viabilité de la banque de graines estimée à 5 ans.

TECHNIQUE 1'

Pâturage, de avril à novembre.

Habitats et/ou espèces concernés :
roselières, pelouses halophiles
ou à graminées

Cheptel : race maraîchine (bovin)
et trait mulassier (équidé)

Estimation du coût :

6 barrières : 510 euros HT/pièce ;
renforcement des clôtures : 1/2 journée
pour 1 personne ; remplacement des
poteaux : 2 jours pour 2 personnes ;
surveillance sanitaire et alimentation
en eau à la charge de l'exploitant

Problèmes rencontrés :

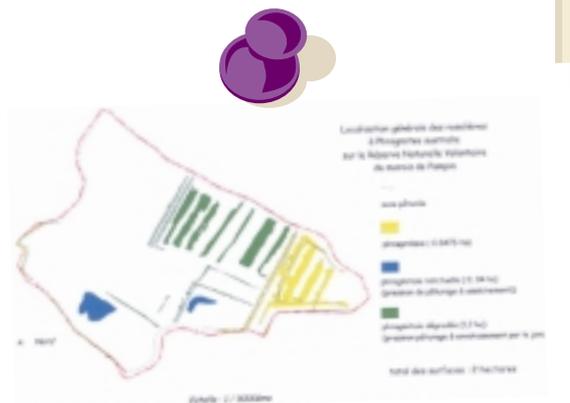
charge trop importante (impact plus que
négatif sur les grands ensembles d'halophytes :
croissance, régénération, fructification),
rotation quasi-inexistante, irrespect de la
portance du sol (troupeau et engin),
sur-piétinement des zones d'enfouragement.
Origine du problème : convention de
gestion similaire à un échange de services
(troupeau contre terrain) et difficulté pour
revenir en arrière. Il s'agit du seul éleveur
de race locale à proximité. Une nouvelle
convention sera proposée en 2003.

AUTRE OBJECTIF

L'EID souhaite ne pas faire fluctuer les niveaux d'eau.
Mode d'intervention : import d'eau marine par un
"ouvrage à pelle" (écluse) en cas de déficit hydrique
dans le fossé extérieur (protection physique du site
et maintien des niveaux dans les fossés internes),
assèchement printanier naturel des dépressions
prairiales.

L'été, en cas d'orage : astreinte, évacuation de l'eau
à l'aide de vannes. L'astreinte implique que l'inondation
n'est pas possible, ce qui est contraire à l'éradication
du Baccharis. Les gestionnaires sont donc tributaires
de l'EID.

Réflexion actuelle en vue de modifier l'ouvrage
existant.



Source : Ville de La Rochelle

PROPRIÉTAIRE

Ville de La Rochelle

PARTENAIRES ET CONVENTION DE GESTION

Agence de l'eau Loire Bretagne
Convention de pâturage avec un agriculteur

POUR EN SAVOIR PLUS

Auteur de la fiche : Nicolas BLANPAIN
Service environnement de la ville de La Rochelle
25, quai Maubec - 17086 La Rochelle cedex 02
Tél. 05 46 51 51 42
environnement@ville.larochelle.fr

ÉTANG NEUF - MARAIS DU BREZOU



LE SITE

Superficie de la zone humide : 35 hectares
(pour l'ensemble du marais)

Marais, étangs et cours d'eau inclus dans un site de 5 hectares.

Autres biotopes présents sur le site : prairie humide pâturée du Juncion-acutiflori, formation à Equisetum fluviatile, mégaphorbiaies, boisements feuillus mésophiles

Inventaire(s) et/ou statut(s) de protection (recouvrant toute ou partie du site) : ZNIEFF

Activité pratiquée sur le site : pêche de loisirs

Aménagement : une route départementale traverse le site

CONTEXTE HYDRAULIQUE

Bassin versant de la Vézère

Zone humide :

- située en fond de vallée
- alimentée par un cours d'eau
- présentant une eau eutrophe

Gestionnaire des niveaux d'eau : le propriétaire foncier (pour éviter les débordements d'eau au-dessus de la digue)

Variations importantes des niveaux d'eau liées au cours d'eau.

DESCRIPTION

ROSELIÈRE

Superficie : 1 hectare environ

Composition et sens de la gestion :

80% de ligneux (D), 17% de phragmitaie (R), 1% de scirpaie, 1% de phalaridaie, 1% de cariçaie

Espèces présentes : Rousserolle effarvate, Râle d'eau, Loure

OBJECTIF DE GESTION DU SITE

1. Conserver les milieux naturels, restaurer la roselière et limiter l'invasivité par les ligneux

MISE EN ŒUVRE

TECHNIQUE 1

Dessouchage de ligneux (aulnes essentiellement), sur une partie de la roselière, chaque année en mars.

Habitat concerné : aulnaie

Matériel : tracteur et treuil

Produits enfouis et/ou brûlés.

Estimation du temps passé :

20 jours homme et 5 jours tracteur équipé d'un treuil

Estimation du coût total :

3 810 euros/an (très approximatif)



Photo : Matthias Laprun

Résultats : pas assez de recul pour le moment

Suivis : suivi ornithologique par quadrat, relevés botaniques après travaux sans protocole particulier, suivi batrachologique à partir de 2003

Problèmes rencontrés : conditions de travail très pénibles ; problèmes d'accès sur certaines zones

AUTRES OPÉRATIONS

D'autres opérations de gestion (non détaillées ici) ont été entreprises : diminution du niveau d'eau à l'aide de vannes, fauche de phragmite et réouverture de canaux.

Par ailleurs, l'activité de pâturage est appliquée sur le site, mais non gérée par le Conservatoire.

PROPRIÉTAIRE

Propriétaire privé

PARTENAIRES ET CONVENTION DE GESTION

Conseil régional du Limousin
DIREN Limousin
Convention de 5 ans avec le propriétaire

POUR EN SAVOIR PLUS

Auteur de la fiche : Erwan HENNEQUIN
Conservatoire Régional
des espaces naturels du Limousin
6, rue du Theil - 87510 Saint Gence
Tél. 05 55 03 29 07
mail : cren.limousin@wanadoo.fr
www.conservatoirelimousin.asso.fr



LE SITE

Superficie de la zone humide :
200 hectares environ

Marais inclus dans un site de 8 hectares

Autres biotopes présents sur le site :
bas-marais et haut-marais, mégaphorbiaie

Inventaire(s) et/ou statut(s) de protection
(recouvrant toute ou partie du site) :
site Natura 2000, ZPS, RN, ZNIEFF

Activité pratiquée sur le site : chasse



Source : RN Lac de Remoray

DESCRIPTION

ROSELIÈRE

Superficie : 6 à 10 hectares

Composition et sens de la gestion :
100% de phalaridaie (D), cariçaie

Espèces présentes : peu de diversité dans
la phalaridaie. Bécassine, Râle d'eau et
Marouette ponctuée dans la cariçaie

OBJECTIF DE GESTION DU SITE

1. Faire régresser la phalaridaie au profit
de la cariçaie



Source : RN Lac de Remoray

CONTEXTE HYDRAULIQUE

Bassin versant du Lac de Remoray

Zone humide :

- située en fond de vallée
- alimentée par la nappe
- présentant une eau mésotrophe,
polluée par des rejets domestiques

Aucun gestionnaire des niveaux d'eau
(aucune possibilité d'intervention).

Variations des niveaux d'eau très impor-
tantes liées au lac (1,60 m de marnage).

MISE EN ŒUVRE

TECHNIQUE 1

Fauche tardive avec exportation de matière organique,
sur une partie de la roselière. Intervention entre mi-août
et mi-septembre.

Habitat concerné : phalaridaie

Matériel : tracteur-marais, à pneus larges, à basse
densité (Carraro jusqu'en 2001, Reform depuis 2002) ;
presse à balles rondes équipée de pneus larges
Produits utilisés comme nourriture hivernale pour les
chevaux.

Estimation du temps passé :

4 jours pour 2 hectares fauchés en 2001

Estimation du coût et entretien du matériel :

location du matériel au Syndicat du Drugeon jusqu'en
2001 ; achat d'un tracteur-marais en 2002, environ
9 145 euros

Résultats : arrêt de l'atterrissement, phalaridaie de
moins en moins dense, grosse fréquentation par
l'avifaune migratrice (canards, Bécassines...),
diversification et régression de la phalaridaie.

Suivi : suivi botanique

Problèmes rencontrés : limite de puissance pour le
Carraro (devrait être comblée par le Reform) ;
sol peu portant ; aller-retour pour déposer les balles
rondes à l'extérieur du secteur peu portant.

PROPRIÉTAIRES

Communauté de Communes, État depuis 2003

PARTENAIRES

MEDD
Aucune convention de gestion

POUR EN SAVOIR PLUS

Auteur de la fiche : Bruno TISSOT
Association des Amis
du site naturel du Lac de Remoray
28, rue de Mouthe
25160 Labergement Sainte-Marie
Tél. 03 81 69 35 99
bruno.tissot@espaces-naturels.fr



LE SITE

Superficie de la zone humide :
200 hectares environ

Marais inclus dans un site de 8 hectares

Autres biotopes présents sur le site :
bas-marais et haut-marais, mégaphorbiaie

Inventaire(s) et/ou statut(s) de protection
(recouvrant toute ou partie du site) :
site Natura 2000, ZPS, RN, ZNIEFF

Aucune activité n'est pratiquée sur le site.



Source : RN Lac de Remoray

DESCRIPTION

ROSELIÈRE

Superficie : 6 à 10 hectares

Composition et sens de la gestion :
70% de cariçaie (R), 30% de phalaridaie (M)

Espèces présentes : faune : Bécassine, Râle
d'eau et Marouette ponctuée, anatidés ;
flore : grande Douve, Polémoine bleue,
Aconit napel ...

Note : cariçaie de bordure de lac

OBJECTIF DE GESTION DU SITE

1. Conserver les milieux naturels
et aboutir à une diversification
botanique et ornithologique de
la cariçaie

MISE EN ŒUVRE

TECHNIQUE 1

Pâturage extensif, en mai-juin
(hors secteur de nidification des
oiseaux d'eau), puis en septembre -
octobre sur l'ensemble du site,
jusqu'au lac.

CONTEXTE HYDRAULIQUE

Bassin versant du Lac de Remoray

Zone humide :

- située en fond de vallée
- alimentée par la nappe
- présentant une eau mésotrophe, polluée par des rejets agricoles et domestiques

Aucun gestionnaire des niveaux d'eau (aucune possibilité d'intervention).

Variations des niveaux d'eau très importantes liées au lac (1,60 m de marnage).

Matériel : clôture électrique avec batterie solaire

Cheptel : chevaux Konik polski

Développement du troupeau puis vente des animaux.

Estimation du temps passé : mise en place et retrait
des clôtures : 2 jours ; surveillance quotidienne du
troupeau : 1/2 heure/jour

Estimation du coût du cheptel :

achat : 1 000 à 1 500 euros ; entretien : 5 à 7 euros

Estimation du coût total : peu, une fois le troupeau
acquis

Résultats : belle diversification de la cariçaie, avec
développement de plantes appréciant l'ouverture
(grande Douve) et très forte exploitation par l'avifaune
migratrice (Bécassine sourde, Bécassine des marais,
canards, Bergeronnette printanière, Pipit farlouse...)

Suivis : suivis faunistique et botanique

Problèmes rencontrés : sol peu portant

COMMENTAIRES

Nécessité d'un premier pâturage printanier pour des
secteurs de cariçaie afin de limiter la pousse des carex
et de garder un peu d'appétence pour l'automne.

Le pâturage empêche la production d'une litière très
importante à l'automne, litière qui se couche lors de
l'hiver et constitue au printemps un matelas de 20 à
30 cm qui étouffe les plantes appréciant la lumière
et ne permet plus à la faune (Bécassine) d'avoir accès
à l'eau et à la nourriture du sol.



Source : RN Lac de Remoray

PROPRIÉTAIRES

Communauté de Communes, État depuis 2003

PARTENAIRES

MEDD

Aucune convention de gestion

POUR EN SAVOIR PLUS

Auteur de la fiche : Bruno TISSOT
Association des Amis
du site naturel du Lac de Remoray
28, rue de Mouthe
25160 Labergement Sainte-Marie
Tél. 03 81 69 35 99
bruno.tissot@espaces-naturels.fr



LE SITE

Superficie de la zone humide : 20 hectares

Marais inclus dans un site de 85 hectares.

Inventaire(s) et/ou statut(s) de protection (recouvrant toute ou partie du site) : site Natura 2000, RNV, ZNIEFF, inventaire régional des tourbières, zone humide remarquable du SDAGE

Activités pratiquées sur le site : chasse, pêche, tourisme

Aménagement : sentier de découverte

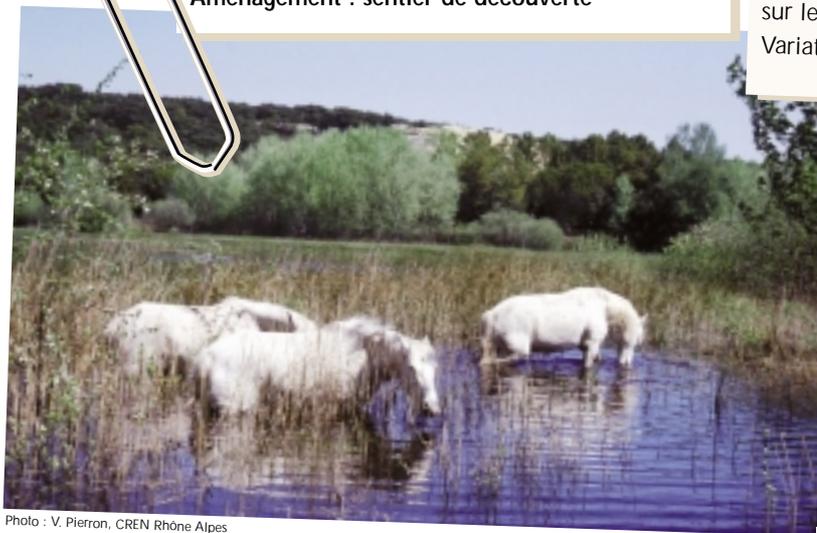


Photo : V. Pierron, CREN Rhône Alpes

CONTEXTE HYDRAULIQUE

Nappe phréatique située entre deux cours d'eau : le Lez et le Lauzon

Zone humide :

- située au niveau de l'affleurement de la nappe phréatique
- alimentée par la nappe
- présentant une eau mésotrophe

Seul étang du secteur n'ayant pu être asséché.

Aucune gestion des niveaux d'eau (impossible d'intervenir sur le niveau de la nappe)

Variations des niveaux d'eau : 1,5 mètre en moyenne

MISE EN ŒUVRE

TECHNIQUE 1

Broyage d'une partie de la roselière (8 hectares), tous les 3 ans, sur une même zone.

Habitat concerné : roselière

Matériel : broyeur forestier sur une pelleteuse équipée en chenilles marais

Produits ramassés et andainés au tracteur Carraro (pneu basse pression), balles rondes entreposées à l'extérieur du site.

Estimation du temps passé : 1 semaine

Estimation du coût et entretien du matériel : prestataires extérieurs

Estimation du coût total :
2 290 à 3 050 euros/hectare

Résultats : diversification de la roselière

Suivi : suivi Rézo du rozo avec RNF

Problèmes rencontrés : niveau d'eau et topographie variés

TECHNIQUE 1'

Pâturage permanent sur une partie de la roselière (8 hectares).

Cheptel : 4 chevaux camarguais

Estimation du temps passé : 2 à 3 passages/semaine de l'écogarde du Conseil Général

Matériel : 1 parc de contention, 1 abri, 1 clôture extérieure en barbelé et 1 cloisonnement interne par des clôtures électriques mobiles alimentées par des panneaux solaires

Estimation du coût total : 450 euros/cheval

Résultats : diversification des 6 parcs de pâturage

Suivis : suivi des amphibiens, suivi floristique, suivi de l'impact du pâturage

Problèmes rencontrés : gestion du troupeau

Note : des rapports sont disponibles

DESCRIPTION

ROSELIÈRE

Superficie : 20 hectares

Composition et sens de la gestion :

40% de phragmitaie (R), 40% de cladiaie (R), 18% de ligneux (D partielle), 2% de typhaie (M)

Espèces présentes : Flore : Fougère des marais, Utrriculaire commune, Ecuelle d'eau, Ophioglosse vulgaire.

Faune : Pélobate cultripède, Pélodyte ponctué

OBJECTIF DE GESTION DU SITE

1. Entretien et diversifier les milieux naturels, et développer les écosystèmes aquatiques et semi-aquatiques (avec la création en 1998 de 6 mares pour une superficie de 1600 m²)

PROPRIÉTAIRE

Société civile immobilière de l'étang Saint-Louis

PARTENAIRES

Conseil général de la Drôme
Conseil régional de Rhône-Alpes
Convention de gestion entre le Conseil général de la Drôme, le CREN et la SCI

POUR EN SAVOIR PLUS

Auteur de la fiche : Bruno COIC
Conservatoire Rhône-Alpes des Espaces Naturels
Maison Forte
69390 Vourles
Tél. 04 72 31 84 50
cren.rhonealpes@wanadoo.fr



LE SITE

Superficie de la zone humide : 25 hectares

Marais inclus dans un site de 65 hectares.

Autres biotopes présents sur le site : bois, ripisylves, coteaux secs méditerranéens

Inventaire(s) et/ou statut(s) de protection (recouvrant toute ou partie du site) : ENS, ZNIEFF

Activités pratiquées sur le site : agriculture, chasse, tourisme

Aménagements : projet de creusement d'une mare pédagogique (agrandissement), sentier de découverte

DESCRIPTION

ROSELIÈRE

Superficie : 25 hectares

Composition : phragmitaie, mixte (jonçaie/phragmitaie), moliniaie

Espèces présentes :

Epipactis des marais, Jonc à feuilles aplatis, Cirse de Montpellier, Râle d'eau, Grenouille rousse, Salamandre tachetée, Sympetrum jaune, Cordulegastre annelé

OBJECTIFS DE GESTION DU SITE

1. Limiter l'atterrissement, entretenir le marais et éviter ainsi sa colonisation par les roseaux et les ligneux
2. Recréer une zone d'eau libre stagnante. Restaurer et développer les systèmes aquatiques et semi-aquatiques ouverts.

CONTEXTE HYDRAULIQUE

Bassin versant de la Drôme

Zone humide :

- située en tête de bassin
- alimentée par une source, un cours d'eau et par ruissellement
- présentant une eau ponctuellement polluée par des rejets de transports routiers et/ou ferroviaires

Aucun gestionnaire des niveaux d'eau.

Variations des niveaux d'eau : période d'étiage de juin à septembre ; ruissellement et alimentation par une source d'octobre à mai

MISE EN ŒUVRE

TECHNIQUE 1

Broyage et fauche avec exportation de la matière organique, sur une partie de la roselière (11 hectares de la partie aval). Broyage en septembre 1997, fauche en septembre 1999 et 2000.

Habitats concernés : phragmitaie pure et jonçaie/phragmitaie, moliniaie

Matériel : broyeurs Khvassborer (appartenant à l'EID), broyeurs, barre de fauche, presse
Produits de fauche exportés pour l'alimentation du bétail.

Estimation du temps passé : 15 jours homme

Estimation du coût total : 16 000 euros environ

Résultats : satisfaisants mais opérations légèrement défavorables à certains milieux fragiles (moliniaie par exemple)

Suivis : suivis faunistiques (ornithologique, odonatologique et herpétologique) et floristiques

Problèmes rencontrés : coûts particulièrement élevés



Photo : Y. Masse, CG 26



Photo : J. Le Bihan, FPNRFF

TECHNIQUE 1'

Pâturage mixte rotatif depuis 1998, chaque année, entre juin et septembre, sur une surface comprise entre 4 et 7 hectares.

Habitat concerné :
phragmitaie, jonçaie/phragmitaie, coteaux secs méditerranéens

Cheptel :
brebis solognotes,
chevaux de race rustique

Estimation du temps passé :
4 mois/an depuis 1998

Estimation du coût total :
2 500 à 3 000 euros/an

Résultats : en adéquation avec les objectifs affichés dans le plan de gestion

Suivis : suivis botanique et ornithologique

TECHNIQUE 2

Creusement d'une mare sur environ 30 m², première intervention en février 2000, puis agrandissement en 2003.

Espèces concernées :
amphibiens, libellules,
insectes aquatiques

Matériel : mini-pelle
Produits régalez autour de la mare.

Estimation du temps passé : 2 jours homme

Estimation du coût et entretien du matériel :
400 euros environ

Estimation du coût total : 800 euros environ

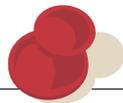
Résultats : pas disponibles, mare non achevée, dernière phase de travaux prévue fin 2003

Suivis : suivis botanique, odonatologique et herpétologique (amphibiens) envisagés

Problèmes rencontrés : nature du sol en fonction de la période d'intervention

COMMENTAIRE

Il n'existe aujourd'hui aucune gestion spécifique des niveaux d'eau.



PROPRIÉTAIRE

Conseil Général de la Drôme

PARTENAIRES ET CONVENTION DE GESTION

Conseil régional Rhône-Alpes
Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse
Convention avec un agriculteur

POUR EN SAVOIR PLUS

Auteur de la fiche : Yannick MASSE
Service environnement du Conseil général
26, avenue Président Herriot
26026 Valence cedex 9
Tél. 04 75 79 27 21
environnement@cg26.fr



LE SITE

Superficie de la zone humide :
130 hectares environ

Lac et tourbière alcaline inclus dans un site de
145 hectares.

Autres biotopes présents sur le site : bois,
prairies, forêts alluviales résiduelles

Inventaire(s) et/ou statut(s) de protection
(recouvrant toute ou partie du site) :
ZICO, ZPS, PNR, RCFS, ZNIEFF

Aucune activité n'est pratiquée sur le site

DESCRIPTION

ROSELIÈRE 1

Superficie : 7,7 hectares

Composition et sens de la gestion :
phragmitaie (M), ligneux (M), typhaie (M),
cariçaie (M)

Espèces présentes : inventaire réalisé mais
non détaillé pour le site en question

ROSELIÈRE 2

Superficie : 12,3 hectares

Composition et sens de la gestion :
47% de mixte (M), 24% de phragmitaie (M),
20% de ligneux (M), 6,5% de typhaie (M),
2,5% de cariçaie (M)

Espèces présentes : inventaire réalisé mais
non détaillé pour le site en question



Photo : C. Birard, FPNRF

CONTEXTE HYDRAULIQUE

Bassin versant du marais Vernier

Zone humide :

- située en fond de vallée (point le plus bas du marais)
- alimentée par la nappe, une source, par ruissellement et alimentation d'une partie de la nappe par la Seine
- présentant une eau eutrophe, polluée par des rejets agricoles, industriels et domestiques

Gestionnaire des niveaux d'eau : Syndicat du marais

ROSELIÈRE 3

Superficie : 16,2 hectares

Composition et sens de la gestion :
67,3% de phragmitaie (M, R), 15% de ligneux (D),
8% de mixte (D, R), 6% de cariçaie (M),
3,7% de typhaie (M)

Espèces présentes : inventaire réalisé mais non
détaillé pour le site en question

Notes : restauration de la phragmitaie sur l'ensemble
de la roselière à échéance de 5 ans, par coupe
et brûlage des ligneux et phragmites en vue de son
exploitation

OBJECTIFS DE GESTION DU SITE

1. Assurer une gestion des niveaux d'eau
2. Restaurer la phragmitaie et limiter l'envahissement par les ligneux

MISE EN ŒUVRE

TECHNIQUE 1

Opérations effectuées : modernisation des ouvrages hydrauliques du canal de Saint-Aubin (exutoire), désenvasement du canal de Saint-Aubin, entretien des fossés, curage de la Grand'Mare, curage du lac, réfection des écluses et vannes à clapets.

Consignes pour les niveaux d'eau : côte d'hiver : 2,1 m NGFGS, côte d'été : 1,95 m NGFGS. L'objectif est d'empêcher l'entrée d'eau de Seine dans le marais.

Matériel : vanne automatique, porte à clapet, écluse de sécurité couplé avec la porte à clapet.

Notes : 2003 correspond à la 3^{ème} année du programme sur 5 ans.

Pour plus de renseignements, contacter le PNR des Boucles de la Seine normande.

TECHNIQUE 2

Fauche manuelle et bûcheronnage sur une partie de la roselière (1,80 hectare). Une seule fauche en 2001, renouvellement dans 4 ans ; gestion des ligneux tous les ans.

Matériel : débroussailleuse, tronçonneuse
Ligneux exportés sur prairie, puis brûlés.
Roseaux rassemblés en meule, puis brûlés sur place.

Estimation du temps passé :
4 personnes pendant 3 semaines

Estimation du coût et entretien du matériel :
1 200 euros

Estimation du coût total : 5 500 euros

Résultats :
bons, mais repousse des ligneux

Suivis : suivi dans le cadre du contrat Natura 2000 (porteur de projet : PNR des Boucles de la Seine normande)

Problèmes rencontrés :
roselière sur tourbière ; sol peu porteur ; intervention dangereuse ; intervention mécanique impossible ; repousse des ligneux



PROPRIÉTAIRE
ONCFS

CONVENTION DE GESTION
Contrat Natura 2000

POUR EN SAVOIR PLUS

Auteur de la fiche : Benoît JOYAUX
Fédération départementale des chasseurs de l'Eure
Rue de Melleville
27930 Angerville la Campagne
Tél. 02 32 23 03 15
chass.eure@wanadoo.fr

Parc naturel régional des Boucles de la Seine normande
Maison du Parc - BP 13
76940 Notre-Dame de Bliquetuit
Tél. 02 35 37 23 16
parc.naturel.regional.des.boucles.de.la.seine.normande@wanadoo.fr

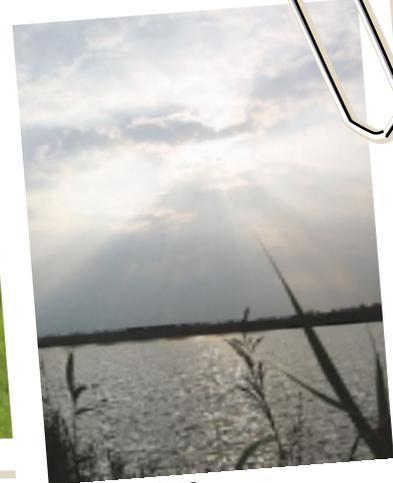


Photo : C. Birard, FPNRF

TECHNIQUE 2'

Fauche manuelle annuelle sur une partie de la roselière (1,50 hectare), complétée par du pâturage par des chevaux.

Habitats concernés : phragmitaie, cariçaie, typhale

Matériel : débroussailleuse

Produits de fauche brûlés.

Estimation du temps passé : 1 personne pendant 1 mois

Estimation du coût total : 2 300 euros

Résultats : bons

Suivis : aucun

Problèmes rencontrés : roselière sur tourbière ; sol peu porteur ; intervention dangereuse ; intervention mécanique impossible



Photo : C. Birard, FPNRF



LE SITE

Superficie de la zone humide : 13 000 hectares environ
Marais et estuaire inclus dans un site de 3 768 hectares.

Autres biotopes présents sur le site : vasière, zone intertidale sableuse ou sablo-vaseuse, shore, scirpaie, groupement dunaire, roselière humide, mégaphorbiaies, saulaie, aulnaie, bétulaie, prairie subhalophile et dulçaquicole, culture, décharge et dépôt industriel

Inventaire(s) et/ou statut(s) de protection (recouvrant toute ou partie du site) : ZPS, pSIC, ZICO, PNR, RN, ZNIEFF

Activités pratiquées sur le site : activités portuaires et industrielles, agriculture, chasse, coupe de roseau, pêche professionnelle

DESCRIPTION

ROSELIÈRE

Superficie : 1 427 hectares (évolution croissante avec l'atterrissement)

Composition et sens de la gestion :
86% de phragmitaie (M, R),
11% de scirpaie (M), 3% de ligneux (M, D)

Espèces présentes : Butor étoilé, Phragmite aquatique, Phragmite de joncs, Panure à moustache, Rousserolle effarvate et autres paludicoles... 30 espèces de papillons dont 14 remarquables. Flore : Angélique vraie, Cranson danois, Glaux maritime, Crambe maritime

OBJECTIFS DE GESTION DU SITE

1. Assurer une gestion hydraulique adaptée, tout en tenant compte des usages de terrain (écologie, chasse, agriculture, coupe de roseau)
2. Maintenir la surface actuelle de la roselière (freiner sa dynamique qui engendre une perte de surface en vasières), entretenir et restaurer les milieux naturels (notamment pour l'avifaune)
3. Maintenir les activités traditionnelles (coupe de roseau, chasse, ...)



Photo : C. Birard, FPNRF

CONTEXTE HYDRAULIQUE

Bassin versant de la Seine

Zone humide :

- située en tête de bassin (estuaire)
- alimentée par la nappe, une source, un cours d'eau et par ruissellement
- présentant une eau eutrophe, polluée par des rejets agricoles, industriels, domestiques, de transports routiers et maritimes

Gestionnaire des niveaux d'eau : Maison de l'estuaire (pour les systèmes de régulation hydraulique situés dans la RN)

Variations des niveaux d'eau : environ 8 mètres (jusqu'à 9 mètres avec surcôte)

Aménagements : projet d'aménagements portuaires aux abords immédiats (Port 2000), mesures compensatoires : création de vasières, réservoirs de pleine mer... projet de reprofilage des digues de la Seine

MISE EN ŒUVRE

TECHNIQUE 1

Contrôle des niveaux d'eau et entretien des systèmes de circulation d'eau (réseau de fossés, de chenaux drainants...). Réalisation d'un cahier des charges hydrauliques avec calendriers des niveaux d'eau en fonction des 6 secteurs présents sur la RN

Matériel : selon les secteurs, contrôles par des buses munies de vannes et/ou de clapets, vannes, digues

Estimation du temps passé :
au moins 200 heures (difficilement quantifiable)

Résultats : en cours d'évaluation

Suivis : mesures échelles limnigraphiques, piezomètres, talimèdes ; suivi de la macrofaune aquatique

Problèmes rencontrés : conflits d'usages avec les chasseurs, agriculteurs, coupeurs de roseaux qui n'ont pas les mêmes demandes en terme de gestion de l'eau (niveaux, périodes...) ; se superpose à cela la gestion écologique de la zone

TECHNIQUE 2

Fauche en rotation tous les 5 ans, sur les secteurs de roselières non exploités où le milieu a tendance à se dégrader.

Habitat concerné : roselière

Matériel : chenillard muni d'un broyeur, chenillette, engin à pneu basse pression, faucheuse

Devenir des produits : étude sur les différentes filières de valorisation en cours

Estimation du coût et entretien du matériel :
entre 1 370 et 1 460 euros TTC/hectare

Estimation du coût total : 60 500 euros

Résultats : la rotation permet de conserver du roseau sur pied chaque année, rajeunissement de la roselière

Suivis : végétation (densité et structure), avifaune et en particulier Butor étoilé et passereaux paludicoles

Problèmes rencontrés : valorisation des produits afin de réduire les coûts de l'opération

TECHNIQUE 2'

Pâturage extensif continu depuis 1993, sur 2 sites de roselières (respectivement de 60 et 19 hectares).

Habitat concerné : roselière

Cheptel : 25 chevaux camarguais

Estimation du temps passé :

26 jours technicien/an

Estimation du coût et entretien du matériel :

10 euros/hectare/an

Estimation du coût total :

120 euros/ hectare/an

Résultats : diversification de la flore de la roselière, ouverture du milieu favorable à certaines espèces d'oiseaux, et augmentation des lisières favorables à certaines espèces d'oiseaux paludicoles

Suivis : ornithologiques, végétation (structure, densité et inventaire phytosociologique), lepidoptères, faune coprophage

Note : un projet d'extension des surfaces pâturées est à l'heure actuelle prévue sur une surface totale de 135 hectares



Opération d'étrépage réalisée en mars 2002 par le SIAAP / Photo : G. LE GUILLOU

TECHNIQUE 2''

Limitation du boisement sur certains secteurs.

Habitat concerné : ligneux dans la roselière

Matériel : tronçonneuse et débroussailluse

Estimation du coût total : 9 000 euros/an

Résultats : ralentissement du boisement de la roselière, rajeunissement de la roselière, limitation de l'atterrissement

TECHNIQUE 2'''

Étrépage de la roselière atterrie. Décapage du sol sur une hauteur de 30 à 50 cm. Une surface de 0,5 hectare a été testée en 2002.

Habitat concerné : roselière

Matériel : bulldozers, pelleteuse

Suivis : végétation (densité, structure), hydraulique (piézomètre)

Problèmes rencontrés : loi sur l'eau si surface supérieure à 1 hectare ; coût de l'opération ; devenir des déblais

TECHNIQUE 3

Exploitation du roseau, entre le 15 novembre et le 15 mars. Convention de 5 ans.

Obligation de laisser 20 % sur pied chaque année en fonction des espèces patrimoniales présentes (site de chant et de nidification du Butor étoilé).

Habitat concerné : roselière

Matériel : faucheuse montée sur chenillettes, sur engin à pneu basse pression ou sur tracteur avec roues cage

Ensemble des produits de fauche enlevés sans préférence de qualité.

Estimation du temps passé : 15 jours techniciens et 5 jours chargé de mission pour le contrôle du respect du cahier des charges et l'animation de réunion

Estimation du coût total : 0 euro

Résultats : les 20 % laissés sur pied paraissent favorables au Butor étoilé, et ralentissent l'atterrissement et le boisement

Suivis : ornithologiques, lépidoptères, végétation (densité, structure)

**PROPRIÉTAIRES**

Propriété privée du Conservatoire du Littoral
Domaine privé de l'état géré par le Port Autonome du Havre
Domaine public fluvial géré par le Port Autonome de Rouen
Domaine public maritime géré par le Port Autonome de Rouen
Domaine public maritime géré par le Port Autonome du Havre
Propriété privée du Port Autonome du Havre
Propriétés privées

PARTENAIRES ET CONVENTION DE GESTION

MEDD
Ports Autonomes du Havre et de Rouen
Agence de l'eau Seine-Normandie
Conseil régional de Haute-Normandie
Life
FEDER
Contrats CTE, MAE, conventions directes avec les usagers, cahiers des charges

POUR EN SAVOIR PLUS

Auteur de la fiche : Christophe AULERT
Maison de l'Estuaire
16, quai Casimir Delavigne
76600 Le Havre
Tél. 02 32 74 84 49
maison.estuaire@wanadoo.fr



LE SITE

Superficie de la zone humide : 4 hectares

Étang inclus dans un site de 4 hectares

Autre biotope présent sur le site :
frénaie-aulnaie

Inventaire(s) et/ou statut(s) de protection
(recouvrant toute ou partie du site) :
zone ND du POS

Zone humide située en zone périurbaine verte.

CONTEXTE HYDRAULIQUE

Bassin versant du ruisseau Saint-Cyr

Zone humide :

- alimentée par un cours d'eau
- présentant une eau eutrophe, polluée par des rejets agricoles et domestiques (zone située en centre urbain)

Gestionnaire des niveaux d'eau :
pas de donnée

DESCRIPTION

ROSELIÈRE

Superficie : tâches ponctuelles de quelques mètres carrés

Composition et sens de la gestion :
100% de scirpaie

Roselière à l'abandon.

EN PROJET

1. Restaurer l'ensemble de la zone humide (enlever la décharge, supprimer les espèces allochtones envahissantes de type Renouée du Japon).
2. Développer les surfaces de roselières basses et de scirpaie-jonçaie.

PROPRIÉTAIRE

Conservatoire du patrimoine naturel de la région Centre

PARTENAIRES

Conseil général d'Eure-et-Loir
Agence de l'eau Seine Normandie

POUR EN SAVOIR PLUS

Auteur de la fiche :
Christelle SLANDE
Conservatoire du patrimoine naturel de la région Centre
5, place de la République
45000 Orléans
Tél. 02 38 77 02 72
cren.centre.orleans@free.fr

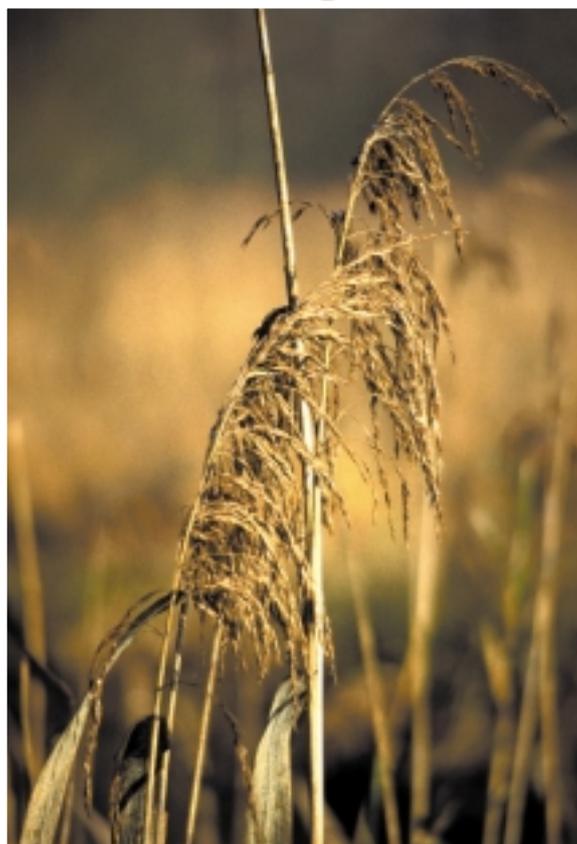


Photo : G. Lemoine, CG 59



LE SITE

Superficie de la zone humide : 150 hectares
Marais et étang inclus dans un site de 200 hectares.

Autres biotopes présents sur le site : roselière à roseau commun, prairie à choin, bas-marais, mégaphorbiaie, lande, fourrés à prunellier, dune grise, cordon de galets

Inventaire(s) et/ou statut(s) de protection (recouvrant toute ou partie du site) : ZICO, ZPS, Réserve biologique, RCFS, site classé, ZNIEFF

Activités pratiquées sur le site : chasse sur une petite partie du marais, découverte de la nature, études biologiques (station de baguage)

DESCRIPTION

ROSELIÈRE (DATE DE 1970)

Superficie : 40 hectares

Composition et sens de la gestion :
90% de phragmitaie (M), 5% de typhaie, 3% de scirpaie, 2% de cariçaie

Espèces à forte valeur patrimoniale présentes :
Butor étoilé, Phragmite aquatique, Blongios nain, Héron pourpré, Panure à moustache, Locustelle luscinoïde, Râle d'eau, Loutre

OBJECTIF DE GESTION DU SITE

1. Maintenir une roselière jeune et dynamique, ennoyée une bonne partie de l'année. Conserver des roselières de structure variée et des mosaïques d'habitats humides (bas marais, mégaphorbiaies, prairies subhalophiles)

MISE EN ŒUVRE

TECHNIQUE 1

Fauche estivale des roseaux. Il s'agit de couper manuellement des petites surfaces de roselière (100 à 200 m²) pour créer des zones ouvertes au sein de la roselière.

La création de lisières est favorable aux passereaux insectivores. Ces zones gardent une végétation basse durant l'hiver et cela procure des zones d'alimentation pour le Butor. Les zones fauchées sont choisies en fonction de la hauteur d'eau que l'on y trouve en hiver. Pour que les Butors puissent s'y nourrir, il ne faut pas que la hauteur d'eau dépasse 40 cm au moment des plus hauts niveaux. La fauche peut se pratiquer en août ou septembre, chaque année dans les mêmes secteurs.

CONTEXTE HYDRAULIQUE

Bassin versant de la vallée de Trunvel

Zone humide :

- située en fond de vallée
 - alimentée par la nappe, un cours d'eau et par ruissellement
 - présentant une eau mésotrophe, polluée par des rejets agricoles
- Bonne qualité bactériologique ; taux de nitrates et de phosphates assez faibles.

Gestionnaires des niveaux d'eau : responsabilité partagée entre différents acteurs : Bretagne Vivante, Conservatoire du Littoral, SIVU de la baie d'Audierne

Variations intempestives des niveaux d'eau dues à la fauche industrielle des roseaux sur une partie du site. Abaissement de 80 cm environ en février, puis remontée des niveaux jusqu'à l'abaissement estival modéré.

Souhait de gestion différente : niveaux hauts l'hiver et étiage très prononcé en été avec marnage de 1,20 m environ. Diminution progressive et lente des niveaux au cours du printemps.

Aménagements programmés : gestion hydraulique : découplage entre les étangs de Trunvel et de Kergalan par l'installation d'une vanne et la création de canaux

Espèces concernées :

phragmite aquatique, Butor étoilé

Matériel : faucille ou barre de coupe

Produits de fauche stockés sur place.

Estimation du temps passé : environ une semaine (varie selon le nombre de secteurs)

Estimation du coût total de la fauche : 2 600 euros

Suivis : évaluation de l'évolution de la structure de la roselière dans les secteurs fauchés. Recensement régulier des espèces qui fréquentent les zones fauchées.

Captures standardisées pour les passereaux paludicoles, observations périodiques pour le butor.

Estimation du coût total des suivis : pour les passereaux, le coût est intégré dans le fonctionnement de la station de baguage. Pour le Butor : 3 000 euros.

Problèmes rencontrés : difficulté pour trouver des financements pour le suivi de ces opérations de gestion.

EN PROJET

Opération programmée : augmentation des niveaux d'eau en novembre et décembre puis stabilisation jusqu'en mars. Lente diminution jusqu'à fin juin, puis forte diminution du niveau d'eau à partir de début juillet pour assécher jusqu'en novembre la majeure partie des surfaces en roselière.

Matériel : brèche dans le trait de côte

Estimation du temps passé : 2 à 3 jours/an

Estimation du coût total : 1 000 euros environ

Problèmes : l'ensemble du site n'est pas maîtrisé et les objectifs sont contradictoires avec ceux de l'exploitant de roseaux

Note : gestion des roselières intégrée dans un projet Life pour la conservation du Phragmite aquatique

PROPRIÉTAIRES

Propriétaire privé
Conservatoire du Littoral

PARTENAIRES

Conservatoire du Littoral
Conseil Général du Finistère
DIREN Bretagne

POUR EN SAVOIR PLUS

Auteur de la fiche : Bruno BARGAIN
Bretagne Vivante
186, rue Anatole France
29200 Brest
Tél. 02 98 49 07 18
sepnb.trunvel@wanadoo.fr



LE SITE

Superficie de la zone humide : 60 ares

Marais inclus dans un site de 28 ares

Autre biotope présent sur le site : bois

Inventaire(s) et/ou statut(s) de protection (recouvrant toute ou partie du site) : site Natura 2000

Activité pratiquée sur le site : éducation à l'environnement

Aménagements : mise en place d'un ponton en 2003

DESCRIPTION

ROSELIÈRE

Superficie : 0,28 hectare

Composition et sens de la gestion :

60% de phragmitaie (R), 30% de mixte (R), 10% de ligneux (D)

Espèces présentes : inventaires en cours

Les travaux de restauration n'ont eu lieu que très récemment (début 2002) sur une roselière très fortement dégradée, en vue de la sauvegarder. Les résultats de ces travaux seront évalués prochainement.

Estimation du coût pour la remise en état du site (4 jours avec 7 personnes équipées de matériel) : 1 500 euros

OBJECTIFS DE GESTION DU SITE

1. Permettre la régénération de la roselière, préserver le milieu qui se raréfie sur cette zone, ainsi que les espèces qui y sont inféodées
2. Limiter la fermeture du milieu
3. Créer des points d'eau

MISE EN ŒUVRE

TECHNIQUE 1

Fauche partielle annuelle, par rotation, sur une partie de la roselière, pendant l'hiver.

Habitat concerné : phragmitaie

Matériel : débrousailluses, fourches
Produits exportés ou brûlés.

Estimation du temps passé : 1/2 journée pour 7 personnes équipées de matériel

Estimation du coût total : 200 euros

Résultats : travaux récents, évaluation en cours

Suivi : suivi grâce au Contrat-Nature (partenariat avec la commune de Loperhet et le Conseil Régional)

CONTEXTE HYDRAULIQUE

Bassin versant de l'Elorn

Zone humide :

- située au niveau d'une retenue collinaire
- alimentée par un cours d'eau
- présentant une eau mésotrophe



Photo : CSN Picardie

TECHNIQUE 1'

Essai d'étrépage, sur une partie de la roselière.

Habitats concernés : phragmitaie, mégaphorbiaie

Matériel : pelle, pioche, bêche

Produits exportés.

Estimation du temps passé : 1/2 journée (compris dans le temps de la fauche de la phragmitaie)

Résultats : travaux récents, évaluation en cours

Suivi : suivi grâce au Contrat-Nature

TECHNIQUE 2

Abattage des ligneux et débroussaillage, sur toute la roselière, pendant l'hiver 2002 (actuellement programmé tous les 2 ans).

Habitats concernés : phragmitaie, haie, mégaphorbiaie

Matériel : tronçonneuse

Produits exportés ou brûlés.

Estimation du temps passé :

1 journée pour 7 personnes équipées de matériel

Estimation du coût total : 400 euros

Résultats : travaux récents, évaluation en cours

Suivi : suivi grâce au Contrat-Nature

TECHNIQUE 3

Création et curage de mares, sur une partie de la roselière. Intervention en hiver (actuellement programmé tous les 3 ans).

Habitat concerné : mégaphorbiaie

Matériel : pelle, pioche, bêche

Produits exportés.

Estimation du temps passé :

1/2 journée pour 7 personnes équipées de matériel

Estimation du coût total : 150 euros

Résultats : travaux récents, évaluation en cours

Suivi : suivi grâce au Contrat-Nature

Problèmes rencontrés :

important dépôt, développement des lentilles d'eau.

PROPRIÉTAIRE

Propriétaire privé en convention avec l'association

PARTENAIRES

Conseil régional de Bretagne
Agence de l'eau Loire-Bretagne
DIREN Bretagne
Commune de Loperhet

POUR EN SAVOIR PLUS

Auteur de la fiche : Laurent ALLIX
CPIE de la Vallée de l'Elorn
Gorré Menez - Loperhet BP 14
29470 Plougastel-Daoulas
Tél. 02 98 07 03 74
CPIE@wanadoo.fr



LE SITE

Superficie de la zone humide :
180 hectares (date du milieu des années 60)

Marais et étang inclus dans un site de
215 hectares (dont 145 hectares en RNV)

Autres biotopes présents sur le site :
bois, prairies sèches, prés salés

Inventaire(s) et/ou statut(s) de protection
(recouvrant toute ou partie du site) :
site Ramsar, ZICO, ZPS, pSIC, RNV,
site inscrit, ENS, ZNIEFF

Activités pratiquées sur le site : éducation
à l'environnement, pâturage équin et bovin,
récolte du roseau, tourisme

DESCRIPTION

ROSELIÈRE 1 (TRÈS ANCIENNE, DÉJÀ PRÉSENTE)
SUR DES PHOTOS AÉRIENNES DE 1942

Superficie : 70 hectares

Composition et sens de la gestion :
95% de phragmitaie (M, R),
5% de sol nu et de sansouires

Espèces présentes : Butor étoilé, Héron
pourpré, Héron cendré, grande Aigrette,
Busard des roseaux, Mouette rieuse,
Mésange à moustaches, Rousserolle turdoïde,
Rousserolle effarvate, Lusciniole à moustaches,
Grenouille verte, Rainette méridionale,
Couleuvre

Notes : maintien d'une roselière durablement
productive pour la collecte du roseau sec
en hiver avec potentiel avifaunistique
(notamment ardéidés et passereaux paludi-
coles). Objectif de changement de gestion
de l'eau avec arrêt de vidange hivernale
par un changement de mode de coupe
(coupe au radeau)

ROSELIÈRE 2 (TRÈS ANCIENNE, DÉJÀ PRÉSENTE)
SUR DES PHOTOS AÉRIENNES DE 1942

Superficie : 33 hectares

Composition et sens de la gestion :
97% de phragmitaie (M, R),
3% de sol nu et de sansouires

Espèces présentes : Butor étoilé, Héron
pourpré, Héron cendré, grande Aigrette,
Busard des roseaux, Bruant des roseaux,
Bergeronnette printanière, Mouette rieuse,
Mésange à moustaches, Rousserolle turdoïde,
Rousserolle effarvate, Lusciniole à moustaches,
Grenouille verte, Rainette méridionale,
Couleuvre. Crypsis faux choin, Crypside
piquant

Note : maintien d'une roselière vieillissante
ouverte, refuge pour l'avifaune

CONTEXTE HYDRAULIQUE

Bassin versant du Rhône

Zone humide :

- située au niveau du delta
 - alimentée par canalisation
 - présentant une eau eutrophe, polluée par des rejets agricoles.
- Eau à caractère saumâtre.

Gestionnaire des niveaux d'eau : Centre du Scamandre

Variations des niveaux d'eau pour la **roselière 1** : deux assecs :
un hivernal (1 à 1,5 mois) et un estival (2 à 3 mois) ;
pour la **roselière 2** : un seul assec estival (2 à 3 mois)

Nouveau plan de gestion : décroisement interne, désendiguement,
ouverture des milieux, modification du régime hydraulique
vers moins de pompage

OBJECTIFS DE GESTION DU SITE

1. Variations limnimétriques suivant les variations climatiques (contrôle limité des hauteurs d'eau).
Roselière 1 : maintien de l'assec estival et suppression de la vidange hivernale.
Roselière 2 : maintien de l'assec estival.
2. Maintenir et promouvoir les activités traditionnelles
3. Maintenir un milieu ouvert et limiter l'envahissement par les ligneux (notamment Tamaris)
4. Limiter les populations de ragondins

MISE EN ŒUVRE

TECHNIQUE 1

Vidange dynamique avec contrôle des hauteurs d'eau par des martelières à surverses. **Roselière 1** : début de la vidange fin novembre-début décembre, remise en eau progressive en février, assec mixte par vidange et évapotranspiration (vidange douce en mars-avril), puis assèchement naturel. **Roselière 2** : vidange douce en mars-avril, puis assèchement naturel par évapotranspiration.

Matériel : station de pompage, buses et martelières

Estimation du temps passé : 5 jours pleins/an

Estimation du coût et entretien du matériel : entretien du réseau de canaux : 5 000 à 15 000 euros tous les 5 à 10 ans ; frais de fonctionnement de la pompe : 7 000 euros/an

Estimation du coût total : investissement de base d'au moins 23 000 à 31 000 euros (pompe, vanne) ; coût de réalisation du réseau hydraulique non disponible mais très élevé

Résultats : bonne production de roseau, présence d'ardéidés, minéralisation de la matière organique

Suivis : suivis hydrologique et piézométrique 2 fois/mois depuis 1997 (depuis 2001 pour la roselière 2) : conductivité, température, hauteur d'eau de l'eau de surface et de la nappe à -50cm

Problèmes rencontrés : problèmes de dégradation du réseau hydraulique par les ragondins

Note : une gestion de l'eau moins interventionniste est visée

TECHNIQUE 2

Coupe annuelle hivernale de roseau sec en janvier, sur toute la roselière.

Habitat concerné : phragmitaie

Matériel : machine à pneu basse pression depuis 1996 (avant, coupe au radeau)

Roseaux commercialisés pour la couverture de toits et paillasons, déchets utilisés pour le paillage des sols.

Estimation du temps passé :

7 à 10 jours de temps de coupe

Estimation du coût du matériel : achat de la machine à pneus, environ 122 000 euros

Résultats : densification des roseaux mais diminution de la surface totale en phragmitaie

Suivi : suivi des pratiques de coupe (temps et période de coupe), suivi annuel de la végétation (densité et hauteur des tiges, spécificité), suivi par imagerie satellitale (indice de biomasse)

Problèmes rencontrés : dégradation des sols et agrandissement de la surface en clairs ; aggravation de la dégradation par les ragondins ; salinité nappe élevée (>15 g/l) ; gestion difficile du changement d'exploitant

Note : roselière sous convention annuelle de prêt à usage avec un exploitant collecteur

TECHNIQUE 3

Pâturage annuel automnal, 1 mois entre mi-septembre et début novembre, sur toute la roselière.

Habitats et espèces concernés : phragmitaie, Tamaris

Cheptel : 40 à 45 bovins de race Camargue

Estimation du temps passé : 1 à 3 jours/an pour le déplacement et la surveillance du troupeau

Estimation du coût et entretien du matériel : difficile à estimer car comprend pose et entretien des clôtures (déjà présente à la mise en RNV), entretien du cheptel

Résultats : maintien des clairs

Suivi : suivi pastoral (charge, période)

Problème rencontré : braconnage ; RNV menacée par l'invasion de la jussie ; gestion du changement d'éleveur difficile

Note : roselière sous convention annuelle de prêt à usage avec un éleveur bovin

TECHNIQUE 3'

Bûcheronnage, sur toute la roselière, tous les 5 à 10 ans, en août.

Espèce concernée : Tamaris

Matériel : tronçonneuses, camion plateau ou tracteur remorque

Ligneux brûlés après coupe ou évacués en déchetterie.

Estimation du temps passé : 2 à 3 semaines

Résultats : maintien des clairs

Suivis : suivis par photos aériennes tous les 5 ans, photos sur site et surveillance terrain

Problèmes rencontrés : financement de l'opération ; dérangement

Note : roselière sous convention annuelle de prêt à usage avec un exploitant collecteur

TECHNIQUE 4

Lutte continue contre le ragondin, sur toute la roselière. Objectif visé toute l'année, par rotation, plusieurs campagnes annuelles.

Espèce concernée : ragondin

Matériel : cages pièges, véhicules légers, petits équipements personnels amphibies
Ragondins portés à l'équarrissage.

Estimation du temps passé : 2 à 3 mois pleins, répartis sur l'année

Estimation du coût et entretien du matériel : investissements de base d'environ 1 200 euros pour les cages (40 cages) ; 400 à 500 euros de petits équipements ; 15 000 euros de véhicule ; environ 8 000 euros de salaires

Estimation du coût total : pour 2 mois pleins de piégeage/an : 8 000 euros de fonctionnement et 17 000 euros d'amortissement des investissements de base

Résultats : pas encore mis en œuvre, objectif visé : forte baisse des populations au bout de 3 ans

Suivis : relevés d'indices de présence annuels, résultats de captures, cartographie

Problèmes rencontrés : lutte globale à l'échelle de tout le territoire humide environnant indispensable ; projet en cours de montage d'une équipe territoriale d'agents de zones humides ; financement difficile et coût élevé



Photo : Syndicat Mixte pour la protection et la gestion de la Camargue Gardoise

PROPRIÉTAIRES

Commune de Vauvert
Conseil général du Gard

PARTENAIRES ET CONVENTION DE GESTION

Conseil général du Gard
Commune de Vauvert
DIREN Languedoc-Roussillon
Union européenne
Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse
Conseil régional du Languedoc-Roussillon
Convention annuelle de prêt à usage avec un éleveur bovin et un exploitant collecteur de roseaux (pour les deux roselières)

POUR EN SAVOIR PLUS

Auteur de la fiche : Olivier NAVARRO
Syndicat Mixte pour la Protection et la Gestion de la Camargue gardoise
Centre du Scamandre
Gallician - Route des Isles
30600 Vauvert
Tél. 04 66 73 52 05
a.scam@wanadoo.fr



LE SITE

Superficie de la zone humide :
5 hectares (date du 11 ou 12^{ème} siècle)

Marais et étang inclus dans un site de 36 hectares

Autre biotope présent sur le site :
aulnaie-saulaie

Activités pratiquées sur le site :
chasse, pisciculture

DESCRIPTION

ROSELIÈRE

Superficie : roselière réduite à 80 ares environ après travaux

Espèce présente : Cistude d'Europe

Note : si rien n'est entrepris au plus vite pour protéger le site des pollutions agricoles de toute sorte, il sera réduit au rôle peu envié de station d'épuration pour lagunage...

OBJECTIF DE GESTION DU SITE

Réduire la surface de la roselière car celle-ci subit une dégradation importante (travaux déjà effectués)

CONTEXTE HYDRAULIQUE

Zone humide composée uniquement de surfaces agricoles dont la multitude de petites sources forme le ruisseau du Pouy alimentant l'étang du même nom.

Zone humide :

- située en fond de vallée
- alimentée par une source, un autre plan d'eau et par ruissellement
- présentant une eau polluée par des rejets agricoles, domestiques et de jus d'ensilage

MISE EN ŒUVRE

La surface occupée par la roselière sur l'étang du Pouy est d'environ 1,5 hectare. Lors de son premier faucardage dans les années 60, la couche de racines (très importante) s'est détachée du fond pour venir flotter à la surface. La végétation est repartie. L'ensemble représente une "île flottante" accrochée au fond uniquement à la partie la moins profonde de l'étang. Lors des vidanges annuelles, cet ensemble se pose sur le fond pour remonter ensuite lors du remplissage. Le temps, les qualités d'eau, les pollutions en tout genre ont fait que l'épaisseur du matelas de racines a diminué considérablement, entraînant une rupture progressive et régulière en petits morceaux qui partent sur l'étang au gré des vents. Nous sommes obligés de les sortir manuellement afin d'éviter qu'ils ne viennent obstruer le trop plein (ce qui serait une catastrophe par temps de crues). L'enlèvement de la partie la plus dégradée est donc envisagé à court terme. Aucune exploitation n'est possible sur cet ensemble qui "coule" si l'on veut monter dessus.

PROPRIÉTAIRE

Propriétaire privé

CONVENTION DE GESTION

Contrat Natura 2000 (à établir)

POUR EN SAVOIR PLUS

Auteur de la fiche : Pierre ELLISECHE
Rue principale - 32370 Manciet
Tél. 05 62 08 50 90



Photo : P. Elliseche



LE SITE

Superficie de la zone humide : 60 hectares environ
Marais inclus dans un site de 132 hectares.

Autre biotope présent sur le site : landes humides

Inventaire(s) et/ou statut(s) de protection
(recouvrant toute ou partie du site) : ENS

Activité pratiquée sur le site : découverte du site,
tourisme

CONTEXTE HYDRAULIQUE

Bassin versant du Gat-Mort

Zone humide :

- située en tête de bassin
- alimentée par la nappe
- présentant une eau oligotrophe

Les hauteurs d'eau étant faibles par endroit, le réchauffement et le refroidissement sont rapides, et l'oxygène dissout avoisine les 0% dans certaines zones de lagunes. L'eau est acide.

Gestionnaire des niveaux d'eau :

Conseil général de la Gironde

Variations des niveaux d'eau : de janvier à juillet : niveaux élevés ; de juillet à septembre : baisse naturelle des niveaux d'eau (étiage de la nappe) ; d'octobre à décembre : remontée des niveaux d'eau.

Aménagements : construction de seuils en 1996/97 pour limiter le drainage artificiel de la nappe ; opération de drainage effectuée pour étendre la plantation du Pin sur la zone humide

DESCRIPTION

ROSELIÈRE

Superficie : 40 hectares

Composition et sens de la gestion :
90% de cladiaie (D),
10% de phragmitaie (R)

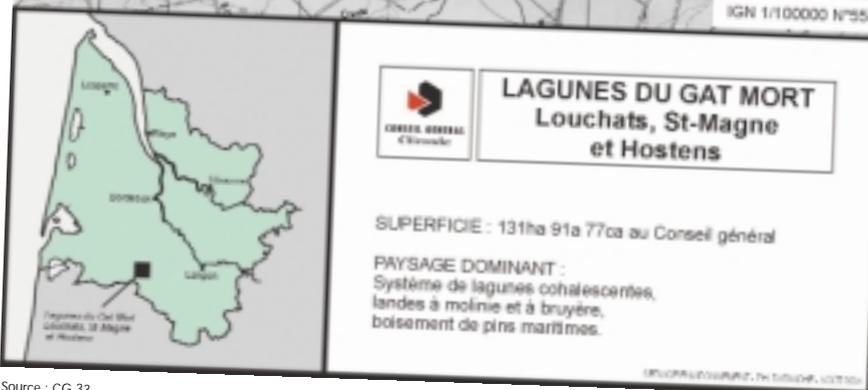
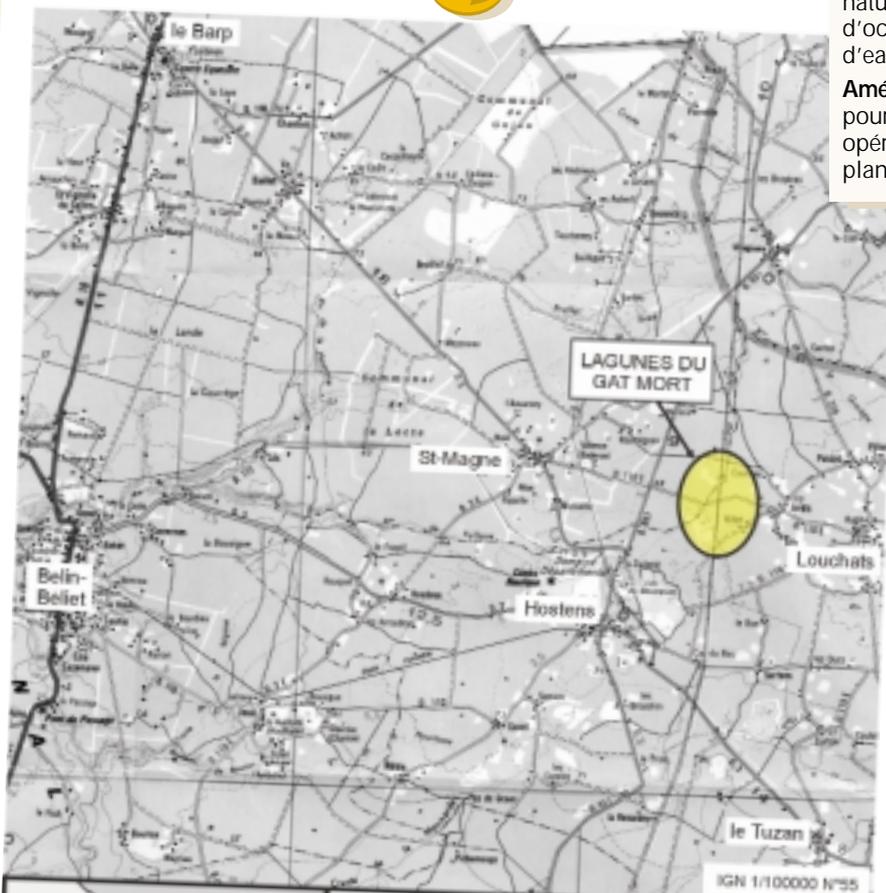
Espèces présentes :

Odonates : Leucorrhine à front blanc, Leucorrhine à gros thorax,
Mammifères : Loutre, Vison.
Flore : Drosera intermédiaire,
Faux cresson de Thore ...

OBJECTIFS DE GESTION

DU SITE

1. Recharger la nappe phréatique pour assurer le maintien du système aquatique des lagunes (de nombreuses lagunes ont déjà disparu à cause du drainage dans le département)
2. Limiter l'eutrophisation et l'atterrissement du site et maintenir ainsi la faune et la flore spécifiques aux lagunes par la conservation des milieux naturels



Source : CG 33



Photo : site des lagunes du Gat-Mort. CG 33, J. Dufour

MISE EN ŒUVRE

TECHNIQUE 1

Installation de petits barrages qui donnent la possibilité d'inonder le réseau de fossés drainant, annulant ainsi l'effet "drainage" sur la période de hautes eaux.

Matériel : barrages seuils

Estimation du temps passé : pour la gestion des seuils : 2 heures/semaine en moyenne

Estimation du coût total : un barrage coûte en moyenne 22 870 euros

Résultats : réhumidification du site en cours

Suivis : suivis réguliers de la végétation et de la faune présentes sur le site

TECHNIQUE 2

Dessouchage des saules, sur une partie de la cladiaie. Une seule intervention en septembre 1994.

Espèces concernées : saules

Matériel : tracteur lourd

Produits laissés sur place.

Estimation du temps passé : 4 jours environ

Estimation du coût total : 3 277 euros

Résultats : destruction des saules traités, réouverture du milieu

Suivis : 1 passage/an les trois premières années pour vérifier s'il y a repousse des saules traités

Notes : suite à cette intervention, une remise en eau importante a été effectuée, ce qui a évité la reprise des individus dessouchés. Dans ce type d'intervention, il est souhaitable d'exporter hors de la zone humide les produits de coupe ou de dessouchage, ce qui, dans le cas présent n'a pas été réalisé.

Le tracteur en se déplaçant dans la cladiaie a permis d'écraser le cladium qui, suite à la réhumidification, n'a pu recoloniser les zones de roulage.

Cette plante étant envahissante (sur les lagunes du Gat-Mort), cela pourrait faire l'objet d'une future intervention de limitation du *Cladium mariscus*.

La fauche du Cladium serait apparemment la solution la plus adaptée, avec exportation du produit de fauche hors de la zone humide.

PROPRIÉTAIRE

Conseil général de la Gironde

POUR EN SAVOIR PLUS

Auteur de la fiche : Yves LUCIAT LABRY
Conseil général de la Gironde
Esplanade Charles de Gaulle
33074 Bordeaux cedex
Tél. 05 56 88 70 26



LE SITE

Superficie de la zone humide :
110 hectares (date de 1780),
dont 80 hectares en eau

Réservoir à poissons de type lagunaire
côtier inclus dans un site de 120 hectares

Autres biotopes présents sur le site :
bois, prairies

Inventaire(s) et/ou statut(s) de protection
(recouvrant toute ou partie du site) :
ZPS, PNR, ZNIEFF

Activité pratiquée sur le site :
tourisme

CONTEXTE HYDRAULIQUE

Zone humide :

- située en bordure maritime
- alimentée par la mer, par l'intermédiaire de 7 écluses
- présentant une eau oligotrophe, dont la qualité dépend de celle de l'eau de mer

Les écluses sont ouvertes pour renouveler l'eau en moyenne 3 fois/semaine, selon les coefficients de marée.

Gestionnaire des niveaux d'eau :
le chargé de la gestion du site

Des aménagements ont été réalisés à plusieurs reprises depuis plus de 20 ans pour améliorer entre autre la circulation de l'eau.



Source : Parc Ornithologique du Teich

DESCRIPTION

ROSELIÈRE 1 (DATE DE PLUS DE 30 ANS)

Superficie : 1,5 hectare

Composition et sens de la gestion :
100% de phragmitaie (M)

Espèces présentes :

Gorgebleue,
Locustelle luscinioidé,
Rousserolle effarvatte,
Busard des roseaux ...

ROSELIÈRE 2 (RENOYÉE DEPUIS 15 ANS)

Superficie : 0,25 hectare

Composition et sens de la gestion :
100% de phragmitaie (M)

Espèces présentes :

Gorgebleue,
Locustelle luscinioidé,
Rousserolle effarvatte,
Busard des roseaux ...

ROSELIÈRE 3

Superficie : 1 hectare

Composition et sens de la gestion :

50% de phragmitaie (M),
50% de Baccharis halimifolia

Espèces présentes :

Gorgebleue,
Locustelle luscinioidé,
Rousserolle effarvatte,
Busard des roseaux ...

OBJECTIFS DE GESTION DU SITE

1. Favoriser la présence des oiseaux paludicoles et des sites de nidification des oies et autres oiseaux d'eau en utilisant les roselières, et maintenir la diversité paysagère
2. Permettre le développement de la roselière et éliminer le Baccharis



MISE EN ŒUVRE

TECHNIQUE 1

Gestion de la hauteur d'eau au centimètre près. En général, la gestion consiste à augmenter les niveaux d'eau en faisant entrer l'eau, sauf en hiver (lors de fortes pluies) où la gestion consiste plutôt à la faire sortir.

Matériel : 7 écluses de 1,20 mètres de large et 2,50 mètres de haut, qui alimentent les 80 hectares d'eau des 6 unités

Estimation du temps passé :
25 à 30 heures/mois

Estimation du coût total :
rénovation des écluses certaines années : 7 625 à 15 245 euros selon les travaux (l'ancien système hydraulique a été modernisé) ; salaire mensuel pour la personne qui fait fonctionner les écluses : environ 380 euros

Résultats : présence de nombreux oiseaux

Problèmes rencontrés : contrainte des heures variables des marées de vives eaux de 4 à 23 heures

TECHNIQUE 2

Inondation de toute la roselière et broyage, tous les 5 ans, entre la fin de l'automne et le début de l'hiver.

Espèce visée : Baccharis

Produits laissés sur place.

Estimation du temps passé : 1 jour tous les 5 ans

Estimation du coût et entretien du matériel :
457 euros sur 5 ans

Résultats : la roselière reprend le dessus

Suivis : suivi visuel uniquement

Problèmes rencontrés : le Baccharis repousse

Note : Baccharis se développe uniquement en site sec ; en zone inondable : pas de problème

COMMENTAIRE

Protection contre les chevaux :

mise en place d'une clôture autour de la roselière pour éviter que les chevaux ne mangent les phragmites.

PROPRIÉTAIRE

Commune du Teich

PARTENAIRES ET CONVENTION DE GESTION

Conseil général de Gironde
Conseil régional d'Aquitaine
Aucune convention de gestion

POUR EN SAVOIR PLUS

Auteur de la fiche : Alain FLEURY
Maison de la Nature du Bassin d'Arcachon
Parc ornithologique du Teich
BP 11 - 33470 LE TEICH
Tél. 05.56.22.80.93
info@parc-ornithologique-du-teich.com
http://www.parc-ornithologique-du-teich.com

Parc Naturel Régional des Landes de Gascogne
Maison du Parc - 33, route de Bayonne
33830 Belin-Beliet
Tél. 05 57 51 99 99



LE SITE

Superficie de la zone humide : 600 hectares

Marais, étangs et lagunes méditerranéennes inclus dans un site de 561 hectares.

Autres biotopes présents sur le site : bois, landes, dunes, plage, friches, sansouires, steppes salées, prés salés, jonçaias, prairies humides

Inventaire(s) et/ou statut(s) de protection (recouvrant toute ou partie du site) : ZPS, SIC, RN, ZNIEFF, ASPIM

Activités pratiquées sur le site : élevage extensif limité (chevaux)

Aménagements : aménagements de chasse en périphérie (pièces d'eau), exploitation agricole du bassin versant, démoustication

CONTEXTE HYDRAULIQUE

Bassin versant du Bagnas

Zone humide :

- située en bas de versant
- alimentée par la nappe, le canal du Midi et par ruissellement
- eau pouvant présenter des taux de phosphates et nitrates assez élevés

Gestionnaires des niveaux d'eau :
les gestionnaires de la RN

Variations des niveaux d'eau : fonctionnement de type lagunaire : niveaux bas en été (voire assecs), moyens à hauts le reste de l'année.

DESCRIPTION

ROSELIÈRE DU GRAND BAGNAS (DATE DES ANNÉES 70)

Superficie : 42 hectares

Composition et sens de la gestion :
100% de phragmitaie (M)

Espèces présentes : ardéidés nicheurs : Héron pourpré, Butor étoilé ; passereaux paludicoles

ROSELIÈRE DE LA DEMI-LUNE (DATE DES ANNÉES 70)

Superficie : 7 hectares

Composition et sens de la gestion :
100% de phragmitaie (R), quelques îlots de typhas

Espèces présentes :
passereaux, Héron bicolore

Note : roselière ayant subi de nombreux incendies successifs

ROSELIÈRE DU CASIER GB6

Superficie : 15 hectares

Composition et sens de la gestion :
100% de phragmitaie (M)

Espèces présentes : passereaux, nidification avifaune, Cistude

ROSELIÈRE DU CASIER GB8

Superficie : 5 hectares

Composition et sens de la gestion :
60% de phragmitaie (M), 40% de scirpaie (M)

Espèces présentes : nidification avifaune

OBJECTIF DE GESTION DU SITE

1. Conserver la biodiversité, et notamment l'avifaune hivernante et nicheuse (ardéidés en particulier, passereaux paludicoles) en préservant les sources de nourriture de ces groupes faunistiques

MISE EN ŒUVRE

TECHNIQUE 1

Régulation des niveaux d'eau et de la salinité. Tendence aux assecs en été (minimum 1 mois et pas avant le 15 juillet), avec un assec important tous les 5 ans dans la mesure du possible ; hauts niveaux en automne-hiver.

Matériel : vannes et martellières

Estimation du temps passé : plusieurs semaines/an

Estimation du coût et entretien du matériel :
500 euros/an (hors main d'œuvre et véhicule)

Estimation du coût total : 8 000 euros (personnel pour suivis, entretien, déplacements)

Résultats : bonne qualité générale des roselières, bien qu'anciennes. L'objectif de conservation de la biodiversité est en bonne voie (les effectifs d'ardéidés nicheurs reviennent peu à peu, une quarantaine de Hérons pourprés nicheurs contre zéro dans les années 90 par exemple).

Suivis : suivis scientifiques réguliers (suivi hydraulique tous les 15 jours, approfondi tous les mois, suivi de la structure de la végétation, matière organique et sédiments, suivi des fronts de roselières, suivi de l'avifaune paludicole notamment par ULM)

Problèmes rencontrés : sécurisation des ouvrages hydrauliques ; état des ouvrages ; conflits d'usages avec les chasses périphériques ; incendies répétés depuis plusieurs années sur une roselière en particulier

Note : maintien de la roselière nécessaire pour lutter contre la Jussie en périphérie de la réserve



Photo : R. Dupuy de la Grandrive, ADENA



PROPRIÉTAIRES

Conservatoire du Littoral
Le reste du terrain est en cours d'expropriation et d'acquisition par le Conservatoire du Littoral

PARTENAIRES

Station biologique de la Tour du Valat (aide aux suivis scientifiques)
Rézo du rozo (RNF)
Réseau des espaces naturels protégés du Languedoc-Roussillon
Conseil régional du Languedoc-Roussillon
Agence Méditerranéenne pour l'Environnement
DIREN Languedoc-Roussillon
Réseau FOGEM
Réseau de Suivi Lagunaire
IFREMER
Aucune convention de gestion

POUR EN SAVOIR PLUS

Auteur de la fiche :
Renaud DUPUY DE LA GRANDRIVE
Association Défense Environnement
Nature des Pays d'Agde (ADENA)
Réserve Naturelle du Bagnas
Domaine du Grand Clavelet
34300 AGDE
Tél. 04 67 01 60 23
adena-bagnas@tiscalix.fr



LE SITE

Superficie de la zone humide : 78 hectares

Étang inclus dans un site de 78 hectares

Autres biotopes présents sur le site :
bois (type forêt galerie), prairies

Inventaire(s) et/ou statut(s) de protection
(recouvrant toute ou partie du site) : ZICO,
ZPS, RN, ZNIEFF

Aucune activité n'est pratiquée sur le site,
accès interdit au public



Photo : D. Reudet

DESCRIPTION

ROSELIÈRE

Superficie : environ 50 hectares

Composition et sens de la gestion :
phragmitaie (M), ligneux (D)

Espèces présentes : *Phragmites australis* et
quelques taches de *Typha sp.* au nord et
juste contre la réserve une grosse tache de
Cladium mariscus

OBJECTIFS DE GESTION DU SITE

1. Maintenir un milieu ouvert et limiter
l'envahissement par les ligneux
2. Limiter l'envahissement par la
Bardane (sur les digues)

MISE EN ŒUVRE

TECHNIQUE 1

Pâturage, sur une partie de la roselière,
toute l'année (impact principal en hiver).

Espèces concernées :
phragmites et ligneux

Cheptel : chevaux camarguais

Estimation du temps passé :
poste ouvrier agricole à mi-temps

Estimation du coût et entretien du cheptel :
150 à 200 euros de complément alimentaire
en hiver

Résultats : satisfaisants

Suivis : transects annuels en liaison avec
la Tour du Valat, en suivant le protocole
du Rézo du rozo

CONTEXTE HYDRAULIQUE

Bassin versant de l'étang de l'Estagnol

Zone humide :

- située en bas de bassin versant
- alimentée par la nappe, une source de résurgence (de la Mosson)
et par ruissellement
- présentant une eau eutrophe, polluée par des rejets agricoles et
de transports routiers

Aucune gestion des niveaux d'eau.

Aménagements : des projets existent pour la gestion de l'eau afin de
réduire les nuisances dues au *Coquiletidia richiardii* (moustique dont
la vie larvaire se passe fixée sur les rhizomes des phragmites) ; création
de deux bassins étanches afin de pouvoir pomper l'eau d'un bassin dans
l'autre afin d'assécher la rhizosphère des phragmites tous les 4 ou 5 ans

TECHNIQUE 1'

Fauche, sur une partie de la roselière, en fin d'été
(quand les niveaux d'eau le permettent).

Habitat concerné : phragmitaie

Matériel : débroussailleuses à dos

Produits de fauche séchés puis brûlés sur place.

Estimation du temps passé : 1 semaine/an

Résultats : corrects si la parcelle est pâturée les
années suivantes

Suivis : visuels

TECHNIQUE 2

Fauche, sur une partie de la végétation roselière,
avant la floraison.

Espèce concernée : Bardane

Matériel : motofaucheuse et débroussailleuse à dos

Produits de fauche laissés sur place.

Estimation du temps passé : 1 mois de travail depuis
l'achat de la motofaucheuse

Résultats : travail de longue haleine compte tenu du
stock de graines qui doit être dans le sol

PROPRIÉTAIRE

ONCFS

PARTENAIRES

Station biologique de la Tour du Valat
(partenaire technique)
Rézo du rozo (RNF et Tour du Valat)
MEDD (partenaire financier)
Agence Méditerranéenne de l'Environnement
Conseil régional Languedoc-Roussillon
(partenaire financier)
Aucune convention de gestion

POUR EN SAVOIR PLUS

Auteur de la fiche : Denis REUDET
Office National de la Chasse
et de la Faune Sauvage
Délégation régionale Languedoc-Roussillon
95, rue Pierre Flourens - BP 74267
34098 Montpellier cedex 5
Tél. 04 67 10 78 09
d.reudet@oncfs.gouv.fr



Photo : D. Reudet



LE SITE

Superficie de la zone humide : 196 hectares

Marais et étang inclus dans un site de 665 hectares

Autre biotope présent sur le site : prairies

Inventaire(s) et/ou statut(s) de protection (recouvrant toute ou partie du site) : ZICO, ZPS, ZNIEFF

Activités pratiquées sur le site : accueil du public, chasse, équitation, pêche, tourisme

DESCRIPTION

ROSELIÈRE DU SALIN NORD

Superficie : 50 hectares

Composition et sens de la gestion :

55% de phragmitaie (M), 25% de scirpaie (M, R), 20% de jonchaie (D), typhaie (D)

Espèces présentes : canards, Poule d'eau, Rousserolle effarvatte, Bruant des roseaux, Cisticole des joncs, Bouscarle de Cetti, Bergeronnette printanière, Aigrette garzette

Note : pendant plusieurs années, cette zone a été submergée d'eau douce en permanence pour favoriser la cynégétique par rapport au pastoralisme. Le milieu a ainsi été modifié avec apparition de typhas et de la Jussie (en 1995).

ROSELIÈRE DE LA RÉSERVE DU MAUPAS

Superficie : 20 hectares

Composition et sens de la gestion :

70% de phragmitaie (R), 20% de scirpaie (M, R), 10% de typhaie (D)

Espèces présentes : canards, Foulque, Râle d'eau, Busard des roseaux, Grèbe castagneux, Rousserolle effarvatte, Bruant des roseaux, Cisticole des joncs, Bouscarle de Cetti, Bergeronnette printanière, Héron pourpré, Aigrette garzette, Héron bihoreau, Sarcelle d'hiver, Sarcelle d'été

Note : pâturage 2 mois (juillet-août)

ROSELIÈRE DU MARAIS DU MAUPAS OUEST

Superficie : 23 hectares

Composition et sens de la gestion :

100% de phragmitaie (M), typhaie (D)

Espèces présentes : canards, Foulque, Poule d'eau, Râle d'eau, Bruand des roseaux, Mésange à moustache, Cisticole des joncs, Bouscarle de Cetti, Bergeronnette printanière, Aigrette garzette

Note : pâturage

CONTEXTE HYDRAULIQUE

Bassin versant du Lez

Zone humide :

- située en fin de bassin
- alimentée par des roubines (canaux avec une prise au Lez)
- présentant une eau eutrophe, polluée par des rejets agricoles et domestiques

Gestionnaire des niveaux d'eau :
commune de Lattes

OBJECTIFS DE GESTION DU SITE

1. Éradiquer la Jussie et les typhaies
2. Maintenir une diversité faunistique

MISE EN ŒUVRE

TECHNIQUE 1 : ROSELIÈRE DU SALIN NORD

La gestion de l'eau a été modifiée et des travaux ont été effectués avec l'accord du manadier (éleveur de chevaux camarguais) et des chasseurs : pose de martellières (vannes) pour améliorer la gestion de l'eau, curage des roubines pour favoriser la circulation de l'eau et inonder le marais, mise en assec par vidange complète du 15 mai au 1er septembre.

Espèces concernées : Jussie et Typha

Matériel : martellières

Estimation du temps passé : 350 heures/an

Estimation du coût total : 2 004 euros

Résultats : les asssecs répétés ont permis d'éradiquer le Typha et la Jussie grâce aux remontées de sel. Pendant ces asssecs, une autre végétation plus adaptée au sel s'est alors développée. Grâce à la remise en eau en septembre, le marais se dessale et permet (entre autre) la repousse des phragmites.

Suivis : suivis des sédiments, de la salinité, de la conductivité, de la température, de la hauteur sèche

Problèmes rencontrés : problèmes liés aux attentes des utilisateurs : les chasseurs veulent toujours plus d'eau et les manadiers toujours moins.

TECHNIQUE 2 : ROSELIÈRE DU SALIN NORD

Pâturage en rotation, sur toute la roselière, tous les ans, du 1^{er} mai au 15 octobre.

Habitat concerné : roselière

Cheptel : 37 chevaux camarguais

Estimation du temps passé : 180 heures/an

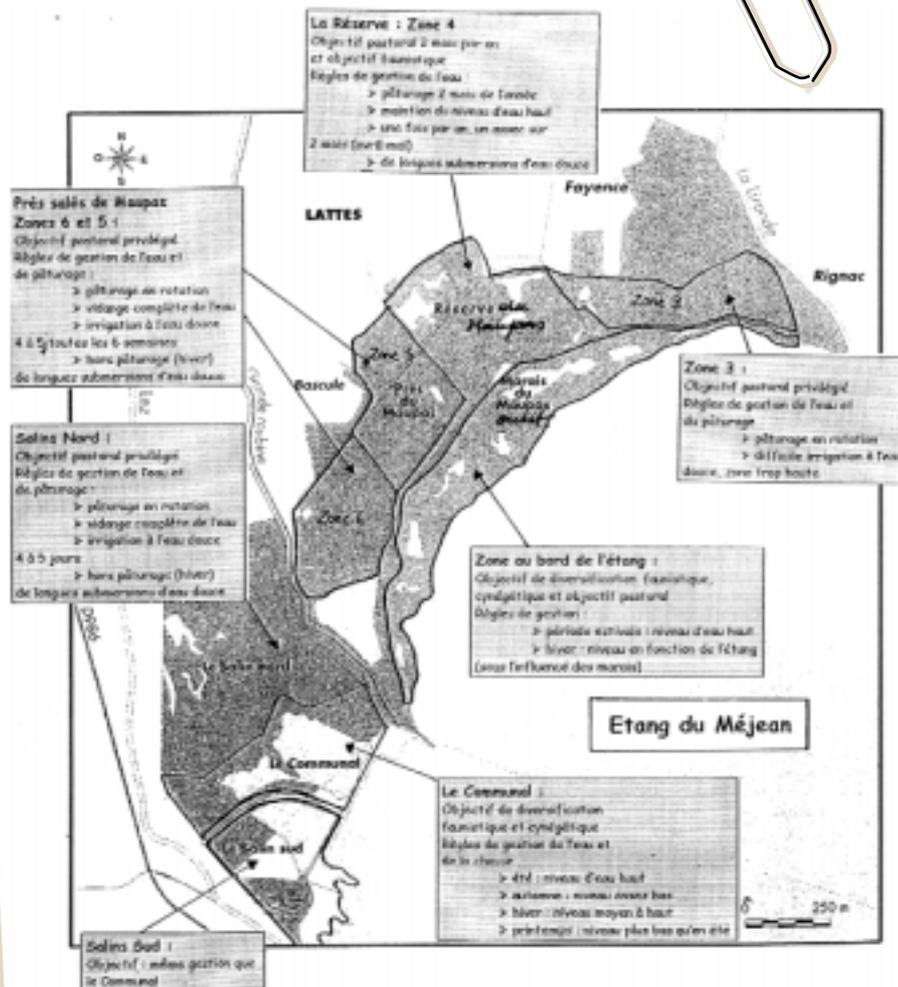
Estimation du coût et entretien du matériel : 500 euros

Estimation du coût total : 605 euros

Résultats : surpâturage en fin de saison

Suivis : relevés des niveaux d'eau

Problèmes rencontrés : prévoir, dans le cadre du nouveau plan de gestion, de réduire le nombre de bêtes



Source : Mairie de Lattes

PROPRIÉTAIRE

Conservatoire du Littoral

PARTENAIRES

Conservatoire du Littoral
 Syndicat intercommunal des étangs littoraux
 Agence méditerranéenne de l'environnement
 Conventions avec tous les utilisateurs
 (chasse, pêche, manadier), règlement

POUR EN SAVOIR PLUS

Auteur de la fiche : Mairie de Lattes
 Avenue de Montpellier CS 11010
 34973 Lattes
 Tél. 04 67 99 77 77
 lattes@softel.fr

TECHNIQUE 2' : RÉSERVE DU MAUPAS

Fauche et pâturage, sur toute la roselière, pendant 2 mois (juillet-août).

Espèces concernées : passereaux, hérons

Matériel : faucheuse

Cheptel : 10 chevaux camarguais

Produits de fauche utilisés pour faire des toits de chaume.

Estimation du temps passé : 160 heures/an

Estimation du coût et entretien du matériel : 800 euros

Estimation du coût total : 1 775 euros

Résultats : pâturage sur 2 mois très efficace pour la reprise de la roselière

Suivis : relevés des niveaux d'eau

Problèmes rencontrés : prolifération des sangliers (dégâts dans la roselière), maladie du roseau (Ver rouge)

Note : maintien de niveaux d'eau hauts, avec 1 fois/an, un assec sur 2 mois (avril-mai), suivi de longues submersions d'eau douce

TECHNIQUE 2" : MARAIS DE MAUPAS OUEST

Pâturage en rotation, sur toute la roselière, tous les ans, du 1^{er} mai au 1^{er} octobre.

Habitat concerné : phragmitaie

Cheptel : 13 chevaux camarguais

Estimation du temps passé : 280 heures/an

Estimation du coût et entretien du matériel : 900 euros

Estimation du coût total : 1 071 euros

Suivis : relevés des niveaux d'eau, salinité, suivis ornithologiques

Problèmes rencontrés : érosion de l'étang

Note : opération accompagnée d'une mise en eau toute l'année

COMMENTAIRE

La dernière coupe du roseau sur le site a eu lieu en 1993 avec une production moyenne de 2 500 bottes. Puis la roselière n'a plus été coupée car le ver rouge s'est développé dans la roselière, cassant les roseaux au milieu de leur tige. Elle a donc été brûlée pendant 2 ans.

ÉTANG BÉNISME (SITE DES ÉTANGS DE FOUCAULT)

**LE SITE**

Superficie de la zone humide : 0,25 hectare
 Étang (date de 1988) inclus dans un site de 17 hectares
 Autre biotope présent sur le site : prairies
 Inventaire(s) et/ou statut(s) de protection
 (recouvrant toute ou partie du site) : ZPS, PNR
 Activités pratiquées sur le site :
 découverte de la nature, pisciculture
 Aménagements : renforcement de petits îlots

CONTEXTE HYDRAULIQUE**Zone humide :**

- située dans une chaîne d'étangs
- alimentée par 2 plans d'eau appartenant au PNR de la Brenne
- présentant une eau oligotrophe

Gestionnaire des niveaux d'eau :
 Parc naturel régional de la Brenne

DESCRIPTION**ROSELIÈRE (DATE DE 1999)**

Superficie :
 enclos grillagé de 200m²
Composition et sens de la gestion :
 100% de phragmitaie (C)

OBJECTIFS DE GESTION DU SITE

1. Objectif de diversification des habitats en hélophytes sur un étang fortement remanié en 1989.
2. Mise en place d'une gestion conservatoire avec un objectif très secondaire de production de poissons pour l'organisation de pêches publiques.

MISE EN ŒUVRE**TECHNIQUE 1**

Création d'une roselière dans un enclos sur substrat minéral, par décaissement, apport de terre organique, apport de rhizomes, puis implantation de marcottes de roseau.

Habitat concerné : phragmitaie

Matériel : enclos grillagé de 200m²

Estimation du temps passé :
 4 jours en régie (= 500 euros)

Estimation du coût et entretien du matériel :
 4 heures de tractopelle à 60 euros/heure

Estimation du coût total : 850 euros

Résultats : échec avec les rhizomes (pourrissement), début de succès avec les marcottes mais entrée de ragondins dans l'enclos

Problèmes rencontrés : présence de ragondins malgré le piégeage



Photo : PNR Brenne

TECHNIQUE 2

Extensification de la production piscicole depuis l'acquisition par le PNR. Une société de pisciculture (précédent propriétaire) avait un objectif de production (intrants, nourrissage...). Étang vidangé fin octobre, puis rempli rapidement par la suite car synchronisation des pêches des deux étangs en amont.

Espèces concernées : poissons

Matériel : bonde

Estimation du temps passé :
 surveillance de la vidange : 3 jours

Estimation du coût et entretien du matériel : 0 euro

Estimation du coût total : 0 euro (la pêche couvre les frais d'empoissonnement)

**PROPRIÉTAIRE**

PNR de la Brenne

PARTENAIRE ET CONVENTION DE GESTION

Conseil régional du Centre

POUR EN SAVOIR PLUS

Auteur de la fiche : Bruno DUMEIGE
 Parc naturel régional de la Brenne
 Maison du Parc
 36300 Rosnay
 Tél 02 54 28 12 12
 b.dumeige@parc-naturel-brenne.fr



LE SITE

Superficie de la zone humide : 60 hectares

Marais, cours d'eau et mares inclus dans un site de 25 hectares.

Autre biotope présent sur le site : mégaphorbiaie

Activités pratiquées sur le site : chasse, découverte de la nature, pêche, popiculture, promenade

DESCRIPTION

ROSELIÈRE 1

(DÉVELOPPEMENT PROBABLE À PARTIR DE 1992)

Superficie : 5 hectares

Composition et sens de la gestion :

70% de phragmitaie (M), 10% de phalaridaie (M), 8% de cariçaie (M), 8% de groupement nitrophile (D), typhaie (M), scirpaie (M), ligneux (D)

Espèces présentes : fauvelles aquatiques

Note : coupe des ligneux effectuée, création d'une mare

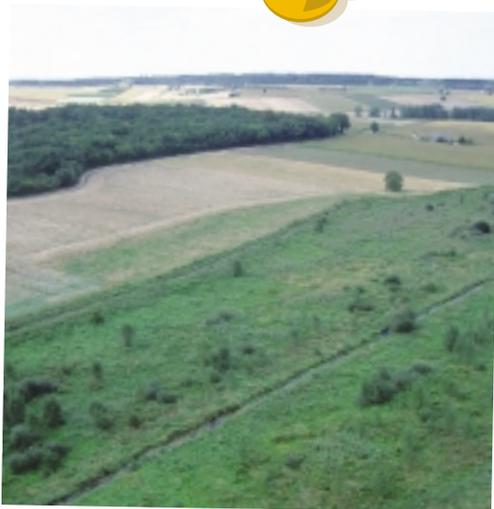


Photo : MM, PNR LAT

ROSELIÈRE 2

(DÉVELOPPEMENT PROBABLE À PARTIR DE 1992)

Superficie : 4 hectares

Composition et sens de la gestion :

phragmitaie (D), scirpaie (R), phalaridaie (M), cariçaie (R), ligneux (D), groupement nitrophile (D)

Espèce présente : Cladium mariscus

Note : entretien et restauration par pâturage extensif. Secteur le plus diversifié en formations végétales et le moins humide

CONTEXTE HYDRAULIQUE

Bassin versant du Négron

Zone humide :

- située en aval de tête de bassin fortement agricole
- alimentée par la nappe et un cours d'eau
- présentant une eau eutrophe, polluée par des rejets agricoles

Présence d'une usine de traitement des solvants implantée en amont du site mais dont la technologie n'émet pas de rejets liquides. Tendance à l'augmentation de l'eutrophisation par l'azote (à modérer car des analyses d'eau effectuées par la DDAF en 2002 tendraient à montrer une légère diminution...).

Gestionnaires des niveaux d'eau : Syndicat intercommunal pour l'aménagement et l'entretien du Négron (mairie de la Roche-Clermault) avec maîtrise d'œuvre des DDAF Vienne et Indre-et-Loire ; popiculteurs privés

Aménagements : système de drainage des peupleraies

OBJECTIFS DE GESTION DU SITE

1. Supprimer les rejets de peupliers
2. Retrouver des secteurs plus inondés et diversifier les milieux
3. Provoquer une remontée locale du niveau de la nappe

MISE EN ŒUVRE

TECHNIQUE 1

Bûcheronnage sur toute la roselière.

Une seule intervention de restauration en automne-hiver.

Habitats et/ou espèces concernés : mégaphorbiaie

Matériel :

scie mécanique, mini-tracteur pour le débardage

Produits brûlés en quelques tas circonscrits.

Estimation du temps passé :

15 jours pour 4 personnes

Estimation du coût total : 7 470 euros HT

Résultats : très bons

Suivis : en interne, par le PNR Loire Anjou Touraine, en y associant le CPIE

Problèmes rencontrés : rejets des ligneux plus rapides que la procédure administrative : entre le devis et le lancement des travaux, l'année et demie qui s'est écoulée à vue le volume de bois considérablement augmenté ! Difficulté d'ajustement à la marge des périmètres entre l'aménagement forestier de l'ONF et l'aire de gestion écologique (il n'y avait initialement pas eu de relevé GPS lors de l'établissement des 2 documents...)

Notes : pas de dévitalisation chimique des souches ; gestion et veille régulières à mettre en place pour éviter le retour rapide des rejets ; fauche et pâturage prévus



Photo : N. Baron, PNR LAT

TECHNIQUE 2

Creusement de 7 mares.
Une seule intervention à l'automne.

Habitats concernés :
phragmitaie et zones nitrophiles

Matériel : pelle mécanique
Produits stockés en marge du site ou utilisés pour faire de petites buttes (points d'observation).

Estimation du temps passé :
8 jours pour 1 personne

Estimation du coût total : 7 120 euros HT

Résultats : très bons

Suivis : suivis écologiques en cours

Problèmes rencontrés :
période d'intervention très courte (avant la remontée de la nappe)

Notes : reconquête faunistique (amphibiens) et floristique dès le printemps suivant les travaux

TECHNIQUE 3

Mise en place d'un seuil en aval de la roselière devant être conservée, à l'automne.

Milieux concernés : fossés de drainage

Matériel : seuil en bois modulable, quelques blocs rocheux, géotextile

Estimation du temps passé :
4 jours pour 2 personnes

Estimation du coût total : 1 295 euros HT

Résultats : très bons

Suivis : suivi des niveaux d'eau de la nappe et de la végétation en cours

Problèmes rencontrés : négociation avec le syndicat d'aménagement du bassin ; évaluation de l'incidence sur les peupleraies amont

Note : opération qui mériterait d'être reproduite 1 ou 2 fois sur le site

EN PROJET

1. Le pâturage reste un objectif à court terme (pâturage équin avec gestion spécifique via une convention avec une association) et moyen terme (pâturage bovin par un éleveur conventionné dès que la prairie sera plus appétante, aussi bien gustativement pour les bestiaux que psychologiquement pour l'agriculteur...)
2. Faciliter les écoulements superficiels dans le fossé central et le cours d'eau : étude en cours en vue de passer un appel d'offre pour les travaux. Cela ne concerne cependant pas directement la roselière si ce n'est par l'entretien du dispositif d'alimentation en eau. Politique en cours de réexamen vers un contrat d'entretien et de restauration avec l'Agence de l'eau et les conseils d'une cellule Assistance Technique Eau et Rivière (Conseil général).

PROPRIÉTAIRE

Mairie de La Roche-Clermault

PARTENAIRES ET CONVENTION DE GESTION

Conseil régional du Centre (travaux de restauration)
Agence de l'eau Loire-Bretagne (travaux de restauration)
Conseil général d'Indre-et-Loire (travaux de restauration)
DIREN Centre (travaux de restauration)
Partenariat ONF-gestionnaire du site (peupleraie communale)
Période d'un an de convention avec le CPIE, puis évolution prévue vers convention avec un agriculteur

POUR EN SAVOIR PLUS

CPIE (Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement) Val de Loire
Abbaye de Seuilly - 37500 Seuilly
Tél. 02 47 95 93 15
info@cpie-val-de-loire.org

Auteur de la fiche : Michel MATTEI
Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine
7 rue Jehanne d'Arc
49730 Montsoreau
Tél. 02 41 53 66 00



LE SITE

Superficie de la zone humide : 30 hectares

Parcelle n°65 B de l'ACCA de Frontonas de 5 hectares ayant fait l'objet d'aménagement.

Autres biotopes présents sur la zone humide : groupements d'hydrophytes, cladiaie, groupement à choïn et molinie, groupement à laïche élevée, boisement humide en périphérie (aulnaie-frênaie, saulaie)

Inventaire(s) et/ou statut(s) de protection (recouvrant toute ou partie du site) : ZNIEFF (Natura 2000 en cours)

Activité pratiquée sur le site : chasse

DESCRIPTION

ROSELIÈRE

Superficie : 5 hectares

Composition et sens de la gestion :

70% de phragmitaie (R, D),
10% de cariçaie (R), 10% de cladiaie (R),
5% de mixte (R), 5% de ligneux (D)

Espèces présentes : Sénéçon des marais,
Peucedan des marais, Ecuelle d'eau,
Cistude, Héron pourpré, passereaux
paludicoles

Note : aménagements pour les oiseaux
d'eau "chassables" tout en considérant les
espèces végétales et animales patrimoniales



Photo : FDC 38

CONTEXTE HYDRAULIQUE

Bassin versant de la Bourbre

Zone humide :

- située au niveau d'une retenue collinaire
- alimentée par deux ruisseaux : le Griez et le Pignieu
- présentant une eau mésotrophe, risque de pollution par des rejets agricoles

Gestionnaire des niveaux d'eau : un propriétaire d'étang juste à l'aval de la roselière - impact possible sur la roselière selon l'amplitude des variations et la durée d'inondation

Variations des niveaux d'eau de 40 cm environ

OBJECTIFS DE GESTION DU SITE

1. Objectif cynégétique, avec ouverture de la phragmitaie et création de mares
2. Réouvrir des zones à touradons
3. Créer des platières à Bécassines et favoriser les espèces végétales et animales inféodées aux platières

MISE EN ŒUVRE

TECHNIQUE 1

Création dans la phragmitaie de 3 mares (1 000 m² environ) aux contours sinueux et aux pentes douces. Une intervention lourde en août-septembre 1999 accompagnée d'une vidange partielle de l'étang en aval qui dispose d'un système de vidange type moine.

Matériel : pelle mécanique, bulldozer des marais

Estimation du temps passé : 10 jours

Estimation du coût et entretien du matériel :
2 000 euros

Estimation du coût total : 3 000 euros

Résultats : lente progression de la phragmitaie dans les mares depuis la roselière de bordure. Développement de characées.

Suivi : faune difficile à évaluer pour le moment, mais fréquentation régulière par le Héron pourpré et la Cistude

Problèmes rencontrés : gestion des déblais stockés dans le boisement ; entretien de la végétation pour lutter contre la recolonisation du phragmite ; conservation de petites vasières

Note : un pâturage permettrait probablement de répondre aux soucis d'entretien et d'enjeux cynégétiques. Entretien : broyage annuel en fin d'été 2002 pour ralentir la fermeture du milieu par le phragmite.

TECHNIQUE 2

Broyage de quelques touradons, sur 1 hectare environ, afin d'augmenter légèrement la surface en eau libre et de rajeunir les touradons de *Carex elata* colonisés par le phragmite. Une seule intervention en août-septembre 1999.

Habitat concerné : zone de touradons de *Carex* enclavée dans la roselière

Matériel : pelle mécanique avec broyeur
Produits de broyage laissés sur place.

Estimation du temps passé : 1 jour

Estimation du coût et entretien du matériel :
152 euros

Estimation du coût total : 250 euros

Résultats : maintien des espèces patrimoniales (Séneçon des marais, Peucédan des marais) un an après les travaux. Présence toujours importante du phragmite.

Suivis : réalisés par l'ONCFS

TECHNIQUE 3

Fauche manuelle, annuelle ou bisannuelle selon les placettes, sur le secteur nord de la parcelle (4 parcelles de 20m*20m).

Habitat concerné : cladiaie à *Carex lasiocarpa* colonisée par le phragmite

Matériel : débroussailluse
Produits de fauche exportés.

Estimation du temps passé : 1 jour

Estimation du coût et entretien du matériel :
152 euros

Estimation du coût total : 600 euros

Résultats : maintien des espèces patrimoniales (*Carex lasiocarpa*, Ecuelle d'eau, Peucédan des marais, Séneçon des marais), réouverture du milieu. Phragmite toujours bien présent après deux fauches.

Suivis : réalisés par l'ONCFS

Problèmes rencontrés : opération nécessitant de la main d'œuvre

Note : un pâturage extensif pourrait peut-être répondre à notre attente pour une gestion durable

TECHNIQUE 3'

Décapage sur une partie de la roselière, en périphérie des mares. Une seule intervention en août-septembre 1999.

Habitat concerné : phragmitaie

Matériel : pelle mécanique, bulldozer des marais
Produits entreposés en bordure de parcelle.

Estimation du temps passé : 10 jours

Estimation du coût total : 3 048 euros

Résultats : développement d'espèces végétales patrimoniales la première année (*Ranunculus lingua*, *Ranunculus sceleratus*). Espèces non revues deux ans après les travaux du fait du développement plus important du reste de la végétation (*Carex elata*, *Juncus articulatus*, *Phragmites australis*...). Recolonisation très nette du phragmite depuis la périphérie.

Suivis : suivi de la recolonisation par le phragmite, suivis réalisés par l'ONCFS

Problèmes rencontrés : entretien de la végétation post-travaux (recolonisation du phragmite) : les faibles niveaux d'eau ne peuvent empêcher la repousse du phragmite

Note : un pâturage extensif permettrait de répondre aux soucis d'entretien et d'enjeux cynégétiques

TECHNIQUE 3"

Déboisement et décapage sur une partie de la roselière (25*50 m = 1250m²). Une seule intervention en août 1999.

Habitats concernés : saulaie, phragmitaie

Matériel : pelle mécanique
Produits exportés.

Estimation du temps passé : 3 jours

Estimation du coût et entretien du matériel : 305 euros

Estimation du coût total : 400 euros

Résultats : colonisation par la Laïche élevée (*Carex elata*), le Jonc articulé (*Juncus articulatus*) et le Phragmite (*Phragmites australis*). L'extrême sud est en revanche colonisé par une roselière dense mais encore peu élevée (<200 cm).

Suivis : suivi de la recolonisation par le phragmite, suivis réalisés par l'ONCFS

Problèmes rencontrés : manque de proies à Bécassines lié au déficit de matière organique et à la recolonisation par le phragmite. Le niveau d'eau est probablement trop peu élevé.

PROPRIÉTAIRE

ACCA de Frontonas

PARTENAIRES ET CONVENTION DE GESTION

FDC Isère
ONCFS
CREN Rhône-Alpes
EID
Conseil général de l'Isère
Contrat Natura 2000

POUR EN SAVOIR PLUS

Association Communale de Chasse Agréée
Mairie de Frontonas
38290 Frontonas

Auteur de la fiche : Benoit DUTERTRE
Fédération des chasseurs de l'Isère
65, avenue Jean Jaurès
38320 Eybens
Tél. 04 76 62 97 78



LE SITE

Étang d'une superficie de 36 hectares.

Inventaire(s) et/ou statut(s) de protection (recouvrant toute ou partie du site) : ZNIEFF

Activité pratiquée sur le site : pisciculture

Historique : altération du fonctionnement hydraulique par la création d'un fossé d'alimentation depuis un cours d'eau : accélération des phénomènes d'atterrissement de la roselière, d'extension de la saulaie et de comblement de l'étang

CONTEXTE HYDRAULIQUE

Bassin versant du Beuvron

Zone humide :

- située en fond de vallée
- alimentée par dérivation d'un cours d'eau, précipitations et ruissellement
- présentant une eau oligotrophe, polluée par des apports piscicoles

Gestionnaire des niveaux d'eau : le pisciculteur qui gère le fossé de dérivation des eaux du cours d'eau (tendance à la stabilisation des niveaux)

DESCRIPTION

ROSELIÈRE

Superficie : 5 hectares

Composition : phragmitaie, phalaridaie, cariçaie, scirpaie, ligneux

Espèces présentes : Rousserolle effarvatte, Phragmite des joncs, Locustelle tachetée, Busard des roseaux

OBJECTIFS DE GESTION DU SITE

1. Redynamiser l'irisaie/cariçaie en queue d'étang
2. Maintenir la roselière et assurer sa régénération
3. Favoriser les échanges d'eau entre l'eau libre et la roselière
4. Limiter l'envahissement par les ligneux et maintenir un milieu ouvert

MISE EN ŒUVRE

TECHNIQUE 1

Décapage de l'irisaie-cariçaie, en queue d'étang, en juillet-août.

Habitats concernés : irisaie-cariçaie, phragmitaie, scirpaie lacustre

Matériel : pelle mécanique

Réutilisation de la terre végétale sur place pour régaler en fin d'opération.

Estimation du temps passé : 1 jour

Résultats : à faire

TECHNIQUE 2

Décapage et girobroyage de la roselière, en queue d'étang, en juillet-août.

Habitat concerné : roselière

Matériel : pelle mécanique

Réutilisation in situ et/ou stockage des produits issus du décapage sous forme de banquettes.

Estimation du temps passé : 1 jour

Résultats : à faire

Résultats : à faire

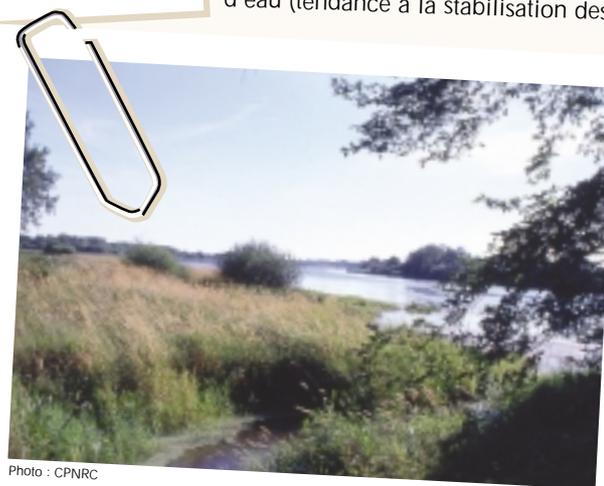


Photo : CPNRC

TECHNIQUE 3

Création de chenaux et de clairières, au Point du Jour, en septembre-octobre.

Habitats et/ou espèces concernés : roselière, avifaune (anatidés)

Matériel : pelle mécanique

Réutilisation in situ et/ou stockage des produits issus du décapage sous forme de banquettes.

Estimation du temps passé : 2 jours

Résultats : augmentation du potentiel de nidification des oiseaux d'eau en procurant des refuges pour les anatidés

TECHNIQUE 4

Arrachage sélectif de saules, sur la rive gauche de l'étang, en juillet-août.

Espèces concernées : saules

Estimation du temps passé : 3 jours

Résultats : à faire

PROJETS

1. Mise en place d'un pâturage extensif toute l'année en queue d'étang pour maintenir le milieu ouvert. Il s'agira d'un pâturage ovin avec des races rustiques solognotes.
2. Programmation d'une étude sur le fonctionnement hydraulique de l'étang et du bassin versant. Pour plus de précisions, les rapports d'activités des sites sont en cours de rédaction.

PROPRIÉTAIRE

CREN Centre

PARTENAIRES

DIREN Centre
Pisciculteur
Aucune convention de gestion

POUR EN SAVOIR PLUS

Auteur de la fiche :
Christelle SLANDE
Conservatoire du patrimoine naturel
de la région Centre
5, place de la République
45000 Orléans
Tél. 02 38 77 02 72
cren.centre.orleans@free.fr

ÉTANG DE MALZONÉ



LE SITE

- Superficie de la zone humide : 42 hectares
- Étang inclus dans un site de 77 hectares (profondeur maximale de l'étang : 1,50 mètre)
- Autres biotopes présents sur le site : bois, prairies, landes
- Inventaire(s) et/ou statut(s) de protection (recouvrant toute ou partie du site) : ZICO, RCFS, ZNIEFF
- Activités pratiquées sur le site : animations pour les scolaires, stages de formation
- Aménagements : réserve clôturée le long de la RD 922 et ceinturée partiellement par un fossé

CONTEXTE HYDRAULIQUE

Zone humide :

- située sur une chaîne d'étangs (9 étangs en amont, 6 en aval)
- alimentée par ruissellement essentiellement et par d'autres plans d'eau
- présentant une eau acide et eutrophe

Aucun gestionnaire des niveaux d'eau :
gestion automatique par une bonde réglée pour maintenir le niveau au plus haut.

DESCRIPTION

ROSELIÈRE

Superficie : 1 à 2 hectares
(roselière de bordure)

Composition : 100% de phragmitaie

Espèces présentes : flore : Pilulaire; arthropode : Agrion de mercure; oiseaux : Héron pourpré, Aigrette garzette, Busard des roseaux, Harle

OBJECTIFS DE GESTION DU SITE

1. Créer des couloirs d'accès aux prairies et limiter l'envahissement par les ligneux
2. Maintenir les prairies rases

MISE EN ŒUVRE

TECHNIQUE 1

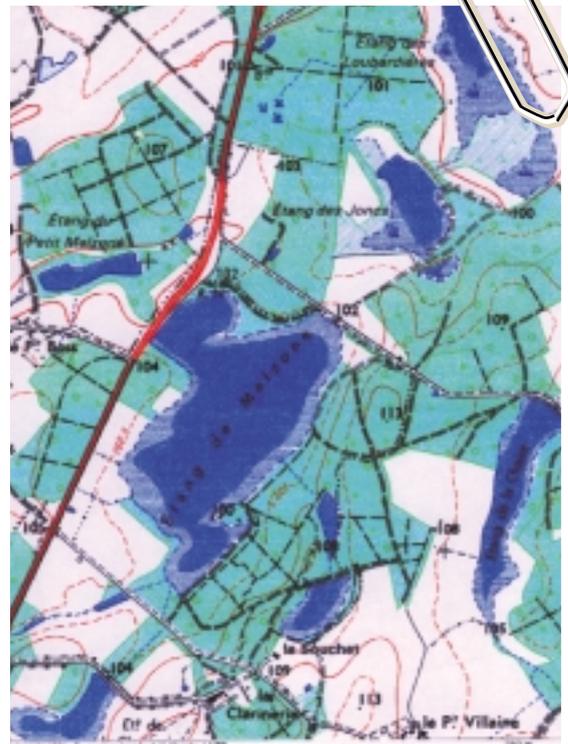
Fauche de la roselière et d'une partie de la ceinture forestière (saulaie) sur 5 à 10 mètres de large. Intervention sur une partie de la roselière, en été, après la mise en assec de l'étang, pour que les engins lourds puissent intervenir.

Espèces concernées : phragmites et saules

Matériel : intervention manuelle et mécanique

Suivis : par l'ONCFS et la FDC Loir-et-Cher

Problèmes rencontrés : pénétration de matériel lourd sur le terrain ; coûts importants



Source : ONCFS

TECHNIQUE 2

Pâturage continu de la prairie principale.

Habitat concerné : prairie (8 à 10 hectares)

Cheptel : 4 chevaux rustiques

Estimation du coût total : chevaux : 1 500 euros à l'achat, et 150 euros d'alimentation complémentaire

Résultats : ouverture du milieu et installation de certaines espèces tels que les vanneaux

Suivis : étude botanique en juillet 2003

Problèmes rencontrés : bien estimer la charge nécessaire de chevaux et le problème de refus sur prairie

PROJETS

L'objectif sera d'assurer un accueil maximal aux oiseaux d'eau migrateurs d'octobre à mars par la mise en place d'aménagements spécifiques et par la gestion des niveaux d'eau de l'étang. En effet, l'absence de pêche d'étang avec mise en assec a conduit à négliger les travaux d'entretien de la végétation des berges. De plus, la qualité des eaux, sur un milieu aussi acide, a inévitablement diminué. En conséquence, une opération est à programmer prévoyant simultanément la mise en assec de l'étang, le traitement adapté de la végétation des berges visant à extraire la saulaie qui envahit progressivement la roselière et la coupe de la roselière sur une largeur de 10-20 mètres afin de faciliter l'accès aux berges pour les anatidés.



Photo : ONCFS

PROPRIÉTAIRE

ONCFS

PARTENAIRES

FDC Loir-et-Cher
Contrat entre l'ONCFS
et la FDC Loir-et-Cher

POUR EN SAVOIR PLUS

Auteur de la fiche : Luc BARBIER
Office National de la Chasse
et de la Faune Sauvage
Délégation régionale Centre
5, avenue Buffon
45071 Orléans cedex 2
Tél. 02 38 49 82 30
dr.centre@oncfs.gouv.fr



LE SITE

Superficie de la zone humide : 5,5 hectares

Marais et cours d'eau inclus dans un site de 5,5 hectares.

Autres biotopes présents sur le site : haies de rupture de pente, cultures de pente de coteau

Inventaire(s) et/ou statut(s) de protection (recouvrant toute ou partie du site) : ZNIEFF

Activités pratiquées sur le site : chasse, pêche, sylviculture



Photo : CSLC

DESCRIPTION

ROSELIÈRE

Superficie : 5,5 hectares, composés de plusieurs parcelles disjointes au sein d'un grand marais formé quasi-exclusivement de phragmites

Composition et sens de la gestion : 95% de phragmitaie (M), 5% de ligneux (M)

Espèces présentes : avifaune migratrice nicheuse : Bouscarle de Cetti, Bruant des roseaux, Busard des roseaux, Râle d'eau

OBJECTIFS DE GESTION DU SITE

1. Entretenir annuellement les berges (obligation syndicale) tout en conservant la roselière comme site de reproduction pour les oiseaux migrateurs inféodés à ce type d'habitat
2. Réduire sur 30 mètres une petite saulaie bordant la roselière

PROPRIÉTAIRE

Conservatoire des sites du Loir-et-Cher

PARTENAIRES

CJNA (Club Jeunes Nature et Animaux de Marolles)
Aucune convention de gestion

POUR EN SAVOIR PLUS

Auteur de la fiche : Flora BARREAU
Conservatoire des sites du Loir-et-Cher
1, avenue de la Butte - 41000 Blois
Tél. 02 54 51 56 70
conservatoire41@hotmail.com

CONTEXTE HYDRAULIQUE

Bassin versant de la haute vallée de la Cisse

Zone humide :

- située en tête de bassin et fond de vallée beauceronne
- alimentée par la nappe, une source, un cours d'eau et par ruissellement
- présentant une eau eutrophe, polluée par des rejets agricoles (nitrates) et industriels (charge en MES : taille de pierre)

Marais traversé en son centre par une rivière alimentée par les eaux de la nappe de Beauce et ses sources résurgentes.

Aucun gestionnaire des niveaux d'eau.

Variations des niveaux d'eau en fonction de la hauteur de la nappe de Beauce (depuis 3 ans, étiage peu marqué).

MISE EN ŒUVRE

TECHNIQUE 1

Fauche annuelle de 900 mètres de linéaires de berge, sur une partie de la roselière, 1 fois/an, la 1^{ère} quinzaine de septembre.

Habitat concerné : phragmitaie

Matériel : débroussailleuse

Produits repoussés vers l'intérieur de la roselière (pas d'exportation).

Estimation du temps passé :

1 journée à 7 bénévoles et 3-4 débroussailleuses

Estimation du coût et entretien du matériel :

location de 2 débroussailleuses en moyenne : 77 euros, et apport de matériel des bénévoles

Estimation du coût total : variable d'une année à l'autre, selon la disponibilité en débroussailleuse louée et non louée (75 à 230 euros) + coût 1 personne salariée

Résultats : corrects

Problèmes rencontrés : en 2000, essai d'utilisation d'une débroussailleuse tractée, opération non renouvelée car problèmes d'acheminement à la berge, de trous de ragondins et de portance du sol (paratourbeux et humide quasiment toute l'année)

TECHNIQUE 2

Bûcheronnage sur une partie de la roselière, au printemps 2000.

Habitat concerné : petite saulaie (saule roux)

Matériel : tronçonneuse

Produits repoussés à l'intérieur du sous-bois.

Estimation du temps passé : 1/2 journée à 13 personnes

Estimation du coût et entretien du matériel : aucun, apport total des bénévoles

Estimation du coût total :

1 journée pour le salarié encadrant

Résultats : en cours d'évaluation

Problèmes rencontrés :

période d'intervention (printemps) peu adaptée



LE SITE

Superficie de la zone humide : 7,5 hectares
(date du 18^{ème} siècle)

Étang inclus dans un site de 7,5 hectares

Autre biotope présent sur le site : prairie
(2 hectares) sur laquelle une mesure CTE
"gestion des milieux humides remarquables"
est en cours avec un cahier des charges simplifié
(date de fauche après le 15 juillet, pas de
fertilisation ni d'amendement).

Inventaire(s) et/ou statut(s) de protection
(recouvrant toute ou partie du site) :
future ZNIEFF

Activités pratiquées sur le site :
chasse, pisciculture



Création d'une platière (4000 m²) sur l'étang Bigot - CG 42



Renforcement des digues avec les matériaux issus de la platière - CG 42

CONTEXTE HYDRAULIQUE

Bassin versant du Lignon

Zone humide :

- située en fin de bassin, proche de l'exutoire sur le cours principal, le Lignon
- alimentée par ruissellement
- présentant une eau eutrophe

Étang riche en lentilles d'eau et fond extrêmement vaseux.

Aucun gestionnaire des niveaux d'eau (existence d'une surverse pour les crues)

Variations des niveaux d'eau : 30 à 40 cm de marnage

DESCRIPTION

ROSELIÈRE 1

Superficie : 0,8 hectare

Composition et sens de la gestion :
100% de typhaie (M)

Espèces présentes :
oiseaux d'eau (dont Héron pourpré...)

Activité : chasse

ROSELIÈRE 2

Superficie : 1 hectare

Composition et sens de la gestion :
80% de phragmitaie (M), 10% de cariçaie (M),
10% d'autres (M)

Espèces présentes :
oiseaux d'eau (dont Héron pourpré...)

Activité : chasse

ROSELIÈRE 3

Superficie : 0,9 hectare

Composition et sens de la gestion :
80% de ligneux (M), 10% de phragmitaie (M),
10% de cariçaie (M)

Espèces présentes : héronnière à ardéidés (Garde
bœufs, Aigrette garzette, Bihoreau, Héron cendré),
Grèbe à cou noir

Activité : chasse

ROSELIÈRE 4

Superficie : 0,4 hectare

Composition et sens de la gestion :
100% d'autres (M)

Espèces présentes :
platière à espèces végétales de milieux ouverts
(5 espèces protégées régionalement :
Rumex maritimus, Ranunculus sceleratus,
Elatine alsinastrum, Utricularia vulgaris,
Sparganium emersum)



Vue aérienne de l'étang Bigot avant travaux - CG 42

OBJECTIF DE GESTION DU SITE

1. Régénérer une roselière atterrie.
Conserver et diversifier les habitats
(saulaie servant de héronnières)

MISE EN ŒUVRE

TECHNIQUE 1

Réalisation de travaux de terrassement, sur une partie de la roselière (4 000 m²).
Une seule intervention en décembre 2001.

Habitat concerné : roselière

Matériel : pelle, bulldozer

Produits régalez sur la digue et utilisés pour la réfection de la digue principale.

Estimation du temps passé : 3 semaines

Estimation du coût et entretien du matériel : prestataire externe

Estimation du coût total : 18 000 euros TTC

Résultats : bons, objectif atteint

Suivis : transect végétal sur zone décapée

Problèmes rencontrés : la portance du sol est limitative, certains chenaux prévus n'ont pu être réalisés

COMMENTAIRES

D'autres opérations de gestion ont été entreprises, notamment le réaménagement de l'arrivée d'eau, la réfection de l'ouvrage de vidange et de la digue principale (prix d'un ouvrage de vidange et tuyau de vidange : 5 000 euros TTC) et la restauration des milieux avec un décapage et la création de chenaux.

Par ailleurs, une vidange régulière est prévue (annuelle ou triennale) pour la pêche.



PROPRIÉTAIRE

Propriétaire privé

PARTENAIRES ET CONVENTION DE GESTION

Conseil général de la Loire (partenaire financier et technique)
Conseil régional de Rhône-Alpes (partenaire financier)
FDC Loire et Syndicat des propriétaires (partenaires sur le programme global)
Convention de gestion ENS 42

POUR EN SAVOIR PLUS

Auteur de la fiche : Nicolas GUILLERME
Conseil général de la Loire
2, rue Charles de Gaulle
42000 Saint Étienne
Tél. 04 77 48 40 27
nicolas.guillierme@cg42.fr



LE SITE

Superficie de la zone humide : 14 hectares
(date du 18^{ème} siècle)

Étang inclus dans un site de 32 hectares

Autres biotopes présents sur le site : bois humides, prairies humides et mésophiles

Inventaire(s) et/ou statut(s) de protection (recouvrant toute ou partie du site) : ZNIEFF (site Natura 2000 pressenti)

Activités pratiquées sur le site : pisciculture traditionnelle, tourisme nature

Aménagements : projet d'ouverture au public (sentier sur pilotis, balade interprétative et observatoires), de réaménagement des milieux, d'ouvrages (bondes, digues...)

DESCRIPTION

ROSELIÈRE 1

Superficie : 1,8 hectare

Composition et sens de la gestion : 100% de phragmitaie (R)

Espèces présentes : oiseaux d'eau (anatidés, fauveltes paludicoles...)

ROSELIÈRE 2

Superficie : 1,4 hectare

Composition et sens de la gestion : 90% de jonchaie (R) et 10 % ligneux (saules)

Espèces présentes : plantes d'intérêt patrimonial (Marsilea quadrifolia, Ranunculus sceleratus, ...)

Note : certaines plantes protégées sont en train de disparaître (Marsilea quadrifolia).

OBJECTIFS DE GESTION DU SITE

1. Maintenir des zones ouvertes
2. Limiter les populations de ragondins et de rats musqués

PROPRIÉTAIRES

Conseil général de la Loire
Commune de Saint Just Saint Rambert

PARTENAIRES

Conseil général de la Loire
Commune de Saint Just Saint Rambert

POUR EN SAVOIR PLUS

Auteur de la fiche : Nicolas GUILLERME
Conseil général de la Loire
2, rue Charles de Gaulle
42000 Saint Étienne
Tél. 04 77 48 40 27
nicolas.guillherme@cg42.fr

CONTEXTE HYDRAULIQUE

Bassin versant du Bonson

Zone humide :

- située en fin de bassin
- alimentée par un bief (fossé) avec prise d'eau sur la rivière le Bonson
- présentant une eau eutrophe

Problèmes de dystrophisation avec apparition de cyanobactéries.

Aucun gestionnaire des niveaux d'eau pour le moment.

Variations des niveaux d'eau : 30 à 40 cm de marnage



Photo : CG 42

MISE EN ŒUVRE

TECHNIQUE 1

Fauche tardive de toutes les prairies alentours, en juillet-août

Habitat concerné : prairies

TECHNIQUE 2

Piégeage, lors des vidanges, des ragondins et rats musqués à l'aide de cages. Action prise en charge par la Fédération départementale des chasseurs de la Loire.

EN PROJET

1. Améliorer la qualité de l'eau (suivi de la qualité de l'eau et des sédiments en cours).
2. Conserver et diversifier les milieux : création de zones de hauts-fonds (1000 m²) à l'aide d'un bulldozer
Estimation du temps passé : 5 jours
Estimation du coût total : 4 500 euros



Photo : CG 42



MARAI DE GRANDE BRIÈRE MOTTIÈRE



LE SITE

- Superficie de la zone humide : 6 700 hectares
- Marais, plans d'eau et canaux inclus dans un site de 18 000 hectares (ensemble des marais du Brivet)
- Autres biotopes présents sur le site : prairies, « ripisylves », boisements épars
- Inventaire(s) et/ou statut(s) de protection (recouvrant toute ou partie du site) : site Ramsar, pSIC, ZICO, PNR, RNV, site inscrit, ENS, ZNIEFF
- Activités pratiquées sur le site : chasse, pêche, promenade en chaland, agriculture, activités naturalistes, coupe du roseau

DESCRIPTION

ROSELIÈRE

Superficie : 5 000 hectares (grande extension depuis 50 ans)

Composition et sens de la gestion :

50% de phragmitaie (R, M, D),
 34% de mixte (phragmitaie-cariçaie) (R),
 10% de phalaridaie, 5% de cariçaie (D),
 1% de ligneux (D), scirpaie et cladiaie en tâches

Le marais constitue un ensemble dans lequel il est difficile de définir des roselières distinctes. Ces dernières recouvrent plus des 3/4 du marais indivis de la Grande Brière Mottière.

OBJECTIFS DE GESTION DU SITE

1. Gestion hydraulique consensuelle entre tous les usagers du marais, pas systématiquement selon les objectifs de conservation
2. Entretenir et restaurer le réseau hydraulique, pour faire face à la régression des surfaces en eau et à l'extension de la roselière
3. Éliminer les touradons de carex pour une restauration des prairies inondables
4. Entretenir la zone humide et contenir l'extension des roselières
5. Exploitation économique du roseau



Piarde - Photo : C. Birard, FPNRF

CONTEXTE HYDRAULIQUE

Bassin versant du marais du Brivet

Zone humide :

- située en fond de « vallée »
- alimentée par un cours d'eau et par ruissellement
- présentant une eau mésotrophe à eutrophe, peu polluée par des rejets agricoles et domestiques

Eau très turbide depuis l'arrivée de l'écrevisse de Louisiane (*Procambarus clarkii*).

Gestionnaire des niveaux d'eau : Commission Syndicale de Grande Brière Mottière

Variations des niveaux d'eau de 50 cm environ en moyenne, depuis la fermeture de la porte jusqu'à la remontée du niveau en automne. Amplitude totale moyenne 1 m.

Le Marais est inondé 6 à 8 mois de l'année.

MISE EN ŒUVRE

TECHNIQUE 1

Évacuation du surplus, puis maintien des niveaux d'eau. Sens de la gestion : stabilisation et diminution hivernales et printanières, très rares augmentations (envoi de marée).

Matériel : vanne verticale, portes à flot

Estimation du temps passé et du coût total : un éclusier gère l'ensemble des vannages des marais du Brivet

Résultats : niveaux d'eau conformes au règlement quand les précipitations sont modérées, trop bas quand les précipitations sont faibles, et trop hauts quand les précipitations sont fortes

Suivis : relevés limnimétriques sur 5 stations pour l'ensemble des marais du Brivet dont une pour la Grande Brière Mottière

Problèmes rencontrés : tributaire des précipitations ; règlement d'eau difficile à fixer pour satisfaire tous les usagers, sans parler du milieu naturel

TECHNIQUE 2

Désenvasement et entretien du réseau hydraulique, canaux et plans d'eau.

Matériel : suceuse et pelleteuse amphibie (propriétés du Parc)

Vases réutilisées pour faire des digues (à la pelleteuse) et utilisées comme composant de supports de culture.

Estimation du temps passé : la drague fonctionne à l'année avec 2 techniciens

Estimation du coût total : environ 100 000 euros/an pour la drague

Résultats : quelques centaines de mètres de canaux et quelques hectares de plans d'eau

Suivis : vérification des travaux

Problèmes rencontrés : évacuation des produits

TECHNIQUE 3

Broyage, pour un retour à la prairie sur une partie de la roselière, 1 fois en été-automne, suivi d'un pâturage les années suivantes.

Habitats/espèces concernés :
 roselières, cariçaies

Matériel :
 broyeur forestier sur porte-outils chenillé
 Produits laissés sur place ou brûlés.

Estimation du temps passé : très variable selon le matériel, la méthode, le terrain et l'hydrologie

Estimation du coût et entretien du matériel :
 prestation de services par des entreprises

Estimation du coût total : environ 800 euros/hectare

Résultats : limitation de la roselière assez efficace, si l'opération est suivie d'un pâturage

Suivis : suivi de l'évolution

Problèmes rencontrés :
 portance du sol pour les engins



Photo : C. Birard, FPNRF

TECHNIQUE 4

Fauche estivale et pâturage annuel à partir de mai en général.

Habitats concernés :
 roselières et prairies inondables

Produits de fauche exportés ou utilisés comme litière.

Cheptel : environ 1 000, bovins principalement (+ équins et ovins)

Estimation du temps passé :
 environ 6 mois pour le pâturage

Estimation du coût et entretien du cheptel :
 pacage par des agriculteurs

Estimation du coût total :
 recette pour la CSGBM (droit de pacage)

Problèmes rencontrés :
 niveau d'eau parfois trop important



Photo : C. Birard, FPNRF

TECHNIQUE 5

Récolte du roseau, en hiver, habituellement sur un sol couvert d'eau ; soutien à l'emploi du chaume pour les nouvelles constructions ou les rénovations de chaumières.

Espèces concernées : phragmite

Matériel : faucille

Chaume utilisé pour la couverture des chaumières.

Estimation du temps passé : maximum 4 mois

Estimation du coût et entretien du matériel :
 essence pour le moteur du chaland

Estimation du coût total : bénéfice et non coût pour les coupeurs, le roseau-chaume étant vendu

Résultats : moins de 50 hectare/an (sur 6 700 hectare)

Problèmes rencontrés : niveau d'eau, concurrence avec d'autres usagers (agriculteurs ...)

AUTRES OPÉRATIONS

Lutte contre les espèces envahissantes (ragondins, jussie...).

Programmes expérimentaux pour la restauration de piardes et la valorisation des vases organiques, en liaison avec la Commission Syndicale de Grande Brière Mottière.

Réalisation d'études et de suivis scientifiques de l'évolution des espaces et des espèces.

PROPRIÉTAIRES

Tous les habitants des 21 communes briéronnes en indivision

PARTENAIRES

PNR de Brière
 Europe
 Conseil régional Pays de la Loire
 Conseil général Loire-Atlantique
 Chasseurs, agriculteurs, pêcheurs
 Natura 2000 à venir

POUR EN SAVOIR PLUS

Auteur de la fiche : Christian BERTHELOT
 Parc naturel régional de Brière
 BP 3 - 44720 Saint Joachim
 Tél. 02 40 91 68 68
 info@parc-naturel-briere.fr

Commission syndicale de la Grande Brière Mottière
 Mairie de Saint Lyphard
 2, rue de Kerio - 44410 Saint-Lyphard
 Tél. 02 40 91 49 66
 ville@mairie-saint-lyphard.fr



LE SITE

Superficie de la zone humide : 6 300 hectares

Marais, étang, lac inclus dans un site de 650 hectares (gérés par la FDC Loire-Atlantique).

Autres biotopes présents sur le site : bois, prairies

Inventaire(s) et/ou statut(s) de protection (recouvrant toute ou partie du site) : site Ramsar, ZICO, ZPS, ZSC, site classé, loi littoral, ZNIEFF

Activités pratiquées sur le site : agriculture, fauche, pâturage, pêche, tourisme

CONTEXTE HYDRAULIQUE

Bassin versant du lac de Grand-Lieu

Zone humide :

- située en fond de vallée
- alimentée par un cours d'eau et par ruissellement
- présentant une eau eutrophe, polluée par des rejets agricoles et domestiques

Dégradation accélérée de la qualité de l'eau depuis 40 ans environ.

Gestionnaire des niveaux d'eau :

DIREN Pays de la Loire (par arrêté ministériel)

Variations moyennes des niveaux d'eau de 1,50 mètre

DESCRIPTION

ROSELIÈRE

Superficie : 220 hectares environ

Composition : 60% de phragmitaie, 20% de cariçaie, 11% de glycéraie, 9% de phalaridaie, ligneux

Espèces présentes : Butor étoilé, Blongios nain, Bihoreau gris, Héron pourpré, Aigrette garzette, Grande Aigrette, Spatule blanche, Busard des roseaux, Balbuzard pêcheur ...

OBJECTIFS DE GESTION DU SITE

1. Améliorer la qualité de l'eau tout en maintenant les activités (agriculture, pêche...)
2. Améliorer la capacité d'accueil pour l'ensemble de la faune



Source : FDC 44

Source : FDC 44



Source : FDC 44

MISE EN ŒUVRE

TECHNIQUE 1

Au printemps, manœuvre des écluses de sortie de lac. Un nouvel arrêté expérimental a été signé en 2002, celui-ci est un consensus entre les différents acteurs : pêcheurs professionnels, agriculteurs, gestionnaires de la réserve naturelle SNPN et les chasseurs gestionnaires d'une autre réserve de 650 hectares.

Matériel : vannes, toutes reliées par ordinateur à un central gérant toutes les écluses du Pays de Retz

Résultats : corrects

Suivis : réalisés par un syndicat de gestion hydraulique de tout l'arrière-pays

Problèmes rencontrés : le consensus entre les différents acteurs fut difficile

TECHNIQUE 2

Exploitation totale de la roselière tous les 3 ans, à la fin de l'été (septembre), en réalisant une coupe de roseaux et de saules.

Habitat concerné : roselière

Matériel : tracteur, faucheuse, tronçonneuse
Saules brûlés, roseaux exportés.

Estimation du temps passé : 40 heures tous les 3 ans

Estimation du coût total : 1 830 euros

Résultats : une roselière en meilleur état et plus dynamique

Suivis : suivis floristiques et faunistiques tous les 5 ans

Problèmes rencontrés : humidité du sol ; envahissement de la roselière par la cuscute, le liseron et le ragondin

Objectifs à court terme : diminuer la population de ragondins et intervenir sur les roselières les plus envahies par le liseron et la cuscute.

TECHNIQUE 2'

Exploitation de la roselière, tous les ans, fin août, en réalisant une coupe de roseaux en bande.

Habitat concerné : roselière

Matériel : tracteur, faucheuse

Roseaux utilisés comme litière pour les bovins.

Estimation du temps passé : 40 heures/an

Estimation du coût total : 1 524 euros

Résultats : une roselière riche et de taille variée

Suivis : suivis floristiques et faunistiques tous les 5 ans

Problèmes rencontrés : humidité du sol ; envahissement de la roselière par la cuscute, le liseron et le ragondin

TECHNIQUE 2''

Fauche des prairies, tous les ans, en août et début des pâturages, fin mai.

Habitat concerné : prairies

Matériel : tracteur, faucheuse

Cheptel :

30 bovins de race nantaise (bovins rustiques locaux)

Produits de fauche utilisés comme litière pour les bovins.

Estimation du temps passé : 180 heures/an pour la fauche ; l'exploitation par le pâturage occupe une personne à mi-temps

Estimation du coût total : fauche moins le rapport de la vente herbe : 5 335 euros

Résultats : des prairies très diversifiées en espèces

Suivis : suivis floristiques et faunistiques tous les 5 ans



Source : FDC 44

PROPRIÉTAIRE

Fondation nationale pour la protection des habitats français de la faune sauvage

PARTENAIRES ET CONVENTION DE GESTION

ONCFS (partenaire technique)
La FDC Loire-Atlantique a créé une exploitation agricole pour l'entretien de la zone

POUR EN SAVOIR PLUS

Auteur de la fiche : Christophe SORIN
Fédération départementale des chasseurs de Loire-Atlantique
12 bis, Boulevard François Blanche
44204 Nantes cedex 02
Tél. 02 40 89 59 25
fdc44@wanadoo.fr



LE SITE

Superficie de la zone humide : 2 hectares

Cours d'eau inclus dans un site de 47 hectares.

Autres biotopes présents sur le site : bois, milieux pionniers des vases et sables exondés (nanocyperion), saulaie pionnière arbustive

Inventaire(s) et/ou statut(s) de protection (recouvrant toute ou partie du site) : RN, ZNIEFF

Activités pratiquées sur le site : canoë, pêche (mise en réserve de pêche imminente)

DESCRIPTION

ROSELIÈRE DE SAINT-PRYVÉ
(DATE DES ANNÉES 1950)

Superficie : 3 hectares

Composition et sens de la gestion :

50% de phalaridaie (R),
40% de phragmitaie (R),
10% de cariçaie (M)

Espèces présentes : Rousserolle effarvate, Phragmite des joncs, Butome en ombelle, Faux riz

ROSELIÈRE DE MAREAU (DATE DES ANNÉES 1970)

Superficie : 4 hectares

Composition et sens de la gestion :

70% de phalaridaie (M), 20% de cariçaie (M),
10% de phragmitaie (M)

Espèces présentes : Rousserolle effarvate, Phragmite des joncs, Butome en ombelle, Faux riz

OBJECTIFS DE GESTION DU SITE

1. Restaurer les frayères, maintenir et accroître la biodiversité par restauration du caractère aquatique de la zone concernée
2. Dynamiser la roselière



PROPRIÉTAIRE

État (Domaine Public Fluvial)

PARTENAIRES ET CONVENTION DE GESTION

Fédération des pêcheurs
Conseil Supérieur de la Pêche
Convention de gestion avec un éleveur de chevaux pour du pâturage (depuis août 2002)

POUR EN SAVOIR PLUS

Auteur de la fiche : Michel CHANTEREAU
Naturalistes Orléanais
64, route d'olivier
45100 Orléans
Tél. 02 38 56 69 84
rn.stpryve@wanadoo.fr

CONTEXTE HYDRAULIQUE

Bassin versant de la Loire

Zone humide :

- située dans le lit endigué de la Loire moyenne
- alimentée par un cours d'eau
- présentant une eau eutrophe, polluée par des rejets domestiques

Aucun gestionnaire des niveaux d'eau

(sauf soutien d'étiage par le barrage (DIREN Centre))

Variations des niveaux d'eau très importantes.

Aménagements : restauration d'une annexe hydraulique (frayère devenue non fonctionnelle suite à l'incision du lit de la Loire) par creusement et évacuation des matériaux en Loire

MISE EN ŒUVRE

TECHNIQUE 1

Creusement d'une zone atterrie, sur une partie de la roselière. Une seule intervention exceptionnelle.

Habitats concernés : friche et roselière

Matériel : bull et pelle mécanique

Sédiments rejetés dans la Loire.

Estimation du temps passé : 15 jours homme

Estimation du coût et entretien du matériel :
10 000 euros

Estimation du coût total : 10 000 euros

Résultats : conformes aux objectifs

Suivis : transects de végétation, suivi piscicole

TECHNIQUE 2

Fauche mécanique des roseaux, sur une partie de la roselière, une fois tous les deux ans.

Habitat concerné : phragmitaie

Matériel : débroussailleuse portable

Produits stockés en lisière.

Estimation du temps passé : 10 jours/homme

Estimation du coût et entretien du matériel :
1 000 euros

Estimation du coût total : 1 000 euros

Résultats : efficacité limitée : dans les secteurs asséchés, le développement des roseaux reste médiocre. L'intervention des opérateurs, notamment le piétinement semble préjudiciable aux pousses, mais donne des conditions favorables aux pionnières des milieux plus secs, notamment aux espèces de Solidages

Suivis : quadrats d'observation de la végétation

Problèmes rencontrés : colonisation par Solidages



LE SITE

Superficie de la zone humide : 16 hectares

Marais, cours d'eau et mares inclus dans un site de 42 hectares.

Autres biotopes présents sur le site : bois, prairies, landes, pelouses

Inventaire(s) et/ou statut(s) de protection (recouvrant toute ou partie du site) : PNR, ENS, ZNIEFF

Activités pratiquées sur le site : agriculture, découverte de la nature, pêche

DESCRIPTION

ROSELIÈRE 1

Superficie : 5,06 hectares

Composition et sens de la gestion :
75% de phragmitaie (M), 20% de cariçaie (M), 5% de ligneux (M)

Espèces présentes : Fougère des marais, Cladium marisque, Râle d'eau, Agrion mercure (à proximité)

ROSELIÈRE 2

Superficie : 3,85 hectares

Composition et sens de la gestion :
50% de ligneux (R), 30% de phragmitaie (M), 20% de cariçaie (M)

Espèces présentes : Potamot coloré, Agrion mercure (à proximité)



Photo : J. Le Bihan, FPNRF

OBJECTIF DE GESTION DU SITE

1. Évaluer l'efficacité des batardeaux et maintenir le niveau actuel

CONTEXTE HYDRAULIQUE

Bassin versant du marais de Bonnefont
(superficie : 150 hectares)

Zone humide :

- située en fond de vallon (étranglement)
- alimentée par plusieurs sources, des petits cours d'eau (Baudines, Gourgue, Bonnefont) et par ruissellement
- présentant une eau très faiblement polluée par des rejets agricoles

Gestionnaire des niveaux d'eau : Communauté de communes du Pays de Padirac

Variations des niveaux d'eau peu marquées, sauf en cas de grosses pluies ou de temps très sec.

Aménagements : mise en place de batardeaux sur les ruisseaux des Baudies et de la Gourgue

MISE EN ŒUVRE

TECHNIQUE 1

Des batardeaux ont initialement été installés pour permettre une gestion des niveaux d'eau. 7 piézomètres dispersés dans la zone humide servent à contrôler l'efficacité de ces batardeaux. Depuis la mise en place des batardeaux, on constate une stabilisation des niveaux d'eau, avec quelques variations lors de fortes orages ou fortes pluies, mais les niveaux d'eau se re-stabilisent rapidement.

Matériel : batardeaux, 3 sur chacun des 2 ruisseaux

Estimation du temps passé :
5 journées à 6 personnes (2 515 euros)

Estimation du coût et entretien du matériel :
21 342 euros HT

Estimation du coût total : 23 897 euros HT

Résultats : bons, mais des améliorations sont à prévoir

Suivis : relevés effectués toutes les 2 semaines

Problèmes rencontrés : l'argile contenue dans les batardeaux a tendance à s'arracher lors de fortes pluies, le courant l'emporte ; gestion délicate du trop-plein d'eau

AUTRES OBJECTIFS

Entretien des milieux naturels et maintien des pratiques d'exploitation de la végétation

là où elles existent encore (agriculture, collectivité) par fauchage, fauche, pâturage, coupes sélectives. Périodes d'intervention déterminées par un plan de gestion pour la future réserve naturelle régionale.

COMMENTAIRES

Un désaulage a été effectué il y a 2 ans environ (tronçonnage et traitement chimique). Certaines zones seront fauchées manuellement pour laisser se développer la Fougère des marais et le Cladium marisque.

PROPRIÉTAIRES

Communauté de Communes du Pays de Padirac (75%)
Commune de Mayrinhac-Lentour (25 %)

PARTENAIRES ET CONVENTION DE GESTION

Union européenne
DIREN Midi-Pyrénées
Conseil régional de Midi-Pyrénées
Conseil général du Lot
Agence de l'eau Adour Garonne
PNR des Causses du Quercy
Convention de prêts à usage avec les agriculteurs

POUR EN SAVOIR PLUS

Auteur de la fiche : Sonia CHASSANG
Communauté de communes du Pays de Padirac
Les Ségalas
46500 Thégra
Tél. 05 65 38 79 87
cc.pays-padirac@wanadoo.fr

Parc naturel régional des Causses du Quercy
BP 10 - 46240 Labastide Murat
Tél. 05 65 24 20 50
contact@parc-causses-du-quercy.org



LE SITE

Superficie de la zone humide : 10,66 hectares

Marais, étang (3,5 hectares) inclus dans un site de 70 hectares (correspondant à la RN)

Une ancienne gravière de 6 hectares, annexée à la réserve, est propriété de l'association gestionnaire de la réserve mais n'appartient pas encore aux limites de la réserve

Autres biotopes présents sur le site : bois, prairies

Inventaire(s) et/ou statut(s) de protection (recouvrant toute ou partie du site) : site Natura 2000, RN, ZNIEFF

Activité pratiquée : agriculture (ne concerne que la zone périphérique du marais)

DESCRIPTION

ROSELIÈRE 1 (DATE DE 1981)

Superficie : 2 hectares

Composition et sens de la gestion :

98% de phragmitaie (M),
1,5% de cariçaie,
0,5% de typhaie (C)

Espèces présentes :

Héron pourpré, Cistude d'Europe,
Bihoreau gris, Rousserolle effarvate,
Vison d'Europe, Butor étoilé,
Grande Aigrette, Blongios nain

Note : gestion des milieux naturels sensibles et relictuels en moyenne Garonne

ROSELIÈRE DU CASTAGNON (DATE DE 1999)

Superficie : 0,08 hectare

Composition et sens de la gestion :

75% de phragmitaie (C),
25% de typhaie (C)

Espèces présentes :

Héron pourpré, Cistude d'Europe,
Cigogne blanche, Grande Aigrette,
Héron garde-bœufs, Grèbe huppé

Note : végétalisation d'un site industriel ayant bénéficié du plan de réaménagement écologique. Maîtrise foncière par achat du site.



Photo : C. Birard, FPNRF

CONTEXTE HYDRAULIQUE

Bassin versant de la moyenne Garonne

Zone humide :

- située au niveau du lit majeur de la plaine alluviale
- alimentée par la nappe (et un cours d'eau à la demande)
- présentant une eau mésotrophe, polluée par des rejets agricoles (nitrates et phosphates)

Le site appartenant au lit majeur de la Garonne, des inondations sont possibles.

Gestionnaires des niveaux d'eau : les salariés de la RN

Les variations des niveaux d'eau dépendent directement du contexte climatique et des prélèvements agricoles.

Aménagements : système de régulation hydraulique (barrage, vanne, clapet) pour le contrôle des niveaux d'eau pour la roselière 1

OBJECTIFS DE GESTION DU SITE

Pour les 2 roselières, l'objectif est de favoriser le développement et la progression de la roselière. Mais pour la roselière du Castagnon, aucune gestion des niveaux d'eau n'est possible en l'état actuel.

1. Maintenir un sol inondé pour la phragmitaie
2. Diminuer la litière et favoriser la pénétration de la lumière
3. Lutter contre la fermeture du milieu en limitant le développement des ligneux
4. Limiter la population de ragondins

MISE EN ŒUVRE

TECHNIQUE 1

Mise en eau et contrôle des niveaux d'eau par l'intermédiaire d'un réseau de fossés, d'un système de régulation hydraulique et la rivière Ourbise. Sens de la gestion : mise en eau du site et de la phragmitaie dès que cela est jugé nécessaire.

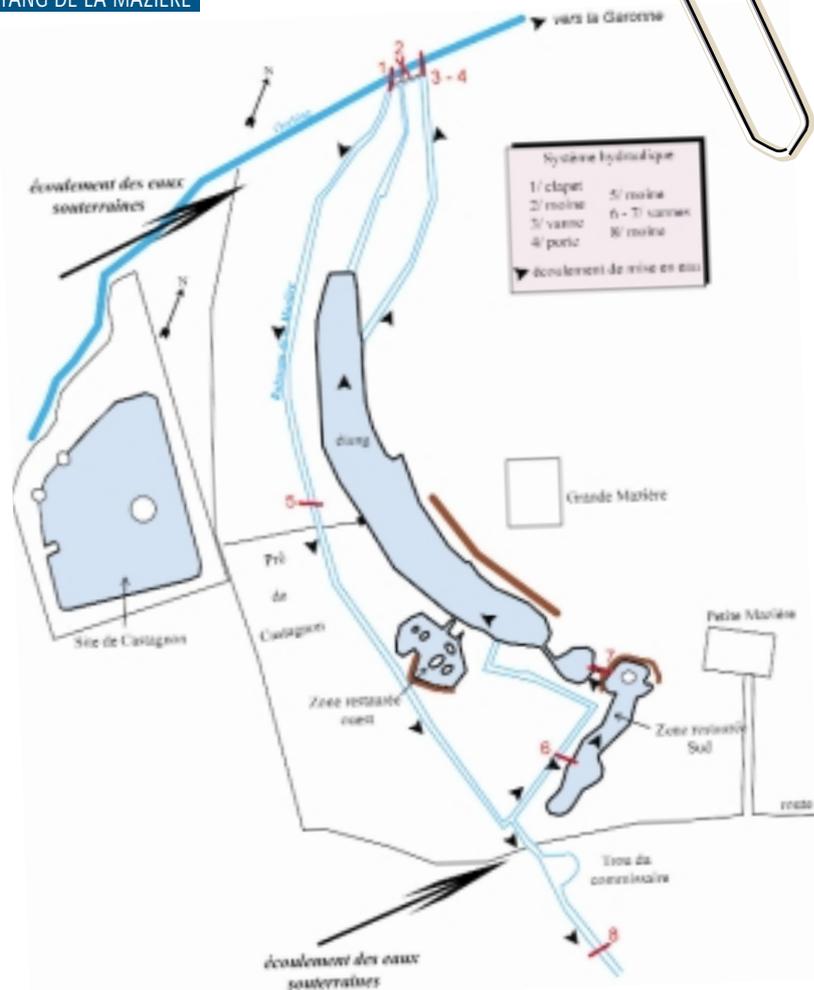
Matériel : barrage (pose de madriers), vannes, clapets

Estimation du temps passé : dépend des niveaux d'eau naturels, de 0 à 2 heures/semaine (1 semaine de travail en moyenne/an pour une personne)

Estimation du coût et entretien du matériel : remplacement des madriers tous les 5 ans : 230 euros en 5 ans

Résultats : favorables

Problèmes rencontrés : contraintes agricoles et environnementales (respect du débit réservé)



Carte : RN étang de la Mazière

PROPRIÉTAIRES

État (17,8 %)
 Association gestionnaire : SEPANLOG (19,28 %)
 Propriétaires privés (62,9 %)

PARTENAIRES

DIREN Aquitaine
 Union européenne
 Conseil régional d'Aquitaine
 Conseil général du Lot-et-Garonne
 Agence de l'eau Adour-Garonne
 Rezo du rozo

POUR EN SAVOIR PLUS

Auteur de la fiche :
 Elsa MAGOGA et Laurent JOUBERT
 Réserve naturelle de la Mazière - 47400 Villeton
 Tél. 05 53 88 02 57
Gestionnaire : Alain DALMOLIN
 47, rue Anatole France - 47400 Aiguillon

TECHNIQUE 2

Fauche hivernale, sur une partie de la roselière ; fréquence conditionnée par les périodes d'inondation du site.

Habitat concerné : phragmitaie

Matériel : débroussailluse - gyrobroyeur

Produits incinérés hors du site.

Estimation du temps passé :

1 semaine pour 3 personnes

Résultats : favorables

Problèmes rencontrés : l'eau (sol inondé)

Note : fauche par moitié pour préserver les sites de nidification de la Rousserolle effarvate et le dortoir hivernal du Bruant des roseaux

TECHNIQUE 3

Coupe annuelle des ligneux, sur toute la roselière, tous les ans.

Habitats concernés : ligneux

Matériel : tronçonneuse, tracteur

Produits incinérés hors du site.

Estimation du temps passé :

1 semaine pour 3 personnes

Résultats : favorables

Problèmes rencontrés : répéter la coupe chaque année

TECHNIQUE 4

Lutte annuelle contre les ragondins, sur toute la roselière.

Espèce concernée : ragondin

Matériel : pièges, nasses

Ragondins "valorisés" par le Centre régional de sauvegarde de la faune sauvage.

Estimation du coût du matériel :

20 pièges à 45,8 euros l'unité

Résultats : favorables

Suivis : études qualitatif-quantitatives de la population dynamique, modifications structurelles et conjoncturelles de celle-ci

Problèmes rencontrés : abords de la réserve non traités

COMMENTAIRES

Étude de la dynamique de la roselière, tout au long de l'année, dans le cadre du protocole Rezo du rozo (suivis des niveaux d'eau et de la structure de la végétation).



LE SITE

Superficie de la zone humide : 20 hectares

Marais arrière-littoral et étang inclus dans un site de 62 hectares

Autre biotope présent sur le site : bois

Inventaire(s) et/ou statut(s) de protection (recouvrant toute ou partie du site) : site Natura 2000, RN, site classé, ZNIEFF

Activité pratiquée sur le site : tourisme

Aménagements : chemin balisé sur 2 km, observatoire ornithologique (capacité : 10 personnes), 7 panneaux d'informations aux entrées

DESCRIPTION

ROSELIÈRE (DATE DE PLUSIEURS MILLIERS D'ANNÉES)

Superficie : 20 hectares

Composition et sens de la gestion :

60% de phragmitaie (R), 15% de typhaie (D partielle), 12,5% de ligneux (D), 7,5% de cariçaie (M), 2,5% de scirpaie (M), 2,5% de cladiaie (M)

Espèces présentes : Grande Douve, Potamot de Ziz, amphibiens (Triton crêté, Triton marbré, Triton alpestre, Triton palmé, Grenouille verte, Grenouille rousse, Grenouille agile, Crapaud accoucheur, Crapaud commun, Crapaud calamite, Pélodyte ponctué, Rainette, Salamandre), nombreux oiseaux

OBJECTIFS DE GESTION DU SITE

1. Réduire la surface de roselière (phragmitaie et typhaie)
2. Diminuer le nombre de saules et entretenir les milieux naturels

MISE EN ŒUVRE

TECHNIQUE 1

Fauche de roseaux, sur une partie de la roselière, d'août à novembre, tous les ans depuis 5 ans, 1 à 2 fauches successives.

Habitats concernés : phragmitaie et typhaie

Matériel : débroussailluse

Produits brûlés sur place.

Estimation du temps passé : 1 mois à 2 personnes

Estimation du coût et entretien du matériel : 5 000 euros

Estimation du coût total : 20 000 euros

Résultats : augmentation de la surface en eau libre

Suivis : transects botaniques et suivis avifaunistiques

Problèmes rencontrés : difficulté d'accès en raison des niveaux d'eau et de la tourbe

CONTEXTE HYDRAULIQUE

Zone humide :

- située sur un marais arrière-littoral isolé de la mer par un cordon dunaire et bas de colline
- alimentée par la nappe, une source et par ruissellement
- présentant une eau eutrophe, polluée par des rejets agricoles et domestiques

Aucun gestionnaire des niveaux d'eau.

Variations moyennes annuelles des niveaux d'eau de 2 mètres.



Photos : RN Mare de Vauville

TECHNIQUE 2

Coupe de saules (100 à 200 m²/an), sur une partie de la roselière, d'août à novembre.

Habitat concerné : saulaie humide (*Salix atrocinerea*)

Matériel : tronçonneuse

Évacuation des troncs et brûlis des branchages.

Estimation du temps passé : 15 jours/an

Estimation du coût et entretien du matériel : 2 000 euros

Estimation du coût total : 8 000 euros

Résultats : réduction du nombre de saules

Suivis : vérification de la repousse chaque année (pas de suivis spécifiques)

Problèmes rencontrés : difficulté d'accès en raison des niveaux d'eau et de la tourbe

PROPRIÉTAIRES

Mairie de Vauville
Conservatoire du Littoral
Propriétaire privé

PARTENAIRES ET CONVENTION DE GESTION

MEDD
Conservatoire du Littoral
Convention de gestion entre le gestionnaire (GONm) et le MEDD

POUR EN SAVOIR PLUS

Auteur de la fiche : Thierry DEMAREST
Réserve Naturelle de Vauville
BP 102
50441 Beaumont-Hague cedex
Tél. 02 33 08 44 56
rn.vauville@wanadoo.fr

Groupe Ornithologique Normand
Université de Caen
14032 Caen cedex
Tél. 02 31 43 52 56
gonm@wanadoo.fr



LE SITE

Superficie de la zone humide : 2 hectares

Marais inclus dans un site de 16 hectares.

Autres biotopes présents sur le site : lande méso-xérophile à tourbeuse, tourbière acide à sphaignes, saulaie-aulnaie tourbeuse, vieille chênaie acidiphile, prairies hygrophiles et mésophiles

Inventaire(s) et/ou statut(s) de protection (recouvrant toute ou partie du site) : pSIC, RN, ZNIEFF

Aucune activité n'est pratiquée sur le site (la RN n'est ouverte au public que dans le cadre de visites guidées)

DESCRIPTION

ROSELIÈRE

Superficie : 2 hectares environ

Composition et sens de la gestion :

30% de phragmitaie (M),

30% de cariçaie (M),

30% de cladiaie (M),

10% de ligneux (D)

Espèces présentes : grande Douve, Laïche arrondie, Piment royal, petite Utriculaire, Utriculaire citrine, Busard de roseaux, Râle d'eau, Bécassine des marais, Bécassine sourde, Phragmite des joncs, Rousserolle verderolle, Bruant des roseaux, Triton palmé, Rainette verte, Grenouille rousse...

CONTEXTE HYDRAULIQUE

Bassin versant de la tourbière de Mathon

Zone humide :

- située en fond de vallée
- alimentée par la nappe, un ruisseau et par ruissellement (apport marginal pour les 2 derniers)
- présentant une eau oligotrophe, légèrement polluée par des rejets agricoles, domestiques et surtout de voiries (métaux lourds)

Les fossés situés dans et autour de la réserve collectent les eaux usées percolant sur les routes environnantes (analyses de métaux lourds particulièrement édifiantes). Cette eau polluée parvient jusqu'à la roselière par un ruisseau central, jouant par ailleurs un rôle drainant ; les sédiments charriés par le ruisseau central se déposent en partie dans la roselière, facteur d'une pollution significative.

Aucune gestion des niveaux d'eau (aménagements prévus entre 2003 et 2007).

Variations des niveaux d'eau : la roselière est alimentée par la nappe de la tourbe sous-jacente, elle-même alimentée par la nappe des sables par débordement, et dans une moindre mesure par les précipitations. On observe ainsi une brusque montée du niveau d'eau après un épisode pluvieux. En période hivernale, la roselière est impraticable, bien que rarement totalement sous l'eau. L'été, le sol tourbeux, gorgé d'eau, est apparent.

Aménagements hydrauliques en projet, en vue de stopper l'importante érosion de l'horizon tourbeux au niveau de l'exutoire (roselière traversée par un ruisseau jouant un rôle drainant), ainsi que de limiter l'entrée et le dépôt d'éléments polluants (métaux lourds) dans la zone humide.



Photo : Huon

OBJECTIFS DE GESTION DU SITE

1. Entretenir et restaurer le caractère ouvert de la roselière
2. Maintenir la diversité et l'hétérogénéité des habitats de roselière, de mégaphorbiaie et de cariçaie, et de la biodiversité qui y est associée

MISE EN ŒUVRE

TECHNIQUE 1

Dessouchage des ligneux avec exportation. Intervention en fonction de la présence de ligneux, en septembre-octobre, tous les ans.

Habitats concernés :
phragmitaie, cladiaie, mégaphorbiaie

Matériel : scie, palan, tronçonneuse, exportation manuelle ou avec quad à pneus basse pression et remorque

Produits exportés, réutilisés en copeaux pour le paillage (haie, plantation...) ou matériaux brûlés dans des cuves, cendres exportées.

Estimation du temps passé :

10 jours/an en moyenne, pour une équipe de 4-5 personnes (réinsertion professionnelle), jusqu'en 2001 (phase de restauration) ; sans doute beaucoup moins à partir de 2002

Estimation du coût et entretien du matériel :
2 290 à 3 050 euros/an

Estimation du coût total :
11 435 euros depuis 1995

Résultats : réouverture de la roselière, hétérogénéité des unités écologiques au sein de la roselière, diversification nette au niveau floristique

Suivis : suivi botanique une fois tous les 2 ans (transects et relevés phytosociologiques, actualisation de la cartographie des unités écologiques tous les 5 ans), suivis ornithologiques annuels (points STOC), suivis entomologiques

Problèmes rencontrés :
sol très peu portant limitant l'utilisation des engins et augmentant le temps d'exportation

TECHNIQUE 2

Fauche manuelle avec exportation. Intervention annuelle sur un 1/4 de la roselière, par rotation en damier, en septembre-octobre, tous les ans.

Habitats concernés :
phragmitaie, cladiaie, mégaphorbiaie

Matériel : débroussailluse, brancard

Produits exportés, brûlés ou compostés (paillage).

Estimation du temps passé :

10 jours/an en moyenne, pour une équipe de 4-5 personnes (réinsertion professionnelle)

Estimation du coût et entretien du matériel :
3 050 à 4 575 euros/an

Estimation du coût total : 12 195 euros depuis 1995

Résultats : maintien des caractéristiques de la roselière, limitation de la recolonisation par les ligneux

Suivis : suivi botanique une fois tous les 2 ans (transects et relevés phytosociologiques, actualisation de la cartographie des unités écologiques tous les 5 ans), suivis ornithologiques annuels (points STOC), suivis entomologiques

Problèmes rencontrés : sol très peu portant limitant les périodes d'intervention ; contraintes d'ordre climatique

TECHNIQUE 2'

Pâturage, sur la moitié de la roselière, en mars-avril et en septembre-octobre.

Habitats concernés : phragmitaie, cladiaie, mégaphorbiaie

Cheptel : bovins Highland (1 mâle, 2 femelle, et les petits de l'année)

Estimation du temps passé : 35 heures/mois

Estimation du coût du cheptel : très variable (différents contrats de travail pour le garde, achat d'animaux, entretien clôtures et parc de contention)

Estimation du coût total : 40 705 euros depuis 1995

Résultats : action significative sur les ligneux (limitation de la repousse), création d'ouverture au sein de la roselière

Suivis : suivi botanique une fois tous les deux ans (transects et relevés phytosociologiques, actualisation de la cartographie des unités écologiques tous les 5 ans), suivis ornithologiques annuels (points STOC), suivis entomologiques.

Problèmes rencontrés : nécessité d'avoir plusieurs parcelles de repli à proximité ; surface de roselière largement insuffisante pour accueillir un tel troupeau



PROPRIÉTAIRE DU FONCIER

Conservatoire du Littoral

PARTENAIRES

DIREN Basse-Normandie
Conservatoire du Littoral
Agence de l'eau Seine-Normandie
Conseil Général de la Manche
Opérations de gestion (restauration et entretien) directement mises en œuvre par la structure gestionnaire de la réserve

POUR EN SAVOIR PLUS

Auteur de la fiche : Séverine STAUTH
CPIE (Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement du Cotentin)
B.P. 42 - 50430 Lessay
Tél. 02 33 46 37 06
mathon@espaces-naturels.fr



LE SITE

Superficie de la zone humide : 50 hectares
(créée au 12 ou 13^{ème} siècle par les moines)

Étangs inclus dans un site de 1 073 hectares

Autre biotope présent sur le site : bois

Inventaire et statut de protection (recouvrant toute ou partie du site) : ZNIEFF

Activité pratiquée sur le site : pisciculture

CONTEXTE HYDRAULIQUE

Bassin versant des vallons de la Forêt domaniale de Chatrices

Zone humide :

- située en tête de bassin (bassin versant exclusivement forestier)
- alimentée par une source
- présentant une eau eutrophe, polluée par des apports piscicoles

Gestionnaire des niveaux d'eau : ONF

DESCRIPTION

ROSELIÈRE

Superficie : 2,34 hectares environ

Composition et sens de la gestion :

50% de phragmitaie (M),

20% de nupharaie (M),

10% de cariçaie (M),

10% de ligneux (M),

5% de typhaie (M),

5% de scirpaie (M)

Espèces présentes : Phragmite des joncs, Cigogne noire, Milan royal, Faucon hobereau, Busard des roseaux, grande Aigrette, Nymphaea, Laïche, Renouée aquatique...

OBJECTIF DE GESTION DU SITE

1. Favoriser l'activité piscicole extensive



PROPRIÉTAIRE

Office National des Forêts

PARTENAIRES ET CONVENTION DE GESTION

Aucune convention n'est actuellement passée, que ce soit en matière d'écologie ou en accueil du public

POUR EN SAVOIR PLUS

Auteur de la fiche :

Aude SCHNEKENBURGER

Office National des Forêts

10, rue Pasteur - 51470 Sainte Memmie

Tél. 03 26 21 88 30

Sd.Chalons-en-champagne@onf.fr

MISE EN ŒUVRE

TECHNIQUE 1

En période estivale, maintien du niveau maximal, et en période hivernale, vidange des différents étangs. Les étangs de la Forêt domaniale de Chatrices sont disposés en chaîne et constituent en hiver une retenue qui régule les crues. Pour la vidange de ces étangs, le premier étang vidangé est toujours celui le plus en amont (le plus grand, 17 hectares).

Matériel : régulation par les trop-pleins des étangs, utilisation de moines

Estimation du temps passé : 2 mois

Estimation du coût et entretien du matériel : 3 000 euros

Estimation du coût total : 8 000 euros

Résultats : satisfaisants

Problèmes rencontrés : problèmes de vidange en période hivernale suite à de fortes pluies ; problèmes de rats musqués et de ragondins dans les berges, il s'avère pratiquement impossible de faire une lutte contre l'invasion de ces mammifères.

Le plus gros problème rencontré est celui des feuilles qui obstruent les grilles des trop-pleins et multiplient les débits des ruisseaux forestiers par 10 en l'espace de quelques heures. À noter aussi la présence permanente de grands Cormorans sur le site (comptage et taux d'observation en augmentation de 50%).

COMMENTAIRES

Pas d'autre intervention sur la roselière, mise à part la lutte contre les ragondins.

À l'étude, une convention avec le CSP et l'Agence de bassin pour remettre en eau un étang afin de créer un étang conservatoire d'espèces rares.



LE SITE

Superficie de la zone humide : 200 hectares environ
L'étang des Landres fait 100 hectares au total (eau libre et ceintures herbacées).

Autres habitats présents sur le site : bois, prairies

Inventaire(s) et/ou statut(s) de protection (recouvrant toute ou partie du site) : site Ramsar, ZICO, ZPS, ZSC, pSIC, RNCFS, ZNIEFF

Activités pratiquées sur le site : pisciculture, tourisme naturaliste

DESCRIPTION

ROSELIÈRE

Superficie : 35 hectares environ

Composition et sens de la gestion :

58% de phragmitaie (R),
23% de glycériaie (D),
9% de cariçaie (M),
8% de typhaie (M),
1% de scirpaie (M),
1% de phalaridaie (M)

Espèces présentes :

avant travaux : quelques espèces paludicoles (Rousserolle effarvatte, Rousserolle turdoïde, Bruant des roseaux, Blongios nain, rallidés), Renoncule, Grande Douve

Note : la glycériaie est un habitat très pauvre en espèces lorsqu'elle est fermée

OBJECTIFS DE GESTION DU SITE

- Maintenir et accroître la biodiversité (avifaune et groupements végétaux)
- Obtenir des milieux ouverts, faire régresser la glycériaie et diversifier cet habitat
- Remplacer la glycériaie par de l'eau libre
- Rajeunir la roselière, augmenter la densité et le diamètre des roseaux, réduire le volume de la litière
- Diversifier les habitats de la roselière, accroître l'effet de lisière en fragmentant certains groupements très homogènes (phragmitaies et glycériaies).
- Protéger les ouvrages, la végétation des îlots, les groupements d'hélophytes

CONTEXTE HYDRAULIQUE

Bassin versant agricole (superficie : 1 014 hectares pour les 3 étangs d'Outines-Arrigny)

Zone humide :

- située en fond de vallon
- alimentée par un autre étang, des drains agricoles et par ruissellement
- présentant une eau eutrophe (eutrophie naturelle), enrichie par des intrants d'origine agricole

Eau de qualité moyenne, risque d'apports d'intrants et de phytosanitaires.

Gestionnaires des niveaux d'eau : ONCFS et pisciculteur

Variations des niveaux d'eau : niveaux d'eau stables de janvier à mai, baisse (0,5 mètre environ) en été, puis vidange totale en octobre-novembre

MISE EN ŒUVRE

TECHNIQUE 1

Maintenir des niveaux d'eau élevés jusqu'en mai, puis les abaisser progressivement, jusqu'à une vidange complète en octobre-novembre.

Matériel : moine, vidange avec vanne (comme dans la Dombes, la Brenne)

Estimation du temps passé : 8 heures/mois

Estimation du coût total : inconnu mais faible, sauf opération de terrassement liée à la destruction des ouvrages par les ragondins

Résultats : non encore évalués

Suivis : pose d'échelles limnimétriques.

Il n'y a cependant pas de suivi rigoureux des niveaux

Problèmes rencontrés : la gestion des niveaux d'eau est rendue complexe du fait d'objectifs parfois incompatibles (oiseaux et flore d'exondation), de l'absence de contrôle des arrivées d'eau et du drainage modifiant la valeur et le rythme des débits

TECHNIQUE 2

Pâturage sur une partie de la glycériaie, de mai à octobre, tous les ans.

Habitats et espèces concernés : roselière basse, flore d'exondation, anatidés, ardédés, gruidés, limicoles, amphibiens

Cheptel : bovins charolais, à raison de 0,5 UGB/hectare

Estimation du temps passé : 3 heures/mois

Estimation du coût et entretien du cheptel : aucun (convention avec un agriculteur)

Résultats : apparition d'un dortoir de grues cendrées, hivernage, nidification et migration d'anatidés, oies cendrées, zone d'alimentation pour les ardédés, limicoles (vanneaux et bécassines), pontes d'amphibiens notamment de grenouilles rousses et agiles

Suivi : suivi de la végétation et de la flore

Problèmes rencontrés : mauvaise valeur pastorale de la glycériaie ; contrainte de gestion des niveaux d'eau ; piétinement de la Grande Douve ; envahissement par le Jonc épars

TECHNIQUE 3

Décapage d'une partie de la glycériaie, intervention en fin d'été, à l'occasion d'un assec d'une année (peut-être à refaire dans une décennie ?)

Habitats et espèces concernés : oiseaux d'eau, hydrophytes flottantes et submergées

Matériel : bulldozer, pelle spéciale marais, remorques
Produits exportés hors du site, sur des terrains agricoles ou utilisés pour créer des îlots.

Estimation du temps passé : 5 jours à 3 engins pour 4 hectares

Estimation du coût total : 36 895 euros (coût comprenant la création de chenaux dans la roselière)

Résultats : oiseaux d'eau, hydrophytes et flore d'exondation en augmentation

Suivi : suivi de la végétation



Photo : JB Mouronval

TECHNIQUE 4

Brûlage d'une partie de la phragmitaie, avec une rotation et une fréquence variables, tous les 2 à 10 ans selon les objectifs, entre le 15 octobre et le 28 février.

Espèces concernées : espèces paludicoles nicheuses

Matériel : gyrobroyeurs, pour créer des pare-feux

Estimation du temps passé : 1/2 journée/an

Estimation total : 1 524 euros

Résultats : accroissement des effectifs de fauvettes paludicoles, notamment Rousserolle turdoide

Suivis : aucun

Problèmes rencontrés : conditions météorologiques rarement réunies ; risque d'incendie non contrôlé

TECHNIQUE 5

Création de chenaux dans une partie de la phragmitaie, tous les 10 ou 20 ans.

Habitats et espèces concernés : avifaune paludicole, anatidés, ardéidés, rallidés, hydrophytes flottantes et submergées

Matériel : pelle spéciale marais, dumpers et remorques
Produits utilisés pour créer des hauts-fonds.

Estimation du temps passé : 8 jours à 3 engins

Estimation du coût total : 36 895 euros (coût comprenant le décapage de la glycériaie)

Résultats : hydrophytes favorisées (notamment petits potamots, utriculaires et hydrocharis), effet inconnu sur l'avifaune

Suivi : suivi de la végétation et de la flore

TECHNIQUE 6

Élimination des ragondins, sur une partie de la roselière, d'août à mars, tous les ans.

Habitats et espèces concernés : végétation émergente et indirectement avifaune et bouvière

Matériel : pièges au bord et flottants (chatières)
Ragondins enterrés.

Estimation du temps passé : 10 heures/semaine

Estimation du coût et entretien du matériel : 535 euros

Estimation du coût total : 4 270 euros

Résultats : opération abandonnée ; accroissement des populations de ragondins avec un impact très négatif sur la flore et la végétation

Suivis : aucun

Problèmes rencontrés : coûts et temps passés ; colonisation permanente à partir des sites contigus



PROPRIÉTAIRE

Conservatoire du Littoral

PARTENAIRES ET CONVENTION DE GESTION

Conservatoire du Littoral
Agence de l'eau Seine-Normandie
Conseil régional de Champagne-Ardenne
Syndicat Mixte du Lac du Der
Conventions précaires avec des agriculteurs
Pas de contrat Natura 2000 pour l'instant

POUR EN SAVOIR PLUS

Auteur de la fiche :
Jean-Baptiste MOURONVAL
Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage
1, place Exelmans
55000 Bar le Duc
Tél. 03 29 79 96 83
jbmouronval@oncs.gouv.fr



LE SITE

Superficie de la zone humide : 17,3 hectares

Marais tourbeux inclus dans un site de 60 hectares. Le site de 28 hectares géré par le Conservatoire (les 32 autres hectares sont également gérés) s'intègre dans une vaste tourbière plate alcaline de 1 700 hectares non labourés (sur 2 200 hectares de zone tourbeuse et 10 000 hectares estimés au début du siècle).

Autres biotopes présents sur le site : bois, prairies, pelouses sèches

Inventaire(s) et/ou statut(s) de protection (recouvrant toute ou partie du site) : site Natura 2000, ZICO, ZNIEFF

Activité pratiquée sur le site : chasse

DESCRIPTION

ROSELIÈRE 1

Superficie : 3,5 hectares

Composition et sens de la gestion :

51% de cariçaie (R), 31% de ligneux (D), 18% de phragmitaie (R)

Espèces présentes :

Flore : Grande douve, Saule rampant, Peucedan des marais, Gesse des marais, Laïche paradoxale.

Insectes : le Proté, Fadet des laïches, Cuivré des marais, Cordulie à corps fin.

Oiseaux : Busard des roseaux, Busard Saint-Martin, Phragmite des joncs, Pie grièche écorcheur, Bécassine des marais, Rougequeue à front blanc.

ROSELIÈRE 2

Superficie : 13,7 hectares

Composition et sens de la gestion :

48% de cariçaie (R), 31% de phragmitaie (M), 16% de ligneux (D), 5% de cladiaie (M)

Espèces présentes :

Flore : Oeillet superbe, Grande Douve, Saule rampant, Peucedan des marais, Gesse des marais, Pâturin des marais, Orchis négligé, Laïche paradoxale, Laïche filiforme.

Insectes : le Proté, Fadet des laïches, Cuivré des marais, Cordulie à corps fin.

Oiseaux : Busard des roseaux, Busard Saint-martin, Phragmite des joncs, Pie grièche écorcheur, Bécassine des marais, Rougequeue à front blanc.

CONTEXTE HYDRAULIQUE

Bassin versant du Petit Morin

Zone humide :

- située au cœur de la dépression formée par la vallée supérieure du Petit Morin (seul exutoire) entre les plateaux céréaliers de la Brie champenoise et de la Champagne crayeuse
- alimentée par la nappe et par ruissellement
- présentant une eau polluée par des rejets agricoles et domestiques

Très bon pouvoir épurateur de la tourbière.

Gestionnaire des niveaux d'eau :

Syndicat d'assèchement des marais de Saint-Gond

Variations annuelles des niveaux d'eau pouvant atteindre 2,5 mètres.

Note : drainage du marais et curage des canaux entourant le site

OBJECTIFS DE GESTION DU SITE

Objectif général : maintenir, restaurer et améliorer la qualité biologique du site, et sensibiliser le public

1. Restaurer les phytocénoses et ouvrir le milieu en faisant régresser la strate arbustive et en contenant la dynamique forestière
2. Rajeunir le milieu et favoriser le développement d'une végétation hygrophile pionnière et de qualité

MISE EN ŒUVRE

TECHNIQUE 1

Pâturage annuel (certaines années sans) de mai à septembre, sur l'ensemble de la roselière.

Habitats concernés : marais calcaires à *Cladium mariscus* et espèces du *Carex davalliana*, mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitaires et des étages montagnard à alpin, prairies à *Molinia* sur sols calcaires tourbeux ou argilo-limoneux, pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires



Photo : CPNCA

Cheptel : troupeaux de Charollais

Estimation du temps passé : correspond au temps de mise en place de la convention et de suivi annuel de celle-ci

Estimation du coût et entretien du cheptel : coût de pose de clôtures et de creusement des mares pour abreuvement, le reste est à la charge de l'agriculteur sous convention

Estimation du coût total : clôtures et creusement des mares : 26 800 euros

Résultats : limitation de l'emboisement et diversification de la roselière. Le pâturage favorise *Ranunculus lingua*. Résultats en cours d'acquisition (évaluation des plans de gestion).

Suivi : comparaison des unités écologiques en début et fin plan de gestion (1996 et 2002)

Problèmes rencontrés : l'outil "pâturage" via une convention avec un agriculteur est peu flexible : pas de choix de la race, cahier des charges difficile à faire respecter dans certains cas.

TECHNIQUE 1'

Débroussaillage mécanique, arrachage de saules, sur toute la roselière, en été et en automne.

Habitats concernés : marais calcaires à *Cladium mariscus* et espèces du *Carex davalliana*, prairies à *Molinia* sur sols calcaires tourbeux ou argilo-limoneux, pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'emboisement sur calcaires.

Matériel : tracteur et pelle hydraulique
Produits incinérés.

Estimation du temps passé : travaux réalisés par les agriculteurs sous convention pâturage dans le cadre du Life Tourbière et du Fond de Gestion de l'Espace Rural

Estimation du coût total : 17 200 euros

Résultats : réouverture du marais, résultats en cours d'acquisition (évaluation des plans de gestion)

Suivis : comparaison des unités écologiques en début et fin plan de gestion (1996 et 2002), cartographie de l'état d'envahissement par les ligneux avant et après travaux

Problèmes rencontrés : débroussaillage mécanique réalisable uniquement aux périodes de niveaux d'eau bas

TECHNIQUE 1''

Bûcheronnage et débroussaillage manuel : saules, bouleaux et fruticées sur pelouse, sur toute la roselière, intervention en fonction des années : février, août, septembre et octobre.

Habitats concernés : marais calcaires à *Cladium mariscus* et espèces du *Carex davalliana*, mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitaires et des étages montagnard à alpin

Matériel : tronçonneuse et débroussailluse
Produits incinérés.



Photo : CPNCA

Estimation du temps passé : 6 chantiers de bénévoles de 2 jours, un chantier de jeunes de 15 jours et un chantier d'insertion

Estimation du coût et entretien du matériel : coûts limités à la consommation en essence

Estimation du coût total : chantiers bénévoles

Résultats : réouverture du marais, résultats en cours d'acquisition (évaluation des plans de gestion)

Suivis : comparaison des unités écologiques en début et fin plan de gestion (1996 et 2002), cartographie de l'état d'envahissement par les ligneux avant et après travaux

Problèmes rencontrés : concilier périodes d'intervention et périodes de chasse

TECHNIQUE 2

Étrépage (décapage superficiel), sur une partie de la roselière. Une seule intervention en février-mars.

Habitats concernés : marais calcaires à *Cladium mariscus* et espèces du *Carex davalliana*, mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitaires et des étages montagnard à alpin

Matériel : pelle mécanique
Produits végétaux incinérés.

Estimation du coût total : 2 256 euros

Résultats : rajeunissement et diversification du milieu ; résultats en cours d'acquisition (évaluation des plans de gestion)

Suivi : suivi par relevés phytosociologiques avant étrépage et 5 ans après

COMMENTAIRES

La gestion des niveaux d'eau sera garante de la préservation des marais qui disparaissent progressivement face au drainage et sa mise en culture. Avec la baisse du niveau d'eau et un abandon des pratiques pastorales, il est observé une colonisation ligneuse des marais (saules et bouleaux). La gestion des niveaux d'eau représente un sujet polémique (inondation des villages du marais) et dans le cadre du DOCOB Natura 2000 encore non validé (site pilote) une étude hydraulique a été engagée. La préservation du marais est "politiquement" difficile. Les objectifs de gestion pour le Conservatoire consistent au pire à conserver les niveaux d'eau actuels et préférentiellement augmenter ceux-ci. Les principaux drains ne sont pas sur les parcelles gérées. Peu de possibilité de gérer les niveaux sur ceux-ci. Gestion de l'eau non contrôlée par le Conservatoire.

PROPRIÉTAIRE

Commune d'Oyes

PARTENAIRES ET CONVENTION DE GESTION

Union européenne
DIREN Champagne-Ardenne
Agence de l'eau Seine-Normandie
Conseil régional de Champagne-Ardenne
Conventions de gestion avec 2 agriculteurs

POUR EN SAVOIR PLUS

Auteur de la fiche : Lionel PONT
Conservatoire du Patrimoine naturel
de Champagne-Ardenne
08240 Boulton-aux-Bois
Tél. 03 24 30 06 20
cpnca.08.51@wanadoo.fr



LE SITE

Superficie de la zone humide : 120 hectares

Étang inclus dans un site de 143 hectares.

Autres biotopes présents sur le site : bois, prairies, haies, mares, cultures

Inventaire(s) et/ou statut(s) de protection (recouvrant toute ou partie du site) : ZPS, ENS, ZNIEFF

Activités pratiquées sur le site : animations pédagogiques, observatoire libre d'accès

CONTEXTE HYDRAULIQUE

Zone humide :

- située au milieu du bassin versant du cours d'eau
- alimentée par la nappe liée au réseau karstique du Bathonien (puit artésien) et par un cours d'eau
- présentant une eau oligotrophe à mésotrophe, dont la qualité pâtit de rejets agricoles (drainage sur la quasi-totalité du bassin versant cultivé, projet de STEP en amont)

Le bassin versant amont a été converti en cultures ces 10 dernières années.

Gestionnaire des niveaux d'eau : Conservatoires des Sites Lorrains

L'étang est vidé tous les ans : le niveau varie de 3m environ. En cours d'année, la variation peut être (hors vidange) de 60 cm si on ne régule pas nous-même le niveau.

DESCRIPTION

ROSELIÈRE

Superficie : 64 hectares

Composition : 48,5% de phragmitaie, 31,5% de typhaie, 11% de cariçaie, 4,5% de glycériaie, 3,5% de scirpaie, autres (prêle, butome, herbiers)

Les suivis réalisés en 1999 sur les phragmitaies ont montré une très grande vigueur de ces roselières (hauteurs moyennes allant de 2,25m à 3,54m ; diamètre moyen de 0,61 cm à 1 cm)

Espèces présentes : en reproduction principalement : Héron cendré, Héron pourpré, Blongios nain, Grand Butor, Cigogne blanche, Sarcelle d'été, Busard des roseaux, Milans noir et royal, Faucon hobereau, Chevalier guignette, Martin pêcheur, rousserolles, Locustelle luscinioides, Chat forestier, Putois, Tritons crête, alpestre, ponctué et palmé, Rainette arboricole, Agrion mignon, Aeschne isocèle, Aeschne grande, Sympétrum vulgaire, Sympétrum jaune d'or,...

Flore : Grande douve, Limoselle aquatique, Menthe pouliot, Sénéçon des marais, Potamot à feuilles aiguës, Stellaire des marais, Pilulaire, Oenanthe à feuilles de Peucedan





Photo : S. Kern, CSL

OBJECTIFS DE GESTION DU SITE

1. Assurer une gestion hydraulique de l'étang
2. Recréer une île devenue presqu'île phragmitaie



PROPRIÉTAIRE

Conservatoire des Sites Lorrains (Fénétrange)

PARTENAIRES ET CONVENTION DE GESTION

Agence de l'eau Rhin-Meuse
État
Conseil régional de Lorraine
FEDER
Conseil général de la Meuse
Communes de Senon et Amel-sur-l'étang
Nature & Découvertes
GAL du Nord Meusien
Bail rural avec un pisciculteur ; bail rural avec un exploitant agricole pour les prairies limitrophes

POUR EN SAVOIR PLUS

Auteur de la fiche : Sébastien KERN
Conservatoire des Sites Lorrains
6, rue de Vigneulles - 55210 Nonsard
Tél. 03 29 90 04 40
cslnonsard@bplorraine.fr

MISE EN ŒUVRE

TECHNIQUE 1

Maintenir un niveau d'eau constant défini avec les agriculteurs voisins et la mairie de Senon.

Matériel : moine (vanne) et déversoir

Estimation du temps passé : 1/2 journée par semaine sur l'année (surveillance hebdomadaire)

Résultats : l'impact sur la roselière et sur l'avifaune n'est pas encore mesuré (pas encore assez de recul).

Problèmes rencontrés : interventions intempestives de personnes malveillantes sur la vanne ; fines dans l'eau du cours d'eau d'arrivée très importantes selon les périodes de l'année

TECHNIQUE 2

Curage, sur une partie de la roselière, pendant la vidange en hiver.

Habitat concerné : phragmitaie

Matériel : bull sur chenille

Produits de curage exportés à l'extérieur du site.

Estimation du coût total : 15 000 euros environ

Résultats : nouveau chenal dans lequel on retrouve une avifaune nouvelle, et bonne circulation de l'eau

Suivis : pas nécessaires

COMMENTAIRES

Les autres projets seront réalisés dans les années futures. Il s'agira en particulier d'analyser les facteurs responsables de la dynamique de la roselière, d'analyser la qualité des eaux qui arrivent dans l'étang (problématique agricole), de réaliser des opérations régulières de faucardage et de restaurer certaines zones de roselières atterries.



LE SITE

Superficie de la zone humide : 8 hectares environ
Étang inclus dans un site de 10,7 hectares.

Autres biotopes présents sur le site :
bois, prairies, mare

Inventaire(s) et/ou statut(s) de protection
(recouvrant toute ou partie du site) : ZPS, ENS,
ZNIEFF

Activité pratiquée sur le site :
animations pédagogiques, coupe de pins

DESCRIPTION

ROSELIÈRE

Superficie : 3 hectares

Composition : cariçaie, phragmitaie, scirpaie, typhaie, ligneux (Saule cendré), autres (végétation immergée des eaux eutrophes, végétation flottante enracinée, nuphariaie)

Espèces présentes : Carassin commun, Bouvière, Able de Heckel, Busard des roseaux, Canard chipeau, Fuligule morillon, Râle d'eau, Rousserolle verderolle, Rousserolle turdoïde, Hypolais polyglotte, Triton alpestre, Triton crêté, Triton vulgaire, Rainette verte, Agrion mignon, Leste des bois, Naiade verdâtre, Grande douve, Stellaire des marais.

OBJECTIF DE GESTION

DU SITE

1. Assurer une gestion hydraulique de l'étang en vue d'un niveau d'eau maintenu haut et constant, favorable aux roselières, et à l'ensemble des espèces présentes.

Note : l'acquisition du site étant relativement récente, nous ne sommes pas encore intervenu sur la roselière directement.

MISE EN ŒUVRE

TECHNIQUE 1

Maintenir un niveau d'eau de l'étang constant.

Matériel : moine et déversoir

Estimation du temps passé :
2 à 3 jours/an

Résultats : niveaux d'eau stables

TECHNIQUE 1'

Contrôler les niveaux d'eau par la restauration de la digue, une intervention en hiver.

Habitats concernés :
phragmitaie, thyphaie, scirpaie

CONTEXTE HYDRAULIQUE

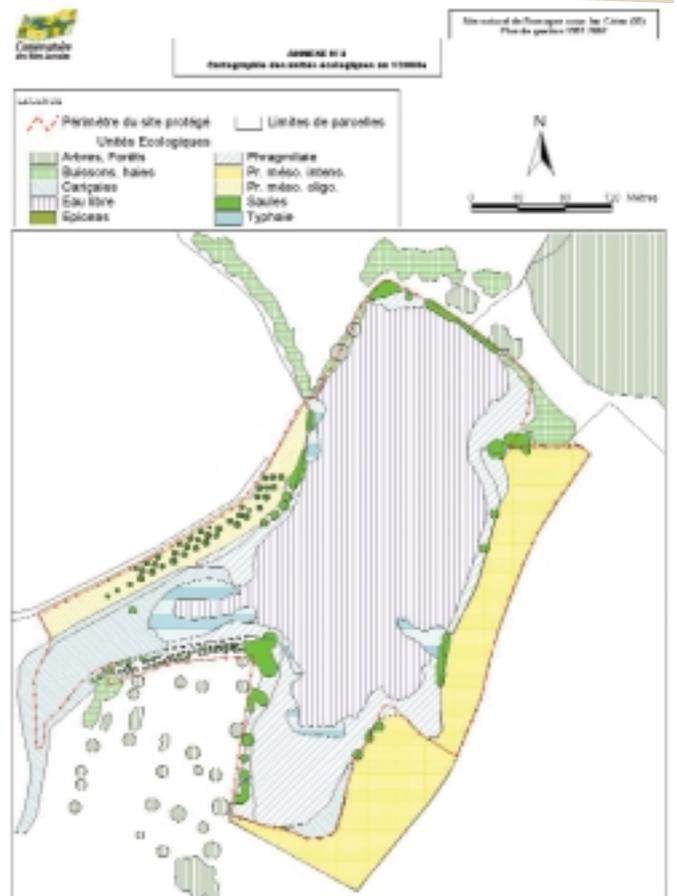
Bassin versant du Loison, sous bassin Meuse-Chiers
Zone humide :

- située en tête de bassin
- alimentée par ruissellement et par un cours d'eau
- présentant une eau oligotrophe à mésotrophe, peu ou pas polluée par des rejets agricoles

Bassin versant essentiellement en prairies et bois.

Gestionnaire des niveaux d'eau : Conservatoires des Sites Lorrains

Variations des niveaux d'eau faibles mais non mesurées.



Carte : CSL

Matériel : bull

Résultats : digue en bon état

Problèmes rencontrés : les ragondins sont maintenant présents et attaquent la digue

PROJETS

Éviter l'atterrissement de la roselière par un désenvasement d'une partie de l'étang. Intervention prévue en hiver.

Entretien des roselières (par faucardage et curage par bull chenille) ; recréer la poêle devant le moine (zone face à l'ouvrage de régulation principale et qui est conservée en eau lors de la pêche).

PROPRIÉTAIRE

Conservatoire des Sites Lorrains (Fénétrange)

PARTENAIRES ET CONVENTION DE GESTION

Agence de l'eau Rhin-Meuse
État

Conseil régional de Lorraine

FEDER

Conseil général de la Meuse

Convention avec un exploitant agricole voisin pour la fauche des prairies mésophiles et prairies humides

POUR EN SAVOIR PLUS

Auteur de la fiche : Sébastien KERN
Conservatoire des Sites Lorrains
6, rue de Vigneulles - 55210 Nonsard
Tél. 03 29 90 04 40
cslnonsard@bplorraine.fr



LE SITE

Superficie de la zone humide :
800 hectares

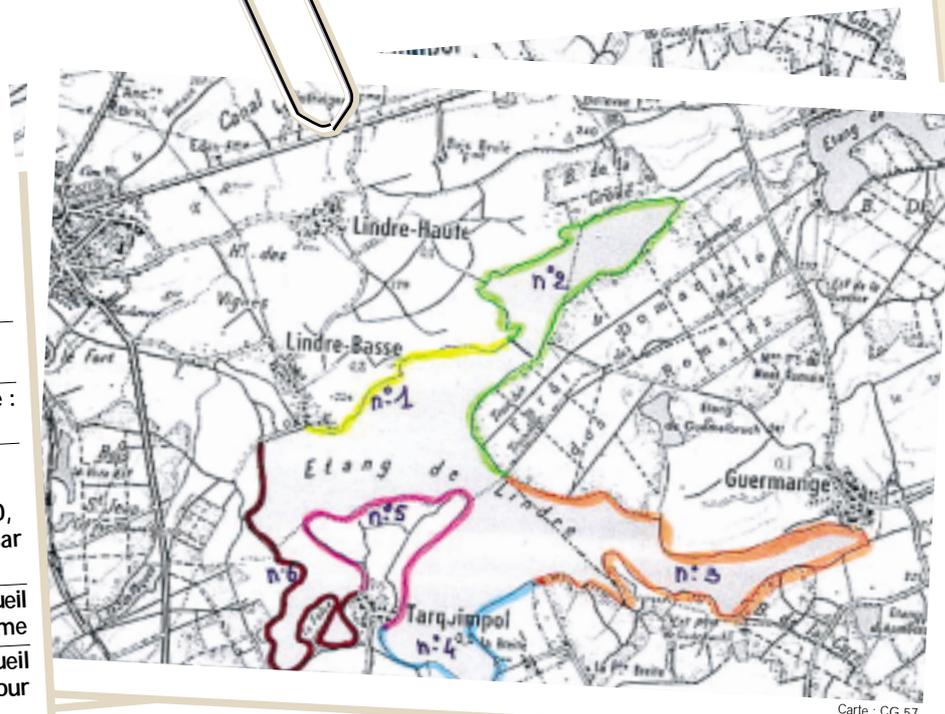
Étangs inclus dans un site de 930
hectares

Autres biotopes présents sur le site :
bois, prairies

Inventaire(s) et/ou statut(s) de
protection (recouvrant toute ou
partie du site) : site Natura 2000,
PNR, ZNIEFF (sollicitation Ramsar
en cours)

Activités pratiquées sur le site : accueil
de scolaires, pisciculture, tourisme

Aménagements du site pour l'accueil
des scolaires et touristes prévus pour
2003-2005



Carte : CG 57



CONTEXTE HYDRAULIQUE

Bassin versant de l'étang de Lindre

Zone humide :

- située au niveau d'une retenue
- alimentée par un autre plan d'eau,
un cours d'eau et par ruissellement
- présentant une eau eutrophe, polluée par
des rejets agricoles, domestiques et des
apports piscicoles

Suivi permanent de la qualité de l'eau
sortant de l'étang de Lindre.

Gestionnaire des niveaux d'eau :

Conseil général de Moselle

Assec des étangs avec mise en culture
et aménagement des roselières tous les 5 à
10 ans.

Réhabilitation des ouvrages hydrauliques
en 2004.

DESCRIPTION

ROSELIÈRE 1 (ÉTANG DE LINDRE)

Superficie : 1 hectare

Composition : 60% de phragmitaie,
15% de cariçaie, 15% de glycéraie,
5% de typhaie, 5% de scirpaie

Espèces présentes : Rousserolle effarvate,
Rousserolle turdoïde, Foulque, Grèbe huppé,
Grèbe castagneux

ROSELIÈRE 2 (ÉTANG DE LINDRE)

Superficie : 4,5 hectares

Composition : 65% de phragmitaie,
20% de glycéraie, 5% de typhaie,
5% de scirpaie, 5% de cariçaie

Espèces présentes : Rousserolle effarvate,
Rousserolle turdoïde, Bruant des roseaux,
Râle d'eau, Héron pourpré, Blongios nain,
grand Butor, Busard des roseaux

ROSELIÈRE 3 (ÉTANG DE LINDRE)

Superficie : 20 à 25 hectares

Composition : 50% de phragmitaie,
20% de glycéraie, 15% de typhaie,
10% de cariçaie, 5% de scirpaie

Espèces présentes : Rousserolle effarvate,
Rousserolle turdoïde, Héron pourpré,
Blongios nain, grand Butor, Busard des roseaux,
Locustelle luscinoïde, Oie cendrée

ROSELIÈRE 4 (ÉTANG DE LINDRE)**Superficie** : 4 hectares**Composition** : 30% de phragmitaie, 25% de scirpaie, 20% de typhaie, 10% de cariçaie, 10% de glycéraie, 5% d'autres**Espèces présentes** : Rousserolle effarvatte, Rousserolle turdoïde, Héron pourpré, Blongios nain, grand Butor, Busard des roseaux, Locustelle luscinoïde, Oie cendrée**ROSELIÈRE 5 (ÉTANG DE LINDRE)****Superficie** : 2 hectares**Composition et sens de la gestion** : 90% de phragmitaie (M), 5% de scirpaie (M), 5% de cariçaie (M)**Espèces présentes** : Rousserolle effarvatte, Rousserolle turdoïde, Héron pourpré, Blongios nain**ROSELIÈRE 6 (ÉTANG DE LINDRE)****Superficie** : 1,5 hectare**Composition** : 30% de scirpaie, 25% de phragmitaie, 25% de cariçaie, 10% de glycéraie, 5% de typhaie, 5% d'autres**Espèces présentes** : Rousserolle effarvatte, Rousserolle turdoïde, Héron pourpré, Blongios nain**ROSELIÈRE 7 (ÉTANG DE LOUDREFING)****Superficie** : 0,4 hectare**Composition** : 80% de cariçaie, 5% de phragmitaie, 5% de glycéraie, 5% de ligneux, 4% de scirpaie, 1% de typhaie**Espèces présentes** : Rousserolle effarvatte, peu d'espèces paludicoles**ROSELIÈRE 8 (ÉTANG DE LOUDREFING)****Superficie** : 1 hectare**Composition** : 88% de phragmitaie, 5% de scirpaie, 3% de cariçaie, 2% de typhaie, 2% de glycéraie**Espèces présentes** : Rousserolle effarvatte, Rousserolle turdoïde, Bruant des roseaux, Busard des roseaux, Phragmite des joncs**OBJECTIFS DE GESTION DU SITE**

1. Maintenir l'activité piscicole dans les étangs
2. Limiter la prolifération des roselières
3. Recréer une vie dans la roselière

MISE EN ŒUVRE**TECHNIQUE 1**

Vidange annuelle, de septembre à décembre. Vidange par partie, grâce à deux digues intermédiaires.

Matériel : vannes**Estimation du temps passé** :

1 heure/jour de septembre à décembre

Résultats : à déterminer**Suivis** : études en cours**Problèmes rencontrés** :

impact de la vidange sur l'aval (cours d'eau)

TECHNIQUE 2

Faucardage, sur une partie de la roselière.

Habitat concerné : roselière**Matériel** : faucardeur

Produits laissés sur place.

Résultats : progression de la roselière contenue**Suivi** : en cours d'élaboration**Problèmes rencontrés** :

travail à renouveler tous les ans

Note : étude en cours avec le PNR de Lorraine sur les périodes les plus appropriées pour le faucardage**TECHNIQUE 3**

Reprofilage des chenaux, sur une partie de la roselière. Premier essai en été 2002, pendant l'assec de l'étang.

Matériel : bulldozer, pelle

Produits amassés en îlots.

Estimation du temps passé : 6 semaines**Estimation du coût total** : 30 000 euros**Résultats** : amélioration de la qualité de l'eau**Suivis** : suivis ornithologiques (selon une procédure d'observation prédéterminée) et observations botaniques irrégulières**Problèmes rencontrés** :

il faut un assec d'un an sur l'étang et que le temps permette des interventions

**PROPRIÉTAIRE**

Conseil général de Moselle

PARTENAIRES ET CONVENTION DE GESTION

PNR de Lorraine

Filière Lorraine d'Aquaculture Continentale

Conservatoire des Sites Lorrains

Conventions de gestion en cours de rédaction

POUR EN SAVOIR PLUS**Auteur de la fiche** : Charles Yvonnick SOUCAT

Conseil général de Moselle

1, rue du Pont Moreau - BP 11096

57034 Metz cedex 1

Tél. 03 87 37 57 57

charles-yvonnick.soucat@cg57.fr (direction)

hermine.lecuccq@cg58.fr (gestion piscicole)

thibaut.glasser@cg57.fr (aménagement écologiques)



LE SITE

Superficie de la zone humide : 12 hectares

**Étang (antérieur à 1829)
inclus dans un site d'environ 16 hectares**

**Autres biotopes présents sur le site :
bois, prairies, roselières**

**Inventaire(s) et/ou statut(s) de protection
(recouvrant toute ou partie du site) :
ENS, ZNIEFF**

**Activités pratiquées sur le site : comptage
d'oiseaux d'eau, pêche professionnelle**

DESCRIPTION

ROSELIÈRE 1

Superficie : 1 hectare

**Composition et sens de la gestion :
100% de phragmitaie (R)**

Espèces présentes : Butor étoilé,
Rousserolle effarvatte, Rainette verte,
Héron cendré, Fuligule morillon
et milouin, Sarcelle d'hiver, Sterne,
Utricularia australis ...

Activités : animation de découverte
aux scolaires ou au grand public par la
création d'observatoires et d'un circuit de
découverte, entretien des milieux naturels,
pêche professionnelle

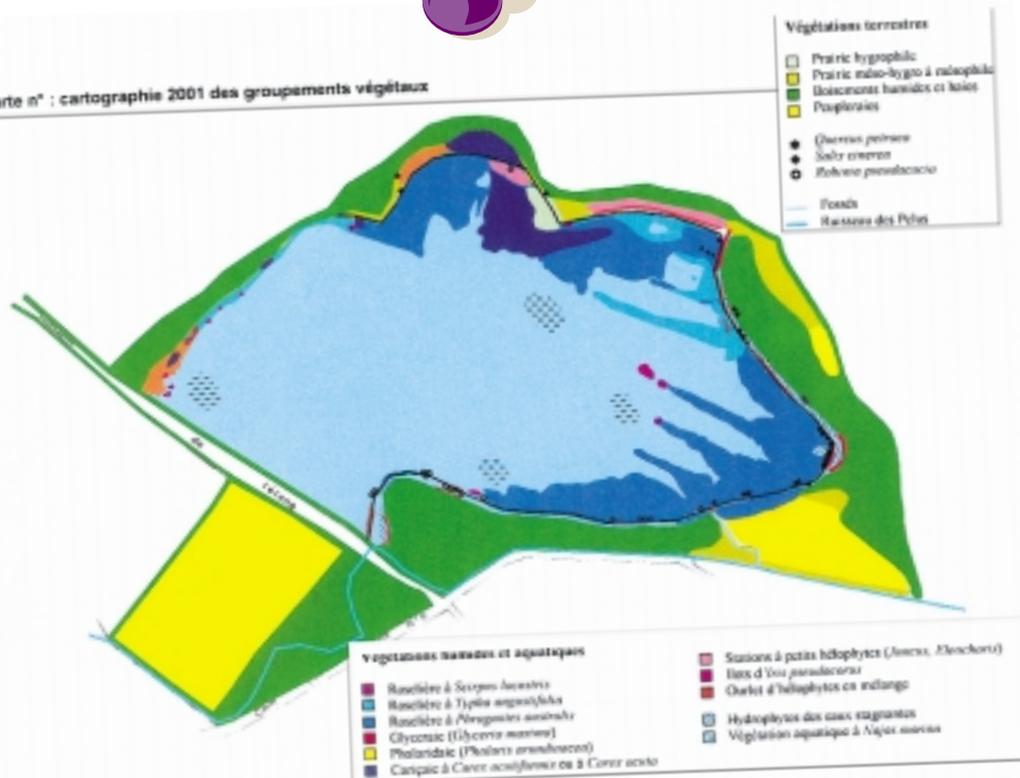
ROSELIÈRE 2

Superficie : 1,2 hectare

Composition et sens de la gestion :
50% de phragmitaie (M),
25% de cariçaie (M),
20% de typhaie (R),
scirpaie (R)

Espèces présentes : Butor étoilé,
Rousserolle effarvatte, Héron cendré,
Rainette verte, Utricularia australis

Carte n° : cartographie 2001 des groupements végétaux



Source : FDC58

CONTEXTE HYDRAULIQUE

**Bassin versant de la Loire
(sous-bassin versant du ruisseau des Pelus)**

Zone humide :

- située en mi-parcours du ruisseau des Pelus
- alimentée par une source, un cours d'eau, le Pelus en dérivation, par ruissellement
- présentant une eau oligotrophe pour l'étang, eutrophe pour les annexes, non polluée excepté partiellement par des rejets agricoles et de transports routiers

Analyses d'eau réalisées chaque mois pendant 1 an (valeurs en nitrates, matière organique, oxygène dissous, saturation O2...).

Gestionnaire des niveaux d'eau : FDC Nièvre

Variations annuelles naturelles des niveaux d'eau : 0,5 mètre.
Inondation du site en hiver selon la pluviométrie.
Profondeur maximale = 2,60 mètres.

Notes : curage de l'étang et désensablement de l'alimentation prévus à l'automne 2003. Pêche annuelle de l'étang avec vidange et réalimentation par un système de vannes et la source. Vidange annuelle réalisée par un lycée professionnel (LEPA Château Chinon, formation aquacole) par convention.



Photo : V. Renard

OBJECTIFS DE GESTION DU SITE

1. Pérenniser une pêche extensive qui permet d'avoir un revenu pour l'entretien du site. Améliorer le site pour la reproduction des sternes (radeaux) et canards plongeurs (milouin, morillon)
2. Lutter contre la disparition des roselières et l'atterrissement
3. Lutter contre les populations de ragondins

MISE EN ŒUVRE

TECHNIQUE 1

Modulation des espèces piscicoles et des amendements en fonction de la qualité de l'eau ; utilisation du système de vanes pour ajuster les niveaux d'eau. Sens de la gestion : stabilisation des niveaux d'eau.

Matériel : bac d'alimentation, tablier déversoir, vanne, tuyau de trop-plein, faux-moine

Estimation du temps passé : 20 jours/an

Estimation du coût et entretien du matériel : 1 500 à 2 000 euros

Estimation du coût total : 4 500 euros

Résultats : bonne productivité, qualité de l'eau correcte, ceinture de végétation développée et fonctionnelle

Problèmes rencontrés : ensablement de l'alimentation ; crues ; eau d'une source de faible intensité fortement chargée (au nord-est de l'étang)

Note : il faut réussir à conjuguer la pêche de l'étang (vidange complète) et l'accueil des oiseaux migrateurs (hivernants et nicheurs), en tenant compte des conditions climatiques

TECHNIQUE 2

Faucardage ou brûlage des roselières (accompagné d'une fauche annuelle des autres milieux). Intervention sur une partie de la roselière, tous les 2 ans, à l'automne.

Habitat concerné : phragmitaie

Matériel : bateau faucardeur pour les années à venir, brûlage

Produits brûlés.

Estimation du temps passé : 3 jours

Estimation du coût total : 460 euros

Résultats : stabilité des surfaces en roselières

Suivis : aucun pour le moment

TECHNIQUE 3

Piégeage du ragondin et du rat musqué. Intervention sur toute la roselière, pendant les périodes autorisées.

Especies concernées : ragondin et rat musqué

Matériel : pièges cages de catégorie 1 (convention avec un piégeur)

Ragondins et rats musqués portés à l'équarrissage ou détruits sur place.

Estimation du temps passé : 2 mois

Estimation du coût total : 300 euros

Résultats : la population n'a pas le temps de s'installer et donc de dégrader le milieu

Suivis : suivi du nombre de ragondins et rats musqués prélevés

Problèmes rencontrés : colonisation permanente par la proximité de la Loire et du ruisseau

Note : pas d'empoisonnement à la Bromadiolone

EN PROJET

Objectif : lutter contre la disparition des roselières et l'atterrissement

Opération prévue : action sur le sol et les berges : curage et reprofilage. Intervention sur une partie de la roselière, une fois tous les 20 ans, à l'automne (prévu à l'automne 2003).

Habitats concernés : étang, roselières, annexes humides

Matériel : drague

Produits exportés (en recherche de débouchés).

Estimation du temps passé : 10 jours

Estimation du coût total : 13 000 euros

Problèmes rencontrés :

épaisseur de vase importante et exportation



PROPRIÉTAIRE

Fondation nationale pour la protection des habitats français et de la faune sauvage

PARTENAIRES ET CONVENTION DE GESTION

Conseil général de Bourgogne (partenaire financier, acquis)

EDF (partenaire financier, en cours)

Conseil général de la Nièvre (partenaire financier, sollicitation en 2003)

Commune de Neuvy-sur-Loire (partenaire technique)

Randonneur (partenaire technique)

Pêcheur (partenaire technique)

Lycée technique et agricole de Château-Chinon, option piscicole (partenaire technique)

Université de Bourgogne (partenaire technique)

Délégation de gestion à la FRC Bourgogne pour la réalisation des expertises, du plan de gestion et des outils de communication

Convention avec le lycée technique et agricole pour la pêche de l'étang

POUR EN SAVOIR PLUS

Fédération départementale

des chasseurs de la Nièvre

1, rue de l'île Saint-Charles - BP 724

58007 Nevers cedex

Tél. 03 86 36 93 16

fdc-58@wanadoo.fr



LE SITE

Superficie de la zone humide : 150 hectares

Marais, étangs, prairies humides et cours d'eau inclus dans un site de 250 hectares

Autres biotopes présents sur le site : bois, pelouses, friches, terrils miniers.

Inventaire(s) et/ou statut(s) de protection (recouvrant toute ou partie du site) : ZICO, PNR, ENS, ZNIEFF,

Activités pratiquées sur le site : chasse, découverte de la nature, pêche, randonnée

Aménagements : chemins de découverte, panneaux d'interprétation et observatoires ornithologiques



Photo : G. Lemoine, CG 59

CONTEXTE HYDRAULIQUE

Bassin versant de la vallée de la Hayne

Zone humide :

- située au niveau d'un affaissement minier
- alimentée par la nappe et par ruissellement
- présentant une eau mésotrophe, polluée par des rejets agricoles et industriels

Gestionnaire des niveaux d'eau : Charbonnages de France (pompage pour éviter l'enneigement de la plaine agricole voisine)

Variations des niveaux d'eau de 40 cm si précipitations importantes et pompes en panne

ROSELIÈRE DE CHABAUD-LATOIR

Superficie : 7 hectares

Composition et sens de la gestion : 70% de phragmitaie (M), 20% de ligneux (D), 10% de mixte (C)

Espèces présentes : Rousserolle turdoïde, Blongios nain, fauvettes paludicoles

Note : roselière de bordure d'étang

OBJECTIFS DE GESTION

DU SITE

1. Rajeunir et redynamiser la roselière
2. Limiter l'envahissement par les ligneux
3. Créer des roselières sur les abords du terril

MISE EN ŒUVRE

DESCRIPTION

ROSELIÈRE "PURE" DE LA CANARDERIE

Superficie : 7 hectares

Composition et sens de la gestion : 92% de phragmitaie (M), 8% de ligneux (D)

Espèces présentes : Busard des roseaux, Râle d'eau, Butor étoilé, fauvettes paludicoles

Note : roselière en très bon état de conservation

ROSELIÈRE "BOISÉE" DE LA CANARDERIE

Superficie : 7 hectares

Composition et sens de la gestion : 55% de phragmitaie (M), 40% de ligneux (D), autres

Espèces présentes : Râle d'eau, fauvettes paludicoles

TECHNIQUE 1

Gestion hydraulique grâce à la mise en place par le département de seuils et de vannes. L'objectif étant d'augmenter les niveaux d'eau et la durée d'enneigement des phragmitaies protégées.

Matériel : 3 vannes (moines) mises en place par une entreprise et des barrages en terre construits lors de chantiers bénévoles

Estimation du temps passé : 2 fois 1 journée

Estimation du coût et entretien du matériel : 3 811 euros/vanne, coût non estimé pour les barrages en terre

Estimation du coût total : 11 433 euros HT

Résultats : remontée des niveaux d'eau et augmentation significative de la dynamique de la phragmitaie (densité et hauteur des phragmites)

Problèmes rencontrés : contournement de l'eau ; perte d'une planche amovible de l'un des seuils suite à de fortes inondations ; fuites dues aux rats musqués



Photo : G. Lemoine, CG 59

TECHNIQUE 1'

Fauche tous les 3 ans, à l'automne.

Habitats et espèces concernés : phragmitaie, fauvelles paludicoles, Busard des roseaux

Matériel : débroussailleuses à main
Produits de fauche ramassés, mis en décharge ou brûlés.

Estimation du temps passé :
2 à 3 jours à 5 personnes pour 3 000 m²

Estimation du coût total :
opération réalisée par une association d'insertion et un chantier bénévole

Résultats : conformes aux objectifs

Suivis : IPA oiseaux et inventaire des espèces remarquables

Problèmes rencontrés : difficulté d'exportation ; réglementation du feu

TECHNIQUE 2

Débroussaillage manuel, sur 3 000 m². Une seule intervention sur les bosquets, en hiver.

Habitats et espèces concernés : phragmitaie, fauvelles paludicoles, Busard des roseaux

Matériel : tronçonneuse, scie à bûche
Produits brûlés ou exportés et utilisés en bois de chauffage.

Estimation du temps passé :
15 jours à 7 personnes pour 3 000 m²

Estimation du coût total : opération réalisée par une association d'insertion et un chantier bénévole

Résultats : conformes aux objectifs

Suivis : IPA oiseaux

Problèmes rencontrés : difficulté d'exportation ; réglementation du feu

TECHNIQUE 2'

Débroussaillage mécanique, sur 2 000 m². Une seule intervention sur les bosquets, pendant l'hiver 2001-2002.

Habitats et espèces concernés : phragmitaie, fauvelles paludicoles, Blongios nain, Râle d'eau

Matériel : tronçonneuse, rogneuse
Produits laissés sur place ou exportés pour les plus gros.

Estimation du temps passé :
2 à 3 jours (opération réalisée par une entreprise)

Résultats : conformes aux objectifs

Suivis : IPA oiseaux

Note : les souches et les arbres ont été broyés (éclatés) au début de l'hiver 2001-2002, il est encore trop tôt pour évaluer l'efficacité de ce procédé.

TECHNIQUE 3

Terrassement de berges. Intervention ponctuelle, à la fin de l'automne.

Habitat concerné : roselière mixte

Matériel : bulldozer, grue
Produits évacués dans les étangs afin de créer des hauts-fonds.

Estimation du temps passé : 15 jours

Estimation du coût total : 1 524 euros

Résultats : création de roselières et de vasières

Suivis : suivis photographiques, inventaire oiseaux, suivi de la colonisation

Note : il s'agit de la remise à nu d'un système afin de suivre sa colonisation spontanée

PROPRIÉTAIRE

Conseil général du Nord

PARTENAIRES ET CONVENTION DE GESTION

Établissement public foncier
Aucune convention de gestion

POUR EN SAVOIR PLUS

Auteur de la fiche : Guillaume LEMOINE
Conseil général du Nord
Services Espaces Naturels Sensibles
59047 Lille cedex
Tél. 03 20 63 57 47
dsten-sen@cg59.fr



LE SITE

Superficie de la zone humide : 3 hectares

Dépression humide et wattergangs
inclus dans un site de 24,8 hectares

Autres biotopes présents sur le site :
prairies, pelouses sèches, jeunes boisements

Activité pratiquée sur le site : découverte
de la nature



Photo : G. Lemoine, CG 59

DESCRIPTION

ROSELIÈRE

Superficie : 2,34 kilomètres de linéaire
sur 2 mètres de large (1 km ancien,
1 km installé en 2001-2002)

Composition et sens de la gestion :
100% de phragmitaie (C, M)

Espèces présentes : fauvettes paludicoles
Roselière linéaire transplantée récemment
(faible recul)

OBJECTIFS DE GESTION DU SITE

1. Augmenter les niveaux d'eau (notamment en hiver) afin de permettre le stationnement des oiseaux migrateurs
2. Maintenir les milieux naturels, notamment en recréant des linéaires denses et larges de roseaux le long des fossés (watergangs et wateringues) créés ou agrandis

CONTEXTE HYDRAULIQUE

Bassin versant de l'Aa
(mais zone à écoulement hydraulique artificiel)

Zone humide :

- située en aval du bassin
- alimentée par la nappe et les précipitations
- présentant une eau mésotrophe, ponctuellement polluée par des rejets agricoles

Gestionnaires des niveaux d'eau : Port autonome de Dunkerque et Communauté urbaine de Dunkerque

Variations des niveaux d'eau de 40 cm environ

MISE EN ŒUVRE

TECHNIQUE 1

Augmenter les niveaux d'eau par l'étrépage des terres agricoles, la création de casiers hydrauliques et la pose d'un seuil. Interventions ponctuelles : 3 mois en 2000 et 3 mois en 2002.

Matériel : seuil

Estimation du temps passé :
1 jour (temps de pose du seuil)

Estimation du coût et entretien du matériel :
3 810 à 4 575 euros

Estimation du coût total : 335 020 euros TTC

Résultats : augmentation du niveau de 0,2 à 0,4 cm

Suivis : suivis spécifiques réalisés par le Groupe Ornithologique du Nord

Problèmes rencontrés : perméabilité des terrains ; percolation de l'eau dans les sols

TECHNIQUE 2

Déplacement mécanique de phragmites. L'opération consiste à réimplanter des linéaires de roseaux sur de nouveaux bords de fossés ou sur de nouveaux fossés créés. Une seule intervention, en hiver 2001.

Habitats et espèces concernés : fauvettes paludicoles nicheuses et migratrices, zones de nidification ou d'alimentation en migration ou hivernage

Matériel : grue, pelle

Estimation du temps passé : 2 à 3 jours de pelle

Estimation du coût total : 1 525 à 3 050 euros

Résultats :

installation rapide de nouveaux linéaires de fossés

Suivis : suivis photographiques

PROPRIÉTAIRE

Port autonome de Dunkerque

PARTENAIRES ET CONVENTION DE GESTION

Communauté urbaine de Dunkerque
Port autonome de Dunkerque
Groupe Ornithologique du Nord

POUR EN SAVOIR PLUS

Auteur de la fiche : Guillaume LEMOINE
Conseil général du Nord
Services Espaces Naturels Sensibles
59047 Lille cedex
Tél. 03 20 63 57 47
dsten-sen@cg59.fr



LE SITE

Superficie de la zone humide : 1 hectare

Dépression interdunaire incluse dans un site de 110 hectares.

Autres biotopes présents sur le site : bois, prairies, dunes sèches, pannes, pelouses, fourrés et bois dunaires

Inventaire(s) et/ou statut(s) de protection (recouvrant toute ou partie du site) : ZPS, RN, site classé, Réserve biogénétique du Conseil de l'Europe, ZNIEFF

Activités pratiquées sur le site : découverte de la nature, promenade

Aménagements : site de découverte aménagé pour le public (chemins, belvédères, tables d'interprétation)

CONTEXTE HYDRAULIQUE

Ancien estuaire de l'Aa sédimenté au Moyen-Âge

Zone humide :

- située sur la nappe phréatique dunaire superficielle
- alimentée par la nappe et les précipitations
- présentant une eau méso-eutrophe

Aucun gestionnaire des niveaux d'eau

Variations des niveaux d'eau en fonction des précipitations, de -50 à +30cm



Photo : G. Lemoine, CG 59

DESCRIPTION

ROSELIÈRE

Superficie : 1 hectare

Composition :
100% de phragmitaie (R)

Espèces présentes :
fauvettes paludicoles, Râle d'eau,
Locustelle tachetée

Note : il s'agit d'une restauration totale de roselière



Photo : G. Lemoine, CG 59

Produits exportés hors du site et mis en andains en périphérie.

Estimation du temps passé :
2,5 jours (réalisés par une entreprise)

Estimation du coût total : 3 810 euros

Résultats : retour progressif de la phragmitaie et des éléments de pannes dunaires (hydrocotyles, Laïche à trois nervures...), explosion des phragmites au détriment des bas-marais

Suivis : suivis qualitatifs des espèces

Problèmes rencontrés : difficulté pour exporter la matière ligneuse et les produits de coupe

Note : le but de l'intervention était de faire réapparaître une phragmitaie jusqu'alors colonisée par des fourrés arbustifs de 4 à 6 mètres de haut.

AUTRE OBJECTIF

Développer des habitats de bas-marais alcalins (pannes dunaires) liés à la présence de l'eau et aux inondations hivernales en réalisant des fauches d'exportation sélectives et en réalisant des terrassements adaptés (profondeur moyenne permettant la fluctuation de la nappe).

COMMENTAIRES

De grosses opérations de débroussaillage ont été réalisées pour rouvrir les milieux et restaurer des pelouses sèches et des bas-marais alcalins (avec terrassement et/ou étrépage). Espace en partie pâturé. Réflexion sur la pertinence de l'objectif : dualité entre deux habitats intéressants et opportunité de maintenir la roselière au détriment d'habitats plus exceptionnels. Pas de gestion hydraulique particulière.

OBJECTIF DE GESTION DU SITE

1. Restaurer une phragmitaie tout en limitant l'envahissement par les ligneux

MISE EN ŒUVRE

TECHNIQUE 1

Déboisement et étrépage, sur 50% de la roselière. Coupe à blanc des fourrés dunaires et exportation.

Habitats concernés :
phragmitaie, bas marais dunaire

Matériel : tracteur forestier et débroussailluse à chaîne, grue

PROPRIÉTAIRE

Conservatoire du Littoral

PARTENAIRE

DIREN Nord-Pas-de-Calais

POUR EN SAVOIR PLUS

Auteur de la fiche :
Guillaume LEMOINE
Conseil général du Nord
Services Espaces Naturels Sensibles
59047 Lille cedex
Tél. 03 28 26 50 20
dsten-sen@cg59.fr



LE SITE

Superficie de la zone humide : 12 hectares

Prairies humides incluses dans un site de 12 hectares

Autre biotope présent sur le site : prairies

Activité pratiquée sur le site : chasse

CONTEXTE HYDRAULIQUE

Bassin versant de l'Escaut

Zone humide :

- située en fond de moyenne vallée (cours d'eau canalisé)
- alimentée par la nappe et un cours d'eau
- présentant une eau méso-eutrophe, polluée par des rejets agricoles et domestiques

Il existe de nombreuses modifications sur le lit de l'Escaut en amont entraînant de nombreuses répercussions sur ces prairies humides situées dans un contexte quasi urbain. La présence d'un ancien système de drainage dont l'évacuation n'est pas encore connue est partiellement bouché (découvert suite au creusement d'une mare).

Gestionnaires des niveaux d'eau : multiples, dont des propriétaires privés
Variations des niveaux d'eau de l'ordre de 50 cm (mesures sans doute biaisées par le système de drainage)

DESCRIPTION

ROSELIÈRE

Superficie : 1,5 hectare

Composition et sens de la gestion :

80% de phragmitaie (R, M),
10% de cariçaie (M),
10% de ligneux (M, D)

Espèces présentes :

Gorgebleue,
Phragmite des joncs,
Busard des roseaux,
Vertigo moulinsiana,
Scirpe des bois

Note : bien qu'issue de l'atterrissement d'un étang, la roselière est inondée une bonne partie de l'année

OBJECTIF DE GESTION DU SITE

1. Conserver et restaurer les prairies humides de fauche et la roselière issue de l'atterrissement d'un vieil étang

MISE EN ŒUVRE

TECHNIQUE 1

Fauche de restauration sur toute la roselière, à l'automne 1997 (depuis, aucun travaux).

Habitat concerné : roselière

Matériel : fauche manuelle

Produits exportés à la main valorisés comme litière.

Estimation du temps passé :

difficile à évaluer (fauche comprise dans une opération globale de restauration des prairies)

Estimation du coût et entretien du matériel :

aucun, opération réalisée par un prestataire

Estimation du coût total : 4 606 euros

Résultats : bons pour les habitats, plus mitigés pour l'avifaune (en particulier la Gorgebleue)

Suivis : suivi de quadrats phytosociologiques dans la roselière, suivis des oiseaux nicheurs

Problèmes rencontrés : coûts ; impact sur la faune

Note : la fauche de restauration pratiquée en 1997 a permis de redynamiser la roselière (phragmite et carex) mais l'avifaune a souffert de l'absence de cet habitat à cette période (moyenne vallée de l'Escaut pauvre en zones humides).

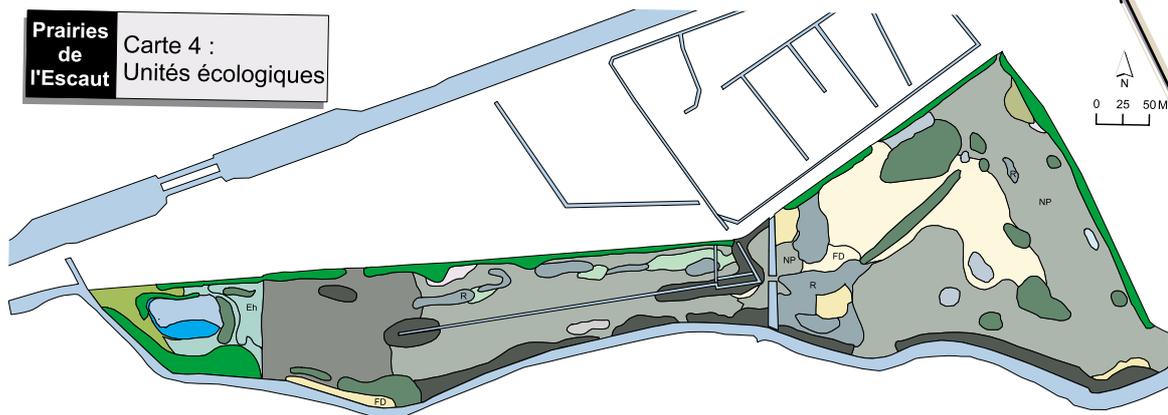
À l'heure actuelle, aucune mesure de gestion n'est appliquée à la roselière (sauf débroussaillage ponctuel) en attendant les résultats d'une étude sur les exigences écologiques de *Vertigo moulinsiana*.



Photo : CSN NPC

Prairies
de
l'Escaut

Carte 4 :
Unités écologiques



Légende

Eau libre

Végétation aquatique

- Ceinture de petits hélrophytes (Rubanier rameux, Plantain d'eau commun, Salicaire)
- Végétation de vases exondées à Véronique mouron-d'eau

Végétation amphibie

- Cariçaie à Laithe des marais (Code corine 53.2122)

Prairies

- Prairie hygrophile à Pulcaire dysentérique, Jonc glauque et Jonc épars (Code corine 37.2)
- NP Prairie mésogyrophile à Chiendent rampant (Forme non p.turée)
- Prairie mésogyrophile à Chiendent rampant
- Prairie mésogyrophile à Jonc glauque
- Eh Prairie mésogyrophile à Jonc glauque, faciès à Epilobe hirsute
- Prairie mésogyrophile à mésophile localement eutrophisée à Houlique et Renoncule (Code corine 38.1)
- Prairie mésophile rudéralisée à Tréfle rampant (code corine 38.1)

Roselières, mégaphorbiaies et végétations de coupe

- Mégaphorbiaie (Code corine 37.1)
- FD Mégaphorbiaie, forme dégradée, en cours de boisement
- Roncier
- Roselière à Phragmite commun (code corine 53.11)
- FD Roselière à Phragmite commun (code corine 53.11), présentant localement un faciès dégradé

Haies, bosquets et boisement

- Aulnaie (Code corine 44.31)
- Boisement rivulaire à Saules, Frênes et Aulnes
- Bosquets de Frênes
- Bosquets de Saules et d'Aulnes
- Haies plantées (aubépines, frênes et jeunes ormes), plus ou moins âgées (Code corine 84.2)
- Rejets de Peupliers grisards
- R Reprise d'Aulnes glutineux
- réseau-hydrologique

Illustration : CSN NPC



PROPRIÉTAIRES

Commune de Proville

PARTENAIRES ET CONVENTION DE GESTION

Commune de Proville (signataire d'un bail emphytéotique avec le Conservatoire)
Conseil régional du Nord-Pas-de-Calais
DIREN Nord-Pas-de-Calais
Convention quinquennale d'entretien de milieux naturels avec un agriculteur pour la fauche d'entretien des prairies et pâturage

POUR EN SAVOIR PLUS

Auteur de la fiche : Cédric VANAPPELGHEM
Conservatoire des Sites Naturels du Nord et du Pas-de-Calais
4, allée Saint-Éloi
59118 Wambrechies
Tél. 03 20 04 53 45
conservatoiresitesnpc@nordnet.fr

TECHNIQUE 1'

Étrépage, sur une partie de la roselière, à l'automne, réalisé une fois en 1998.

Habitat concerné : cariçaie

Matériel : tracto-pelle

Produits exportés.

Estimation du coût et entretien du matériel : aucun, opération réalisée par un prestataire

Estimation du coût total :

188 euros (facture de la prestation) + 257 euros (part salariale de préparation : piquetage et suivi chantier)

Résultats : peu intéressants

Suivi : suivi de la végétation

Problèmes rencontrés :

contraintes techniques d'accès à la roselière

Note : les étrépages ont été réalisés en bordure de la roselière et la végétation recolonisatrice est identique à celle présente sur les secteurs non étrépages dans la même situation

AUTRE OBJECTIF

Assurer une gestion hydraulique permettant de stabiliser, voire d'augmenter les niveaux d'eau quand cela sera possible.



Photo : G. Lemoine, CG 59



LE SITE

Superficie de la zone humide : 5 hectares

Marais et étangs inclus dans un site de 5 hectares.

Autres biotopes présents sur le site : bois, tourbière alcaline de plaine

Inventaire(s) et/ou statut(s) de protection (recouvrant toute ou partie du site) : ZPS, PNR, ENS, ZNIEFF (ZSC en cours)

Activité pratiquée sur le site : découverte de la nature

Aménagements : destruction d'anciens bâtiments et valorisation d'habitats remarquables, installation de panneaux d'interprétation, installation d'un observatoire ornithologique (à terme)

MISE EN ŒUVRE

TECHNIQUE 1

Fauche et retrait des ligneux, coupe de peupliers euro-américains matures, limitation de l'évapotranspiration, mise en têtard de l'ensemble des saules blancs fléchés pour augmenter l'ensoleillement des zones à grandes héliophytes et limiter le caractère forestier du site, et augmenter l'attractivité du milieu pour les oiseaux. Intervention sur toute la roselière, 1 fois/an, sur la totalité de la zone à restaurer (méga-phorbiaie eutrophe et roselière avec des éléments rudéraux), et 1 fois/an sur 1/3 de la surface sur la zone de maintien.

Matériel : débroussailluse à main, tronçonneuse
Produits exportés ou brûlés puis cendres exportées.

Estimation du temps passé :
15 jours/hectare pour 7 personnes

Estimation du coût total : chantier d'insertion sociale

Résultats : maintien du site en l'état, augmentation spatiale des roselières

Suivis : inventaires botaniques (par le Conservatoire National Botanique de Bailleul)

Problèmes rencontrés : nécessité d'intervenir rapidement car remontée rapide des niveaux d'eau

TECHNIQUE 1'

Étrépage et terrassement ponctuels, sur 3 000 m², effectué en février 2002.

Habitats concernés : cariçaie, bas-marais à hydrocotyles et Baldallie

Matériel : grue et tracto-benne
Mise en décharge des terres.

Estimation du temps passé : 15 jours

Estimation du coût total :
22 870 euros (travaux réalisés par une entreprise)

Résultats : recréation de cariçaie et autres habitats. Évaluation en cours.

Suivis : inventaires botaniques (par le CNB de Bailleul)

Problèmes rencontrés : niveaux d'eau (travaux difficiles compte tenu d'une pluviométrie abondante)

AUTRE OBJECTIF

Limiter l'assèchement estival de la tourbière grâce à un système de vannage automatique. Le PNR Scarpe-Escaut devrait donc équiper le site d'une vanne automatique pour conserver l'eau en fin de printemps.

Note : le PNR est rédacteur du DOCOB de ce site.

CONTEXTE HYDRAULIQUE

Bassin versant de la vallée de la Scarpe

Zone humide :

- située en fond de vallée
- alimentée par la nappe phréatique et par ruissellement
- présentant une eau mésotrophe, polluée par des rejets agricoles

Gestionnaire des niveaux d'eau :
PNR Scarpe-Escaut

Variations des niveaux d'eau :
+50 cm en hiver

DESCRIPTION

ROSELIÈRE

Superficie : 1 hectare

Composition et sens de la gestion :
30% de phragmitaie (M), 30% de cariçaie (M), 30% de mixte (M), 10% de ligneux (D)

Espèces présentes : grande Douve, Gesse et Peucedan des marais

Note : présence dans ce système en mosaïque de bas-marais à hydrocotyle et Baldellie

OBJECTIF DE GESTION DU SITE

1. Rajeunir la roselière, favoriser le développement d'espèces et d'habitats remarquables, limiter l'envahissement par les ligneux et éliminer un remblai



Photo : G. Lemoine, CG 59

PROPRIÉTAIRE

Conseil général du Nord

PARTENAIRE

DIREN Nord-Pas-de-Calais
PNR Scarpe-Escaut
Aucune convention de gestion

POUR EN SAVOIR PLUS

Auteur de la fiche :
Guillaume LEMOINE
Conseil général du Nord
Services Espaces Naturels Sensibles
59047 Lille cedex
Tél : 03 28 26 50 20
dsten-sen@cg59.fr



LE SITE

Superficie de la zone humide : 50 hectares

Marais, 2 étangs, réseaux de fossés, prairies et tourbières alcalines inclus dans un site de 43 hectares

Autres biotopes présents sur le site : boisements, bois tourbeux (aulnaies, bétulaies), prairies restaurées (pâturées et fauchées)

Inventaire(s) et/ou statut(s) de protection (recouvrant toute ou partie du site) : site Natura 2000, ZICO, PNR, RNV, ZNIEFF, inclus dans une ZHIM

Activités pratiquées sur le site : animations-nature d'éducation à l'environnement, chantiers de bénévoles, chasse au gibier d'eau (sur partie), pêche (sur une partie d'un plan d'eau)

Note : dans les 50 hectares, 43 sont en convention de gestion avec le PNR Scarpe-Escaut (dont 41 hectares en RNV) ; 3 hectares viennent d'être acquis récemment et sont gérés en direct par le Conseil général du Nord

CONTEXTE HYDRAULIQUE

Bassin versant de la tourbière de Vred
(le site correspond à 40% du bassin versant environ)

Zone humide :

- située en fond de vallée
- alimentée par la nappe, un cours d'eau et les précipitations
- présentant un gradient oligo-mésotrophe à eutrophe, mais avec des points en bordure du site à caractère dystrophe occasionnellement ; notamment pollution par des rejets domestiques, des rejets d'eaux pluviales des infrastructures routières, voire trop-plein de réseaux d'assainissement

Gestionnaire des niveaux d'eau : PNR Scarpe Escaut

Variations des niveaux d'eau :

avant gestion : 60 à 70 cm ; actuelles : 20 à 30 cm.

Aménagements : gestion par un seuil hydraulique (maintien et maîtrise des niveaux d'eau), et donc réduction des amplitudes de variations des niveaux, aménagements et gestion des réseaux de fossés et des apports extérieurs (diagnostic et suivi du réseau et des travaux).

DESCRIPTION

ROSELIÈRE

Superficie : 25 hectares

Composition :

phragmitaie,
phalaridaie,
cladiaie,
cariçaie,
glycéraie,
mixte,
ligneux (30 à 40%),
treublants

OBJECTIFS DE GESTION DU SITE

1. Assurer une gestion hydraulique du site adapté aux enjeux écologiques et écosystémiques
2. Restaurer les roselières et les mégaphorbiaies, et maintenir des milieux ouverts en limitant le développement des ligneux (saules et aulnes), tout en prenant en compte les différents niveaux d'enjeux (européens, nationaux, régionaux) et les contraintes opérationnelles de réalisations (techniques)



Photo : PNR Scarpe Escaut



Illustration : PNR Scarpe Escaut

MISE EN ŒUVRE

TECHNIQUE 1

Installation à titre expérimental d'un ouvrage de régularisation et de maintien d'un niveau d'étiage, évaluation de l'efficacité de l'ouvrage. Intervention manuelle.

Matériel : seuil fixe

Estimation du temps passé :

passage hebdomadaire en général ; 4 jours de technicien/an pour l'entretien du matériel

Estimation du coût total : prévision pour le nouvel ouvrage : 20 000 à 45 000 euros

Note : installé depuis plus de 10 ans, l'ouvrage a montré ses limites et contraintes sur 3 points : peu de souplesse du seuil fixe ; difficulté de gestion des temps de crues (risque d'inondation de tiers bordant la zone humide) en lien avec le peu de souplesse du seuil fixe ; nécessité d'une adaptation (voire d'un renouvellement total) de l'ouvrage en lien avec la finesse à atteindre dans la gestion et dans le suivi (objectif d'une automatisation, d'une télégestion etc... et diminution des interventions manuelles)

TECHNIQUE 2

Recépage, exportation des saules et ligneux avec traitement mécanique et chimique sélectif. Intervention sur 2 à 3 hectares, 1 fois/an, chaque année.

Habitats concernés : mégaphorbiaie, phragmitaie, cariçaie

Matériel : manuel, avec techniques spécifiques d'intervention (grilles...)

Estimation du temps passé :

12 semaines pour 3,5 hectares pour 230 personnes (encadrement par 3 techniciens et un chargé de mission)

Estimation du coût total : très difficile à évaluer

Suivis : suivi de végétation, suivis ornithologiques, suivi piézométrique, suivi de la couverture ligneuse. Évaluation de l'opération réalisée : dispositif sur 5 ans mis en place pour suivre les résultats

Problèmes rencontrés :

très faible à aucune portance du sol (quand il existe)

PROPRIÉTAIRES

Commune de Vred (95%)
Propriétaires privés

PARTENAIRES ET CONVENTION DE GESTION

Conseil général du Nord
Conseil régional du Nord-Pas-de-Calais
DIREN Nord-Pas-de-Calais
Union européenne (FEOGA, INTERREG)
Convention de gestion avec la commune de Vred

POUR EN SAVOIR PLUS

Auteur de la fiche : Michel MARCHYLLIE
Parc naturel régional Scarpe Escaut
Maison du Parc "Le Luron"
357, rue ND d'amour
59230 Saint Amand les Eaux
Tél. 03 27 19 19 70
m.marchyllie@pnr-scarpe-escaut.fr
e.billet@pnr-scarpe-escaut.fr



LE SITE

Superficie de la zone humide : 200 hectares environ
Marais inclus dans un site de 200 hectares environ
Autres biotopes présents sur le site : bois, prairies
Inventaire(s) et/ou statut(s) de protection (recouvrant toute ou partie du site) : site Natura 2000, APPB, ZNIEFF
Activités pratiquées sur le site : chasse, pêche, visites guidées

DESCRIPTION

ROSELIÈRE 1

Superficie : 6 hectares

Composition et sens de la gestion :
80% de phragmitaie (M), 10% de cariçaie (M), 10% de glycériaie (M)

Espèces présentes : Flûteau nageant, Rossolis intermédiaire, Grande Douve, Utrriculaire citrine, Fougère des marais, Laïche blanchâtre, Potentille des marais, Trèfle d'eau, Stellaire des marais, Violette des marais...

Note : déboisée en 1996, chantiers manuels et mécaniques

ROSELIÈRE 2

Superficie : 1 à 2 hectares

Composition et sens de la gestion :
50% de phragmitaie (R), 20% de cariçaie (R), 20% de ligneux (D), 10% d'autres (Jonc épars, Comaret des marais, Agrostis des chiens, chanvre d'eau, Ecuelle d'eau, etc...) (R)

Espèces présentes : Flûteau nageant, Rossolis intermédiaire, Grande Douve, Utrriculaire citrine, Fougère des marais, Laïche blanchâtre, Potentille des marais, Trèfle d'eau, Stellaire des marais, Violette des marais...

Note : incluse dans la zone de 30 hectares gérée par pâturage

CONTEXTE HYDRAULIQUE

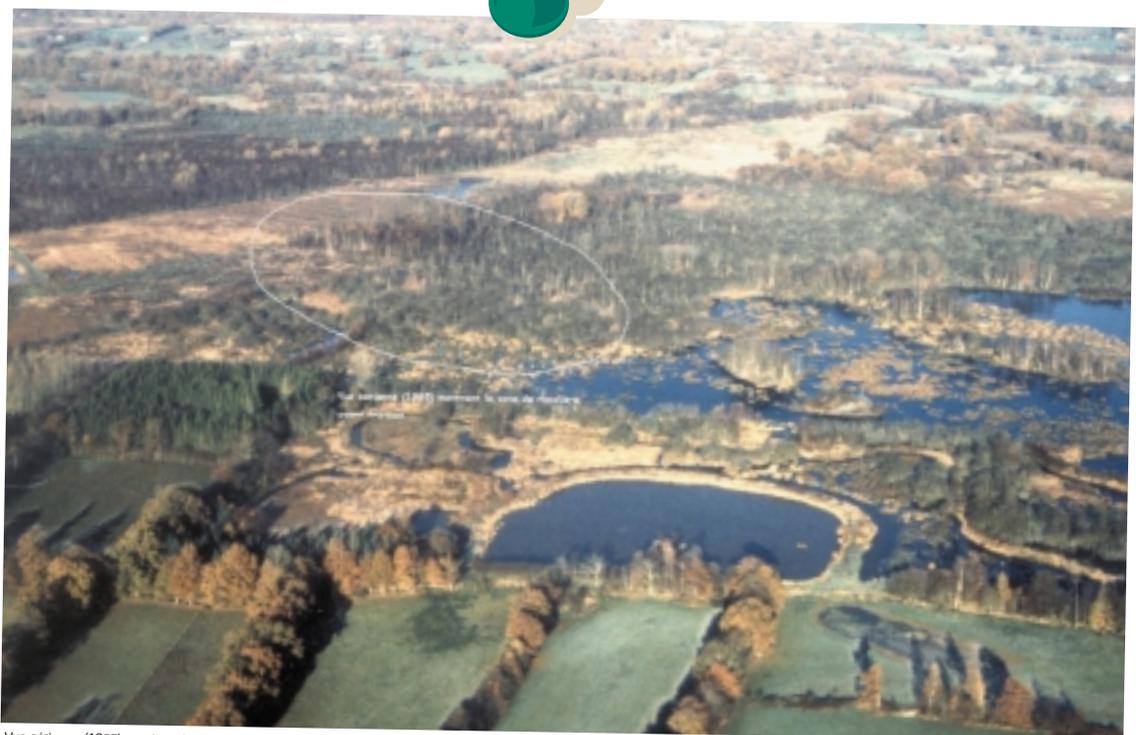
Bassin versant de la Rouvre

Zone humide :

- située en fond de vallée
- alimentée par la nappe, un cours d'eau et par ruissellement
- présentant une eau méso-oligotrophe, polluée par des rejets agricoles.

Aucun gestionnaire des niveaux d'eau.

Le marais s'assèche totalement en année sèche (1990 et 1996 par exemple). Une étude va être réalisée pour définir les aménagements à réaliser pour éviter l'assèchement complet du marais



Vue aérienne (1995) montrant la zone de roselière avant travaux. Source : CG 61

OBJECTIFS DE GESTION DU SITE

1. Conserver la phragmitaie et les espèces de bas-marais (roselière 1)
2. Éviter la repousse des ligneux (roselières 1 et 2)

MISE EN ŒUVRE

TECHNIQUE 1

Fauche manuelle, sur une partie de la roselière, tous les 2 à 3 ans, en automne-hiver.

Habitats et espèces concernés : avifaune inféodée, phragmitaie et bas-marais à grandes herbes

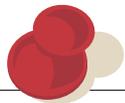
Matériel : débroussailleuses manuelles
Produits brûlés.

Estimation du temps passé :
1 à 1,5 semaine/hectare pour une équipe de 4 à 5 personnes

Estimation du coût total :
1 500 à 2 000 euros/hectare

Résultats : très positifs, mis en évidence par les suivis. Très peu de repousse de ligneux.

Suivis : suivis botaniques annuels depuis 2001 et suivis ornithologiques



PROPRIÉTAIRES

Commune de Bellou-en-Houlme
Commune de Briouze
Conseil général de l'Orne
Propriétaires privés

PARTENAIRES ET CONVENTION DE GESTION

Union européenne (avec le FEOGA) (financeur)
Life (programme tourbières de France 1996-97) (financeur)
Conseil régional de Basse-Normandie (plan de gestion) (financeur)
Etat, DIREN Basse-Normandie (Opérations Natura 2000) (financeur)
Contrat Natura 2000 prévu au plan de gestion
Convention avec la commune de Bellou sur Huisne et une association, propriétaire des animaux pour la mise en place de la gestion par pâturage
Convention avec la commune de Briouze pour la réalisation d'aménagements et l'organisation de l'accueil du public
Convention avec un agriculteur (en 2001 et 2002) pour l'accueil des animaux en hiver

POUR EN SAVOIR PLUS

Auteur de la fiche : Françoise THOUIN
Conseil général de l'Orne
Hôtel du département
27, Boulevard de Strasbourg - BP 528
61017 Alençon
Tél. 02 33 81 60 00
dsd.sare@cg61.fr

TECHNIQUE 2

Pâturage extensif sur toute la roselière, toute l'année.

Habitats et/ou espèces concernés : faune inféodée, phragmitaie et bas-marais à grandes herbes

Cheptel : chevaux camarguais, bovins Highland cattle

Estimation du temps passé :

1 heure/semaine (surveillance des animaux)

Estimation du coût et entretien du matériel :
181.67 euros/hectare/an

Estimation du coût total : surveillance et soins aux animaux : 5 450 euros/an pour 30 hectares gérés au total

Résultats : positifs malgré la repousse des ligneux dans certains secteurs

Suivis : suivis botaniques, ornithologiques, du troupeau (impact sur la végétation)

Problèmes rencontrés : gestion spatio-temporelle du troupeau, sur ou sous-pâturage dans certains secteurs

TECHNIQUE 2'

Élimination des ligneux (pour compléter l'action du troupeau sur la roselière 2), sur une partie de la roselière, tous les 2 à 3 ans, en automne-hiver.

Habitats et/ou espèces concernés : faune inféodée, phragmitaie et bas-marais à grandes herbes

Matériel : débroussailleuses et tronçonneuses
Produits brûlés ou broyés et évacués.

Estimation du temps passé :
300 à 400 heures de travail/hectare

Estimation du coût total : très variable en fonction de la densité de boisement de 3 000 à 5 000 euros/hectare

Résultats : positifs

Suivis : ornithologiques et botaniques

Problèmes rencontrés :
difficulté d'accès selon les niveaux d'eau

EN PROJET

Mise en place d'aménagements pour maintenir une hauteur d'eau minimum (à définir) en période de sécheresse.



Vue aérienne (1998) montrant la zone de roselière déboisée en 1996. Source : CG 61



LE SITE

Superficie de la zone humide : 10 hectares

Marais, étangs et effondrement minier inclus dans un site de 40 hectares.

Autre biotope présent sur le site : bois

Inventaire(s) et/ou statut(s) de protection (recouvrant toute ou partie du site) : Forêt de protection, ENS, ZNIEFF

Chasse et pêche sont interdites sur le site

CONTEXTE HYDRAULIQUE

Zone humide :

- située au pied d'un terril
- alimentée par la nappe, un réservoir en sommet de terril et par ruissellement
- présentant une eau eutrophe, polluée par des rejets industriels, domestiques et de transports routiers

Malgré une eau très minéralisée, le site accueille une faune piscicole importante.

Aucun gestionnaire des niveaux d'eau.

Une gestion sera mise en place d'ici 2004 à 2005, quand les travaux de remise en état de cette zone auront été réalisés.

Note : restauration du système hydraulique, curage des fossés, installation de batardeau, redynamisation de la roselière.

DESCRIPTION

ROSELIÈRE

Superficie : 2 hectares

Composition et sens de la gestion :

- 50% de phragmitaie (R),
- 50% de ligneux (D)

Espèces présentes :

inventaire non encore complètement réalisé

Note : avant acquisition par le Conseil général, site orienté vers la chasse.

Depuis, site orienté vers la gestion et la préservation des milieux naturels.

OBJECTIFS DE GESTION DU SITE

La gestion n'est pas encore mise en pratique sur le site, car elle n'a pas été encore validée par toutes les instances et tous les partenaires associés et concernés par la mise en valeur écologique de cette roselière.

La gestion devrait commencer en 2003.



PROPRIÉTAIRES

Conseil général du Pas-de-Calais
Commune de Libercourt

PARTENAIRES

Conseil général du Pas-de-Calais
Commune de Libercourt
Syndicat Mixte EDEN 62
ONF dans le futur, car le bois sera soumis au régime forestier

POUR EN SAVOIR PLUS

Auteur de la fiche : Alexandre DRIENCOURT
Commune de Libercourt
Eden 62 - 2, rue Claude - BP 113
62240 Desvres
Tél. 03 21 32 13 74
eden62@wanadoo.fr



Source : Eden 62



LE SITE

Superficie de la zone humide (Grand Ried Centre Alsace ou Ried Ello-Rhénan) : 250 km²

Marais inclus dans un site de 2 200 hectares

Autres biotopes présents sur le site : bois, prairies, milieux palustres (cariçaies, mégaphorbiaies)

Inventaire(s) et/ou statut(s) de protection (recouvrant toute ou partie du site) : ZSC, ZICO/ZPS, RNV, ZNIEFF

Aucune activité n'est autorisée sur la roselière des Rohrmatten en dehors des travaux de gestion et des études. La chasse au grand gibier (daim, chevreuil, sanglier) est en revanche autorisée sur la roselière hors Rohrmatten.

DESCRIPTION

ROSELIÈRE DES "ROHRMATTEN"

Superficie : 13,73 hectares

Composition et sens de la gestion :

75% de phragmitaie (M), 10% d'autres (M), 10% de scirpaie, cariçaie et glycéraie (M), 5% de ligneux (M)

Espèces présentes : Butor étoilé, Busard des roseaux, frayère à brochets, Laïche faux-souchet

Historique : ancienne peupleraie de culture aménagée en roselière de 1992 à 1995.

Objectif : conserver une grande roselière ouverte avec des plans d'eau, quelques ligneux, en préservant quelques zones à cariçaies, favorables à l'avifaune inféodée à ces types de milieux et à l'ichtyofaune, conserver des espèces végétales.

ROSELIÈRE 2

Superficie : 3,02 hectares

Composition et sens de la gestion :

90% de phragmitaie (M), 10% de cariçaie (M)

Espèces présentes : Butor étoilé, Busard des roseaux, Cigogne noire, Gorgebleue, ... Laïche faux-souchet, Euphorbe des marais, Gesse des marais, Stellaire des marais, Gratiolle officinale, Pulicaria commune...

Objectif : maintenir les habitats existants et la faune associée, conserver des espèces végétales patrimoniales. Roselière ayant brûlé il y a plusieurs années.

CONTEXTE HYDRAULIQUE

Bassin versant du Ried de l'III

Roselière :

- située dans le champ d'inondation de l'III
- alimentée par la nappe et un cours d'eau phréatique (le Brunnenwasser) qui prend sa source quelques kilomètres en amont
- présentant une eau eutrophe à oligotrophe, vraisemblablement polluée par des effluents d'épuration et des rejets agricoles

Aucun gestionnaire des niveaux d'eau.

Variations des niveaux d'eau de 0 à 1,5 m entre l'étiage et les périodes d'inondation, hors plans et cours d'eau.

Aménagements : projet de restauration du Brunnenwasser, qui présente une tendance à l'envasement dans sa partie aval

OBJECTIFS DE GESTION DU SITE

1. Maintenir la cariçaie, la faune et la flore associées
2. Maintenir l'ouverture du milieu tout en conservant quelques perchoirs (chênes pédonculés principalement)
3. Limiter la prolifération des moustiques (site à proximité de la ville)
4. Assurer une fonction pédagogique du site et faciliter l'observation de l'avifaune



MISE EN ŒUVRE

TECHNIQUE 1

Fauche des roseaux sur une partie de la roselière (devant l'observatoire), 1 fois/an, à la fin août.

Habitats concernés : phragmitaie, cariçaie

Matériel : débroussailluse, barque

Produits laissés sur place.

Résultats : conformes à l'objectif initial

Suivis : projet de caractérisation de la roselière par le biais du Rézo du rozo

TECHNIQUE 2

Maîtrise des ligneux, sur toute la roselière sauf les ripisylves, 1 année sur 2, à la fin août.

Habitats concernés : phragmitaie, cariçaie

Matériel : tronçonneuse, barque

Produits laissés sur place.

Estimation du temps passé à la mise en œuvre des techniques 1 et 2 : 20 jours/an

Estimation du coût et entretien du matériel pour les techniques 1 et 2 : 6 459 euros

Estimation du coût total pour les techniques 1 et 2 : 9 147 euros

Résultats : conformes à l'objectif initial

Suivis : projet de caractérisation de la roselière par le biais du Rézo du rozo

TECHNIQUE 3

Démoustication, sur toute ou partie de la roselière suivant les cas, intervention occasionnelle en fonction des résultats des suivis.

Matériel : hélicoptère, pulvérisation manuelle

Estimation du temps passé (surveillance, traitement, contrôle a posteriori) : 20 à 25 jours

Estimation du coût et entretien du matériel : acquisition de bottes et de 4 pulvérisateurs manuels

Estimation du coût total pour la Ville de Sélestat : 30 000 euros/an (soit 50% de la dépense totale, le reste étant subventionné par le Conseil Régional d'Alsace)

Estimation du coût total : environ 15 000 euros/hectare

Résultats : limitation de la prolifération des moustiques

Suivis : contrôle des gîtes larvaires potentiels après montée des eaux, contrôles post-traitement

Problèmes rencontrés : pulvérisation manuelle laborieuse

Note : produit utilisé : BTI (Bacillus Thurengensis Israelensis), pas d'impact sur l'environnement

TECHNIQUE 4

Entretien des structures d'accueil du public. Mise en place d'équipements et interventions au fur et à mesure des besoins.

Equipements d'accueil et d'information : observatoire, passerelles, sentiers, panneaux d'information

Estimation du coût total : variable, suivant les besoins

Résultats :

accès entretenu, information et sensibilisation du public

Suivi régulier de l'état des équipements

COMMENTAIRES

L'un des objectifs de gestion est de maintenir le fonctionnement naturel alluvial existant.

Le problème étant de limiter l'envasement du Brunnenwasser sans perturber le fonctionnement et l'équilibre des milieux naturels.

Aucun désenvasement n'a été effectué depuis la création des Rohrmatten. Cette intervention, approuvée par le Collectif de Gestion de la RNV, est envisagée pour 2003, sous réserve d'autorisation de la DDAF, afin d'éviter le comblement des chenaux et plans d'eau.

Une fauche a été effectuée en 2002 sur une partie de la roselière 2 : référence possible pour une évaluation de l'influence de la fauche sur la structure et la composition de ce milieu naturel.

**PROPRIÉTAIRES**

Ville de Sélestat
Conseil Régional d'Alsace

PARTENAIRES ET CONVENTION DE GESTION

ONF (partenaire technique, maître d'œuvre)
LPO - délégation Alsace
Ville de Sélestat (financement d'une partie de la démoustication)

Financiers à la création de la roselière :
Agence de l'eau Rhin-Meuse
Fondation de France
Conseil Régional d'Alsace (financement d'une partie de la démoustication)
Conseil Général du Bas-Rhin
FPPMA du Bas-Rhin
Conseil Supérieur de la Pêche
Association Régionale de Pêche et de Pisciculture du Bas-Rhin
AAPPMA de Sélestat

POUR EN SAVOIR PLUS

Auteur de la fiche : Marylène CACAUD
Ville de Sélestat
9, place d'Armes - BP 188
67604 Sélestat cedex
Tél. 03 88 58 85 12
kohler@ville-selestat.fr
moog@ville-selestat.fr
cacaud@ville-selestat.fr

Office National des Forêts :
Tél. 03 88 92 88 49



Photo : Ville de Sélestat



LE SITE

Superficie de la zone humide : 45 hectares

Cours d'eau inclus dans un site de 350 hectares de forêts alluviales.

Autres biotopes présents sur le site : bois, cultures

Inventaire(s) et/ou statut(s) de protection (recouvrant toute ou partie du site) : proposition de classement en Directive Habitats

Activités pratiquées sur le site : agriculture, chasse, pêche, sylviculture

DESCRIPTION

**ROSELIÈRE DE BIESHEIM
(AMONT DE LA STATION DE POMPAGE)**

Superficie : 3,5 hectares

Composition et sens de la gestion :
100% de phragmitaie (R)

Espèces présentes : Castor, Martin pêcheur, Grèbe castagneux, Agrion mercure, Renoncule scélérate



Photo : P. Scheer

CONTEXTE HYDRAULIQUE

Bassin versant de la vallée alluviale du Rhin
Zone humide :

- située sur un ancien bras du lit majeur
- alimentée par la nappe et un cours d'eau
- présentant une eau eutrophe, polluée par des rejets agricoles et domestiques pour partie, et méso-eutrophe pour un bras mort

Gestionnaires des niveaux d'eau :

Service de la navigation de Strasbourg et communes concernées

Variations des niveaux d'eau irrégulières liées à la prise d'eau.

Aménagements : prises d'eau, divers ouvrages (déversoirs, passages sous routes), vannes de régulation des niveaux

ROSELIÈRE AMONT DU MOULIN DE KUNHEIM

Superficie : 2,85 hectares

Composition et sens de la gestion :
90% de phragmitaie (M, R), 10% de ligneux

Espèces présentes : Castor, Martin pêcheur, Grèbe castagneux, Nénuphar blanc

ROSELIÈRE AMONT DE LA STATION D'ÉPURATION DE BALTZENHEIM

Superficie : 11,6 hectares

Composition : 81% de phragmitaie, 13% de ligneux, 6% de phalaridaie

Espèces présentes : Castor, Martin pêcheur, Grèbe castagneux, Fuligule morillon, Butor étoilé (hivernage), Busard des roseaux, Renoncule scélérate

ROSELIÈRE AMONT DE LA DIGUE DES HAUTES-EAUX À ARTZENHEIM

Superficie : 4,65 hectares

Composition et sens de la gestion :
77% de phragmitaie (M, R), 11% de ligneux, 9% de phalaridaie, 3% de cariçaie

Espèces présentes : Castor, Martin pêcheur, Grèbe castagneux, Renoncule scélérate

Note : action de restauration sur une partie : création de chenaux, limitation du dérangement

ROSELIÈRE EN FORÊT COMMUNALE D'ARTZENHEIM

Superficie : 1 hectare

Composition et sens de la gestion :
90% de phragmitaie (M), 10% de cariçaie

**ROSELIÈRE
DU BRAS MORT
DU VIEUX-GIESSEN**

Superficie :
7,5 hectares

**Composition
et sens de la gestion :**
90% de phragmitaie (M),
6% de cariçaie,
4% de ligneux

Espèces présentes :
Martin pêcheur,
Râle d'eau,
Grèbe castagneux,
Fuligule morillon,
Butor étoilé (hivernage),
Busard des roseaux,
Rainette verte,
Utriculaire commune,
Rubanier nain,
Pesse d'eau,
Grande naïade

Note :
un suivi est à mettre en place (recherche
de financement) sur l'évolution des roselières
en lien avec les niveaux d'eau

OBJECTIF DE GESTION DU SITE

1. Définir et assurer une gestion hydraulique
optimale en fonction des espèces cibles

MISE EN ŒUVRE

Un programme Interreg financé par l'Union
européenne, l'Etat, l'Agence de l'eau Rhin-
Meuse, les communes et le département
du Haut-Rhin a permis, dans un premier
temps, de restaurer la fonctionnalité de cette
zone humide et notamment de permettre
une libre circulation des espèces sur
l'ensemble du réseau hydrographique.

TECHNIQUE 1

Création de chenaux autour de la roselière
amont de la digue des hautes-eaux à
Artzenheim en février. Action ponctuelle.

Habitats et/ou espèces concernés :
ardéidés, canards, Râle d'eau

Matériel : pelle-marais sur chenilles
Produits déposés sur place en cordon ou
sur les berges (dans ce cas, reprofilage).

Estimation du temps passé : 8 jours de pelle

Estimation du coût et entretien du matériel :
4 500 euros

Estimation du coût total : 6 500 euros

Résultats : cette opération, couplée à la
possibilité d'augmenter les débits sur le cours
d'eau (non testé actuellement), devrait
permettre d'inonder la roselière de manière
stable pendant la reproduction des espèces
cibles. Par ailleurs la création des chenaux
devrait augmenter la capacité d'accueil
notamment en limitant le facteur dérangement.

Suivis : aucun, par manque de financement

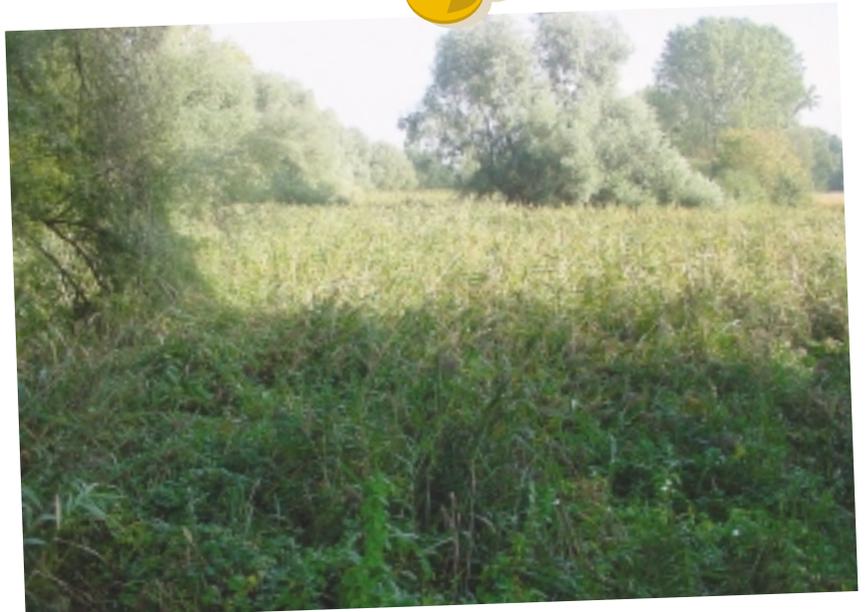


Photo : P. Scheer

EN PROJET

1. Gestion hydraulique (en cours de définition) avec
pour objectif une augmentation des niveaux d'eau
sur l'ensemble du cours d'eau ; une augmentation
et une stabilisation pour la roselière de Biesheim.

Matériel : prises d'eau et vanne permettant de réguler
les niveaux (pour la roselière de Biesheim).

2. Adapter les différentes activités sur le site en
limitant notamment le dérangement sur la faune.
Dans ce cadre, une réflexion doit être menée pour
limiter le facteur "dérangement" (nidification des
oiseaux) ; plusieurs pistes pourraient être explorées :

- Reconstituer la ripisylve là où elle est peu fournie,
- Privilégier les activités cynégétiques peu perturbantes,
- Limiter l'agrainage,
- Mettre sous protection vis-à-vis du sanglier les sites
majeurs de nidification.

PROPRIÉTAIRES

Communes de Biesheim, Kunheim, Baltzenheim
et Artzenheim

PARTENAIRES ET CONVENTION DE GESTION

SIVU du Giessen
ONF
Conseil général du Haut-Rhin
Service de la navigation de Strasbourg

POUR EN SAVOIR PLUS

Auteur de la fiche : Boris GUERIN
Office National des Forêts
Agence de Colmar-Service Développement
22 rue de Herrlisheim, BP 486
68020 COLMAR cedex

Conseil général du Haut-Rhin
Service Environnement et Cadre de vie
7, rue Bruat - BP 351
68006 COLMAR cedex



LE SITE

Superficie de la zone humide : cours d'eau d'environ 10 kilomètres

Cours d'eau et ancien bras du Rhin inclus dans un site de 4 hectares.

Autres biotopes présents sur le site : ripisylve à bois tendre (saulaie-peupleraie) principalement, mares temporaires ou permanentes, cariçaie et roselière en eau pour partie

Inventaire(s) et/ou statut(s) de protection (recouvrant toute ou partie du site) : site Natura 2000, ZNIEFF

Activités pratiquées sur le site : chasse, observation naturaliste, pêche...

DESCRIPTION

ROSELIERE

Superficie : 3 hectares environ

Composition : roselière, cariçaie, ligneux

Espèces patrimoniales :

flore : Scirpe de Tabernemontano, Saule faux-Daphné... faune : Castor d'Europe, Busard des roseaux, Râle d'eau,...

Notes : les oiseaux nicheurs au sol subissent une prédation et un dérangement importants dus à une densité excessive de sangliers (agrainages cynégétiques), ainsi qu'à l'indiscipline de certains pêcheurs pénétrant au centre de la zone humide en période de reproduction.

Aucune intervention dans la zone centrale (roselière en eau renaturée).

OBJECTIFS DE GESTION DU SITE

1. Rétablir une fluctuation des débits du Giessen conforme à celle du Rhin et intégrant les fonctions biologiques et l'irrigation agricole
2. Restaurer la roselière en phase d'atterrissement et d'eutrophisation avancés, diversifier la mosaïque des habitats, améliorer la quiétude de la partie centrale du site et augmenter les capacités d'accueil du milieu pour les espèces caractéristiques

MISE EN ŒUVRE

TECHNIQUE 1

Matériel : vanne de réglage des débits (elle se trouve hors du site, à plusieurs kilomètres en amont)

Problèmes rencontrés : la gestion hydraulique par la DDAF ne tient pas compte des aspects biologiques

CONTEXTE HYDRAULIQUE

Bassin versant du Rhin

Zone humide :

- située au niveau de l'ancien bras du Rhin, en périphérie du lit majeur (ancienne zone de tressage)
- alimentée par une prise d'eau sur le Rhin canalisé
- présentant une eau eutrophe, polluée par des rejets agricoles, industriels, domestiques et de transports routiers

Gestionnaire des niveaux d'eau :

DDAF Haut-Rhin

TECHNIQUE 2

Etrépage (décapage de la rhizosphère), restructuration des écotones (chenaux, mares), élimination mécanique hivernale des régénérations de ligneux dans les parties non-inondées de la roselière et de la cariçaie. Opération unique de réhabilitation (hydraulique et structuration du milieu) en hiver.

Habitats et/ou espèces concernés : roselière, avifaune spécifique, chenaux, mares, amphibiens, saulaie, castor

Matériel : pelle mécanique

Évacuation des terres sur le champ voisin avec accord des propriétaires.

Estimation du temps passé : 1 mois

Estimation du coût total : 12 195 euros (en 1997)

Résultats spectaculaires :

retour de la plupart des espèces caractéristiques

Suivis : suivis dans le cadre du plan de gestion du site (Conservatoire des Sites Alsaciens)

Problèmes rencontrés : dérangements importants dus aux effectifs excessifs de sangliers (agrainages) et à l'indiscipline de certains pêcheurs.

PROPRIÉTAIRES

Conseil général du Haut-Rhin
Commune de Vogelgrün

PARTENAIRES ET CONVENTION DE GESTION

Copropriétaires
Conservatoire des Sites Alsaciens
Associations
Homme au Service de la Nature

POUR EN SAVOIR PLUS

Auteur de la fiche : Jean-Claude JACOB
Département du Haut-Rhin
Service Environnement et Agriculture
Hôtel du Département
7 rue Bruat BP 351 - 68006 Colmar Cedex
Tél. 03 89 22 67 97
Envir.agri@cg68.fr

Conservatoire des Sites Alsaciens
Écomusée, maison des espaces naturels
68190 Ungersheim
Tél. 03 89 83 34 20
conservatoire.des.sites.alsaciens@wanadoo.fr



LE SITE

Superficie de la zone humide : 40 hectares

Marais, étangs, lac, cours d'eau et tourbières lacustres inclus dans un site de 50 hectares.

Autres biotopes présents sur le site : bois, prairies, landes, tourbières boisées, ripisylves

Inventaire(s) et/ou statut(s) de protection (recouvrant toute ou partie du site) : site Natura 2000, PNR, APPB, ZNIEFF

Activités pratiquées en périphérie du site : découverte de la nature, pâturage, pêche



DESCRIPTION

ROSELIÈRE

Superficie : 10 hectares environ

Composition : cariçaie principalement, avec îlots de phragmitaie et accessoirement de typhaie

Espèces patrimoniales présentes :

flore : Grande utriculaire, Calamagrostis des marais,...

faune : Râle d'eau, Léopard vivipare,...

Note : phragmitaie primaire (palynologie de la tourbière) ayant souffert des tentatives de drainage du site par le passé. Roselière envahie par l'aulne glutineux.

OBJECTIFS DE GESTION DU SITE

1. Optimiser l'écosystème de la tourbière lacustre et permettre l'écrêtage des crues
2. Ouvrir partiellement le milieu afin de maintenir une mosaïque optimale des habitats caractéristiques et des espèces inféodées

MISE EN ŒUVRE

TECHNIQUE 1

Installation de vannes en aval de la zone humide.

Sens de la gestion : maintenir un niveau d'eau constant nécessaire pour la restauration et la conservation de la tourbière lacustre. L'abaissement contrôlé du niveau d'eau en hiver, avant la période de gel permet la coupe sélective des ligneux (aulnes), puis la dévitalisation des souches par ennoisement pendant le reste de l'année

Estimation du temps passé : 5 jours/an

Résultats : satisfaisants sur le plan du rétablissement des habitats palustres et des populations d'espèces caractéristiques.

CONTEXTE HYDRAULIQUE

Bassin versant de la Thur

Zone humide :

- située en fond de vallée (ancien lac glaciaire en voie d'atterrissement)
- alimentée par la nappe lacustre et des sources phréatiques, deux torrents ainsi que le ruissellement en provenance des versants
- présentant une eau oligotrophe à mésotrophe, polluée par des rejets agricoles, domestiques (village) et de transports routiers (route nationale)

Gestionnaire des niveaux d'eau : comité consultatif de gestion

Variations des niveaux d'eau :

crues (en automne-hiver) dues surtout à la fonte des neiges

Suivis scientifiques :

réalisés par le Conservatoire des Sites Alsaciens

Problèmes rencontrés : vandalisme sur les vannes ; pollution diffuse par l'amont (ruissellement, ruisseaux...)

TECHNIQUE 2

Coupe de ligneux en hiver tous les 2-3 ans et mise sous eau des souches le restant de l'année (les souches sont ainsi dévitalisées naturellement).

Habitats et/ou espèces concernés : ligneux

Matériel : tronçonneuse

Résultats satisfaisants : dépérissement d'une partie des ligneux coupés (100% lorsque la souche est noyée pendant la période de végétation)

Suivis dans le cadre du plan de gestion

Problèmes rencontrés : accès à la tourbière lacustre difficile, en période de gel généralement ; présence de plaques de tourbe flottantes ne pouvant être submergées



Photo : G. Lemoine, CG 59

COMMENTAIRE

Le pâturage est utilisé comme moyen de gestion en périphérie de la zone humide uniquement et sur la base d'un cahier des charges (MAE).

PROPRIÉTAIRES

Conseil général du Haut-Rhin
Communes d'Urbès, de Fellingering et d'Husseren
Propriétaires privés

PARTENAIRES

Conseil général du Haut-Rhin
Communes
Conservatoire des Sites Alsaciens
MAE sur parcelles périphériques de la zone humide

POUR EN SAVOIR PLUS

Auteur de la fiche : Jean-Claude JACOB
Département du Haut-Rhin
Service Environnement et Agriculture
Hôtel du Département
7 rue Bruat BP 351 - 68006 Colmar Cedex
Tél. 03 89 22 67 97
Envir.agri@cg68.fr

Conservatoire des Sites Alsaciens
Écomusée, maison des espaces naturels
68190 Ungersheim
Tél. 03 89 83 34 20
conservatoire.des.sites.alsaciens@wanadoo.fr



LE SITE

Superficie de la zone humide : 104 hectares

Prairies, mégaphorbiaies alluviales et cariçaies incluses dans un site de 104 hectares

Autre biotope présent sur le site : bocage

Inventaire(s) et/ou statut(s) de protection (recouvrant toute ou partie du site) : ZPS, ZNIEFF

Activité pratiquée sur le site : agriculture

DESCRIPTION

ROSELIÈRE (DATE DU DÉBUT DES ANNÉES 60)

Superficie : 17,5 hectares

Composition et sens de la gestion :

57% de cariçaie (M),
43% de prairies inondables (M)

Espèces présentes : Râle des genêts,
Courlis cendré, Euphorbe des marais,
Scutellaire à feuilles hastées

OBJECTIF DE GESTION DU SITE

1. Conserver la mosaïque d'habitats
et augmenter la diversité floristique

MISE EN ŒUVRE

TECHNIQUE 1

Fauche d'une partie de l'ancienne cariçaie, après le 15 juillet, tous les ans. Grâce à la mise en place de contrats de mise à disposition, le Conservatoire fait faucher la roselière par les agriculteurs locaux.

Habitat concerné :
prairie inondable de fauche

Matériel : faucheuse
Produits utilisés dans la filière agricole bovine.

Estimation du temps passé : 1/2 journée
(temps pour la répartition des lots)

Estimation du coût total :
fauche réalisée par les agriculteurs

Résultats :
conservation des prairies inondables

Suivis : suivis phytosociologiques des prairies de *Oenanthon fistulosae*

Problèmes rencontrés :
organisation des lots de fauche

CONTEXTE HYDRAULIQUE

Bassin versant de la vallée de la Saône

Zone humide :

- située en fond de vallée
- alimentée par la nappe et un cours d'eau
- présentant une eau méso-eutrophe, polluée par des rejets agricoles, domestiques et industriels

Aucun gestionnaire des niveaux d'eau.

Variations des niveaux d'eau :
double inondation au printemps et à l'automne

TECHNIQUE 1'

Broyage sur toute la roselière (cariçaie, mégaphorbiaie), entre le 15 juillet et le 30 septembre, tous les 3 à 5 ans.

Habitat concerné : cariçaie

Matériel : broyeur forestier

Produits laissés sur place.

Estimation du temps passé : 3 jours tous les 3 à 5 ans

Estimation du coût et entretien du matériel :
366 euros/jour

Estimation du coût total : 2 745 euros tous les 3 à 5 ans

Résultats : conservation de l'habitat

Suivis : suivis en interne et ne faisant pas l'objet d'une étude financée

Problèmes rencontrés : portance du matériel

AUTRE OBJECTIF

Gestion hydraulique visant à une stabilisation, voire une augmentation, des niveaux d'eau par absence d'entretien des anciens drains.

PROPRIÉTAIRE

CSN bourguignons

PARTENAIRES ET CONVENTION DE GESTION

Conseil régional de Bourgogne
(partenaire financier)
Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse
(partenaire financier)
Etat (FOGEM) (partenaire financier)
Convention de mise à disposition d'herbe sur pied
Contrats de mise à disposition
avec les agriculteurs locaux

POUR EN SAVOIR PLUS

Auteur de la fiche : Pierre AGOU
Conservatoire des sites naturels bourguignons
Chemin du moulin des étangs
21600 Fenay
Tél. 03 80 79 25 99
pierre.agou@sitesnaturelsbourgogne.asso.fr



LE SITE

Superficie de la zone humide : 150 hectares
(2 km de littoral lacustre)

Lac de 44 000 hectares.

Autres biotopes présents sur le site :
bois, prairies

Inventaire(s) et/ou statut(s) de protection
(recouvrant toute ou partie du site) : site
Ramsar, ZICO, ZSC, APPB, site inscrit,
ZNIEFF (ZPS en cours d'instruction)

Activités pratiquées sur le site : découverte
de la nature, fauche d'entretien, pâturage
de restauration, pâturage d'entretien

DESCRIPTION

ROSELIÈRE LITTORALE LACUSTRE
(DATE DE PLUS D'UN SIÈCLE)

Superficie : 5 hectares

Composition et sens de la gestion :

70% de phragmitaie (R), 20% de scirpaie (R),
5% de typhaie (M), 4% de nénuphar (M),
1% de phalaridaie (M)

Espèces présentes :

Blongios, Rousserolle turdoïde, Busard des
roseaux, grand Butor, nombreux canards

ROSELIÈRE EMBROUSSAILLÉE APRÈS ABANDON
(DATE DES ANNÉES 1940-60)

Superficie : 20 hectares

Composition : magnocariçaie sur argiles

Espèces présentes : Gesse des marais,
Euphorbe des marais, Hydrocotyle,
Orchis des marais, Pédiculaire des marais,
Violette élevée

Note : lutte contre l'embroussaillage et
fermeture par les grands carex et les
phragmites



Photo : A. Miquet - CPNS

CONTEXTE HYDRAULIQUE

Bassin versant du Lac du Bourget

Zone humide :

- située en fond de vallée
- alimentée par un cours d'eau
- présentant une eau méso-eutrophe, polluée par des rejets agricoles et industriels

Gestionnaires des niveaux d'eau : DDE (police de l'eau)
et la Compagnie Nationale du Rhône (concessionnaire).
Niveaux d'eau régulés depuis 20 ans.

Aménagements : construction d'ouvrages anti-houles (récifs
d'enrochement, fascines végétales) et engraissement de berge
(apports de matériaux végétalisés)

OBJECTIFS DE GESTION DU SITE

1. Renaturer la gestion hydraulique
(obstacles : crues du Rhône, navigation)
2. Maintenir la biodiversité et restaurer une végétation
de type prairie humide

MISE EN ŒUVRE

TECHNIQUE 1

Le rôle du Conservatoire n'est pas un rôle de gestionnaire,
mais de force de proposition pour faire évoluer une
gestion hydraulique aujourd'hui trop draconienne
(marnage limité à 30 cm et baisse moyenne des
niveaux ; instruction de l'Etat, sous forme d'un SAGE,
en gestation). Le Conservatoire souhaite des niveaux
d'eau plus hauts au printemps et en été (pour favoriser
la vie et la gestion des marais attenants, accroître les
roselières aquatiques et le marnage annuel) et plus
bas en fin été, début automne (pour minéraliser les
sédiments, dynamiser la roselière, accroître le marnage
annuel).

Matériel : écoulement gravitaire par les vannes

Estimation du temps passé : environ 200 heures
(élaboration d'un mémoire sur les impacts environne-
mentaux, participation aux réunions...)

Estimation du coût total : aucun pour le
Conservatoire (le gestionnaire étant la Compagnie
Nationale du Rhône)

Résultats : désastre pour les hélophytes, notamment par
aggravation de l'ensemble des facteurs défavorables
ayant concouru à sa régression et notamment les
facteurs physiques (érosion par la houle)

Suivis : pas de suivi scientifique particulier, hormis
un observatoire des macrophytes du lac qui intègre
tous les impacts (qualité d'eau, niveaux, atteintes
ou travaux de protection divers...)

Problèmes rencontrés : débat social sous l'égide
du préfet ; obstacle sociopsychologique aussi bien
devant le péril de crue que devant les vasières
exondées



Photo : A. Miquet - CPNS

TECHNIQUE 2

Mise en place d'un dispositif anti-houle : combinaison d'îlots d'enrochements (fêch de 18 km, vagues pouvant dépasser 1 m) et de fascines végétales, complétées par des engraisements de berges (environ 4 000 m³) sur les secteurs abrités à l'arrière des îlots et sur la berge.

Estimation du temps passé : étude très importante : diagnostic (diachronisme et état sanitaire de la végétation, physico-chimie eau et sédiments, sédimentologie, hydrologie et houle), étude de faisabilité (géotechnique, génie végétal), APD, procédure administrative lourde, maîtrise d'œuvre DDE, suivi de chantier

Coût des aménagements : environ 1 524 000 euros

Résultats : suivis sédimentologiques et de végétation en cours d'exploitation

TECHNIQUE 2'

Après un broyage pelle couplé à un dessouchement pelle, puis un ou deux broyages "de restauration", le Conservatoire est passé depuis peu à une alternance trisannuelle fauche-pâturage-repos.

Habitats et/ou espèces concernés : roselières à grands carex

Estimation du temps passé : importante (pose des parcs et entretien des clôtures)

Résultats : sur le plan physiologique, restauration d'une prairie humide, réapparition du Cuivré des marais et de la Violette élevée, progression de l'Euphorbe des marais, accroissement des canards de surface

Suivis : suivis botaniques

Problèmes rencontrés : trouver un éleveur acceptant notre cahier des charges ; aléas climatiques perturbant celui-ci ; il est possible que la dynamique végétale ne permette pas d'extensifier la gestion autant que prévu

TECHNIQUE 2''

Fauche.

Habitats et/ou espèces concernés : roselières à grands carex

Matériel : tracteurs légers à pneus 70 cm basse pression, andaineur, botteleuse balles rondes en zones humides, matériel traditionnel (entrepreneur travaux agricoles) sur parties portantes

Devenir des produits : l'année de fauche, la "blache" a jusqu'ici été reprise par un centre équestre (fourrage) ou l'éleveur qui fait le pâturage (litière) ; sa qualité décline avec l'extensification de la gestion, cette filière risque de s'éteindre

Estimation du temps passé : faible

Estimation du coût et entretien du matériel : prestation extérieure

Résultats : idem que précédemment

Suivis : suivis botaniques

Problèmes rencontrés : manque d'éléments sur la mortalité des batraciens pendant la fauche-andainage-bottelage ; manque de données sur le compactage du sol et les limites de pression au sol tolérable



PROPRIÉTAIRES

Conservatoire du Littoral

PARTENAIRES ET CONVENTION DE GESTION

Union européenne (Life Nature)
Conseil régional de Rhône-Alpes
MEDD
Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse
Convention directe
CTE en cours d'élaboration

POUR EN SAVOIR PLUS

Auteur de la fiche : André MIQUET
Conservatoire du Patrimoine Naturel de la Savoie
La Prieuré - BP 51
Tél. 04 79 25 20 32
cpns.nature@wanadoo.fr



LE SITE

Superficie de la zone humide :
150 hectares (2 km de littoral lacustre)

Lac de 44 000 hectares.

Autres biotopes présents sur le site :
bois, prairies

Inventaire(s) et/ou statut(s) de protection
(recouvrant toute ou partie du site) : site
Ramsar, ZICO, ZSC, APPB, site inscrit,
ZNIEFF (ZPS en cours d'instruction)

Activités pratiquées sur le site : découverte
de la nature, fauche d'entretien, pâturage
de restauration, pâturage d'entretien

DESCRIPTION

ROSELIÈRE LITTORALE ATTERRIE REMISE EN EAU
(DATE DE PLUS D'UN SIÈCLE)

Superficie : 2 hectares

Composition et sens de la gestion :
100% phragmitaie (R)

Espèces présentes : Blongios, Rousserolle
turdoïde, Busard des roseaux, grand Butor,
nombreux canards



Photo : A. Miquet - CPNS



Photo : A. Miquet - CPNS

CONTEXTE HYDRAULIQUE

Bassin versant du Lac du Bourget

Zone humide :

- située en fond de vallée
- alimentée par un cours d'eau
- présentant une eau méso-eutrophe,
polluée par des rejets agricoles et industriels

Gestionnaires des niveaux d'eau :

DDE (police de l'eau) et la Compagnie Nationale
du Rhône (concessionnaire).

Niveaux d'eau régulés depuis 20 ans.

OBJECTIF DE GESTION DU SITE

1. Mettre en eau 1,7 hectare de roselière atterrie suite
à la baisse du niveau d'eau du lac et augmenter la
biodiversité.

MISE EN ŒUVRE

TECHNIQUE 1

Étrépage sur 90% de la roselière.

Une seule opération en 2001-2002.

Ces travaux ont été réalisés par niveaux d'eau bas
(décembre-janvier).

Habitat concerné : roselière aquatique

Matériel : pelles mécaniques, chargeurs et camions

Produits stockés pour re-paysager la base de loisirs
attendant.

Estimation du temps passé : 15 jours environ (conception,
procédure administrative et suivi du chantier)

Estimation du coût total : 150 000 euros

Résultats : Blongios, Colvert, Turdoïde nicheurs

Suivis : suivis visuels de végétation, suivis ornithologiques

Problème rencontré : opération lourde au plan admini-
stratif et génie civiliste

Note : opération à reproduire sur 3 autres sites du lac

PROPRIÉTAIRE

État (convention avec le CPNS)

PARTENAIRES ET CONVENTION DE GESTION

Union européenne (Life Nature)

Conseil régional de Rhône-Alpes

MEDD

Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse

Convention directe

CTE en cours d'élaboration

POUR EN SAVOIR PLUS

Auteur de la fiche : André MIQUET
Conservatoire du Patrimoine Naturel de la Savoie
La Prieuré - BP 51
Tél. 04 79 25 20 32
cpns.nature@wanadoo.fr



LE SITE

Superficie de la zone humide :
150 hectares (2 km de littoral lacustre)

Lac de 44 000 hectares.

Autres biotopes présents sur le site :
bois, prairies

Inventaire(s) et/ou statut(s) de protection
(recouvrant toute ou partie du site) : site
Ramsar, ZSC, ZICO, APPB, site inscrit,
ZNIEFF (ZPS en cours d'instruction)

Activités pratiquées sur le site : découverte
de la nature, fauche d'entretien, pâturage
de restauration, pâturage d'entretien

DESCRIPTION

ROSELIÈRE DES AIGRETTES

Superficie : 8 hectares en plusieurs unités
(remise en eau en 1996)

Composition et sens de la gestion :
100% phragmitaie (M), morcellement voulu

Espèces présentes : Blongios, Butor,
Héron pourpré, Castor, Hydrocharis des
grenouilles

Roselière d'étang très dynamique et contrôlée
pour conserver l'eau libre.

OBJECTIFS DE GESTION DU SITE

1. Mettre en place une gestion hydraulique
permettant la conservation de l'avifaune
des roselières et des Cistudes (programme
de réintroduction)
2. Diversifier et rendre une rive accostable
(Cistudes, oiseaux)

MISE EN ŒUVRE

TECHNIQUE 1

L'atterrissement du site puis l'abaissement
du niveau du Lac du Bourget ont rendu
impossible l'opération de mise en eau par
creusement. La partie à vocation d'eau
libre de l'étang a été décapée, les roseaux
ont été laissés sur place, sur la
partie à vocation de roselière.
La roselière a tout de suite
montré un fort dynamisme.
Ceci a contraint à une fauche
annuelle et à une vidange,
ce qui est favorable par
nature à l'écosystème.

Gestion hydraulique :
niveaux constants de mars à
mi-août, vidange 3 semaines,
puis remplissage et niveaux
libres en hiver.

Matériel : vannes, pompes

CONTEXTE HYDRAULIQUE

Bassin versant du Lac du Bourget

Zone humide :

- située en fond de vallée
- alimentée par un cours d'eau
- présentant une eau méso-eutrophe,
polluée par des rejets agricoles et industriels

Gestionnaires des niveaux d'eau :

DDE (police de l'eau) et la Compagnie Nationale du Rhône
(concessionnaire).

Niveaux d'eau régulés depuis 20 ans.

Estimation du temps passé :

15 jours/an (suivi, maintenance, vidange, remplissage)

Estimation du coût et entretien du matériel :
environ 30 500 euros (pompe, vannes)

Estimation du coût total : 5 700 euros/an.

Résultats : maintien d'un paysage de roselière,
surface en eau libre maintenue avec satisfaction,
(ré)apparition de plusieurs oiseaux nicheurs, fortes
stations d'Éléocharis épingle

Problèmes rencontrés : quelques incidents de
pompage ou fuites par la digue



Photo : A. Miquet - CPNS

TECHNIQUE 2

La roselière aquatique n'est pas gérée, si ce n'est par
le faucardage d'une rive de chaque chenal intérieur
pour l'empêcher de tout envahir. Intervention sur la
rive est des chenaux, tous les ans à la fin de l'été.

Habitat concerné : roselière transformée en cariçaie

Matériel : faucardeuse montée sur débroussailleuse à dos
Produits brûlés sur place.

Estimation du coût total : 1 830 euros/an

Résultats : végétation des berges plus basse

Suivis : aucun, si ce n'est apprécier la physionomie
de la végétation

Problèmes rencontrés : l'embroussaillage va
contraindre à des broyages

PROPRIÉTAIRE

Conservatoire du Littoral

PARTENAIRES ET CONVENTION DE GESTION

Union européenne (Life Nature)
Conseil régional de Rhône-Alpes

MEDD
Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse
Convention directe
CTE en cours d'élaboration

POUR EN SAVOIR PLUS

Auteur de la fiche : André MIQUET
Conservatoire du Patrimoine Naturel de la Savoie
La Prieuré - BP 51
Tél. 04 79 25 20 32
cpns.nature@wanadoo.fr



LE SITE

Superficie de la zone humide :
13 hectares

Marais, étang et mares inclus dans un site
de 13 hectares.

Autres biotopes présents sur le site :
bois marécageux, cariçaies

Inventaire(s) et/ou statut(s) de protection
(recouvrant toute ou partie du site) : PNR,
RNV, site inscrit, ZNIEFF

Activités pratiquées sur le site : découverte
de la nature, pêche

Aménagements : abattage d'une peupleraie
en préambule à la restauration d'une roselière
en 1997, création d'un sentier de découverte
en 2003

CONTEXTE HYDRAULIQUE

Bassin versant de la Rémarde

Zone humide :

- située en tête de bassin
- alimentée par la nappe, une source et un autre plan d'eau
- présentant une eau eutrophe

Il existe un plan d'eau en amont (hors du site mais alimentant les étangs) très envasé présentant un développement d'algues filamenteuses.

Gestionnaire des niveaux d'eau : PNR Haute vallée de Chevreuse

Variations des niveaux d'eau : action sur le niveau d'eau de l'étang 1 : bas en été-automne, haut en hiver-printemps avec inondation de la roselière.

Travaux : curage de l'étang jouxtant la roselière en 1997, changement du vannage de l'étang en 1998, inondation hivernale de la roselière par débordement de l'étang dans la zone humide (vannage réglé au niveau maximal)

DESCRIPTION

ROSELIÈRE (DATE DE 1997)

Superficie : 1 hectare

Composition et sens de la gestion :

70% de phragmitaie (R),
10% de phalaridaie (M),
10% de cariçaie (M),
5% de typhaie (M),
5% de ligneux (D)

Espèces présentes :

flore : Utricularia vulgaris dans mare de roselière, Selinum carvifolium.
Faune : Blongios, Râle d'eau, Rousserolle verderolle

OBJECTIFS DE GESTION DU SITE

1. Assurer une gestion hydraulique de la roselière et mettre à nu des zones de vasières en été et automne sur les berges de l'étang 1 (flore particulière et accueil de limicoles hivernants)
2. Contenir le boisement naturel de la roselière et entretenir le milieu roselière

MISE EN ŒUVRE

TECHNIQUE 1

Montée ou descente progressive manuelle de la vanne de l'étang 1.

Sens de la gestion : augmentation des niveaux d'eau de novembre à décembre, stabilisation haute de décembre à mai, diminution des niveaux en juin, stabilisation basse de juillet à octobre.

Matériel : vanne

Estimation du temps passé : 1/2 journée/an

Estimation du coût et entretien du matériel : négligeable (déplacements sur site dans le cadre d'autres actions (suivis, chantiers...))

Estimation du coût total :

coût du vannage : 21 343 euros HT en 1997

Résultats : apparition d'espèces de vasière (Cyperus fuscus), accueil de limicoles en migration, densification de la roselière et diminution de la contribution spécifique des espèces compagnes nitrophiles (ortie, liseron)

Suivis : relevés botaniques ponctuels sur les berges de l'étang

Problèmes rencontrés :

problèmes de manipulation sauvage de la vanne (mise en assec) résolue par la mise en place d'une chaîne à cadenas



Photo : PNR HVC



Photo : PNR HVC

TECHNIQUE 2

Déboisement sur toute la roselière.
Une intervention comme phase initiale de restauration.

Habitat concerné : peupleraie de culture avec sous-bois colonisé par des phragmites

Matériel : matériel de bûcheronnage

Grumes évacuées et vendues, rémanents de coupe incinérés

Estimation du temps passé : chantier finalisé (entretien courant, cf. technique 2')

Estimation du coût total :
5 030 euros HT en 1997

Résultats : restauration de la roselière

Suivis : relevés phytosociologiques le long d'un transect

TECHNIQUE 2'

Débroussaillage, sur une partie de la roselière chaque année, mais sur toute la roselière sur plusieurs années.
2 à 3 interventions/an (coupe de saules en hiver, gestion des rejets en été)

Habitat concerné : roselière

Matériel : débroussaillage manuel

Produits incinérés et cendres évacuées.

Estimation du temps passé : 2 à 3 demi-journées/an

Estimation du coût total : chantiers bénévoles

Résultats : régulation des ligneux

Suivis : observatoire photographique du paysage

Problèmes rencontrés : effort de communication nécessaire pour assurer la pérennité de ce type d'action reposant exclusivement sur des bénévoles ; nécessité de caler les périodes de chantiers avec d'autres contraintes (recherche d'un impact minimum pour l'avifaune nicheuse, période de chantier nécessairement en période d'assec de la roselière)

PROPRIÉTAIRE

Commune de Bonnelles

PARTENAIRES ET CONVENTION DE GESTION

PNR de la Haute Vallée de Chevreuse fait partie du comité de gestion de la RNV et assure des missions d'aide à maîtrise d'ouvrage et de maîtrise d'œuvre.

POUR EN SAVOIR PLUS

Comité de gestion de la réserve naturelle volontaire
Mairie de Bonnelles
22, rue de la Libération - 78830 Bonnelles
Tél. 01 30 88 47 30
mairie.bonnelles@wanadoo.fr

Auteur de la fiche :

Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse
Château de la Madeleine - BP 73
78460 Chevreuse
Tél. 04 67 97 38 22
accueil.pnr.chevreuse@wanadoo.fr



LE SITE

Superficie de la zone humide : 11 hectares
(date de 1996)

Gravière incluse dans un site de 36 hectares

Autre biotope présent sur le site : prairies

Inventaire(s) et/ou statut(s) de protection
(recouvrant toute ou partie du site) : RNV
(en cours), site inscrit, ZNIEFF

Aucune activité sur le site ; seules des sorties
pédagogiques sont organisées par l'Agence
des Espaces Verts Ile de France.

Le site appartenait à un propriétaire privé avant 1966. Il correspondait à un paysage de landes ponctué de boisement sur un sol pauvre. Il a été acheté en 1968.

DESCRIPTION

ROSELIÈRE (DATE DE 1996)

Superficie : 390 m²

Composition : phragmitaie (C),
jonçaie, irisaie, ligneux

Cette roselière a été entièrement créée.

OBJECTIF DE GESTION DU SITE

1. Végétaliser les grèves du plan d'eau (gravière) de manière à réguler la qualité des eaux.



Photo : C. Birard, FPNRF

CONTEXTE HYDRAULIQUE

Bassin versant de la vallée de la Seine

Zone humide :

- située en fond de vallée
- alimentée par un cours d'eau
- présentant une eau eutrophe, polluée par des rejets agricoles

Le développement d'algues en période estivale peut être à l'origine de botulisme.

La zone humide se trouve en amont du barrage de Méricourt, ce dernier contribue par conséquent aux fluctuations des niveaux d'eau.

Variations des niveaux d'eau d'environ 80 cm.

Aménagements : mise en relation du plan d'eau avec la Seine par un système de passages busés

MISE EN ŒUVRE

TECHNIQUE 1

Des limons argileux issus du bassin de décantation de Flicourt et contenant des rhizomes de phragmites ont été apportés sur le site lors de travaux de terrassement en août 1995. Puis des semis en octobre 1995 et en octobre 1996, et des plantations (d'iris et de phragmites notamment) en 1996 et novembre 1997 ont été réalisés. Depuis, aucun entretien n'est réalisé. Par contre, des suivis de végétation sont réalisés régulièrement.

Pour de plus amples renseignements :
Nicolas BOULARD (Agence des Espaces Verts) :
01 34 97 03 63 ou nicolas-boulard@hotmail.com

COMMENTAIRE

Une étude hydraulique est en cours, elle permettra de proposer des solutions pour éviter de trop forts battements de nappe.



PROPRIÉTAIRE

Conseil régional d'Île-de-France

PARTENAIRES ET CONVENTION DE GESTION

Compagnie des sablières de la Seine (CSS)
Agence des Espaces Verts de la région Île-de-France
Convention de partenariat signée en 1994 entre CSS et AEV

POUR EN SAVOIR PLUS

Auteur de la fiche : Claire MORICE
Compagnie des Sablières de la Seine
"Les Marettes" Sandrancourt
78520 Saint-Martin La Garenne
Tél. 01 34 97 02 70

Agence des Espaces Verts de la région Île-de-France
Chemin des Marettes
78520 Saint Martin la Garenne
Tél. 01 34 97 03 63



LE SITE

Superficie de la zone humide : 13 hectares

Marais et mares inclus dans un site de 13 hectares

Autres biotopes présents sur le site : bois, prairies, mégaphorbiaies

Inventaire(s) et/ou statut(s) de protection (recouvrant toute ou partie du site) : PNR, site classé, ZNIEFF

Activité pratiquée sur le site : pâturage

Aménagements : création d'une mare abreuvoir avec rampe d'accès, mise en place de clôtures, d'un parc de contention

CONTEXTE HYDRAULIQUE

Bassin versant de l'Yvette

Zone humide :

- située en tête de bassin
- alimentée par la nappe
- présentant une eau oligotrophe

Aucun gestionnaire des niveaux d'eau (aucune possibilité d'intervention).

Nappe affleurant toute l'année sur le secteur tourbeux.



Photo : PNR HVC

DESCRIPTION

ROSELIÈRE

Superficie : 6 hectares

Composition et sens de la gestion :
80% de cariçaie (D),
10% de ligneux (M),
10% d'autres (R)

Espèces présentes :
dans la cariçaie,
aucune espèce remarquable

OBJECTIFS DE GESTION DU SITE

1. Ouvrir le paysage et donner un "coup de pouce" aux animaux avant pâturage
2. Contenir le boisement et faire régresser la cariçaie au profit de la mégaphorbiaie
3. Créer une zone de milieu pionnier sur secteur tourbeux

MISE EN ŒUVRE**TECHNIQUE 1**

Déboisement, sur une partie de la roselière.
Une intervention comme phase initiale de restauration.

Habitat concerné : saulaie

Matériel : matériel de bûcheronnage
Produits incinérés et cendres évacuées.

Estimation du temps passé : chantier finalisé sans entretien ultérieur autre que le pâturage

Estimation du coût et entretien du matériel :
16 770 euros HT en 1997

Estimation du coût total :
16 770 euros HT en 1997

Résultats : ouverture du fond de vallée

TECHNIQUE 2

Pâturage, sur toute la roselière, toute l'année.

Habitat concerné : cariçaie

Cheptel :

Highland cattle (une dizaine) et chevaux camarguais (4)

Estimation du temps passé : 1 mois/an

Estimation du coût et entretien du matériel :
environ 610 euros/an (profilaxie, entretien de clôture, ballots de foin...)

Résultats : régression de la cariçaie, maintien voire légère régression des ligneux

Suivis : relevés phytosociologiques le long de 4 transects

Note : création de mares utilisées comme abreuvoir pour les animaux



Photo : PNR HVC

Suivis : relevés phytosociologiques le long d'un transect

Problèmes rencontrés : portance du sol

Note : traitement chimique d'une partie des arbres abattus pour certains secteurs situés sur des sols non hydromorphes

TECHNIQUE 3

Étrépage, sur une partie de la roselière (200m²) ; une seule intervention en 1997.

Habitat concerné : bas marais tourbeux

Matériel : pelle mécanique

Régilage des boues à proximité.

Estimation du temps passé :
chantier finalisé sans entretien ultérieur

Estimation du coût total : environ 458 euros

Résultats : création d'une zone de tourbe nue avec colonisation par espèces pionnières dont certaines remarquables (*Carex mairii*, *Eriophorum angustifolium*)

Suivis : 2 quadrats de suivi de végétation

Problèmes rencontrés :
portance du sol (emploi de pelle marais)

Note : zone étrépee régulièrement, et remise à nu par le passage des bovins

PROPRIÉTAIRE

PNR de la Haute Vallée de Chevreuse

POUR EN SAVOIR PLUS

Auteur de la fiche :
Parc naturel régional
de la Haute Vallée de Chevreuse
Château de la Madeleine
BP 73 - 78472 Chevreuse
Tél. 01 30 52 09 09
environnement.pnr.chevreuse@wanadoo.fr



LE SITE

Superficie de la zone humide dans laquelle s'inscrit la RN : 50 hectares

Étang, bassins de lagunage (1 à microphytes et 3 à macrophytes) et mares temporaires inclus dans une RN de 87 hectares.

Autres biotopes présents sur le site : bois, prairies, fruticées

Inventaire(s) et/ou statut(s) de protection (recouvrant toute ou partie du site) : RN, ZPS, ZNIEFF

Activités pratiquées sur la RN : animations pédagogiques (activités de loisirs sur la base de loisirs, hors RN)

Aménagements : aménagements pédagogiques et scientifiques (observation)

DESCRIPTION

ROSELIÈRE

Superficie : 20 hectares environ

Composition et sens de la gestion : 45% de typhaie (D), 35% de mixte (avec glycéraie, cariçaie, phalaridaie et scirpaie), 12% de phragmitaie, 8% de scirpaie

Espèces présentes : *Typha angustifolia*, *Typha latifolia*, *Phragmites australis*, *Glyceria maxima*, *Scirpus lacustris*, *Phalaris arundinacea*, *Carex* sp.

OBJECTIFS DE GESTION DU SITE

1. Maintenir des niveaux élevés en hiver et bas en été
2. Restaurer des milieux ouverts et conserver des espèces végétales remarquables en prenant en compte la contrainte de fonctionnement du lagunage
3. Tester des techniques de gestion de la massette, espèce invasive sur l'étang



Photo : RN SQY

CONTEXTE HYDRAULIQUE

Bassin versant d'environ 800 hectares

Zone humide :

- située en fin de bassin versant
- alimentée par les étangs et rigoles en amont et par ruissellement
- présentant une eau eutrophe. Pollutions agricole, urbaine et domestique, apports piscicoles (nourrissage et alevinage) très rares.

Gestionnaire des niveaux d'eau : SMAGER (Syndicat Mixte d'Aménagement et de Gestion des Étangs et Rigoles)

MISE EN ŒUVRE

(sur les bassins de végétation uniquement)

TECHNIQUE 1

Aucune gestion des niveaux d'eau sur l'étang, (contrôle des niveaux d'eau indépendant de la volonté des gestionnaires de la RN). Quant à la gestion des niveaux d'eau du bassin, elle répond à différents objectifs : écrêtement des crues, lagunage et gestion expérimentale des typhaies. Au niveau du bassin de végétation 1, la gestion des niveaux d'eau se fait par ouverture et fermeture des pompes du bassin intermédiaire.

Matériel :

pompes de relèvement pour le bassin intermédiaire

Estimation du temps passé : 10 jours homme/an

Estimation du coût et entretien du matériel : 152 euros/an environ sur le bassin intermédiaire (pas de contrat d'entretien actuellement)

Estimation du coût total : $152 + (10 \times 228) = 2\,432$ euros

Résultats : maîtrise de l'eau sur le bassin intermédiaire et les 3 bassins de végétation, mais pas de maîtrise de l'eau sur l'étang (projet de charte)

Problèmes rencontrés : nombreux usages de l'étang (RN et base de loisirs), concertation difficile entre les décideurs

TECHNIQUE 2

Fauches manuelle et mécanique, sur une partie de la roselière. Intervention 1 fois/an selon les niveaux d'eau (vers septembre-octobre).

Habitats concernés : typhaie, groupements amphibies

Matériel : faucille, tracteur, faucheuse

Produits de fauche valorisés en fagots et en compost.

Estimation du temps passé : 14 jours homme/an

Estimation du coût et entretien du matériel : matériel prêté, entretien : 2 jours homme

Estimation du coût total : $(14 \times 228) + (2 \times 228) = 3\,648$ euros

Résultats : refermeture rapide

Suivis : suivi de la structure et de la dynamique des roselières (transects botaniques et inventaires) dans le cadre du Rezo du rozo, STOC capture et STOC EPS

Problèmes rencontrés : refermeture rapide du milieu depuis 5 ans



Photo : RN SQY

Photo : RN SQY

TECHNIQUE 2'

Fauche mécanique, sur une partie de la roselière. Intervention 1 fois/an selon les niveaux d'eau (vers septembre-octobre).

Habitats concernés : typhaie, groupements amphibies

Matériel : tracteur, faucheuse, herse
Produits de fauche valorisés en compost.

Estimation du temps passé : 7 jours homme/an

Estimation du coût et entretien du matériel : matériel prêté, entretien : 2 jours homme

Estimation du coût total : $(7 \times 228) + (2 \times 228) = 2\,052$ euros

Résultats : fermeture moins rapide

Suivis : suivi de la structure et de la dynamique des roselières (transects botaniques et inventaires) dans le cadre du Rezo du rozo, STOC capture et STOC EPS

Problèmes rencontrés : refermeture moins rapide (2 ans) depuis 5 ans



Photo : C. Birard, FPNRF

TECHNIQUE 3

Fauche suivie d'un bâchage (bâche noire de 300m²), sur une partie de la roselière.
Intervention 1 fois/an selon les niveaux d'eau (vers septembre-octobre).

Habitats concernés : typhaie, groupements amphibies

Matériel : bâche, pieux, pelles

Produits de fauche valorisés en compost ou en fagot pour palissade.

Estimation du temps passé : 3 jours homme/an

Estimation du coût et entretien du matériel : matériel prêté, entretien : 2 jours homme, et bâche : 150 euros

Estimation du coût total : $(3 \times 228) + \text{bâche} = 834$ euros

Résultats : bonne asphyxie des rhizomes de typha, fermeture moins rapide (2 ans)

Suivis : transect botanique après bâchage

Problèmes rencontrés : refermeture moins rapide (2 ans) depuis 5 ans

Attention, les autres suivis scientifiques ne concernent pas ces zones

EN PROJET

Projet de pâturage extensif à l'étude sur la RN.

PROPRIÉTAIRE

État

PARTENAIRES

RNF

Rezo du Rozo (commission scientifique RNF)
Station Biologique de la Tour du Valat

POUR EN SAVOIR PLUS

Auteur de la fiche : Laurent DUFRESNE
Réserve naturelle de Saint Quentin-en-Yvelines
Base de loisirs - RD 912
78190 Trappes
Tél. 01 30 16 44 40
resnat.sqy@wanadoo.fr



LE SITE

Superficie de la zone humide :
43 hectares environ

Marais inclus dans un site de 18 hectares environ.

Autre biotope présent sur le site :
bois (saulaie)

Inventaire(s) et/ou statut(s) de protection
(recouvrant toute ou partie du site) : site Ramsar, site Natura 2000, ZICO, ZNIEFF

Activité pratiquée sur le site : chasse

DESCRIPTION

ROSELIÈRE

Superficie : 15 hectares

Composition et sens de la gestion :

70% de phragmitaie (R, C), 15% de phalaridaie (M), 10% de ligneux (M, D), 4% de cariçaie (M), 1% de glycértaie (M)

Espèces présentes : flore : Stellaire des marais, Peucedan des marais ; faune : Grand Butor, Panure à moustaches, Gorgebleue, Bouscarle, Rainette verte, Busard des roseaux, Marouette ponctuée

OBJECTIF DE GESTION DU SITE

1. Entretien des milieux naturels et restauration d'une roselière de grand intérêt (notamment pour l'avifaune) en limitant le développement de la saulaie (essouchement prévu dans la foulée)

CONTEXTE HYDRAULIQUE

Bassin versant du Pendé (affluent de l'Authie)

Zone humide :

- située en aval du bassin versant
- alimentée par des sources dans la nappe de la craie, et par le Pendé (cours d'eau) secondairement
- présentant une eau méso-eutrophe, polluée par des rejets (effluents agricoles et domestiques) car la commune en amont ne dispose pas de système collectif de traitement des eaux usées

Gestionnaires des niveaux d'eau : Syndicat de dessèchement de la vallée de l'Authie (porte à flot sur la baie d'Authie) et CSN Picardie (2 seuils au débouché d'anciens fossés de drainage vers le Pendé ont été posés le 25 septembre 2001)

MISE EN ŒUVRE

TECHNIQUE 1

Bûcheronnage sur une partie de la roselière (8 000m²) ; intervention unique en septembre 2001.

Habitats et/ou espèces concernés : roselière et avifaune associée

Matériel : tronçonneuse

Produits brûlés sur toles surélevées puis cendres exportées.

Estimation du temps passé : environ 3 semaines

Estimation du coût total :

sous-traitance : 6 097,96 euros ;

encadrement sous-traitance : 1 273 euros

Résultats : bons

Suivis : placettes de suivis semi-quantitatif

Problèmes rencontrés : aucun

Note : essouchement mécanique à la pelle-marais réalisé début octobre 2003. Coupe estivale (début juillet) des rejets de saules sur tire-sève

PROPRIÉTAIRE

CSN Picardie

PARTENAIRES ET CONVENTION DE GESTION

Commune de Villers-sur-Authie principalement
Conseil général de la Somme
(partenaire financier)
SANEF (partenaire financier)
Association de chasse communale
(convention pour battue aux sangliers)
Entretien du milieu naturel par plusieurs associations (AILES, AREMA) et assuré également en interne par l'équipe technique du CSN

POUR EN SAVOIR PLUS

Auteur de la fiche : Sébastien MAILLIER
Conservatoire des Sites Naturels de Picardie
1, place Gingko - Village Oasis
80044 Amiens cedex 1
Tél. 03 22 89 63 96
csn.picardie@wanadoo.fr



Photo : CSN Picardie

Photo : CSN Picardie



LE SITE

Superficie de la zone humide :
160 hectares environ (date de 1960)

Marais, étangs, gravière et cours
d'eau inclus dans un site de
260 hectares.

Autres biotopes présents sur le site :
bois, prairies, dunes

Inventaire(s) et/ou statut(s) de protection
(recouvrant toute ou partie du site) :
pSIC, ZNIEFF

Activités pratiquées sur le site :
agriculture, chasse, pêche professionnelle,
tourisme

DESCRIPTION

ROSELIÈRE

Composition : phragmitaie

Espèces présentes : Blongios nain,
Crabier chevelu, Rousserolle effarvatte,
Rousserolle turdoïde, Lusciniole à moustache,
Bruant des roseaux, Busard des roseaux

OBJECTIF DE GESTION DU SITE

1. Conserver la végétation spécifique
(prairie à orchidées, sansouire...)



Photo : H. Cosquer

PROPRIÉTAIRES

Conservatoire du Littoral

PARTENAIRES

Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse
Conseil général du Var
Conseil régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur
Mécénat d'entreprise
Conventions directes avec des agriculteurs,
pêcheurs et associations diverses

POUR EN SAVOIR PLUS

Auteur de la fiche : Patrice TEXIER
Mairie de Fréjus
BP 108 - 83608 Fréjus cedex
Tél. 04 94 51 88 00

CONTEXTE HYDRAULIQUE

Zone humide :

- située en aval du bassin, sur la rive droite de l'embouchure de l'Argens
- alimentée par la nappe, un cours d'eau et par ruissellement

Eau saumâtre.

Aucun gestionnaire des niveaux d'eau.

Il serait souhaitable de contrôler les niveaux d'eau mais rien n'est envisagé pour l'instant. En 2003, il est prévu de réaliser une étude sur la qualité de l'eau et des sédiments et d'analyser les échanges entre la mer et les étangs.

Variations des niveaux d'eau de 1 mètre environ.

Aménagements : curage des canaux, réouverture du Grau à la lagune

MISE EN ŒUVRE

TECHNIQUE 1

Fauche, sur certains secteurs localisés, en été, 1 à 2 fois/an selon les secteurs.

Habitats concernés : prairie à orchidées, sansouire

Matériel : débroussailleuses à dos, gyrobroyeur
Produits laissés sur place.

Estimation du temps passé : quelques jours/an

Estimation du coût total : 460 euros environ

Résultats : positifs

Suivi : simple observation pour l'instant, suivis scientifiques prévus en 2003

Problèmes rencontrés : pour l'instant, la gestion des roselières ne se fait que dans les prairies (l'objectif étant plutôt de la limiter). Avec le projet 1, nous allons chercher à développer des roselières inondées et des habitats propices à l'accueil de la faune. La gestion des roselières de bord d'étangs pose des problèmes du fait des difficultés d'accès.

EN PROJET

1. Il est prévu pour février-mars 2003 de réaliser des travaux de génie écologique sur les berges d'une ancienne gravière afin de développer une roselière humide et diversifier les profils de berges. L'objectif est d'optimiser la capacité d'accueil de l'avifaune.
2. Il est prévu la mise en place de pâturage par des taureaux et chevaux de Camargue début 2005, avec pour objectifs la conservation de prairies et de milieux ouverts et la diversification de la faune et de la flore.



LE SITE

Superficie de la zone humide : 200 hectares
Marais doux inclus dans un site de 60 hectares.

Autres biotopes présents sur le site : bois, prairies

Inventaire(s) et/ou statut(s) de protection (recouvrant toute ou partie du site) : RCFS, ZNIEFF

Aucune activité n'est pratiquée sur le site.

Aménagements : exploitation de la peupleraie terminée, travaux d'entretien par fauche

DESCRIPTION

ROSELIÈRE 1

Superficie : 3,24 hectares

Composition et sens de la gestion :

70% de mixte (phalaridaie, cariçaie et jonchaie)(R), 30% de phragmitaie (R)

Espèces présentes : Grèbe castagneux, Grèbe huppé, Héron cendré, Martin pêcheur, Râle d'eau...

Note : restauration de la phragmitaie rivulaire avec débordement à l'intérieur de la parcelle en mixité avec phalaridaies, cariçaies et jonchaies

CONTEXTE HYDRAULIQUE

Bassin versant de la Druyes

Zone humide :

- située en fond de vallée
- alimentée par la nappe, une source, un cours d'eau et par ruissellement
- présentant une eau méso-eutrophe, susceptible d'être polluée par des rejets agricoles et domestiques

Gestionnaires des niveaux d'eau : la FDC Yonne sur sa propriété, les propriétaires privés et les mairies sur les autres parcelles

Variations des niveaux d'eau faibles sur les parcelles à cause d'aménagements hydrauliques (canal, ...), à l'exception des périodes de précipitations importantes.

Note : création de bras morts dans les parcelles, de zones d'inondations permanentes et temporaires.

ROSELIÈRE 2

Superficie : 1,71 hectare

Composition et sens de la gestion :

97% de prairie (R), 3% de cariçaie (D)

Espèces présentes : Grèbe castagneux, Grèbe huppé, Héron cendré, Martin pêcheur, Râle d'eau...

Note : restauration d'une végétation prairiale

ROSELIÈRE 3

Superficie : 15,64 hectares

Composition et sens de la gestion : 91% de prairies (R), 5% de cariçaie (R), 2% de phragmitaie (R), 2% de phalaridaie (M)

Espèces présentes : Grèbe castagneux, Grèbe huppé, Héron cendré, Martin pêcheur, Râle d'eau...

Note : restauration d'une végétation prairiale et de la phragmitaie rivulaire

ROSELIÈRE 4

Superficie : 11,90 hectares

Composition et sens de la gestion :

85% de prairie (R),
 10% de phragmitaie (M),
 4 % de cariçaie (R),
 1% de phalaridaie (M)

Espèces présentes : Grèbe castagneux, Grèbe huppé, Héron cendré, Martin pêcheur, Râle d'eau...

Note : diversification de la zone prairiale avec limitation si nécessaire de la phragmitaie



Photo : R. Lamberet, CREN Rhône Alpes

ROSELIÈRE 5**Superficie** : 6 hectares**Composition et sens de la gestion** :

68% de mixte (R), 16% de phalaridaie (M), 6% de cariçaie (R), 6% de phragmitaie (R), 2% de typhaie (R), 2% de ligneux (M)

Espèces présentes : flore : Samole de valérand, Marisque ; faune : Rainette verte**Note** : maintien de niveaux d'eau suffisants pour limiter la colonisation de la phragmitaie**ROSELIÈRE 6****Superficie** : 17,1 hectares**Composition et sens de la gestion** :

60% de prairie (R), 33% de cariçaie (R), 6% de phragmitaie (R), 1% de ligneux (M)

Espèces présentes : Grèbe castagneux, Grèbe huppé, Héron cendré, Martin pêcheur, Râle d'eau...**Note** : développement des groupements d'hélophytes sur une partie, maintien et restauration de la cariçaie et de la prairie par pâturage**OBJECTIF DE GESTION DU SITE**

1. Maintenir et entretenir un milieu ouvert, notamment en éliminant les ligneux

MISE EN ŒUVRE**TECHNIQUE 1**

Dessouchage des ligneux par broyage, sur toute la roselière, en septembre 2001.

Habitats concernés : prairie humide et roselière**Matériel** : dent Becker

Produits laissés sur place.

Estimation du temps passé : travaux réalisés par une entreprise**Estimation du coût total** : 35 000 euros**Résultats** : bons, peu de reprises des ligneux**Suivis** : inventaires faunistiques et botaniques**Problèmes rencontrés** : difficultés liées aux parcelles très humides**TECHNIQUE 1'**

Nettoyage et brûlage du bois mort, sur toute la roselière, d'août à décembre 2000.

Habitats concernés : prairie humide et roselière**Matériel** : pelle marais

Produits brûlés.

Estimation du temps passé : travaux réalisés par une entreprise**Estimation du coût total** : 8 000 euros**Résultats** : bons**Suivis** : inventaires faunistiques et botaniques**Problèmes rencontrés** : difficultés liées aux parcelles très humides**TECHNIQUE 1"**

Broyage des zones de recolonisation, sur une partie de la roselière, en septembre 2001 et 2002.

Habitats concernés : prairie humide et roselière**Matériel** : lamier à axe horizontal

Produits laissés sur place.

Estimation du temps passé : travaux réalisés par une entreprise**Estimation du coût total** : 31 000 euros**Résultats** : bons, développement de nouveaux cortèges végétaux**Suivis** : inventaires faunistiques et botaniques**Problèmes rencontrés** : difficultés liées aux parcelles très humides**Note** : à terme, définition d'un plan de gestion parcelle par parcelle**EN PROJET**Inondations saisonnières par la mise en place d'ouvrages de retenue, de vannes, de digues.
Sens de la gestion : augmentation du niveau d'eau en automne-hiver.**PROPRIÉTAIRES**Fondation nationale pour la protection des habitats français de la faune sauvage
FDC Yonne**PARTENAIRES**FRC de Bourgogne
Agence de l'eau Seine-Normandie
Conseil général de l'Yonne
(gestion de la zone humide)
Conseil régional de Bourgogne
(gestion de la zone humide)
Aucune convention de gestion**POUR EN SAVOIR PLUS****Auteur de la fiche** : Nicolas GUILBERT
Fédération départementale des chasseurs de l'Yonne - BP 8
89000 Saint-Georges-sur-Baulche
Tél. 03 86 94 22 95
fdc89@unfdc.com



LE SITE

Marais, étang et cours d'eau inclus dans une zone humide (qui date du 18^{ème} siècle) de 88 hectares.

Autres biotopes présents sur le site : bois, prairie

Inventaire(s) et/ou statut(s) de protection (recouvrant toute ou partie du site) : ZPS, ZNIEFF

Activités pratiquées sur le site : activités pédagogiques (observation)

Aménagements : passerelles, observatoires, cheminements, protection de berges

CONTEXTE HYDRAULIQUE

Bassin versant de l'Essonne

Zone humide :

- située en fond de vallée
- alimentée par la nappe, un cours d'eau et par ruissellement
- une eau eutrophe, polluée par des rejets agricoles, industriels (peu) et domestiques

Gestionnaire des niveaux d'eau : le propriétaire privé d'un moulin situé en amont de la zone
Variations des niveaux d'eau d'environ 40 cm



Photo : CSN Picardie

DESCRIPTION

ROSELIÈRE 1

Superficie : 0,45 hectare

Composition : phragmitaie monospécifique

Roselière en régression, en permanence immergée. Tendance au détachement et à la dissémination des souches mortes ou vives avec le batillage. Secteur à étudier.

ROSELIÈRE 2

Superficie : 0,75 hectare

Composition : phragmitaie sur radeaux à Fougères des marais

Roseaux peu denses, étouffement dans la plupart des secteurs, boisement progressif généralisé par l'aulne.

ROSELIÈRE 3

Superficie : 1,5 hectare

Composition : mosaïque de phragmitaie, de saulaie cendrée et d'eau libre

Roselière très représentée sur les pourtours des étangs (anciennes fosses à tourbe).

OBJECTIFS DE GESTION DU SITE

1. Estimer les capacités de régénération et de densification
2. Estimer les capacités de recolonisation selon le milieu
3. Permettre la régénération et l'extension de la roselière immergée la moitié de l'année

MISE EN ŒUVRE

TECHNIQUE 1

Fauche hivernale avec ratissage et exportation, sur une superficie d'environ 1000m². Opération réalisée en février 1998 et 1999, non renouvelée dans ce secteur.

Habitat concerné : radeau à Fougères des marais

Matériel : débroussailluse
Produits exportés et mis en tas en bordure de roselière.

Estimation du temps passé : 2 jours pour 3 personnes

Résultats : densification peu probante (observation similaire d'un bureau d'études) ; extension de la cariçaie sur la roselière

Suivi : évolution de la végétation

Notes : choix orienté vers des étrépages localisés de ce secteur suivi par de nouvelles fauches. Si l'opération est amenée à être renouvelée, un protocole de fauche et d'observation plus précis devra être mis en place, ainsi qu'une estimation des coûts.

TECHNIQUE 2

Étrépage sur 3 à 5 cm uniquement, sur une superficie de 4m² en bordure d'étang (opération non renouvelée sur ce secteur et pas d'autres faciès traités en 2002). Opération réalisée fin août-début septembre 2001.

Habitat concerné : roselière résiduelle

Matériel : houe, bêche, brouette, pelle
Produits retirés dans des secteurs boisés.

Estimation du temps passé : 2 heures pour 2 personnes

Résultats : la profondeur ne semble pas avoir été suffisante ; reprise des rudérales comme avant l'opération ; pas de vigueur des pieds de roseaux

Problèmes rencontrés : secteur humide, donc difficulté d'exportation

TECHNIQUE 3

Élimination des ligneux (saules), sur la moitié de l'espace concerné (3 roselières).
Un passage en 2001, à suivre tous les 2 ou 3 ans.

Espèces concernées : ligneux

Matériel : tronçonneuse
Produits brûlés sur tôle puis exportés.

Estimation du temps passé : 1999 (en régie) : 70 jours homme pour 1300m² ; 2000 (entreprise) : 2 semaines pour 7 à 10 personnes pour 1500m² ; 2001 (en régie) : 45 jours homme pour 700m²

Estimation du coût total : en 2000 : 14 200 euros

Résultats : densification de la roselière dès 2002

Suivis : coupe des rejets 1 fois/an à la fin de l'été ou en hiver

Problèmes rencontrés : secteur difficile d'accès ; travaux réalisés sur tapis déroulant A2X

Note : essai d'écorçage d'aulnes, sans résultat pour l'instant, même sur des sujets traités en 2000/2001

EN PROJET

Lutter contre les inondations via une convention en cours avec le propriétaire de l'ouvrage

Sens de la gestion : augmentation globale de la quantité d'eau dans les marais.

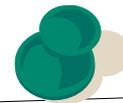
Matériel : vannes, clapets (à terme, régulation automatisée)

Estimation du coût et entretien du matériel : va évoluer de 7 000 euros (actuel) à 9 000 euros

Estimation du coût total : 10 000 euros

Résultats : non encore réalisés

Problèmes rencontrés : relations avec le propriétaire du moulin



PROPRIÉTAIRE

Conseil général de l'Essonne

PARTENAIRES

Agence des Espaces Verts d'Ile-de-France
Agence de l'eau Seine Normandie
Commission européenne
Contrat Natura 2000

POUR EN SAVOIR PLUS

Auteur de la fiche : Jean-Philippe FALETIC
Conseil général Essonne
Conservatoire ENS
Hôtel du Département
Boulevard de France - 91012 Evry cedex
Tél. 01 60 91 97 04
JPfaletic@cg91.fr



LE SITE

Superficie de la zone humide : 2 hectares
(créée en 1984)

Marais artificiel inclus dans un site de 200 hectares, le Parc départemental du Sausset

Autres biotopes présents sur le site : prairie de fauche, boisements (érables, merisiers et frênes)

Inventaire(s) et/ou statut(s) de protection (recouvrant toute ou partie du site) : ENS

Activités pratiquées sur le site : visites et animations naturalistes

DESCRIPTION

ROSELIÈRE 1

Superficie : 200 m²

Composition : typhaie (*Typha latifolia*)

Espèces présentes : Grenouille verte, Héron cendré, Poule d'eau, Foulque macroule, Bécassine des marais, Bécassine sourde, Chevalier guignette, Rousserolle effarvatte

ROSELIÈRE 2

Superficie : 2 550 m²

Composition : phragmitaie

Espèces présentes : Grenouille verte, Héron cendré, Poule d'eau, Foulque macroule, Bécassine des marais, Bécassine sourde, Chevalier guignette, Rousserolle effarvatte

ROSELIÈRE 3

Superficie : 370 m²

Composition : typhaie (*Typha angustifolia*)

Espèces présentes : Grenouille verte, Héron cendré, Poule d'eau, Foulque macroule, Bécassine des marais, Bécassine sourde, Chevalier guignette, Rousserolle effarvatte
Dans le marais, on retrouve également les espèces suivantes : iris des marais, jonc, phalaris, scirpe, carex, glycérie...

OBJECTIFS DE GESTION DU SITE

1. Conserver la diversité des milieux, diversité favorable aux petits limicoles
2. Éliminer les espèces envahissantes : Jussie, écrevisse et perche soleil
3. Garder un aspect paysager attractif pour le public

CONTEXTE HYDRAULIQUE

Zone humide :

- alimentée par la nappe phréatique
- présentant une eau mésotrophe, pas de pollution.

Le marais jouxte un bassin de rétention d'eau pluviale (étang de Savigny).

Gestionnaire des niveaux d'eau : pas de donnée

La fluctuation du niveau de la nappe est d'environ 60 cm. Le niveau d'eau du marais peut également être maintenu par une pompe en provenance du lac. Depuis 2000, il n'y a volontairement pas eu d'apport d'eau du lac en raison de risques de pollution accidentelle.



Source : CG 93

MISE EN ŒUVRE

TECHNIQUE 1

Fauchage tournant de la totalité des roselières sur 4 ans, en novembre.

Matériel : débroussailleuse à dos

Tous les déchets de coupe sont ramassés et évacués hors du marais, en décharge contrôlée, pour limiter les apports de matière organique.

Estimation du temps passé :

2 semaines pour 3 personnes

Estimation du coût total : 7 460 euros/an

Suivi : réalisé sur un quart de la surface des roselières fauchée chaque année

Problèmes rencontrés : difficulté pour évacuer les déchets de coupe ; accès difficile

TECHNIQUE 1'

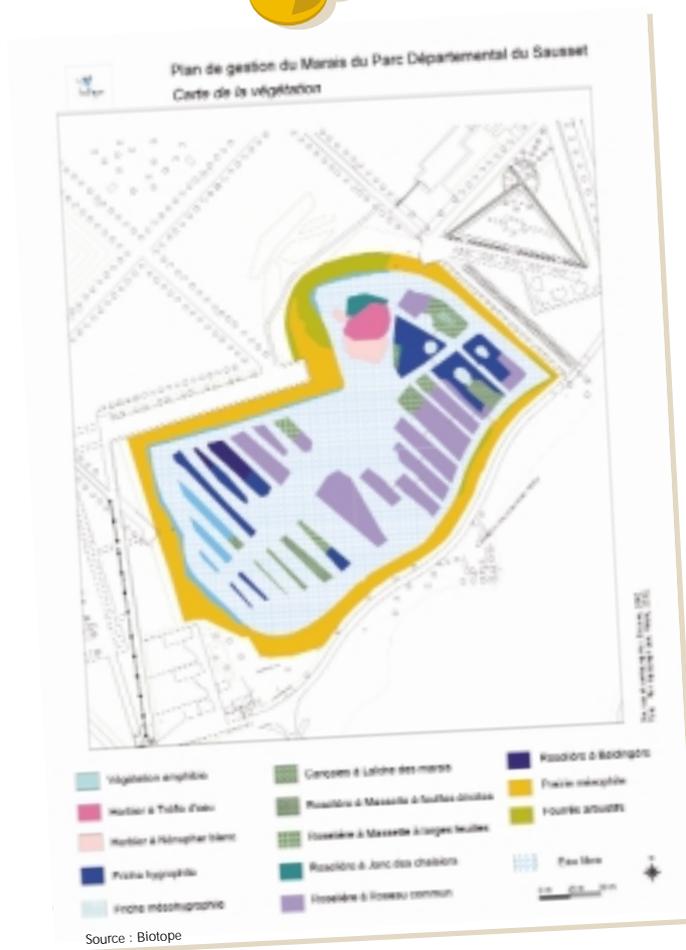
Curage des zones d'eau libre en 1993.

Matériel : pelle mécanique

Vase exportée et étalée dans des prairies de labour.

Estimation du temps passé : 4 semaines

Résultats : désenvasement



TECHNIQUE 1"

Création de 3 mares à l'automne 1996.

Matériel : pelle mécanique

Estimation du temps passé : 4 heures

Résultats : bons, mares utilisées chaque année pour la ponte des grenouilles

TECHNIQUE 1'''

Elimination/recépage des saules en 1993 et 1996. Abattage de Saules blancs qui ont poussé spontanément : 6 saules sur une quinzaine de saules. En entretien, un recépage tous les 4 ans.

Matériel : tronçonneuse

Produits de coupe évacués du marais.

Estimation du temps passé : 1 jour

Estimation du coût total : 560 euros

TECHNIQUE 2

Arrachage manuel en 1993 et désherbage chimique en 1994, 1995 et 1997 de la Jussie. Depuis 2000, la Jussie est arrachée manuellement chaque année, en juillet.

Estimation du temps passé : 3 jours pour 2 personnes

Estimation du coût total : 1 700 euros

Résultats : prolifération par la Jussie maîtrisée

Suivi : chaque année, contrôle de la présence de la Jussie

ÉTUDES RÉALISÉES ET EN COURS

- Étude de la qualité biophysicochimique du marais réalisée en 1997 et 2003 par Bi-Eau.
- Importante étude piscicole du marais réalisée en 1998 et 2003 par Dubost et Pedon.
- Étude sur l'évolution du marais du Sausset de 1984 à 1997 réalisée par Dominique Feuillas.
- Étude sur l'évolution de la flore du marais et impact de la sécheresse réalisée en 2003 par Biotope.

PROPRIÉTAIRE

Conseil général de Seine-Saint-Denis

PARTENAIRES ET ENTREPRISE

LPO, CORIF
Biotope, Bi-Eau, Dubost et Pedon, entreprise Lanneau

POUR EN SAVOIR PLUS

Auteur de la fiche : Vincent GIBAUD
Conseil général de Seine-Saint-Denis
Parc départemental du Sausset
1, route Camille Pissarro
93600 Aulnay-sous-Bois
Tél. 01 48 19 28 23
vgibaud@cg93.fr



LE SITE

Superficie de la zone humide :
10 hectares (date de la fin du 19^{ème} siècle)

Marais, étang et lac inclus dans un site de
10 hectares.

Autre biotope présent sur le site :
cordon dunaire en partie boisé

Inventaire(s) et/ou statut(s) de protection
(recouvrant toute ou partie du site) : site
Ramsar, RN, ordonnances fédérales (zones
alluviales, bas-marais, sites marécageux),
inventaire fédéral des sites naturels

Activité pratiquée sur le site :
observation du paysage et de la faune

Aménagement : butte d'observation en
bordure du site

DESCRIPTION

ROSELIÈRE 1

Superficie : 2,5 hectares
(date de plus de 30 ans)

Composition et sens de la gestion :
95% de phragmitaie (M),
5% de magnocariçaie (M)

Espèces présentes : Rousserolle turdoïde,
Panure à moustaches, Cordulie à taches
jaunes

Note : la roselière 1 représente l'état avant
traitement de l'essai de renaturalisation de
la roselière 2

ROSELIÈRE 2

Superficie : 0,5 hectare (date de 1992)

Composition : 55% de phragmitaie,
28% de typhaie, 14% de cariçaie,
3% de ligneux (issus de germination sur des
touradons flottant dans la zone décapée)

Espèces présentes : Rousserolle turdoïde,
Panure à moustaches, Blongios nain,
Nette rousse, Aeschne affine, Cordulie à
taches jaunes et 8 autres espèces de
libellules

Note : ancienne lagune en voie de com-
blement. Essai pilote de renaturalisation
par décapage.

OBJECTIFS DE GESTION DU SITE

1. Conserver les milieux naturels
2. Conserver une roselière inondée

CONTEXTE HYDRAULIQUE

Bassin versant du lac de Neuchâtel

Zone humide de la Grande Cariçaie :

- située sur la rive sud du lac
- alimentée par le lac
- présentant une eau mésotrophe, faiblement polluée par des rejets anthropogènes

Gestionnaire des niveaux d'eau du lac : Office cantonal bernois
de l'économie hydraulique énergétique

Note : les critères de protection de l'écosystème palustre ont
peu d'influence sur la gestion du système hydraulique du
niveau du lac

MISE EN ŒUVRE

TECHNIQUE 1

Fauche mécanique hivernale (entre octobre et fin
février) en rotation sur les différentes parcelles.
Fauche tous les 3 ans, uniquement sur les surfaces
de roselières inondées temporairement (abandon de
la fauche dans les roselières inondées en permanence,
car une destruction durable du milieu était constatée).
Parcellaire divisé en surface de 2 à 3 hectares.

Espèces concernées : Rousserolle turdoïde, Panure à
moustaches, invertébrés aquatiques

Matériel : faucheuse-balleuse sur train de chenilles
avec tourelle pivotante afin de réduire les manœuvres
de rotation de la machine. Largeur du peigne de fau-
che : 6 m. Poids plein : 26-32 tonnes, pression au sol
maximale : 266g/cm²

Produits de fauche offerts, mais transport facturé
(paillage des vignes, litière pour le bétail, paillage
pour les pépinières).

Estimation du temps passé : 1 jour/hectare en moyenne

Estimation du coût et entretien du matériel :
643 euros/hectare/an

Résultats : dans les séries aquatiques, le suivi sur plus
de 15 ans montre une tendance à l'assèchement du
milieu indépendant de la fauche (effet de la régulation
hydraulique). La richesse spécifique reste constante
dans les surfaces abandonnées et augmente dans les
surfaces fauchées, suite aux modifications du milieu
liées au passage de la faucheuse (ornières, mise en
suspension de la matière organique...).



Photo : Grande Cariçaie



Photo : Grande Cariçaie



Photo : Grande Cariçaie

Suivis : carrés permanents de suivi de la flore, cartographie de végétation

Problèmes rencontrés :

difficulté d'écoulement des produits de fauche ; coût élevé de l'entretien ; impact structurel fort dans les zones inondées (ornièrage bénéfique dans certains compartiments de l'écosystème palustre, négatif dans d'autres)

TECHNIQUE 2 (ESSAI PILOTE ENTREPRIS EN 1992)

Décapage des premières couches du sol selon 3 profondeurs (20 cm dans l'horizon de matière organique, 30 cm en limite de l'horizon sableux et 40 cm dans cet horizon), sur 0,5 hectare au total, en hiver. Fréquence estimée à 25 ans au minimum, la vitesse de colonisation est liée significativement à la profondeur de décapage.

Habitat et espèces concernés : Rousserolle turdoïde, Panure à moustaches, Blongios nain, invertébrés aquatiques dont plusieurs libellules patrimoniales au niveau régional. Les premières années, aire de repos pour les limicoles migrateurs.

Matériel : pelle mécanique rétro et dumper sur chenilles

Produits de décapage exportés et entreposés dans une décharge inerte.

Estimation du temps passé :

12 jours de travaux

Estimation du coût et entretien du matériel :

29 euros/m³ (prix total avec évacuation en décharge)

Estimation du coût total : 54 700 euros

Résultats : 10 ans après, colonisation centripète du phragmite depuis le bord dans les variantes les plus profondes, succession pionnière essentiellement visible dans la variante décapée à 20 cm. Accroissement sensible de la diversité faunistique.

Suivis : carrés permanents de suivi de la flore, mesure de la dynamique de colonisation par la végétation et la faune

Problèmes rencontrés : coût élevé supérieur à la fauche ; valorisation difficile du produit de décapage

Note : plus de la moitié du coût est engendré par l'exportation du produit de décapage

POUR EN SAVOIR PLUS :

- Gander, 2001 Analyse de la colonisation par la végétation et par les invertébrés d'une roselière intérieure inondée traitée par décapage. Mise en place de protocoles de suivi, pp. 38-41 édition CREN Rhône-Alpes (Document de synthèse de la seconde journée d'échanges techniques entre les gestionnaires d'espaces naturels de Rhône-Alpes). *methodologie du suivi*
- Gander, 2001 Recolonisation par la végétation d'une roselière inondée intérieure décapée à titre expérimental. Bulletin Vegetatio Helvetica 4/2002, <http://www.unine.ch/bota/levp/veghelv/site>



PROPRIÉTAIRE

État de Fribourg

PARTENAIRES ET CONVENTION DE GESTION

Confédération suisse
Pro Natura
État de Fribourg
État de Vaud
Convention tacitement renouvelable d'année en année entre l'Etat de Fribourg et l'Etat de Vaud d'une part et Pro Natura (ONG) d'autre part relative à la gestion des réserves naturelles de la rive sud du lac de Neuchâtel.
Organe exécutif de Pro Natura :
Groupe d'étude et de gestion de la Grande Cariçaie

POUR EN SAVOIR PLUS

Auteur de la fiche : Antoine GANDER
Grande Cariçaie
Groupe d'étude et de gestion
Champ-Pittet
1400 Yverdon-les-Bains
Tél. 0041 24 425 18 88
c.strehler@grande-cariçaie.ch

ABRÉVIATIONS

●	AAPPMA : Association Agréée pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique
	ACCA : Association Communale de Chasse Agréée
●	AEV : Agence des Espaces Verts
	AME : Agence Méditerranéenne de l'Environnement
	APPB : Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope
●	ASPIM : Aire Spécialement Protégée d'Importance Méditerranéenne
	ATEN : Atelier Technique des Espaces Naturels
	CAD : Contrat d'Agriculture Durable
●	CELRL : Conservatoire de l'Espace Littoral et des Rivages Lacustres
	CFEN : Conservatoire Fédératif des Espaces Naturels
	Club CPN : Club Connaître et Protéger la Nature
●	CNB : Conservatoire National Botanique
	CORIF : Centre Ornithologique Ile-de-France
	CPIE : Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement
●	CPNS : Conservatoire du Patrimoine Naturel de la Savoie
	CREN : Conservatoire Régional des Espaces Naturels
	CSN : Conservatoire des Sites Naturels
●	CSP : Conseil Supérieur de la Pêche
	CSS : Compagnie des Sablières de la Seine
	CTE : Contrat Territorial d'Exploitation
●	DDAF : Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt
	DDE : Direction Départementale de l'Équipement
	DIREN : Direction Régionale de l'Environnement
●	DOCOB : Document d'Objectifs
	EID : Entente Interdépartementale de Démoustication
	ENF : Espaces Naturels de France, Fédération des Conservateurs des Espaces Naturels
●	ENS : Espace Naturel Sensible
	FDC : Fédération Départementale des Chasseurs
	FEDER : Fonds Européen de Développement Régional
●	FEOGA : Fonds Européen d'Orientation et de Garantie Agricole
	FGMN : Fonds de Gestion des Milieux Naturels
	FLAC : Filière Lorraine d'Aquaculture Continentale
●	FOGEM : Forum des Observateurs et Gestionnaires des Etangs Méditerranéens
	FPPMA : Fédération pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique
	FRC : Fédération Régionale des Chasseurs
●	GON : Groupe Ornithologique du Nord
	GONm : Groupe Ornithologique Normand
	IFREMER : Institut Français de Recherche pour l'Exploitation de la Mer
●	IPA : Indice Ponctuel d'Abondance
	LEPA : Lycée d'Enseignement Professionnel Agricole
	LPO : Ligue de Protection des Oiseaux
●	MAE : Mesure Agri-Environnementale

MEDD : Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable

MES : Matières En Suspension

NGF : Niveau Général Français

ONCFS : Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage

ONF : Office National des Forêts

ONG : Organisation Non Gouvernementale

PNR : Parc Naturel Régional

POS : Plan d'Occupation des Sols

pSIC : proposition de Site d'Importance Communautaire

RCFS : Réserve de Chasse et de Faune Sauvage

RN : Réserve Naturelle (devenue aujourd'hui Réserve Naturelle Nationale)

RNCFS : Réserve Nationale de Chasse et de Faune Sauvage

RNF : Réserves Naturelles de France

RNV : Réserve Naturelle Volontaire (devenue aujourd'hui Réserve Naturelle Régionale)

RSL : Réseau de Suivi Lagunaire

SAGE : Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux

SDAGE : Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux

SANEF : Société des Autoroutes du Nord et de l'Est de la France

SEPANLOG : Société pour l'Etude, la Protection et l'Aménagement de la Nature en Lot et Garonne

SIEL : Syndicat Intercommunal des Étangs Littoraux

SIG : Système d'Information Géographique

SIVU : Syndicat Intercommunal à Vocation Unique

SMAGER : Syndicat Mixte d'Aménagement et de Gestion des Étangs et Rigoles

SNPN : Société Nationale de Protection de la Nature

STOC : Suivi Temporel des Oiseaux Communs

STOC-EPS : Suivi Temporel des Oiseaux Communs par Echantillonnages Ponctuels Simples

UNCPIE : Union Nationale des Centres Permanents d'Initiatives pour l'Environnement

WWF : World Wildlife Fund (Fond Mondial pour la Nature)

ZHIM : Zone Humide d'Importance Majeure

ZICO : Zone d'Importance pour la Conservation des Oiseaux

ZNIEFF : Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique

ZPS : Zone de Protection Spéciale

ZSC : Zone Spéciale de Conservation

Watergang : canal, fossé bordant un polder ou un chemin

Wateringue : ensemble de travaux de drainage



C'est en expérimentant que les Parcs naturels régionaux trouvent des solutions pour répondre aux enjeux de leur territoire.

Cette collection « Expérimenter pour agir » livre, à partir d'approches concrètes, une démarche, des méthodes, des savoir-faire et des exemples qui sont autant de pistes pour agir.

Le recueil d'expériences en matière de gestion de roselières, en présentant des expériences de gestion menées dans et hors Parcs naturels régionaux, répond à cette démarche de mise à disposition des connaissances et de favorisation des échanges. C'est pourquoi le pôle-relais « zones humides intérieures » a choisi de le publier dans la collection « Expérimenter pour agir ».

Cette collection est déclinée en huit séries :

- Aménagement du territoire, planification, évaluation
- Energie et territoire
- Développement économique, tourisme, utilisation de la marque « Parc »
- Vie des territoires
- Gestion des espaces naturels, agricoles et forestiers
- Europe et international
- Ressources humaines
- Communication

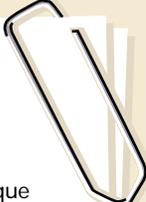


REMERCIEMENTS

Le pôle-relais « zones humides intérieures »
tient à remercier très sincèrement,
pour leur collaboration et leur contribution
à la réalisation de ce recueil :

la Station biologique de la Tour du Valat et
l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage

- les Agences de l'eau, Directions Régionales
de l'Environnement et Parcs naturels régionaux -
Espaces Naturels de France, Réserves Naturelles
de France, la Fédération Nationale des Chasseurs
et l'Union Nationale des Centres Permanents
d'Initiatives pour l'Environnement,
ainsi que leur réseau respectif
- l'ensemble des auteurs des fiches « roselières » -
les membres du comité de pilotage
et du conseil scientifique
et technique du pôle-relais.



Coordination
Julie Le Bihan
Cécile Birard
•
Comité de relecture
Conseil scientifique et technique
du pôle-relais « zones humides intérieures »
•
Réalisation graphique
31mille
•
Directeur de publication
Gérard Moulinas
•

ISSN en cours Numéro 13
mars 2004

**PÔLE-RELAIS « ZONES HUMIDES INTÉRIEURES »
FÉDÉRATION DES PARCS NATURELS
RÉGIONAUX DE FRANCE**
9, rue Christiani 75018 Paris
Tél. 01 44 90 86 20 - Fax. 01 45 22 70 78
E-mail : jlebian@parcs-naturels-regionaux.tm.fr
cbirard@parcs-naturels-regionaux.tm.fr
Site internet : <http://www.parcs-naturels-regionaux.tm.fr>

Photos couverture : CSN 41 : J. Le Bihan, FPNRF ; V. Pierron, CREN Rhône-Alpes ; N. Beck, Tour duValat.
Collection EXPERIMENTER POUR AGIR

